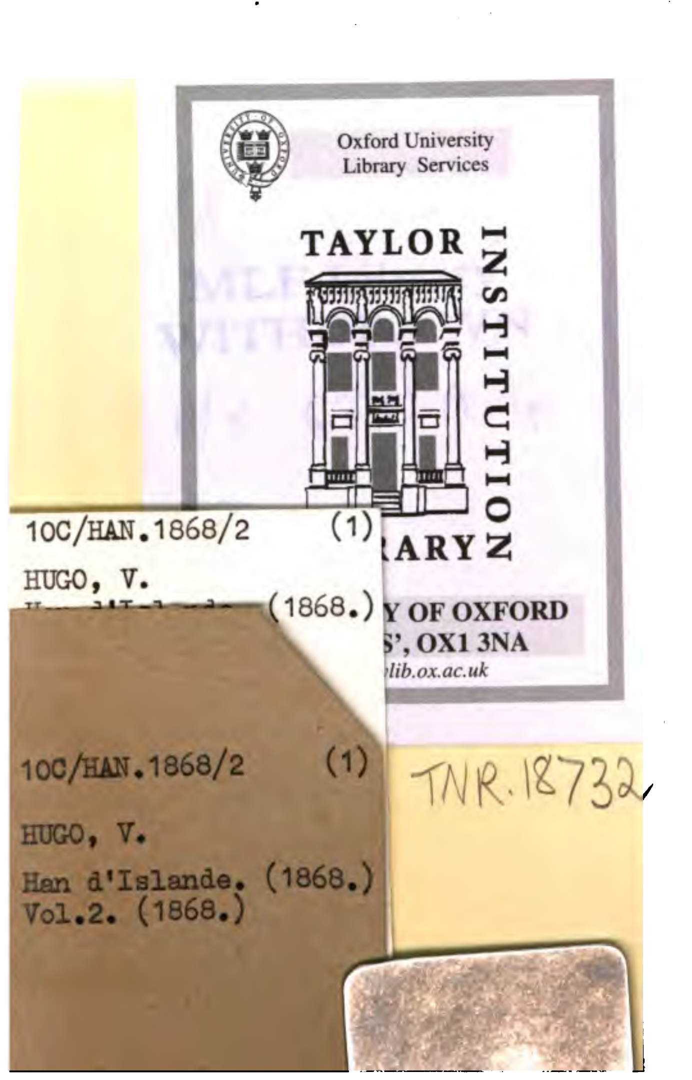

Oxford University
Library Services
TAYLOR INSTITUTION
ARY
Y OF OXFORD
S', OX1 3NA
lib.ox.ac.uk

HAN D'ISLANDE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris.

VICTOR HUGO

HAN D'ISLANDE

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77
1868

HAN D'ISLANDE

(SUITE)

XXXII

Il a des pensées dans la tête qui vont jusqu'aux cieux.

Romances espagnoles.

L'âme a quelquefois des inspirations subites, des illuminations soudaines, dont un volume entier de pensées et de réflexions n'exprimerait pas mieux l'étendue, ne sonderait pas plus la profondeur, que la clarté de mille flambeaux ne rendrait la lueur immense et rapide de l'éclair.

On n'essayera donc pas d'analyser ici l'impulsion impérieuse et secrète qui, à la proposition du jeune Norbith, jeta le noble fils du vice-roi de Norvége parmi des bandits qui se révoltaient pour un proscrit. Ce fut tout à la fois, sans doute, un généreux désir d'approfondir, à tout prix, cette ténébreuse aventure, mêlé à un dégoût amer de la vie, à un insouciant désespoir de l'avenir; peut-être je ne sais quel doute de la culpabilité de Schumacker, inspiré par tout ce qu'offraient de louche et de faux les apparences diverses qui avaient frappé le

jeune homme, par un instinct inconnu de la vérité, et surtout par son amour pour Éthel. Enfin, ce fut certainement une révélation intime du bien qu'un ami clairvoyant de Schumacker pourrait lui faire, au milieu de ses aveugles partisans.

XXXIII

Est-ce là le chef? ses regards m'effrayent,
je n'oserais lui parler.

MATURIN, *Bertram*.

Aux cris qui annonçaient le fameux chasseur Kennybol, Hacket s'élança précipitamment au-devant de lui, en laissant Ordener avec les deux autres chefs.

« Vous voilà enfin, mon cher Kennybol! Venez que je vous présente à votre formidable chef, Han d'Islande. »

A ce nom, Kennybol, qui arrivait pâle, haletant, les cheveux hérissés, le visage inondé de sueur et les mains teintes de sang, recula de trois pas.

« Han d'Islande!

— Allons, dit Hacket, rassurez-vous! il vient pour vous seconder. Ne voyez en lui qu'un ami, qu'un compagnon.... »

Kennybol ne l'entendait pas.

« Han d'Islande ici! répéta-t-il.

— Hé oui, dit Hacket, en réprimant un rire équivoque; allez-vous en avoir peur?

— Quoi! interrompit pour la troisième fois le chasseur, vous m'affirmez.... Han d'Islande dans cette mine ... »

Hacket se tourna vers ceux qui l'entouraient :

« Est-ce que notre brave Kennybol est fou? »

Puis s'adressant à Kennybol :

« Je vois que c'est la crainte de Han d'Islande qui vous a retardé. »

Kennybol leva la main au ciel :

« Par Etheldera, la sainte martyre norvégienne, ce n'est pas la crainte de Han d'Islande, seigneur Hacket, mais bien Han d'Islande lui-même, je vous jure, qui m'a empêché d'être ici plus tôt. »

Ces paroles firent éclater un murmure d'étonnement parmi la foule de montagnards et de mineurs qui entouraient les deux interlocuteurs et jetèrent sur le front de Hacket le même nuage que l'aspect et le salut d'Ordener y avaient déjà fait naître un moment auparavant.

« Comment! que dites-vous? demanda-t-il en baissant la voix.

— Je dis, seigneur Hacket, que sans votre maudit Han l'Islandais j'aurais été ici avant le premier cri de la chouette.

— En vérité! Que vous a-t-il donc fait?

— Oh! ne me le demandez pas; je veux seulement que ma barbe blanchisse en un jour, comme le poil d'une hermine, si l'on me surprend de ma vie, puisqu'il est vrai que je vis encore, à la chasse d'un ours blanc.

—Est-ce que vous avez failli être dévoré par un ours? »

Kennybol haussa les épaules en signe de mépris :

« Un ours! voilà un redoutable ennemi! Kennybol

dévoré par un ours! Pour qui me prenez-vous, seigneur Hacket?

— Ah! pardon, dit Hacket en souriant.

— Si vous saviez ce qui m'est arrivé, mon brave seigneur, interrompit le vieux chasseur en baissant la voix, vous ne me répéteriez point que Han d'Islande est ici. »

Hacket parut de nouveau un moment déconcerté. Il arrêta brusquement Kennybol par le bras, comme s'il craignait qu'il n'approchât davantage du point de la place souterraine où l'on apercevait, au-dessus des têtes des mineurs, la tête énorme du géant.

« Mon cher Kennybol, dit-il d'une voix presque solennelle, contez-moi, je vous prie, ce qui a causé votre retard. Vous sentez qu'au moment où nous sommes, tout peut être d'une haute importance.

— Cela est vrai, » dit Kennybol après un moment de réflexion.

Alors, cédant aux instances réitérées de Hacket, il lui raconta comment il avait, le matin même, aidé de six compagnons, poussé un ours blanc jusqu'aux environs de la grotte de Walderhog, sans s'apercevoir, dans l'ardeur de la chasse, qu'il était si près de ce lieu redoutable; comment les plaintes de l'ours aux abois avaient attiré un petit homme, un monstre, un démon, qui, armé d'une hache de pierre, s'était jeté sur eux à la défense de l'ours. L'apparition de cette espèce de diable, qui ne pouvait être autre que Han, le démon islandais, les avait glacés tous sept de terreur; enfin, ses six malheureux camarades avaient été victimes des deux monstres, et lui, Kennybol, n'avait dû son salut qu'à une prompte fuite, qui n'avait pas été entravée, grâce à son agilité, à la fatigue de Han d'Islande, et, avant tout, à

la protection du bienheureux patron des chasseurs, saint Sylvestre.

« Vous voyez, seigneur Hacket, dit-il en terminant son récit encore plein de son épouvante, et orné de toutes les fleurs de la rhétorique des montagnes, vous voyez que si je viens tard, ce n'est pas moi qu'il faut accuser, et qu'il est impossible que le démon d'Islande, que j'ai laissé ce matin avec son ours, s'acharnant sur les cadavres de mes six pauvres camarades dans la bruyère de Walderhog, soit maintenant, comme notre ami, dans cette mine d'Apsyl-Corh, à notre rendez-vous. Je vous proteste que cela ne se peut. Je le connais à présent ce démon incarné ; je l'ai vu ! »

Hacket, qui avait tout écouté attentivement, prit la parole et dit d'une voix grave :

« Mon brave ami Kennybol, quand vous parlez de Han d'Islande ou de l'enfer, ne croyez rien impossible. Je savais tout ce que vous venez de me dire.... »

L'expression de l'extrême étonnement et de la plus naïve crédulité se peignit sur les traits sauvages du vieux chasseur des monts de Kole.

« Comment ?

— .... Oui, poursuivit Hacket, sur le visage duquel un observateur plus adroit eût peut-être démêlé quelque chose de triomphant et de sardonique, je savais tout, excepté pourtant que vous fussiez le héros de cette triste aventure. Han d'Islande me l'avait contée en me suivant ici.

— Vraiment ! » dit Kennybol ; et son regard attaché sur Hacket venait de prendre un air de crainte et de respect.

Hacket continua avec le même sang-froid :

« Sans doute; mais maintenant soyez tranquille, je vais vous conduire à ce formidable Han d'Islande. »

Kennybol poussa un cri d'effroi.

« Soyez tranquille, vous dis-je, reprit Hacket. Voyez en lui votre chef et votre camarade; gardez-vous seulement de lui rappeler en rien ce qui s'est passé ce matin. Vous comprenez ? »

Il fallut céder, mais ce ne fut pas sans une vive répugnance intérieure qu'il consentit à se laisser présenter au démon. Ils s'avancèrent vers le groupe où étaient Ordener, Jonas et Norbith.

« Mon bon Jonas, mon cher Norbith, dit Kennybol, que Dieu vous assiste !

— Nous en avons besoin, Kennybol, » dit Jonas.

En ce moment le regard de Kennybol s'arrêta sur celui d'Ordener, qui cherchait le sien.

« Ah ! vous voilà, jeune homme, dit-il en s'approchant vivement de lui et lui tendant sa main ridée et rude, soyez le bienvenu. Il paraît que votre hardiesse a eu bon succès ? »

Ordener, qui ne comprenait pas que ce montagnard parût le comprendre si bien, allait provoquer une explication, quand Norbith s'écria :

« Vous connaissez donc cet étranger, Kennybol ?

— Par mon ange gardien, si je le connais ! Je l'aime et je l'estime. Il est dévoué comme nous tous à la bonne cause que nous servons. »

Et il lança vers Ordener un second regard d'intelligence, auquel celui-ci se préparait à répondre, lorsque Hacket, qui était allé chercher son géant, que tous ces bandits semblaient fuir avec effroi, les aborda tous quatre en disant :

« Mon brave chasseur Kennybol, voici votre chef, le fameux Han de Klipstadur. »

Kennybol jeta sur le brigand gigantesque un coup d'œil où il y avait plus de surprise encore que de crainte, et se pencha vers l'oreille de Hacket :

« Seigneur Hacket, le Han d'Islande que j'ai laissé ce matin à Walderhog était un petit homme.... »

Hacket lui répondit à voix basse :

« Vous oubliez, Kennybol! un démon!

— Il est vrai, dit le crédule chasseur, il aura changé de forme. »

Et il se détourna en tremblant pour faire furtivement un signe de croix.

XXXIV

Le masque approche : c'est Angelo lui-même ; le drôle entend bien son métier ; il faut qu'il soit sûr de son fait.

LESSING.

C'est dans une sombre forêt de vieux chênes, où pénètre à peine le pâle crépuscule du matin, qu'un homme de petite taille en aborde un autre qui est seul, et qui paraît l'attendre. L'entretien suivant commence à voix basse :

« Daigne Votre Grâce me pardonner si je l'ai fait attendre ! Plusieurs incidents m'ont retardé.

— Lesquels?

— Le chef des montagnards, Kennybol, n'est arrivé au rendez-vous qu'à minuit; et nous avons en revanche été troublés par un témoin inattendu.

— Qui donc?

— C'est un homme qui s'est jeté comme un fou dans la mine au milieu de notre sanhédrin. J'ai pensé d'abord que c'était un espion, et j'ai voulu le faire poignarder;

mais il s'est trouvé porteur de la sauvegarde de je ne sais quel pendu fort respecté de nos mineurs, et ils l'ont pris sous leur protection. Je pense, en y réfléchissant, que ce n'est sans doute qu'un voyageur curieux ou un savant imbécile. En tout cas, j'ai disposé mes mesures à son égard.

— Tout va-t-il bien du reste ?

— Fort bien. Les mineurs de Guldbranshal et de Fa-roër, commandés par le jeune Norbith et le vieux Jonas; les montagnards de Kole, conduits par Kennybol, doivent être en marche en ce moment. A quatre milles de l'Étoile-Bleue, leurs compagnons de Hubfallo et de Sund-Moër les joindront; ceux de Kongsberg et la troupe des forgerons du Smiasen, qui ont déjà forcé la garnison de Walhstrom de se retirer, comme le noble comte le sait, les attendent quelques milles plus loin. Enfin, mon cher et honoré maître, toutes ces bandes réunies feront halte cette nuit à deux milles de Skongen, dans les gorges du Pilier-Noir.

— Mais votre Han d'Islande, comment l'ont-ils reçu ?

— Avec une entière crédulité.

— Que ne puis-je venger la mort de mon fils sur ce monstre ! Quel malheur qu'il nous ait échappé !

— Mon noble seigneur, usez d'abord du nom de Han d'Islande pour vous venger de Schumacker; vous aviserez ensuite au moyen de vous venger de Han lui-même. Les révoltés marcheront aujourd'hui tout le jour et feront halte ce soir, pour passer la nuit dans le défilé du Pilier-Noir, à deux milles de Skongen.

— Comment ! vous laisseriez pénétrer si près de Skongen un rassemblement aussi considérable ?... Musdœmon !...

— Un soupçon, noble comte! Que Votre Grâce daigne envoyer, à l'instant même, un messager au colonel Vœthaün, dont le régiment doit être en ce moment à Skongen; informez-le que toutes les forces des insurgés seront campées cette nuit sans défiance dans le défilé du Pilier-Noir, qui semble avoir été créé exprès pour les embuscades....

— Je vous comprends; mais pourquoi, mon cher, avoir tout disposé de façon que les rebelles soient si nombreux?

— Plus l'insurrection sera formidable, seigneur, plus le crime de Schumacker et votre mérite seront grands. D'ailleurs il importe qu'elle soit entièrement éteinte d'un seul coup.

— Bien! mais pourquoi le lieu de la halte est-il si voisin de Skongen?

— Parce que, dans toutes les montagnes, c'est le seul où la défense soit impossible. Il ne sortira de là que ceux qui sont désignés pour figurer devant le tribunal.

— A merveille!... Quelque chose, Musdœmon, me dit de terminer promptement cette affaire. Si tout est rassurant de ce côté, tout est inquiétant de l'autre. Vous savez que nous avons fait faire à Copenhague des recherches secrètes sur les papiers qui pouvaient être tombés au pouvoir de ce certain Dispolsen?...

— Hé bien, seigneur?

— Eh bien, je viens d'apprendre à l'instant que cet intrigant avait eu des rapports mystérieux avec ce maudit astrologue Cumbysulsum....

— Qui est mort dernièrement?

— Oui; et que le vieux sorcier avait en mourant remis à l'agent de Schumacker des papiers....

— Damnation! il avait des lettres de moi, un exposé de notre plan!...

— De votre plan, Musdœmon!

— Mille pardons, noble comte, mais aussi pourquoi Votre Grâce avait-elle été se livrer à ce charlatan de Cumbysulsum?... le vieux traître!

— Écoutez, Musdœmon, je ne suis pas comme vous un être sans croyance et sans foi.... Ce n'est pas sans de justes raisons, mon cher, que j'ai toujours eu confiance dans la science magique du vieux Cumbysulsum.

— Que Votre Grâce n'a-t-elle eu autant de défiance de sa fidélité que de confiance en sa science? Au surplus, ne nous alarmons pas, mon noble maître; Dispolsen est mort, ses papiers sont perdus; dans quelques jours il ne sera plus question de ceux auxquels ils pourraient servir.

— En tout cas quelle accusation pourrait monter jusqu'à moi?

— Ou jusqu'à moi, protégé par Votre Grâce?

— Oh oui, mon cher, vous pouvez, certes, compter sur moi; mais hâtons, je vous prie, le dénoûment de tout ceci : je vais envoyer le messager au colonel. Venez, mes gens m'attendent derrière ces halliers, et il faut reprendre le chemin de Drontheim, que le Mecklembourgeois a quitté sans doute. Allons, continuez à me bien servir, et, malgré tous les Cumbysulsum et les Dispolsen de la terre, comptez sur moi à la vie et à la mort!

— Je prie Votre Grâce de croire.... Diable! »

Ici ils s'enfoncèrent tous deux dans le bois, dans les détours duquel leurs voix s'éteignirent peu à peu; et bientôt après on n'y entendit plus que le bruit des pas de deux chevaux qui s'éloignaient.

XXXV

.... Battez, tambours ! ils viennent !

.... Ils ont fait serment tous, et tous le même serment, de ne pas rentrer en Castille sans le comte prisonnier, leur seigneur.

Ils ont sa statue de pierre dans un chariot, et sont résolus à ne retourner en arrière qu'en voyant la statue s'en retourner elle-même.

Et en signe que celui qui ferait un pas en arrière serait regardé comme un traître, ils ont tous levé la main et prêté leur serment.

. . . .

Et ils marchent vers Arlançon, aussi vite que peuvent aller les bœufs qui traînent le chariot ; ils ne s'arrêtent pas plus que le soleil.

Burgos reste désert : seulement les femmes et les enfants y sont demeurés : il en est ainsi dans les environs.

Ils vont causant ensemble du cheval et du faucon, et se demandant s'il faut affranchir la Castille du tribut qu'elle paye à Léon.

Et avant d'entrer dans la Navarre, ils rencontrent sur la frontière.... —

Romances espagnoles.

Pendant que la conversation qu'on vient de lire avait eu lieu dans une des forêts qui avoisinent le Smiasen,

les révoltés, divisés en trois colonnes, sortirent de la mine de plomb d'Apsyl-Corh, par l'entrée principale, qui s'ouvre de plain-pied sur un ravin profond.

Ordener, qui, malgré ses désirs de se rapprocher de Kennybol, avait été rangé dans la bande de Norbith, ne vit d'abord qu'une longue procession de torches, dont les feux, luttant avec les premières lueurs du jour, se réfléchissaient sur des haches, des fourches, des pioches, des massues armées de pointes de fer, d'énormes marteaux, des pics, des leviers et toutes les armes grossières que la révolte peut emprunter au travail, mêlées à d'autres armes régulières, qui annonçaient que cette révolte était une conspiration; des mousquets, des piques, des sabres, des carabines et des arquebuses. Quand le soleil eut paru, et que la lumière des torches ne fut plus que de la fumée, il put mieux observer l'aspect de cette singulière armée, qui s'avançait en désordre avec des chants rauques et des cris sauvages, pareille à un troupeau de loups affamés qui vont à la conquête d'un cadavre. Elle était partagée en trois divisions, ou plutôt en trois foules. D'abord marchaient les montagnards de Kole, commandés par Kennybol, auquel ils ressemblaient tous par leur costume de peaux de bêtes, et presque par leur mine farouche et hardie. Puis venaient les jeunes mineurs de Norbith et les vieux de Jonas, avec leurs grands feutres, leurs larges pantalons, leurs bras entièrement nus et leurs visages noirs, qui tournaient vers le soleil des yeux stupides. Au-dessus de ces bandes tumultueuses flottaient pêle-mêle des bannières couleur de feu, sur lesquelles on lisait différentes devises, telles que : *Vive Schumacker! — Délivrons notre libérateur! — Liberté aux mineurs! Liberté*

au comte de Griffenfeld ! Mort à Guldenlew ! — Mort aux oppresseurs ! — Mort à d'Ahlefeld ! — Les rebelles paraissaient plutôt considérer ces enseignes comme des fardeaux que comme des ornements, et elles passaient de main en main quand les porte-étendards étaient fatigués ou voulaient mêler le son discordant de leur trompe aux psalmodies et aux vociférations de leurs camarades.

L'arrière-garde de cette étrange armée se composait de dix chariots traînés par des rennes et de grands ânes, destinés sans doute à porter les munitions ; et l'avant-garde, du géant amené par Hacket, qui marchait seul, armé d'une massue et d'une hache, et bien loin duquel venaient, avec une sorte de terreur, les premiers rangs commandés par Kennybol, qui ne le quittait pas des yeux, comme pour pouvoir suivre son chef diabolique dans les diverses transfigurations qu'il lui plairait de subir.

Ce torrent de rebelles descendait ainsi avec une rumeur confuse, et en remplissant les bois de pins du bruit de la trompe des montagnes du Drontheimus septentrional. Il fut bientôt grossi par les diverses bandes de Sund-Moër, de Hubfallo, de Kongsberg, et la troupe des forgerons du Smiasen, qui présentait un contraste bizarre avec le reste des révoltés. C'étaient des hommes grands et forts, armés de pinces et de marteaux, ayant pour cuirasses de larges tabliers de cuir, ne portant pour enseigne qu'une haute croix de bois, qui marchaient gravement et en cadence, avec une régularité plus religieuse encore que militaire, sans autre chant de guerre que les psaumes et les cantiques de la Bible. Ils n'avaient de chef que leur porte-croix, qui s'avançait sans armes à leur tête.

Tout ce ramas d'insurgés ne rencontrait pas un être humain sur son passage. A leur approche, le chevrier poussait son troupeau dans une caverne, et le paysan désertait son village : car l'habitant des plaines et des vallées est partout le même; il craint la trompe des bandits de même que le cor des archers.

Ils traversèrent ainsi des collines et des forêts semées de rares bourgades, suivirent des routes sinueuses où l'on voyait plus de traces de bêtes fauves que de pas d'hommes, côtoyèrent des lagunes, franchirent des torrents, des ravins, des marais. Ordener ne connaissait aucun de ces lieux. Une fois seulement, son regard, se levant, rencontra à l'horizon l'apparence lointaine d'une grande roche courbée. Il se pencha vers un de ses grossiers compagnons :

« Ami, quel est ce rocher là-bas, au sud, à droite?

— C'est le Cou-de-Vautour, le rocher d'Oëlmœ, » répondit l'autre.

Ordener soupira profondément.

XXXVI

Ma fille, Dieu vous garde et vous veuille bénir !

RÉGNIER.

Guenon, perroquets, peignes et rubans, tout était prêt chez la comtesse d'Ahlefeld pour recevoir le lieutenant Frédéric. Elle avait fait venir à grands frais le dernier roman de la fameuse Scudéry. On l'avait, par son ordre, revêtu d'une riche reliure à fermoirs de vermeil ciselé, et placé entre les flacons d'essence et les boîtes de mouches, sur l'élégante toilette à pieds dorés, ornée de mosaïque de bois, dont elle avait meublé le boudoir futur de son cher enfant Frédéric. Quand elle eut ainsi parcouru le cercle minutieux de ces petits soins maternels, qui l'avaient un moment distraite de la haine, elle songea qu'elle n'avait plus autre chose à faire que de nuire à Schumacker et à Éthel. Le départ du général Levin les lui livrait sans défense.

Il s'était passé depuis peu dans le donjon de Munckholm une foule de choses sur lesquelles elle n'avait pu obtenir que des données très-vagues. Quel était le serf,

vassal ou paysan, qui, à en croire les paroles très-ambiguës et très-embarrassées de Frédéric, s'était fait aimer de la fille de l'ex-chancelier? Quels étaient les rapports du baron Ordener avec les prisonniers de Munckholm? Quels étaient les motifs incompréhensibles de l'absence si singulière d'Ordener, dans un moment où les deux royaumes n'étaient occupés que de son prochain mariage avec cette Ulrique d'Ahlefeld qu'il paraissait dédaigner? Enfin, que s'était-il passé entre Levin de Knud et Schumacker?... L'esprit de la comtesse se perdait en conjectures. Elle résolut enfin, pour éclaircir tous ces mystères, de hasarder une descente à Munckholm, conseil que lui donnaient à la fois sa curiosité de femme et ses intérêts d'ennemie.

Un soir qu'Éthel, seule dans le jardin du donjon, venait de graver, pour la sixième fois, avec le diamant d'une bague, je ne sais quel chiffre mystérieux sur le pilier noir de la poterne qui avait vu disparaître son Ordener, cette porte s'ouvrit. La jeune fille tressaillit. C'était la première fois que cette poterne s'ouvrait depuis qu'elle s'était refermée sur lui.

Une grande femme pâle, vêtue de blanc, était devant elle. Elle présentait à Éthel un sourire doux comme du miel empoisonné, et il y avait, derrière son regard paisible et bienveillant, comme une expression de haine, de dépit et d'admiration involontaire.

Éthel la considéra avec étonnement, presque avec crainte. Depuis sa vieille nourrice, qui était morte en ses bras, c'était la première femme qu'elle voyait dans la sombre enceinte de Munckholm.

« Mon enfant, dit doucement l'étrangère, vous êtes la fille du prisonnier de Munckholm? »

Éthel ne put s'empêcher de détourner la tête; quelque chose en elle ne sympathisait pas avec l'étrangère, et il lui semblait qu'il y avait du venin dans le souffle qui accompagnait cette douce voix. Elle répondit :

« Je m'appelle Éthel Schumacker. Mon père dit qu'on me nommait, dans mon berceau, comtesse de Tongsberg et princesse de Wollin.

— Votre père vous a dit cela!... » s'écria la grande femme avec un accent qu'elle réprima aussitôt. Puis elle ajouta : « Vous avez éprouvé bien des malheurs!

— Le malheur m'a reçue à ma naissance dans ses bras de fer, répondit la jeune prisonnière; mon noble père dit qu'il ne me quittera qu'à ma mort. »

Un sourire passa sur les lèvres de l'étrangère, qui reprit du ton de la pitié :

« Et vous ne murmurez pas contre ceux qui ont jeté votre vie dans ce cachot? vous ne maudissez pas les auteurs de votre infortune?

— Non, de peur que notre malédiction n'attire sur eux des maux pareils à ceux qu'ils nous ont fait souffrir.

— Et, continua la femme blanche avec un front impassible, connaissez-vous les auteurs de ces maux dont vous vous plaignez? »

Éthel réfléchit un moment et dit :

« Tout s'est fait par la volonté du ciel.

— Votre père ne vous parle jamais du roi?

— Le roi?... c'est celui pour lequel je prie matin et soir sans le connaître. »

Éthel ne comprit pas pourquoi l'étrangère se mordit les lèvres à cette réponse.

« Votre malheureux père ne vous nomme jamais,

dans sa colère, ses implacables ennemis, le général Arensdorf, l'évêque Spollyson, le chancelier d'Ahlefeld?...

— J'ignore de qui vous me parlez.

— Et connaissez-vous le nom de Levin de Knud? »

Le souvenir de la scène qui s'était passée la surveille entre le gouverneur de Drontheim et Schumacker était trop récent dans l'esprit d'Éthel, pour que le nom de Levin de Knud ne la frappât point.

« Levin de Knud? dit-elle; il me semble que c'est cet homme pour lequel mon père a tant d'estime et presque tant d'affection.

— Comment! s'écria la grande femme.

— .... Oui, reprit la jeune fille, c'est ce Levin de Knud que mon seigneur et père défendait si vivement avant-hier contre le gouverneur de Drontheim. »

Ces paroles redoublèrent la surprise de l'autre.

« Contre le gouverneur de Drontheim! Ne vous jouez pas de moi, ma fille. Ce sont vos intérêts qui m'amènent. Votre père prenait contre le gouverneur de Drontheim le parti du général Levin de Knud!

— Du général! Il me semble que c'était du capitaine.... Mais non; vous avez raison. Mon père, poursuivit Éthel, paraissait conserver autant d'attachement à ce général Levin de Knud, qu'il témoignait de haine au gouverneur du Drontheimhus.

— Voilà encore un étrange mystère! dit en elle-même la grande femme pâle, dont la curiosité s'allumait de plus en plus. Ma chère enfant, que s'est-il donc passé entre votre père et le gouverneur de Drontheim? »

L'interrogatoire fatiguait la pauvre Éthel, qui regarda fixement la grande femme.

« Suis-je donc une criminelle, pour que vous m'interrogiez ainsi ? »

A ce mot si simple, l'inconnue parut interdite, comme si elle sentait le fruit de son adresse lui échapper. Elle reprit néanmoins, d'une voix légèrement émue :

« Vous ne me parleriez pas ainsi, si vous saviez pourquoi et pour qui je viens....

— Quoi ! dit Éthel, viendriez-vous de sa part, m'apporteriez-vous un message de lui ?... »

Et tout son sang rougissait son beau visage ; et tout son cœur s'était soulevé dans son sein, gonflé d'impatience et d'inquiétude.

« .... De qui ? » demanda l'autre.

La jeune fille s'arrêta au moment de prononcer le nom adoré. Elle avait vu luire dans l'œil de l'étrangère un éclair de sombre joie qui semblait un rayon de l'enfer. Elle dit tristement :

« Vous ne savez pas de qui je veux parler. »

L'expression de l'attente trompée se peignit pour la seconde fois sur le visage bienveillant de l'autre.

« Pauvre jeune fille ! s'écria-t-elle, que pourrais-je faire pour vous ? »

Éthel n'entendait pas. Sa pensée était derrière les montagnes du septentrion, à la suite de l'aventureux voyageur. Sa tête s'était baissée sur son sein, et ses mains s'étaient jointes comme d'elles-mêmes.

« Votre père espère-t-il sortir de cette prison ? »

Cette question, que l'inconnue répéta deux fois, ramena Éthel à elle-même.

« Oui, » dit-elle.

Et une larme roula dans ses yeux.

Ceux de l'étrangère s'étaient animés à cette réponse

« Il l'espère, dites-moi! et comment? par quel moyen?... quand?...

— Il espère sortir de cette prison, parce qu'il espère sortir de la vie. »

Il y a quelquefois dans la simplicité d'une âme douce et jeune une puissance qui se joue des ruses d'un cœur vieilli dans la méchanceté. Cette pensée parut agiter l'esprit de la grande femme; car l'expression de son visage changea tout à coup; et, posant sa main froide sur le bras d'Éthel :

« Écoutez-moi, dit-elle d'un ton qui était presque de la franchise; avez-vous entendu dire que les jours de votre père sont de nouveau menacés d'une enquête juridique? qu'il est soupçonné d'avoir fomenté une révolte parmi les mineurs du Nord?... »

Ces mots de *révolte* et d'*enquête* n'offraient pas d'idée claire à Éthel; elle leva son grand œil noir sur l'inconnue :

« Que voulez-vous dire?

— Que votre père conspire contre l'État; que son crime est presque découvert; que ce crime entraîne la peine de mort....

— Mort! crime!... s'écria la pauvre enfant.

— Crime et mort, dit gravement la femme étrangère.

— Mon père! mon noble père! poursuivit Éthel. Hélas! lui qui passe ses jours à m'entendre lire l'Edda et l'Évangile! lui, conspirer! Que vous a-t-il donc fait?

— Ne me regardez pas ainsi; je vous le répète, je suis loin d'être votre ennemie. Votre père est soupçonné d'un grand crime, je vous en avertis. Peut-être, au lieu de ces témoignages de haine, aurais-je droit à quelque reconnaissance. »

Ce reproche toucha Éthel.

« Oh ! pardon, noble dame, pardon ! Jusqu'ici quel être humain avons-nous vu qui ne fût de nos ennemis ? J'ai été défiante envers vous ; vous me le pardonnez, n'est-ce pas ? »

L'étrangère sourit.

« Quoi ! ma fille ! est-ce que jusqu'à ce jour vous n'avez pas encore rencontré un ami ? »

Une vive rougeur enflamma les joues d'Éthel. Elle hésita un moment.

« Oui.... Dieu connaît la vérité. Nous avons trouvé un ami, noble dame..... Un seul !

— Un seul ! dit précipitamment la grande femme. Nommez-le-moi, de grâce ; vous ne savez pas combien il est important.... C'est pour le salut de votre père.... Quel est cet ami ?

— Je l'ignore, » dit Éthel.

L'inconnue pâlit.

« Est-ce parce que je veux vous servir que vous vous jouez de moi ? Songez qu'il s'agit des jours de votre père. Quel est, dites, quel est l'ami dont vous me parliez ?

— Le ciel sait, noble dame, que je ne connais de lui que son nom, qui est Ordener. »

Éthel dit ces mots avec cette peine que l'on éprouve à prononcer devant un indifférent le nom sacré qui réveille en nous tout ce qui aime.

« Ordener ! Ordener ! répéta l'inconnue avec une émotion étrange, tandis que ses mains froissaient vivement la blanche broderie de son voile... Et quel est le nom de son père ? demanda-t-elle d'une voix trou-

e.

— Je ne sais, répondit la jeune fille. Qu'importe sa famille et son père ? Cet Ordener, noble dame, est le plus généreux des hommes. »

Hélas ! l'accent qui accompagnait cette parole avait livré tout le secret du cœur d'Éthel à la pénétration de l'étrangère.

L'étrangère prit un air calme et composé, et fit cette demande sans quitter la jeune fille du regard :

« Avez-vous entendu parler du prochain mariage du fils du vice-roi avec la fille du grand chancelier actuel, d'Ahlefeld ? »

Il fallut recommencer cette question, pour ramener l'esprit d'Éthel à des idées qui ne semblaient point l'intéresser.

« Je crois que oui, » fut toute sa réponse.

Sa tranquillité, son air indifférent, parurent surprendre l'inconnue.

« Hé bien, que pensez-vous de ce mariage ? »

Il lui fut impossible d'apercevoir la moindre altération dans les grands yeux d'Éthel tandis qu'elle répondait :

« En vérité, rien. Puisse leur union être heureuse !

— Les comtes Guldenlew et d'Ahlefeld, pères des deux fiancés, sont deux grands ennemis de votre père.

— Puisse, répéta doucement Éthel, l'union de leurs enfants être heureuse !

— Il me vient une idée, poursuivit l'astucieuse inconnue. Si les jours de votre père sont menacés, vous pourriez, à l'occasion de ce grand mariage, faire obtenir sa grâce par le fils du comte vice-roi ?

— Les saints vous récompenseront de tous vos bons soins pour nous, noble dame ; mais comment faire parvenir ma prière jusqu'au fils du vice-roi ? »

Ces paroles étaient prononcées avec tant de bonne foi, qu'elles arrachèrent à l'étrangère un geste d'étonnement.

« Quoi! est-ce que vous ne le connaissez pas?

— Ce puissant seigneur! s'écria Éthel; vous oubliez qu'aucun de mes regards n'a encore franchi l'enceinte de cette forteresse.

— Mais vraiment, murmura entre ses dents la grande femme, que me disait donc ce vieux fou de Levin?... Elle ne le connaît pas.... Impossible cependant! dit-elle en élevant la voix; vous devez avoir vu le fils du vice-roi, il est venu ici.

— Cela se peut, noble dame : de tous les hommes qui sont venus ici je n'ai jamais vu que lui, mon Ordener....

— Votre Ordener! » interrompit l'inconnue. Elle continua, sans paraître s'apercevoir de la rougeur d'Éthel : « Connaissez-vous un jeune homme au visage noble, à la taille élégante, à la démarche grave et assurée? son œil est doux et austère, son teint frais comme celui d'une jeune fille, ses cheveux châtains....

— Oh! s'écria la pauvre Éthel, c'est lui, c'est mon fiancé, mon adoré Ordener! dites-moi, noble et chère dame, m'apportez-vous de ses nouvelles?... Où l'avez-vous rencontré? Il vous a dit qu'il daignait m'aimer, n'est-il pas vrai? Il vous a dit qu'il avait tout mon amour. Hélas! une malheureuse prisonnière n'a que son amour au monde.... Ce noble ami! Il n'y a pas huit jours encore je le voyais à cette même place, avec son manteau vert, sous lequel bat un si généreux cœur, et cette plume noire qui se balançait avec tant de grâce sur son beau front.... »

Elle n'acheva pas. Elle vit la grande femme inconnue trembler, pâlir et rougir, et crier d'une voix foudroyante à ses oreilles :

« Malheureuse! tu aimes Ordener Guldenlew, le fiancé d'Ulrique d'Ahlefeld, le fils du mortel ennemi de ton père, du vice-roi de Norvége. »

Éthel tomba évanouie.

XXXVII

CAUPOLICAN.

Marchez avec tant de précaution que la terre elle-même n'entende pas le bruit de vos pas.... Redoublez de soins, mes amis.... Si nous arrivons sans être entendus, je vous réponds de la victoire.

TUCAPEL.

La nuit a tout couvert de ses voiles; une obscurité effrayante enveloppe la terre. Nous n'entendons aucune sentinelle, nous n'avons point aperçu d'espions....

RINGO.

Avançons!

. . . .

TUCAPEL.

Qu'entends-je? serions-nous découverts?

LOPE DE VEGA, *l'Arauque dompté.*

« Dis-moi, Guldon Stayper, mon vieux camarade, sais-tu que la bise du soir commence à me rabattre vigoureusement les poils de mon bonnet sur le visage? »

C'était Kennybol, qui, détachant un moment son regard du géant qui marchait en tête des révoltés,

s'était tourné à demi vers l'un des montagnards que le hasard d'une course désordonnée avait placé près de lui.

Celui-ci secoua la tête, et changea d'épaule la bannière qu'il portait avec un grand soupir de lassitude.

« Hum ! Je crois, notre capitaine, que dans ces maudites gorges du Pilier-Noir, où le vent se précipite comme un torrent, nous n'aurons pas tout à fait aussi chaud cette nuit qu'une flamme qui danse sur la braise.

— Il faudra faire de tels feux que les vieilles chouettes en soient éveillées au haut des rochers, dans leurs palais de ruines. Je n'aime pas les chouettes ; dans cette horrible nuit où j'ai vu la fée Ubfem, elle avait la forme d'une chouette.

— Par saint Sylvestre ! interrompit Guldon Stayper en détournant la tête, l'ange du vent nous donne de furieux coups d'ailes ! Si l'on m'en croit, capitaine Kennybol, on mettra le feu à tous les sapins d'une montagne. D'ailleurs ce sera une belle chose à voir qu'une armée se chauffant avec une forêt.

— A Dieu ne plaise, mon cher Guldon ! et les chevreuils ! et les gerfauts ! et les faisans ! fais cuire le gibier, à merveille ; mais ne le fais pas brûler. »

Le vieux Guldon se mit à rire :

« Notre capitaine, tu es bien toujours le même démon Kennybol, le loup des chevreuils, l'ours des loups, et le buffle des ours !

— Sommes-nous encore loin du Pilier-Noir ? demanda une voix parmi les chasseurs.

— Compagnon, répondit Kennybol, nous entrerons dans les gorges à la nuit tombante ; nous voici dans un instant aux Quatre-Croix. »

Il se fit un moment de silence, pendant lequel on n'entendit que le bruit multiplié des pas, le gémissement de la bise, et le chant éloigné de la bande des forgerons du lac Smiasen.

« Ami Guldon Stayper, reprit Kennybol après avoir sifflé l'air du chasseur Rollon, tu viens de passer quelques jours à Drontheim ?

— Oui, notre capitaine, notre frère Georges Stayper le pêcheur était malade, et j'ai été le remplacer pendant quelque temps dans sa barque, afin que sa pauvre famille ne mourût pas de faim pendant qu'il serait mort de maladie.

— Eh! puisque tu arrives de Drontheim, as-tu eu occasion de voir ce comte, le prisonnier..., Schumacker..., Gleffenhem..., quel est son nom déjà? cet homme enfin au nom duquel nous nous révoltons contre la tutelle royale, et dont tu portes sans doute les armoiries brodées sur cette grande bannière couleur de feu?

— Elle est bien lourde! dit Guldon. Tu veux parler du prisonnier du château fort de Munckholm, le comte...? enfin soit. Et comment veux-tu, notre brave capitaine, que je l'aie vu? il m'aurait fallu, ajouta-t-il en baissant la voix, les yeux de ce démon qui marche devant nous, sans pourtant laisser derrière lui l'odeur du soufre, de ce Han d'Islande, qui voit à travers les murs, ou l'anneau de la fée Mab, qui passe par le trou des serrures. Il n'y a en ce moment parmi nous, j'en suis sûr, qu'un seul homme qui ait vu le comte..., le prisonnier dont tu me parles.

— Un seul?... Ah! le seigneur Hacket? Mais ce Hacket n'est plus parmi nous. Il nous a quittés cette nuit pour retourner....

— Ce n'est point le seigneur Hacket que je veux dire, notre capitaine.

— Et qui donc?

— Ce jeune homme au manteau vert, à la plume noire, qui est tombé au milieu de nous cette nuit....

— Eh bien?

— Eh bien! dit Guldon en se rapprochant de Kennybol, c'est celui-là qui connaît le comte..., ce fameux comte, enfin, comme je te connais, notre capitaine Kennybol. »

Kennybol regarda Guldon, cligna de l'œil gauche en faisant claquer ses dents, et lui frappa sur l'épaule avec cette exclamation triomphale qui échappe à notre amour-propre, quand nous sommes contents de notre pénétration : *Je m'en doutais!*

« Oui, notre capitaine, poursuivit Guldon Stayper en replaçant l'étendard couleur de feu sur l'épaule délassée, je te proteste que le jeune homme vert a vu le comte.... je ne sais comment tu l'appelles, celui donc pour qui nous allons nous battre.... dans le donjon même de Munckholm, et qu'il ne paraissait pas attacher moins d'importance à entrer dans cette prison, que toi ou moi à pénétrer dans un parc royal.

— Et comment sais-tu cela, notre frère Guldon? »

Le vieux montagnard saisit le bras de Kennybol, puis, entr'ouvrant sa peau de loutre avec une précaution presque soupçonneuse : « Regarde! lui dit-il.

— Par mon très-saint patron! s'écria Kennybol, cela brille comme du diamant! »

C'était en effet une riche boucle de diamant, qui attachait le grossier ceinturon de Guldon Stayper.

« Et il est aussi vrai que c'est du diamant, repartit

celui-ci en laissant tomber le pan de sa casaque, qu'il est vrai que la lune est à deux journées de marche de la terre, et que le cuir de mon ceinturon est du cuir de buffle mort. »

Mais les traits de Kennybol s'étaient rembrunis, et avaient passé de l'étonnement à la sévérité. Il baissa les yeux vers la terre en disant avec une sorte de solennité sauvage :

« Guldon Stayper, du village de Chol-Sœ, dans les montagnes de Kole, ton père, Medprath Stayper, est mort à cent deux ans, sans avoir rien à se reprocher, car ce ne sont pas des forfaitures que de tuer par mégarde un daim ou un élan du roi. Guldon Stayper, tu as sur ta tête grise cinquante-sept bonnes années, ce qui n'est jeunesse que pour le hibou. Guldon Stayper, notre camarade, j'aimerais mieux pour toi que les diamants de cette boucle fussent des grains de mil, si tu ne l'as pas acquise légitimement, aussi légitimement que le faisan royal acquiert la balle de plomb du mousquet. »

En prononçant cette singulière admonestation, il y avait dans l'accent du chef montagnard à la fois de la menace et de l'onction.

« Aussi vrai que notre capitaine Kennybol est le plus hardi chasseur de Kole, répondit Guldon sans s'émouvoir, et que ces diamants sont des diamants, je les possède en légitime propriété.

— Vraiment! reprit Kennybol avec une inflexion de voix qui tenait le milieu entre la confiance et le doute.

— Dieu et mon patron béni savent, reprit Guldon, que c'était un soir, au moment où je venais d'indiquer le Spladgest de Drontheim à des enfants de notre bonne mère la Norvége, qui apportaient le corps d'un officier

trouvé sur les grèves d'Urchtal.... Il y a de ceci huit jours environ.... Un jeune homme s'avança vers ma barque : *A Munckholm!* me dit-il. Je m'en souciais peu, notre capitaine : un oiseau ne vole pas volontiers autour d'une cage. Cependant le jeune seigneur avait la mine haute et fière, il était suivi d'un domestique qui menait deux chevaux; il avait sauté dans ma barque d'un air d'autorité : je pris mes rames, c'est-à-dire les rames de mon frère. C'était mon bon ange qui le voulait. En arrivant, le jeune passager, après avoir parlé au seigneur sergent, qui commandait sans doute le fort, m'a jeté pour payement, et Dieu m'entend, notre capitaine, oui, cette boucle de diamants que je viens de te montrer et qui eût dû appartenir à mon frère George, et non à moi, si, à l'heure où le voyageur, que le ciel assiste, m'a pris, la journée que je faisais pour Georges n'eût été finie. Cela est la vérité, capitaine Kennybol.

— Bien. »

Peu à peu la physionomie du chef reprit autant de sérénité que son expression, naturellement sombre et dure, le lui permettait, et il demanda à Guldon, d'une voix radoucie :

« Et tu es sûr, notre vieux camarade, que ce jeune homme est le même qui est maintenant derrière nous avec ceux de Norbith?

— Sûr. Je n'oublierais pas, entre mille visages, le visage de celui qui a fait ma fortune. D'ailleurs, c'est le même manteau, la même plume noire....

— Je te crois, Guldon.

— Et il est clair qu'il allait voir le fameux prisonnier; car, si ce n'eût pas été pour quelque grand mystère, il n'eût point récompensé ainsi le batelier qui

l'amenait; et d'ailleurs, maintenant qu'il se retrouve avec nous....

— Tu as raison.

— Et j'imagine, notre capitaine, que le jeune étranger est peut-être bien plus en crédit auprès du comte que nous allons délivrer, que le seigneur Hacket, qui ne me semble bon, sur mon âme, qu'à miauler comme un chat sauvage. »

Kennybol fit un signe de tête expressif.

« Notre camarade, tu as dit ce que j'allais dire. Je serais, dans toute cette affaire, bien plus tenté d'obéir à ce jeune seigneur qu'à l'envoyé Hacket. Que saint Sylvestre et saint Olaüs me soient en aide, si le démon islandais nous commande, je pense, camarade Guldon, que nous le devons beaucoup moins au corbeau bavard Hacket, qu'à cet inconnu.

— Vrai, notre capitaine?... » demanda Guldon.

Kennybol ouvrait la bouche pour répondre, quand il se sentit frapper sur l'épaule. C'était Norbith.

« Kennybol, nous sommes trahis! Gormon Woëstrœm vient du Sud. Tout le régiment des arquebusiers marche contre nous. Les hulans de Slesvig sont à Sparbo; trois compagnies de dragons danois attendent des chevaux au village de Lœvig. Tout le long de la route, il a vu autant de casaques vertes que de buissons. Hâtons-nous de gagner Skongen; ne faisons point halte avant d'y être entrés. Là, du moins, nous pourrons nous défendre. Encore, Gormon croit-il avoir vu des mousquetons briller à travers les broussailles, en longeant les gorges du Pilier-Noir. »

Le jeune chef était pâle, agité; cependant son regard et le son de sa voix annonçaient encore l'audace et la résolution.

« Impossible ! s'écria Kennybol.

— Certain ! certain ! dit Norbith.

— Mais le seigneur Hacket....

— Est un traître ou un lâche. Sois sûr de ce que je dis, camarade Kennybol.... Où est-il, ce Hacket?... »

En ce moment le vieux Jonas aborda les deux chefs. Au découragement profond empreint dans tous ses traits, il était facile de voir qu'il était instruit de la fatale nouvelle.

Les regards des deux vieillards, Jonas et Kennybol, se rencontrèrent, et tous deux se mirent à hocher la tête comme d'un mutuel accord.

« Hé bien ! Jonas? hé bien ! Kennybol? » dit Norbith.

Cependant le vieux chef des mineurs de Fa-roër avait passé lentement sa main sur son front ridé, et il répondait à voix basse au coup d'œil du vieux chef des montagnards de Kole :

« Oui, cela est trop vrai, cela est trop sûr. C'est Gormon Woëstrœm qui les a vus.

— Si la chose est ainsi, dit Kennybol, que faire ?

— Que faire? répliqua Jonas.

— J'estime, camarade Jonas, que nous agirions sagement de nous arrêter.

— Et plus sagement encore, notre frère Kennybol, de reculer.

— S'arrêter ! reculer ! s'écria Norbith. Il faut avancer ! »

Les deux vieillards tournèrent vers le jeune homme un regard froid et surpris.

« Avancer ! dit Kennybol. Et les arquebusiers de Munckholm !

— Et les hulans de Slesvig ! ajouta Jonas.

— Et les dragons danois ! » reprit Kennybol.

Norbith frappa la terre du pied :

« Et la tutelle royale ! et ma mère, qui meurt de faim et de froid !

— Démons ! la tutelle royale ! dit le mineur Jonas, avec une sorte de frémissement.

— Qu'importe ! » dit le montagnard Kennybol.

Jonas prit Kennybol par la main.

« Notre compagnon le chasseur, vous n'avez pas l'honneur d'être pupille de notre glorieux souverain Christiern IV. Puisse le saint roi Olaüs, qui est au ciel, nous délivrer de la tutelle !

— Demande ce bienfait à ton sabre ! dit Norbith d'une voix farouche.

— Les paroles hardies coûtent peu à un jeune homme, camarade Norbith, répondit Kennybol, mais songez que si nous allons plus loin, toutes ces casaques vertes....

— Je songe que nous aurons beau rentrer dans nos montagnes, comme des renards devant les loups, on connaît nos noms et notre révolte ; et, mourir pour mourir, j'aime mieux la balle d'une arquebuse que la corde d'un gibet. »

Jonas remua la tête de haut en bas, en signe d'adhésion.

« Diable ! la tutelle pour nos frères ! le gibet pour nous ! Norbith pourrait bien avoir raison.

— Donne-moi la main, mon brave Norbith, dit Kennybol ; il y a danger des deux côtés. Il vaut mieux marcher droit au précipice qu'y tomber à reculons.

— Allons ! allons donc ! » s'écria le vieux Jonas, en faisant sonner le pommeau de son sabre.

Norbith leur serra vivement la main.

« Frères, écoutez! Soyez audacieux comme moi, je serai prudent comme vous. Ne nous arrêtons aujourd'hui qu'à Skongen : la garnison est faible, et nous l'écraserons. Franchissons, puisqu'il le faut, les défilés du Pilier-Noir, mais dans un profond silence. Il faut les traverser, quand même ils seraient surveillés par l'ennemi.

— Je crois que les arquebusiers ne sont pas encore au pont de l'Ordals, avant Skongen.... Mais, n'importe. Silence!

— Silence!... soit, répéta Kennybol.

— Maintenant, Jonas, reprit Norbith, retournons tous deux à notre poste. Demain peut-être nous serons à Drontheim, malgré les arquebusiers, les hulans, les dragons, et tous les justaucorps verts du Midi. »

Les trois chefs se quittèrent. Bientôt le mot d'ordre *silence!* passa de rang en rang, et cette bande de rebelles, un moment auparavant si tumultueuse, ne fut plus, dans ces déserts rembrunis par les approches de la nuit, que comme une troupe de fantômes muets, qui se promène sans bruit dans les sentiers tortueux d'un cimetière.

Cependant la route qu'ils suivaient se rétrécissait de moment en moment, et semblait s'enfoncer par degrés entre deux remparts de rochers qui devenaient de plus en plus escarpés. A l'instant où la lune rougeâtre se leva au milieu d'un amas froid de nuages qui déroulaient autour d'elle leurs formes bizarres avec une mobilité fantastique, Kennybol s'inclina vers Guldon Stayper:

« Nous allons entrer dans le défilé du Pilier-Noir. Silence! »

En effet, on entendait déjà le bruit du torrent qui

suit entre les deux montagnes tous les détours du chemin, et l'on voyait au midi l'énorme pyramide oblongue de granit, qu'on a nommée le *Pilier-Noir*, se dessiner sur le gris du ciel, et sur la neige des montagnes environnantes; tandis que l'horizon de l'ouest, chargé de brouillards, était borné par l'extrémité de la forêt du Sparbo, et par un long amphithéâtre de rochers, étagés comme un escalier de géants.

Les révoltés, contraints d'allonger leurs colonnes dans ces routes tortueuses étranglées entre deux montagnes, continuèrent leur marche. Ils pénétrèrent dans ces gorges profondes sans allumer de torches, sans pousser de clameurs. Le bruit même de leurs pas ne s'entendait point au milieu du fracas assourdissant des cascades et des rugissements d'un vent violent qui ployait les forêts druidiques, et faisait tournoyer les nuées autour des pitons revêtus de glace et de neige. Perdue dans les sombres profondeurs du défilé, la lumière souvent voilée de la lune ne descendait pas jusqu'aux fers de leurs piques, et les aigles blancs qui passaient par intervalles au-dessus de leurs têtes, ne se doutaient pas qu'une aussi grande multitude d'hommes troublât en ce moment leurs solitudes.

Une fois le vieux Guldon Stayper toucha l'épaule de Kennybol de la crosse de sa carabine :

« Capitaine! notre capitaine! je vois quelque chose reluire derrière cette touffe de houx et de genêts.

— Je le vois également, répondit le chef montagnard; c'est l'eau du torrent qui réfléchit les nuages. »

Et l'on passa outre.

Une autre fois Guldon arrêta brusquement son chef par le bras.

« Regarde, lui dit-il, ne sont-ce pas des mousquetons qui brillent là-haut dans l'ombre de ce rocher? »

Kennybol secoua la tête, puis après un moment d'attention :

« Rassure-toi, frère Guldon. C'est un rayon de la lune qui tombe sur un pic de glace. »

Aucun sujet d'alarme ne se présenta plus autour d'eux, et les diverses bandes, paisiblement déroulées dans les sinuosités du défilé, oublièrent insensiblement tout ce que la position du lieu présentait de danger.

Après deux heures de marche souvent pénible, au milieu des troncs d'arbres et des quartiers de granit dont le chemin était obstrué, l'avant-garde entra dans le montueux bouquet de sapins qui termine la gorge du Pilier-Noir, et au-dessus duquel pendent de hauts rochers noirs et moussus.

Guldon Stayper se rapprocha de Kennybol, affirmant qu'il se félicitait d'être enfin sur le point de sortir de ce maudit coupe-gorge, et qu'il fallait rendre grâce à saint Silvestre de ce que le Pilier-Noir ne leur avait pas été fatal.

Kennybol se mit à rire, jurant qu'il n'avait jamais partagé ces terreurs de vieilles femmes : car pour la plupart des hommes, quand le péril est passé, il n'a point existé, et l'on cherche alors à prouver, par l'incrédulité que l'on montre, le courage qu'on n'aurait peut-être pas montré.

En ce moment, deux petites lueurs rondes, pareilles à deux charbons ardents, qui se mouvaient dans l'épaisseur du taillis, appelèrent son attention.

« Par le salut de mon âme! dit-il à voix basse, en secouant le bras de Guldon, voilà, certes, deux yeux de

braise qui doivent appartenir au plus beau chatpard qui ait jamais miaulé dans un hallier.

— Tu as raison, répondit le vieux Stayper, et s'il ne marchait pas devant nous, je croirais plutôt que ce sont les yeux maudits du démon d'Isl....

— Chut! » cria Kennybol.

Puis saisissant sa carabine :

« En vérité, poursuivit-il, il ne sera pas dit qu'une aussi belle pièce aura passé impunément sous les yeux de Kennybol. »

Le coup était parti avant que Guldon Stayper, qui s'était jeté sur le bras de l'imprudent chasseur, eût pu l'arrêter.... Ce ne fut pas la plainte aiguë d'un chat sauvage qui répondit à la bruyante détonation de la carabine; ce fut un affreux grondement de tigre, suivi d'un éclat de rire humain, plus affreux encore.

On n'entendit pas le retentissement du coup de feu se prolonger, et mourir d'écho en écho dans les profondeurs des montagnes ; car à peine la lumière de la carabine eut-elle brillé dans la nuit, à peine le bruit fatal de la poudre eut-il éclaté dans le silence, qu'un millier de voix formidables s'élevèrent inattendues sur les monts, dans les gorges, dans les forêts; qu'un cri de *vive le Roi!* immense comme un tonnerre, roula sur la tête des rebelles, à leurs côtés, devant et derrière eux, et que la lueur meurtrière d'une mousqueterie terrible, éclatant de toutes parts, les frappant et les éclairant à la fois, leur fit voir, parmi les rouges tourbillons de fumée, un bataillon derrière chaque rocher, et un soldat derrière chaque arbre.

XXXVIII

Aux armes! aux armes! capitaines!

Le captif d'Ochali.

Qu'on veuille bien recommencer avec nous la journée qui vient de s'écouler, et se transporter à Skongen, où, tandis que les insurgents sortaient de la mine de plomb d'Apsyl-Corh, est entré le régiment des arquebusiers, que nous avons vu en marche au trentième chapitre de cette très-véridique narration.

Après avoir donné quelques ordres pour le logement des soldats qu'il commandait, le baron Vœthaün, colonel des arquebusiers, allait franchir le seuil de l'hôtel qui lui était destiné près de la porte de la ville, quand il sentit une main lourde se poser familièrement sur son épaule. Il se retourna.

C'était un homme de petite taille, dont un grand chapeau d'osier, qui couvrait ses traits, ne laissait apercevoir que la barbe rousse et touffue. Il était soigneusement enveloppé des plis d'une espèce de manteau de bure

grise, qui, à un reste de capuchon qu'on y voyait pendre paraissait avoir été une robe d'ermite, et ne laissait apercevoir que ses mains cachées sous de gros gants.

« Brave homme, demanda brusquement le colonel, que diable me voulez-vous?

— Colonel des arquebusiers de Munckholm, répondit l'homme avec une expression bizarre, suis-moi un instant, j'ai un avis à te donner. »

A cette étrange invitation, le baron resta un moment surpris et muet.

« Un avis important, colonel, » répéta l'homme aux gros gants.

Cette insistance détermina le baron Vœthaün. Dans le moment de crise où se trouvait la province, et avec la mission qu'il remplissait, aucun renseignement n'était à dédaigner. « Allons, » dit-il.

Le petit homme marcha devant lui, et dès qu'ils furent hors de la ville, il s'arrêta : « Colonel, as-tu bonne envie d'exterminer d'un seul coup tous les révoltés? »

Le colonel se prit à rire :

« Mais ce ne serait point mal commencer la campagne.

— Hé bien! fais placer dès aujourd'hui en embuscade tous tes soldats dans les gorges du Pilier-Noir, à deux milles de cette ville; les bandes y camperont cette nuit. Au premier feu que tu verras briller, fonds sur eux avec les tiens. La victoire sera aisée.

—Brave homme, l'avis est bon, et je vous en remercie. Mais comment savez-vous ce que vous me dites?

— Si tu me connaissais, colonel, tu me demanderais plutôt comment il se pourrait faire que je ne le susse point.

— Qui donc êtes-vous? »

L'homme frappa du pied.

« Je ne suis point venu ici pour te dire cela.

— Ne craignez rien. Qui que vous soyez, le service que vous rendez sera votre sauvegarde. Peut-être étiez-vous du nombre des rebelles?...

— J'ai refusé d'en être.

— Alors pourquoi taire votre nom, puisque vous êtes un fidèle sujet du roi?...

— Que m'importe? »

Le colonel voulut tirer encore quelques éclaircissements de ce singulier donneur d'avis.

« Dites-moi, est-il vrai que les brigands soient commandés par le fameux Han d'Islande?...

— Han d'Islande! » répéta le petit homme avec une inflexion de voix extraordinaire.

Le baron recommença sa question. Un éclat de rire, qui eût pu passer pour un rugissement, fut toute la réponse qu'il put obtenir. Il essaya plusieurs autres questions sur le nombre et les chefs des mineurs : le petit homme lui ferma la bouche.

« Colonel des arquebusiers de Munckholm, je t'ai dit tout ce que j'avais à te dire. Embusque-toi dès aujourd'hui dans le défilé du Pilier-Noir avec ton régiment entier, et tu pourras écraser tout ce troupeau d'hommes.

— Vous ne voulez pas me dévoiler qui vous êtes; ainsi vous vous privez de la reconnaissance du roi; mais il n'en est pas moins juste que le baron Vœthaün vous témoigne sa gratitude du service que vous lui rendez. »

Le colonel jeta sa bourse aux pieds du petit homme.

« Garde ton or, colonel, dit celui-ci. Je n'en ai pas besoin; et, ajouta-t-il, en montrant un gros sac sus-

pendu à sa ceinture de corde, s'il te fallait un salaire pour tuer ces hommes, j'aurais encore, colonel, de l'or à te donner en payement de leur sang. »

Avant que le colonel fût revenu de l'étonnement où l'avaient jeté les inexplicables paroles de cet être mystérieux, il avait disparu.

Le baron Vœthaün retourna lentement sur sés pas, en se demandant ce qu'on devait ajouter de foi aux avis de cet homme. Au moment où il rentrait dans son hôtel, on lui remit une lettre scellée des armes du grand chancelier. C'était en effet un message du comte d'Ahlefeld, où le colonel retrouva, avec une surprise facile à concevoir, le même avis et le même conseil que venait de lui donner aux portes de la ville l'incompréhensible personnage au chapeau d'osier et aux gros gants.

XXXIX

> Cent bannières flottaient sur les têtes des braves, des ruisseaux de sang coulaient de toutes parts, et la mort paraissait préférable à la fuite. Un barde saxon aurait appelé cette *nuit* la fête des épées; le cri des aigles fondant sur leur proie, ce bruit de guerre, aurait été plus flatteur à son oreille que les chants joyeux d'un festin de noces.
>
> Walter Scott, *Ivanhoë*.

On n'entreprendra pas de décrire ici l'épouvantable confusion qui rompit les colonnes déjà désordonnées des rebelles, quand le fatal défilé leur montra soudain toutes ses cimes hérissées, tous ses antres peuplés d'ennemis inattendus. Il eût été difficile de distinguer si le long cri, formé de mille cris, qui s'échappa de leurs rangs ainsi inopinément foudroyés, était un cri de désespoir, d'épouvante et de rage. Le feu terrible que vomissaient sur eux de toutes parts les pelotons démasqués des troupes royales, s'accroissait de moment en moment; et avant qu'il fût parti de leurs lignes un autre coup de

mousquet que le funeste coup de Kennybol, ils ne voyaient déjà plus autour d'eux qu'un nuage étouffant de fumée embrasée à travers lequel volait aveuglément la mort; où chacun d'eux, isolé, ne reconnaissait que soi-même, et distinguait à peine de loin les arquebusiers, les dragons, les hulans, qui se montraient confusément au front des rochers et sur la lisière des taillis, comme des diables dans une fournaise.

Toutes ces bandes, ainsi éparses dans une longueur d'environ un mille, sur un chemin étroit et tortueux, bordé d'un côté d'un torrent profond, de l'autre d'une muraille de rochers, ce qui leur ôtait toute facilité de se replier sur elles-mêmes, ressemblaient à ce serpent que l'on brise en le frappant sur le dos, lorsqu'il a déroulé tous ses anneaux, et dont les tronçons vivants se roulent longtemps dans leur écume, cherchant encore à se réunir.

Quand la première surprise fut passée, le même désespoir parut animer, comme une âme commune, tous ces hommes naturellement farouches et intrépides. Furieux de se voir ainsi écraser sans défense, cette foule de brigands poussa une clameur comme un seul corps, une clameur qui couvrit un moment tout le bruit des ennemis triomphants; et quand ceux-ci les virent sans chefs, sans ordre, presque sans armes, gravir, sous un feu terrible, des rochers à pic, s'attacher des dents et des poings à des ronces au-dessus des précipices, en agitant des marteaux et des fourches de fer, ces soldats si bien armés, si bien rangés, si sûrement postés, et qui n'avaient pas encore perdu un seul des leurs, ne purent se défendre d'un mouvement d'effroi involontaire.

Il y eut plusieurs fois de ces barbares qui parvinrent,

tantôt sur des ponts de morts, tantôt en s'élevant sur les épaules de leurs camarades, appliqués aux pentes des rocs comme des échelles vivantes, jusqu'aux sommets occupés par les assaillants ; mais à peine avaient-ils crié : *Liberté !* à peine avaient-ils élevé leurs haches ou leurs massues noueuses ; à peine avaient-ils montré leurs noirs visages, tout écumants d'une rage convulsive, qu'ils étaient précipités dans l'abîme, entraînant avec eux ceux de leurs hasardeux compagnons qu'ils rencontraient dans leurs chutes suspendus à quelque buisson ou embrassant quelque pointe de roche.

Les efforts de ces infortunés pour fuir et pour se défendre étaient vains ; toutes les issues du défilé étaient fermées ; tous les points accessibles étaient hérissés de soldats. La plupart de ces malheureux rebelles expiraient en mordant le sable de la route, après avoir brisé leurs bisaigues ou leurs coutelas sur quelque éclat de granit ; quelques-uns, croisant les bras, l'œil fixé à terre, s'asseyaient sur des pierres au bord du chemin, et là ils attendaient, en silence et immobiles, qu'une balle les jetât dans le torrent. Ceux d'entre eux que la prévoyance de Hacket avait armés de mauvaises arquebuses, dirigeaient au hasard quelques coups perdus vers la crête des rochers, vers l'ouverture des cavernes d'où tombaient sans cesse sur eux de nouvelles pluies de balles. Une rumeur tumultueuse, ou l'on distinguait les cris furieux des chefs et les commandements tranquilles des officiers, se mêlait incessamment au fracas intermittent et fréquent des décharges, tandis qu'une sanglante vapeur montait et fuyait au-dessus du lieu de carnage, jetant au front des montagnes de grandes lueurs tremblantes ; et que le torrent, blanchi d'écume, passait

comme un ennemi entre ces deux troupes d'hommes ennemis, emportant avec lui sa proie de cadavres.

Mais, dès les premiers moments de l'action, ou plutôt de la boucherie, c'étaient les montagnards de Kole, commandés par le brave et imprudent Kennybol, qui avaient le plus souffert. On se souvient qu'ils formaient l'avant-garde de l'armée rebelle, et qu'ils étaient engagés dans le bois de pins qui termine le défilé. A peine le malencontreux Kennybol eut-il armé son arquebuse, que ce bois, peuplé soudain, en quelque sorte par magie, de tirailleurs ennemis, les enferma d'un cercle de feu; tandis que, du sommet d'une hauteur en esplanade dominée par quelques grandes roches penchées, un bataillon entier du régiment de Munckholm, formé en équerre, les foudroyait sans relâche d'une mousqueterie épouvantable. Dans cette horrible crise, Kennybol, éperdu, jeta les yeux vers le mystérieux géant, n'attendant plus de salut que d'un pouvoir surhumain, tel que celui de Han d'Islande; mais il ne vit point le formidable démon déployer soudain deux ailes immenses, et s'élever au-dessus des combattants en vomissant des flammes et des foudres sur les arquebusiers; il ne le vit point grandir tout à coup jusqu'aux nuages, et renverser une montagne sur les assaillants, ou frapper du pied la terre, et ouvrir un abîme sous le bataillon embusqué. Ce formidable Han d'Islande recula comme lui dès la première bordée d'arquebusades, et vint à lui d'un visage presque troublé, demandant une carabine, attendu, disait-il avec une voix assez ordinaire, qu'en un pareil moment sa hache lui était aussi inutile que la quenouille d'une vieille femme.

Kennybol, étonné, mais toujours aussi crédule, remit son

propre mousqueton au géant avec un effroi qui lui faisait presque oublier la crainte des balles qui pleuvaient autour de lui. Espérant toujours un prodige, il s'attendit encore à voir son arme fatale devenir entre les mains de Han d'Islande aussi grosse qu'un canon, ou se métamorphoser en un dragon ailé lançant du feu par les yeux, la gueule et les narines. Il n'en fut rien, et l'étonnement du pauvre chasseur fut au comble quand il vit le démon charger comme lui la carabine de poudre et de plomb ordinaire, la mettre en joue à sa manière, et lâcher tout simplement son coup, sans même ajuster aussi bien que lui, Kennybol, aurait pu le faire. Il le regarda avec une morne stupeur répéter cette opération toute machinale plusieurs fois de suite ; et, convaincu enfin qu'il fallait renoncer à un miracle, il songea à tirer ses compagnons et lui-même du mauvais pas où ils se trouvaient, par quelque moyen humain. Déjà son pauvre vieux camarade Guldon Stayper était tombé à ses côtés, criblé de blessures ; déjà tous les montagnards, épouvantés et ne pouvant fuir, cernés de toutes parts, se serraient les uns contre les autres, sans songer à se défendre, avec de lamentables clameurs. Kennybol comprit et vit combien cet amas d'hommes donnait de sûreté aux coups de l'ennemi, dont chaque décharge lui enlevait une vingtaine des siens. Il ordonna à ses malheureux compagnons de s'éparpiller, de se jeter dans les taillis qui longent le chemin, beaucoup plus large en cet endroit que dans le reste de la gorge du Pilier-Noir, de se cacher sous les broussailles, et de riposter de leur mieux au feu de plus en plus meurtrier des tirailleurs et du bataillon. Les montagnards, pour la plupart bien armés, parce qu'ils étaient tous chasseurs, exécutèrent l'ordre de leur chef avec une soumis-

sion qu'il n'eût peut-être pas obtenue dans un moment moins critique; car, en face du danger, les hommes en général perdent la tête, et alors ils obéissent assez volontiers à celui qui se charge d'avoir du sang-froid et de la présence d'esprit pour tous.

Cette mesure sage était loin cependant d'être la victoire, ou seulement le salut. Il y avait déjà plus de montagnards étendus hors de combat qu'il n'en restait debout, et, malgré l'exemple et les encouragements de leur chef et du géant, plusieurs d'entre eux, s'appuyant sur leurs mousquets inutiles, ou s'étendant auprès des blessés, avaient pris obstinément le parti de recevoir la mort sans avoir la peine de la donner. On s'étonnera peut-être que ces hommes, accoutumés tous les jours à braver la mort en courant de glaciers en glaciers à la poursuite des bêtes féroces, eussent si tôt perdu courage; mais qu'on ne s'y trompe pas, dans les cœurs vulgaires, le courage est local; on peut rire devant la mitraille, et trembler dans les ténèbres ou au bord d'un précipice; on peut affronter chaque jour les animaux farouches, franchir des abîmes d'un bond, et fuir devant une décharge d'artillerie. Il arrive souvent que l'intrépidité n'est qu'habitude, et que, pour avoir cessé de craindre la mort sous telle ou telle forme, on ne l'en redoute pas moins.

Kennybol, entouré des monceaux de ses frères expirants, commençait lui-même à désespérer, quoiqu'il n'eût encore reçu qu'une légère atteinte au bras gauche, et qu'il vît le diabolique géant continuer son office de mousquetaire avec l'impassibilité la plus rassurante. Tout à coup il aperçut, dans le fatal bataillon rangé sur la hauteur, se manifester une confusion extraordinaire,

et qui ne pouvait être certainement causée par le peu de dommage que lui faisait éprouver le très-faible feu de ses montagnards. Il entendit d'affreux cris de détresse, des imprécations de mourants, des paroles d'épouvante, s'élever de ce peloton victorieux. Bientôt la mousqueterie se ralentit, la fumée s'éclaircit, et il put voir distinctement d'énormes quartiers de granit tomber sur les arquebusiers de Munckholm du haut de la roche élevée qui dominait le plateau où ils étaient en bataille. Ces éclats de rocs se suivaient dans leur chute avec une horrible rapidité; on les entendait se briser à grand bruit les uns sur les autres, et rebondir parmi les soldats, qui, rompant leurs lignes, se hâtaient de descendre en désordre de la hauteur, et fuyaient dans toutes les directions.

A ce secours inattendu, Kennybol tourna la tête : le géant était pourtant encore là! Le montagnard resta interdit, car il avait pensé que Han d'Islande avait enfin pris son vol, et s'était placé au haut de ce rocher d'où il écrasait l'ennemi. Il leva les yeux vers le sommet d'où tombaient les formidables masses, et ne vit rien. Il ne pouvait donc supposer qu'une partie des rebelles étaient parvenus à ce redoutable poste, puisqu'on ne voyait point briller d'armes, puisqu'on n'entendait point de cris de triomphe.

Cependant le feu du plateau avait entièrement cessé; l'épaisseur des arbres cachait les débris du bataillon qui se ralliait sans doute au bas de la hauteur. La mousqueterie des tirailleurs était même devenue moins vive. Kennybol, en chef habile, profita de cet avantage bien inespéré; il ranima ses compagnons, et leur montra à la sombre lueur qui rougissait toute cette scène de carnage,

le monceau de cadavres entassés sur l'esplanade parmi les quartiers de rocs qui continuaient de tomber d'intervalle en intervalle. Alors les montagnards répondirent à leur tour par des clameurs de victoire aux gémissements de leurs ennemis; ils se formèrent en colonne, et, bien que toujours incommodés par les tirailleurs épars dans les halliers, ils résolurent, pleins comme d'un courage nouveau, de sortir de vive force de ce funeste défilé.

La colonne ainsi formée allait s'ébranler; déjà Kennybol donnait le signal avec sa trompe, au bruit des acclamations *Liberté! liberté! plus de tutelle!* quand le son du tambour et du cor, sonnant la charge, se fit entendre devant eux; puis le reste du bataillon de l'esplanade, grossi de quelques renforts de soldats frais, déboucha à portée de carabine d'un tournant de la route, et montra aux montagnards un front hérissé de piques et de baïonnettes, soutenu de rangs nombreux dont l'œil ne pouvait sonder la profondeur. Arrivé ainsi à l'improviste en vue de la colonne de Kennybol, le bataillon fit halte, et celui qui paraissait le commander agita une petite bannière blanche en s'avançant vers les montagnards, escorté d'un trompette.

L'apparition imprévue de cette troupe n'avait point déconcerté Kennybol. Il y a un point, dans le sentiment du danger, où la surprise et la crainte sont impossibles. Aux premiers bruits du cor et du tambour, le vieux renard de Kole avait arrêté ses compagnons. Au moment où le front du bataillon se déploya en bon ordre, il fit charger toutes les carabines et disposa ses montagnards deux par deux, afin de présenter moins de surface aux décharges de l'ennemi. Il se plaça lui-même en tête, à côté du géant, avec lequel, dans la chaleur de l'action, il

commençait presque à se familiariser, ayant osé remarquer que ses yeux n'étaient pas précisément aussi flamboyants que la fournaise d'une forge, et que les prétendues griffes de ses mains ne s'éloignaient pas autant qu'on le disait de la forme des ongles humains.

Quand il vit le commandant des arquebusiers royaux s'avancer ainsi comme pour capituler, et le feu des tirailleurs s'éteindre tout à fait, bien que leurs cris d'appel, qui retentissaient de toutes parts, décelassent encore leur présence dans le bois, il suspendit un instant ses préparatifs de défense.

Cependant l'officier à la bannière blanche était parvenu au milieu de l'espace qui divisait les deux colonnes : il s'arrêta, et le trompette qui l'accompagnait sonna trois fois la sommation. Alors l'officier cria d'une voix forte, que les montagnards entendirent distinctement, malgré le fracas toujours croissant dont le combat remplissait derrière eux les gorges de la montagne :

« Au nom du roi ! la grâce du roi est accordée à ceux des rebelles qui mettront bas les armes, et livreront leurs chefs à la souveraine justice de Sa Majesté ! »

Le parlementaire avait à peine prononcé ces paroles, qu'un coup de feu partit d'un taillis voisin. L'officier frappé chancela ; il fit quelques pas en élevant sa bannière, et tomba en s'écriant : « Trahison ! »

Nul ne sut de quelle main venait le coup fatal.

« Trahison ! lâcheté ! » répéta le bataillon des arquebusiers avec des frémissements de rage.

Et une effroyable salve de mousqueterie foudroya les montagnards.

« Trahison ! » reprirent à leur tour les montagnards, furieux de voir leurs frères tomber à leurs côtés.

Et une décharge générale répondit à la bordée inattendue des soldats royaux.

« Sur eux! camarades! mort à ces lâches! Mort! crièrent les officiers des arquebusiers.

— Mort! mort! » répétèrent les montagnards.

Et les combattants des deux partis s'élancèrent les sabres nus, et les deux colonnes se rencontrèrent presque sur le corps du malheureux officier, avec un horrible bruit d'armes et de clameurs.

Les rangs enfoncés se mêlèrent. Chefs rebelles, officiers royaux, soldats, montagnards, tous, pêle-mêle, se heurtèrent, se saisirent, s'étreignirent, comme deux troupeaux de tigres affamés qui se joignent dans un désert. Les longues piques, les baïonnettes, les pertuisanes étaient devenues inutiles; les sabres et les haches brillaient seuls au-dessus des têtes; et beaucoup de combattants, luttant corps à corps, ne pouvaient même plus employer d'autres armes que le poignard ou les dents.

Une égale fureur, une pareille indignation animait les montagnards et les arquebusiers; le même cri *trahison! vengeance!* était vomi par toutes les bouches. La mêlée en était arrivée à ce point où la férocité entre dans tous les cœurs, où l'on préfère à sa vie la mort d'un ennemi que l'on ne connaît pas, où l'on marche avec indifférence sur des amas de blessés et de cadavres, parmi lesquels le mourant se réveille, pour combattre encore de sa morsure celui qui le foule aux pieds.

C'est dans ce moment qu'un petit homme, que plusieurs combattants, à travers les fumées et les vapeurs du sang, prirent d'abord, à son vêtement de peaux de bêtes, pour un animal sauvage, se jeta au milieu du carnage, avec d'horribles rires et des hurlements de joie.

Nul ne savait d'où il venait, ni pour quel parti il combattait, car sa hache de pierre ne choisissait pas ses victimes, et fendait également le crâne d'un rebelle et le ventre d'un soldat. Il paraissait néanmoins massacrer plus volontiers les arquebusiers de Munckholm. Tout s'écartait devant lui; il courait dans la mêlée comme un esprit, et sa hache sanglante tournoyait sans cesse autour de lui, faisant jaillir de tous côtés des lambeaux de chair, des membres rompus, des ossements fracassés. Il criait *vengeance!* comme tous les autres, et prononçait des paroles bizarres, parmi lesquelles le nom de *Gill* revenait souvent. Ce formidable inconnu était dans le carnage comme dans une fête.

Un montagnard sur lequel son regard meurtrier s'était arrêté, vint tomber aux pieds du géant dans lequel Kennybol avait placé tant d'espérances déçues, en criant :

« Han d'Islande, sauve-moi!

— Han d'Islande! » répéta le petit homme.

Il s'avança vers le géant.

« Est-ce que tu es Han d'Islande? » dit-il.

Le géant pour réponse leva sa hache de fer. Le petit homme recula, et le tranchant, dans sa chute, s'enfonça dans le crâne même du malheureux qui implorait le secours du géant.

L'inconnu se mit à rire.

« Ho! ho! par Ingolfe! je croyais Han d'Islande plus adroit.

— C'est ainsi que Han d'Islande sauve qui l'implore! dit le géant.

— Tu as raison. »

Les deux formidables champions s'attaquèrent avec rage. La hache de fer et la hache de pierre se rencon-

trèrent; elles se heurtèrent si violemment, que les deux tranchants volèrent en éclats avec mille étincelles.

Plus prompt que la pensée, le petit homme désarmé saisit une lourde massue de bois, laissée à terre par un mourant, et, évitant le géant qui se courbait pour le saisir entre ses bras, il asséna, à mains jointes, un coup furieux de massue sur le large front de son colossal adversaire.

Le géant poussa un cri étouffé, et tomba. Le petit homme triomphant le foula aux pieds, en écumant de joie.

« Tu portais un nom trop lourd pour toi, » dit-il. Et, agitant sa massue victorieuse, il alla chercher d'autres victimes.

Le géant n'était pas mort. La violence du coup l'avait étourdi, il était tombé presque sans vie. Il commençait à rouvrir les yeux, et à faire quelques faibles mouvements, lorsqu'un arquebusier l'aperçut dans le tumulte, et se jeta sur lui en criant :

« Han d'Islande est pris ! victoire !

— Han d'Islande est pris ! » répétèrent toutes les voix avec des accents de triomphe ou de détresse.

Le petit homme avait disparu.

Il y avait déjà quelque temps que les montagnards se sentaient succomber sous le nombre ; car aux arquebusiers de Munckholm s'étaient joints les tirailleurs de la forêt, et des détachements de hulans et de dragons démontés, qui arrivaient de moment en moment de l'intérieur des gorges, où la reddition des principaux chefs rebelles avait arrêté le carnage. Le brave Kennybol, blessé au commencement de l'action, avait été fait prisonnier. La capture de Han d'Islande acheva d'abattre

tout le reste du courage des montagnards. Ils mirent bas les armes.

Quand les premières blancheurs de l'aube éclairèrent la cime aiguë des hauts glaciers encore à demi submergés dans l'ombre, il n'y avait plus dans les défilés du Pilier-Noir qu'un morne repos, qu'un affreux silence parfois entremêlé de faibles plaintes dont se jouait le vent léger du matin. De noires nuées de corbeaux accouraient vers ces fatales gorges de tous les poin's du ciel; et quelques pauvres chevriers, ayant passé pendant le crépuscule sur la lisière des rochers, revinrent effrayés dans leurs cabanes, affirmant qu'ils avaient vu dans le défilé du Pilier-Noir une bête à face humaine qui buvait du sang, assise sur des monceaux de morts.

XL

> Brûle donc qui voudra sous ces feux couverts !
>
> BRANTÔME.

« Ma fille, ouvrez cette fenêtre : ces vitraux sont bien sombres ; je voudrais voir un peu le jour.

— Voyez le jour, mon père ! la nuit approche à grands pas.

— Il y a encore des rayons de soleil sur les collines qui bordent le golfe. J'ai besoin de respirer cet air libre à travers les barreaux de mon cachot. Le ciel est si pur !

— Mon père, un orage vient derrière l'horizon.

— Un orage, Éthel ! où le voyez-vous ?...

— C'est parce que le ciel est pur, mon père, que j'attends un orage. »

Le vieillard jeta un regard surpris sur la jeune fille.

« Si j'avais pensé cela dès ma jeunesse, je ne serais point ici. »

Puis il ajouta d'un ton moins ému :

« Ce que vous me dites est juste, mais n'est pas de

votre âge. Je ne comprends point comment il se fait que votre jeune raison ressemble à ma vieille expérience. »

Éthel baissa les yeux, comme troublée par cette réflexion grave et simple. Ses deux mains se joignirent douloureusement, et un soupir profond souleva sa poitrine.

« Ma fille, dit le vieux captif, depuis quelques jours, vous êtes pâle, comme si jamais la vie n'avait échauffé le sang de vos veines. Voilà plusieurs matins que vous m'abordez avec des paupières rouges et gonflées, avec des yeux qui ont pleuré et veillé. Voilà plusieurs journées, Éthel, que je passe dans le silence, sans que votre voix essaye de m'arracher à la sombre méditation de mon passé. Vous êtes auprès de moi plus triste que moi; et, cependant, vous n'avez pas, comme votre père, le fardeau de toute une vie de néant et de vide qui pèse sur votre âme. L'affliction entoure votre jeunesse, mais ne peut pénétrer jusqu'à votre cœur. Les nuages du matin se dissipent promptement. Vous êtes à cette époque de l'existence, où l'on se choisit dans ses rêves un avenir indépendant du présent, quel qu'il soit. Qu'avez-vous donc, ma fille? Grâce à cette monotone captivité, vous êtes à l'abri des malheurs imprévus. Quelle faute avez-vous commise? Je ne puis croire que ce soit sur moi que vous vous affligiez : vous devez être accoutumée à mon irrémédiable infortune. L'espérance, à la vérité, n'est plus dans mes discours; mais ce n'est pas un motif pour que je lise le désespoir dans vos yeux. »

En parlant ainsi, la voix sévère du prisonnier s'était attendrie presque jusqu'à l'accent paternel. Éthel, muette, se tenait debout devant lui : tout à coup, elle se détourna d'un mouvement presque convulsif, tomba à

genoux sur la pierre, et cacha son visage dans ses mains, comme pour étouffer les larmes et les sanglots qui s'échappaient tumultueusement de son sein.

Trop de douleur gonflait le cœur de l'infortunée jeune fille. Qu'avait-elle donc fait à cette fatale étrangère, pour lui révéler le secret qui détruisait toute sa vie? Hélas! depuis que le nom de son Ordener lui était connu tout entier, la pauvre enfant n'avait pas encore pu livrer ses yeux au sommeil, ni son âme au repos. La nuit elle n'éprouvait d'autre soulagement que celui de pouvoir pleurer en liberté. C'en était donc fait! il n'était point à elle, celui qui lui appartenait par tous ses souvenirs, par toutes ses douleurs, par toutes ses prières; celui dont elle s'était crue l'épouse sur la foi de ses rêves. Car la soirée où Ordener l'avait si tendrement serrée dans ses bras n'était plus dans sa pensée que comme un songe. Et en effet, ce doux songe, chacune de ses nuits le lui avait rendu depuis. C'était donc une tendresse coupable que celle qu'elle conservait encore malgré elle à cet ami absent! Son Ordener était le fiancé d'une autre! et qui peut dire ce qu'éprouva ce cœur virginal quand le sentiment étrange et inconnu de la jalousie vint s'y glisser comme une vipère? quand elle s'agita pendant les longues heures de l'insomnie sur son lit brûlant, se figurant son Ordener, peut-être en ce moment même, dans les bras d'une autre femme plus belle, plus riche et plus noble qu'elle? « Car, se disait-elle, j'étais bien folle de croire qu'il avait été chercher la mort pour moi : Ordener est le fils d'un vice-roi, d'un puissant seigneur, et moi, je ne suis rien qu'une pauvre prisonnière; rien, que l'enfant méprisé d'un proscrit. Il est parti, lui qui est libre! et parti sans doute, pour aller

épouser sa belle fiancée, la fille d'un chancelier, d'un ministre, d'un orgueilleux comte!... Mais il m'a donc trompée, mon Ordener? ô Dieu! qui m'eût dit que cette voix pût tromper?...

Et la malheureuse Éthel pleurait et pleurait encore, et elle voyait devant ses yeux son Ordener, celui dont elle avait fait le dieu ignoré de tout son être, cet Ordener paré de l'éclat de son rang, marchant à l'autel au milieu d'une fête, et se tournant vers l'autre avec ce sourire qui était jadis sa joie.

Cependant, au sein de son inexprimable désolation, elle n'avait pas un moment oublié sa tendresse filiale. Cette faible fille avait fait les plus héroïques efforts pour dérober son malheur à son infortuné père; car c'est ce qu'il y a de plus douloureux dans la douleur que d'en comprimer l'explosion extérieure, et les larmes qu'on dévore sont bien plus amères que celles qu'on répand. Il avait fallu plusieurs jours pour que le silencieux vieillard s'aperçût du changement de son Éthel, et les questions presque affectueuses qu'il venait de lui adresser avaient enfin fait jaillir tout à coup ses larmes trop longtemps renfermées dans son cœur.

Le père regarda quelque temps sa fille pleurer avec un sourire amer, et en secouant la tête.

« Éthel, dit-il enfin, toi qui ne vis pas parmi les hommes, pourquoi pleures-tu? »

Il achevait à peine ces paroles que la noble et douce fille se releva. Elle avait, par je ne sais quelle puissance, arrêté les larmes dans ses yeux, qu'elle essuyait avec son écharpe.

« Mon père, dit-elle avec force, mon seigneur et père, pardonnez-moi : c'était un moment de faiblesse. »

Puis elle leva sur lui des regards qui s'efforçaient de sourire.

Elle alla au fond de la chambre chercher l'*Edda*, vint se rasseoir près de son père taciturne, et ouvrit le livre au hasard. Alors, calmant l'émotion de sa voix, elle se mit à lire ; mais sa lecture inutile passait sans être écoutée, ni d'elle, ni du vieillard.

Celui-ci fit un geste de la main.

« Assez, assez, ma fille. »

Elle ferma le livre.

« Ethel, ajouta Schumacker, songez-vous quelquefois à Ordener?... »

La jeune fille, interdite, tressaillit.

« Oui, continua-t-il ; à cet Ordener, qui est parti....

— Mon seigneur et père, interrompit Éthel, pourquoi nous occuper de lui ? Je pense, comme vous, qu'il est parti pour ne pas revenir.

— Pour ne pas revenir, ma fille ! Je n'ai pu dire cela. Je ne sais quel pressentiment m'avertit au contraire qu'il reviendra.

— Telle n'était point votre pensée, mon noble père, quand vous me parliez avec tant de défiance de ce jeune homme.

— En ai-je donc parlé avec défiance ?

— Oui, mon père, et je me range en cela de votre avis ; je pense qu'il nous a trompés.

— Qu'il nous a trompés, ma fille ! Si je l'ai jugé ainsi, j'ai agi comme tous les hommes qui condamnent sans preuve.... Je n'ai reçu de cet Ordener que des témoignages de dévouement.

— Et savez-vous, mon vénérable père, si ces paroles cordiales ne cachaient pas des pensées perfides ?

— D'ordinaire, les hommes ne s'empressent point autour du malheur et de la disgrâce. Si cet Ordener ne m'était point attaché, il ne serait pas ainsi venu dans ma prison sans but.

— Êtes-vous sûr, reprit Ethel d'une voix faible, qu'en venant ici il n'ait eu aucun but ?

— Et lequel ? » demanda vivement le vieillard.

Ethel se tut.

L'effort était trop grand pour elle, de continuer à accuser le bien-aimé Ordener, qu'elle défendait autrefois contre son père.

« Je ne suis plus le comte de Griffenfeld, poursuivit celui-ci. Je ne suis plus le grand chancelier de Danemark et de Norvége, le dispensateur favori des grâces royales, le tout-puissant ministre. Je suis un misérable prisonnier d'État, un proscrit, un pestiféré politique. C'est déjà du courage que de parler de moi sans exécration à tous ces hommes que j'ai comblés d'honneurs et de biens ; c'est du dévouement que de franchir le seuil de ce cachot, si l'on n'est pas un geôlier ou un bourreau ; c'est de l'héroïsme, ma fille, que de le franchir en se disant mon ami.... Non, je ne serai point ingrat comme toute cette race humaine. Ce jeune homme a mérité ma reconnaissance, ne fût-ce que pour m'avoir montré un visage bienveillant et fait entendre une voix consolatrice. »

Éthel écoutait péniblement ce langage, qui l'eût ravie quelques jours plus tôt, lorsque cet Ordener était encore dans son cœur son Ordener. Le vieillard, après s'être arrêté un moment, reprit d'une voix solennelle :

« Écoutez-moi, ma fille, car ce que je vais vous dire est grave. Je me sens dépérir lentement ; la vie se

retire peu à peu de moi ; oui, ma fille, ma fin approche. »

Éthel l'interrompit par un gémissement étouffé.

« O Dieu, mon père ! ne parlez pas ainsi ; de grâce ! épargnez votre pauvre fille ! Hélas ! est-ce que vous voulez l'abandonner aussi ? Que deviendra-t-elle, seule au monde, quand votre protection lui manquera ?...

— La protection d'un proscrit ! dit le père en remuant la tête. Au reste, c'est à cela que j'ai pensé. Oui, votre bonheur futur m'occupe plus encore que mes malheurs passés.... Écoutez-moi donc et ne m'interrompez plus. Cet Ordener ne mérite pas d'être jugé aussi sévèrement par vous, ma fille, et j'avais cru jusqu'ici que vous n'aviez point tant d'aversion pour lui. Ses dehors sont francs et nobles, ce qui ne prouve rien à la vérité ; mais je dois dire qu'il ne me paraît pas peut-être sans quelques vertus, bien qu'il lui suffise de porter une âme d'homme pour renfermer en lui le germe de tous les vices et de tous les crimes. Toute flamme donne sa fumée. »

Le vieillard s'arrêta encore une fois, et, fixant son regard sur sa fille, il ajouta :

« Averti intérieurement de l'approche de ma mort, j'ai médité sur lui et sur vous, Éthel ; et s'il revient, comme j'en ai l'espérance..., je vous le donne pour protecteur et pour mari. »

Éthel pâlit, trembla : c'était au moment où son rêve de bonheur venait de s'envoler pour jamais, que son père essayait de le réaliser. Cette pensée si amère : *J'aurais donc pu être heureuse !* vint rendre à son désespoir toute sa violence. Elle resta un moment sans pouvoir parler, de peur de laisser échapper les larmes brûlantes qui roulaient dans ses yeux.

Le père attendait.

« Quoi ! dit-elle enfin d'une voix éteinte, vous me le destiniez pour mari, mon seigneur et père, sans connaître sa naissance, sa famille, son nom ?

— Je ne vous le *destinais* point, ma fille, je vous le *destine*. »

Le ton du vieillard était presque impérieux ; Éthel soupira.

« .... Je vous le destine, dis-je : et que m'importe sa naissance ? je n'ai pas besoin de connaître sa famille, puisque je connais sa personne. Songez-y : c'est la seule ancre de salut qui vous reste. Je crois qu'il n'a heureusement pas pour vous la même répugnance que vous montrez pour lui. »

La pauvre jeune fille leva les yeux au ciel.

« Vous m'entendez, Éthel ; je le répète, que me fait sa naissance ? il est sans doute d'un rang obscur, car on n'enseigne pas à ceux qui naissent dans les palais à fréquenter les prisons. Oui, et ne manifestez pas d'orgueilleux regrets, ma fille ; n'oubliez pas qu'Éthel Schumacker n'est plus princesse de Wollin et comtesse de Tongsberg ; vous êtes redescendue plus bas que le point d'où votre père s'est élevé. Soyez donc heureuse si cet homme accepte votre main, quelle que soit sa famille. S'il est d'une humble naissance, tant mieux, ma fille : vos jours du moins seront à l'abri des orages qui ont tourmenté les jours de votre père. Vous coulerez, loin de l'envie et de la haine des hommes, sous quelque nom inconnu, une existence ignorée, bien différente de la mienne, car elle s'achèvera mieux qu'elle n'aura commencé.... »

Éthel était tombée à genoux devant le prisonnier.

« O mon père!... grâce! »

Il ouvrit ses bras avec surprise.

« Que voulez-vous dire, ma fille?

— Au nom du ciel, ne me peignez pas ce bonheur, il n'est pas fait pour moi!

— Éthel, reprit sévèrement le vieillard, ne vous jouez pas de toute votre vie. J'ai refusé la main d'une princesse de sang royal, d'une princesse de Holstein-Augustenbourg, entendez-vous cela? Et mon orgueil a été cruellement puni; vous dédaignez celle d'un homme obscur, mais loyal; tremblez que le vôtre ne soit aussi tristement châtié.

— Plût au ciel, murmura Éthel, que ce fût un homme obscur et loyal! »

Le vieillard se leva et fit quelques pas dans l'appartement avec agitation.

« Ma fille, dit-il, c'est votre pauvre père qui vous en prie et qui vous l'ordonne. Ne me laissez pas à ma mort une inquiétude sur votre avenir; promettez-moi d'accepter cet étranger pour époux.

— Je vous obéirai toujours, mon père, mais n'espérez pas son retour....

— J'ai pesé les probabilités, et je pense, d'après l'accent dont cet Ordener prononçait votre nom....

— Qu'il m'aime! interrompit Éthel amèrement; oh! non, ne le croyez pas. »

Le père répondit froidement:

« J'ignore si, pour employer votre expression de jeune fille, il vous aime; mais je sais qu'il reviendra.

— Abandonnez cette idée, mon noble père. D'ailleurs, vous ne voudriez peut-être pas qu'il fût votre gendre, si vous le connaissiez.

— Éthel, il le sera, quels que soient son nom et son rang.

— Hé bien ! reprit-elle, si ce jeune homme, en qui vous avez vu un consolateur, en qui vous voulez voir un soutien pour votre fille, mon seigneur et père, si c'était le fils d'un de vos mortels ennemis, du vice-roi de Norvége, du comte de Guldenlew?... »

Schumacker recula de deux pas :

« Que dites-vous, grand Dieu ! Ordener ! cet Ordener !... cela est impossible !... »

L'indicible expression de haine qui venait de s'allumer dans les yeux ternes du vieillard glaça le cœur tremblant d'Éthel, qui se repentit vainement de la parole imprudente qu'elle venait de prononcer.

Le coup était porté. Schumacker resta quelques instants immobile et les bras croisés : tout son corps tressaillait comme s'il avait été sur un gril ardent; ses prunelles flamboyantes sortaient de leur orbite, et son regard fixé sur les dalles de pierre, paraissait vouloir les enfoncer. Enfin quelques paroles sortirent de ses lèvres blèues, prononcées d'une voix aussi faible que celle d'un homme qui rêve.

« Ordener !... Oui, c'est cela, Ordener Guldenlew ! C'est bien. Allons ! Schumacker, vieux insensé, ouvre-lui donc tes bras, ce loyal jeune homme vient pour te poignarder. »

Tout à coup il frappa le sol du pied, et sa voix devint tonnante.

« Ils m'ont donc envoyé toute leur infâme race pour m'insulter dans ma chute et dans ma captivité ! j'avais déjà vu un d'Ahlefeld : j'ai presque souri à un Guldenlew ! Les monstres ! Qui eût dit cela de cet Ordener, qu'il

portait une pareille âme et un pareil nom! Malheur à moi! malheur à lui! »

Puis il tomba anéanti sur son fauteuil : et tandis que sa poitrine oppressée se dégonflait par de longs soupirs, la pauvre Éthel, palpitante d'effroi, pleurait à ses pieds.

« Ne pleure pas, ma fille, dit-il d'une voix sinistre, viens, oh! viens sur mon cœur. »

Et il la pressa dans ses bras.

Éthel ne savait comment s'expliquer cette caresse dans un moment de rage, lorsqu'il reprit :

« Du moins, jeune fille, tu as été plus clairvoyante que ton vieux père. Tu n'as point été trompée par le serpent aux yeux doux et venimeux. Viens, que je te remercie de la haine que tu m'as fait voir pour cet exécrable Ordener. »

Elle frémit de cet éloge, hélas! si peu mérité.

« Mon seigneur et père, dit-elle, calmez-vous....

— Promets-moi, poursuivait Schumacker, de vouer toujours les mêmes sentiments au fils de Guldenlew; jure-le moi.

— Dieu défend le serment, mon père....

— Jure-le, ma fille, répéta Schumacker avec véhémence. N'est-il pas vrai que tu conserveras toujours le même cœur pour cet Ordener Guldenlew? »

Éthel n'eut pas de peine à répondre :

« Toujours. »

Le vieillard l'attira sur sa poitrine.

« Bien, ma fille, que je te lègue au moins ma haine pour eux, si je ne puis te léguer les biens et les honneurs qu'ils m'ont ravis. Écoute, ils ont enlevé à ton vieux père son rang et sa gloire, ils l'ont traîné d'un échafaud dans

des fers, comme pour me souiller de toutes les infamies en me faisant passer par tous les supplices. Les misérables ! Et c'est à moi qu'ils devaient le pouvoir qu'ils ont tourné contre moi ! Oh ! que le ciel et la terre m'entendent, et qu'ils soient tous maudits dans leur existence, et maudits dans leur postérité ! »

Il se tut un moment ; puis, embrassant sa pauvre fille, épouvantée de ses imprécations :

« Mais, mon Éthel, toi qui es ma seule gloire et mon seul bien, dis-moi, comment ton instinct a-t-il été plus habile que le mien ? Comment as-tu découvert que ce traître portait l'un des noms les plus abhorrés qui sont écrits au fond de mon cœur avec du fiel ? Comment as-tu pénétré ce secret ? »

Elle rassemblait toutes ses forces pour répondre, quand la porte s'ouvrit.

Un homme vêtu de noir, portant à sa main une verge d'ébène et à son cou une chaîne d'acier bruni, parut sur le seuil, environné de hallebardiers également vêtus de noir.

« Que me veux-tu ? » demanda le captif avec aigreur et étonnement.

L'homme, sans lui répondre et sans le regarder, déroula un long parchemin, auquel pendait, à des fils de soie, un sceau de cire verte, et lut à haute voix :

« Au nom de Sa Majesté notre miséricordieux souverain et seigneur, Christiern, roi !

« Il est enjoint à Schumacker, prisonnier d'État dans la forteresse royale de Munckholm, et à sa fille, de suivre le porteur dudit ordre. »

Schumacker répéta sa question :

« Que me veux-tu ? »

L'homme noir, toujours impassible, se mit en devoir de recommencer sa lecture.

« Il suffit, » dit le vieillard.

Alors, se levant, il fit signe à Éthel, surprise et épouvantée, de suivre avec lui cette lugubre escorte.

XLI

Un signal lugubre est donné; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte, et l'avertir qu'on a besoin de lui.

JOSEPH DE MAISTRE.

La nuit venait de tomber ; un vent froid sifflait autour de la Tour-Maudite, et les portes de la ruine de Vygla tremblaient dans leurs gonds, comme si la même main les eût secouées toutes à la fois.

Les farouches habitants de la tour, le bourreau et sa famille, étaient réunis autour du foyer allumé au milieu de la salle du premier étage, qui jetait des rougeurs vacillantes sur leurs visages sombres et sur leurs vêtements d'écarlate. Il y avait dans les traits des enfants quelque chose de féroce comme le rire de leur père, et de hagard comme le regard de leur mère. Leurs yeux, ainsi que ceux de Bechlie, étaient tournés vers Orugix, qui, assis sur une escabelle de bois, paraissait reprendre haleine, et dont les pieds, couverts de poussière, annonçaient qu'il venait d'arriver de quelque lointaine expédition.

« Femme, écoute; écoutez, enfants. Ce n'est pas pour apporter de mauvaises nouvelles que j'ai été absent deux jours entiers. Si, avant un mois, je ne suis pas exécuteur royal, je veux ne savoir pas serrer un nœud coulant ou manier une hache. Réjouissez-vous, mes petits louveteaux, votre père vous laissera peut-être pour héritage l'échafaud même de Copenhague.

— Nychol, demanda Bechlie, qu'y a-t-il donc?

— Et toi, ma vieille bohémienne, reprit Nychol avec son rire pesant, réjouis-toi aussi, tu peux t'acheter des colliers de verre bleu pour orner ton cou de cigogne étranglée. Notre engagement expire bientôt; mais va, dans un mois, quand tu me verras le premier bourreau des deux royaumes, tu ne refuseras pas de casser une autre cruche avec moi.

— Qu'y a-t-il donc, qu'y a-t-il donc, mon père? demandèrent les enfants, dont l'aîné jouait avec un chevalet tout sanglant, tandis que le plus petit s'amusait à plumer vivant un petit oiseau qu'il avait pris à sa mère dans le nid même.

— Ce qu'il y a, mes enfants?... Tue donc cet oiseau, Haspar, il crie comme une mauvaise scie; et d'ailleurs il ne faut pas être cruel. Tue-le. Ce qu'il y a? Rien, peu de chose vraiment, sinon, dame Bechlie, qu'avant huit jours d'ici l'ex-chancelier Schumacker, qui est prisonnier à Munckholm, après avoir vu mon visage de si près à Copenhague, et le fameux brigand d'Islande Han de Klipstadur, me passeront peut-être tous deux à la fois par les mains. »

L'œil égaré de la femme rouge prit une expression d'étonnement et de curiosité.

« Schumacker! Han d'Islande! comment cela, Nychol?

— Voilà tout. J'ai rencontré hier matin, sur la route de Skongen, au pont de l'Ordals, tout le régiment des arquebusiers de Munckholm, qui s'en retournait à Drontheim d'un air très-victorieux. J'ai questionné un des soldats, qui a daigné me répondre, parce qu'il ignorait sans doute pourquoi ma casaque et ma charrette sont rouges; j'ai appris que les arquebusiers revenaient des gorges du Pilier-Noir, où ils avaient mis en pièces des bandes de brigands, c'est-à-dire de mineurs insurgés. Or, tu sauras, Bechlie la bohémienne, que ces rebelles se révoltaient pour Schumacker, et étaient commandés par Han d'Islande. Tu sauras que cette levée de boucliers constitue pour Han d'Islande un bon crime d'insurrection contre l'autorité royale, et pour Schumacker un bon crime de haute trahison; ce qui amène tout naturellement ces deux honorables seigneurs à la potence ou au billot. Ajoute à ces deux superbes exécutions, qui ne peuvent manquer de me rapporter au moins quinze ducats d'or chacune, et de me faire le plus grand honneur dans les deux royaumes, celles, moins importantes, à la vérité, de quelques autres....

— Mais quoi! interrompit Bechlie, Han d'Islande a donc été pris?...

— Pourquoi interrompez-vous votre seigneur et maître, femme de perdition? dit le bourreau. Oui, sans doute, ce fameux, cet imprenable Han d'Islande a été pris, avec quelques autres chefs de brigands, ses lieutenants, qui me rapporteront bien aussi chacun douze écus par tête, sans compter la vente des cadavres. Il a été pris, vous dis-je, et je l'ai vu, puisqu'il faut satisfaire entièrement votre curiosité, passer entre les rangs des soldats.... »

La femme et les enfants se rapprochèrent vivement d'Orugix.

« Quoi! tu l'as vu, père? demandèrent les enfants.

— Taisez-vous, enfants. Vous criez comme un coquin qui se dit innocent. Je l'ai vu, c'est une espèce de géant : il marchait les bras croisés, enchaînés derrière le dos, et le front bandé. C'est que, sans doute, il a été blessé à la tête. Mais, qu'il soit tranquille, avant peu je l'aurai guéri de cette blessure. »

Après avoir mêlé à ces horribles paroles un horrible geste, le bourreau continua :

« Il y avait derrière lui quatre de ses compagnons, également prisonniers, blessés de même, et qu'on menait comme lui à Drontheim, où ils seront jugés, avec l'ex-grand chancelier Schumacker, par un tribunal où siégera le haut syndic, et que présidera le grand chancelier actuel.

— Père, quel visage avaient les autres prisonniers?

— Les deux premiers étaient deux vieillards, dont l'un portait le feutre de mineur, et l'autre le bonnet de montagnard. Tous deux paraissaient désespérés. Des deux autres, l'un était un jeune mineur, qui marchait la tête haute, en sifflant ; l'autre.... Te souviens-tu, ma damnée Bechlie, de ces voyageurs qui sont entrés dans cette tour, il y a une dizaine de jours, la nuit de ce violent orage?...

— Comme Satan se souvient du jour de sa chute, répondit la femme.

— Avais-tu remarqué parmi ces étrangers un jeune homme qui accompagnait ce vieux docteur fou à grande perruque? un jeune homme, te dis-je, vêtu d'un grand manteau vert et coiffé d'une toque à plume noire?

— En vérité, je crois l'avoir encore devant les yeux, me disant : *Femme, nous avons de l'or....*

— Hé bien ! la vieille, je veux n'avoir jamais étranglé que des coqs de bruyère, si le quatrième prisonnier n'est pas ce jeune homme. Sa figure m'était, à la vérité, entièrement cachée par sa plume, sa toque, ses cheveux et son manteau ; d'ailleurs, il baissait la tête. Mais c'est bien le même vêtement, les mêmes bottines, le même air.... Je veux avaler d'une bouchée le gibet de pierre de Skongen, si ce n'est pas le même homme ! Que dis-tu de cela, Bechlie ? Ne serait-il pas plaisant qu'après avoir reçu de moi de quoi soutenir sa vie, cet étranger en reçût également de quoi l'abréger, et qu'il exerçât mon habileté après avoir éprouvé mon hospitalité ? »

Le bourreau prolongea quelque temps son gros rire sinistre ; puis il reprit :

« Allons, réjouissez-vous donc tous, et buvons ; oui, Bechlie, donne-moi un verre de cette bière qui râpe le gosier comme si l'on buvait des limes, que je la vide à mon avancement futur.... Allons, honneur et santé au seigneur Nychol Orugix, exécuteur royal en perspective !... Je t'avouerai, vieille pécheresse, que j'ai eu de la peine à me rendre au bourg de Nœs pour y pendre obscurément je ne sais quel ignoble voleur de choux et de chicorée. Cependant, en y réfléchissant, j'ai pensé que trente-deux ascalins n'étaient pas encore à dédaigner, et que mes mains ne se dégraderaient en exécutant de simples voleurs et autres canailles de ce genre, que lorsqu'elles auraient décapité le noble comte ex-grand chancelier et le fameux démon d'Islande.... Je me suis donc résigné, en attendant mon diplôme de maître royal des hautes-œuvres, à expédier le pauvre

misérable du bourg de Nœs; et voici, ajouta-t-il en tirant une bourse de cuir de son havre-sac, voici les trente-deux ascalins que je t'apporte, la vieille. »

En ce moment, le bruit du cor se fit entendre à trois reprises différentes, en dehors de la tour.

« Femme, cria Orugix en se levant, ce sont les archers du haut syndic. »

A ces mots, il descendit en toute hâte.

Un instant après il reparut, portant un grand parchemin, dont il avait rompu le sceau.

« Tiens, dit-il à sa femme, voilà ce que le haut syndic m'envoie. Déchiffre-moi cela, toi qui lirais le grimoire de Satan. Ce sont peut-être déjà mes lettres de promotion : car, puisque le tribunal aura un grand chancelier pour président et un grand chancelier pour accusé, il conviendrait que le bourreau qui exécutera son arrêt fût un bourreau royal. »

La femme reçut le parchemin, et, après y avoir quelque temps promené ses yeux, elle lut à haute voix, tandis que les enfants jetaient sur elle un regard hébété et stupide :

« Au nom du haut syndic du Drontheimhus! il est « ordonné à Nychol Orugix, bourreau de la province, « de se transporter sur-le-champ à Drontheim, et de se « munir de la hache d'honneur, du billot et des tentures « noires. »

« C'est là tout? demanda le bourreau d'une voix mécontente.

— C'est là tout, répondit Bechlie.

— *Bourreau de la province!* » murmura Orugix entre ses dents.

Il resta un moment jetant sur le parchemin syndical des regards d'humeur.

« Allons, dit-il enfin, il faut obéir et partir. Voici pourtant qu'on me demande la hache d'honneur et les tentures noires. Tu auras soin, Bechlie, d'enlever les gouttes de rouille qui ont délustré ma hache, et de voir si la draperie n'est pas tachée en plusieurs endroits. En somme, il ne faut pas se décourager, ils ne veulent peut-être m'accorder d'avancement que comme salaire de cette belle exécution. Tant pis pour les condamnés, ils n'auront pas la satisfaction d'être mis à mort par un exécuteur royal. »

XLII

ELVIRE.

Qu'est devenu le pauvre Sanche?... il n'a point paru dans la ville.

NUNO.

Sanche aura su se mettre à couvert.

LOPE DE VEGA, *le meilleur Alcade est le roi.*

Le comte d'Ahlefeld, traînant une ample simarre de satin noir doublée d'hermine, la tête et les épaules cachées par une large perruque magistrale, et la poitrine chargée de plusieurs étoiles et décorations, parmi lesquelles on distinguait les colliers des ordres royaux de l'Éléphant et de Dannebrog; revêtu, en un mot, du costume complet de grand chancelier de Danemark et de Norvége, se promenait d'un air soucieux dans l'appartement de la comtesse d'Ahlefeld, seule avec lui en ce moment.

« Allons, il est neuf heures, le tribunal va entrer en séance; il ne faut pas le faire attendre, car il est néces saire que l'arrêt soit rendu dans la nuit, afin qu'on

l'exécute demain matin au plus tard. Le haut syndic m'a assuré que le bourreau serait ici avant l'aube.... Elphége! avez-vous ordonné qu'on apprêtât la barque qui doit me transporter à Munckholm?

— Monseigneur, elle vous attend depuis une demi-heure au moins, répondit la comtesse en se soulevant sur son fauteuil.

— Et ma litière est-elle à la porte?

— Oui, monseigneur.

— Allons!... Vous dites donc, Elphége, ajouta le comte en se frappant le front, qu'il existe une intrigue amoureuse entre Ordener Guldenlew et la fille de Schumacker?

— Très-amoureuse, je vous jure! répliqua la comtesse en souriant de colère et de dédain.

— Qui se fût imaginé cela? Pourtant, je vous assure que je m'en étais déjà douté.

— Et moi aussi, dit la comtesse. C'est un tour que ce maudit Levin nous a joué.

— Vieux scélérat de Mecklenbourgeois! murmura le chancelier; va, je te recommanderai à Arensdorf.... Si je pouvais le faire disgracier!... Eh! mais, écoutez donc, Elphége, voici un trait de lumière.

— Quoi donc?

— Vous savez que les individus que nous allons juger dans le château de Munckholm sont au nombre de six : Schumacker, que je ne redouterai plus, j'espère, demain à pareille heure; ce montagnard colosse, notre faux Han d'Islande, qui a juré de soutenir le rôle jusqu'à la fin, dans l'espérance que Musdœmon, dont il a déjà reçu de fortes sommes d'argent, le fera évader.... Ce Musdœmon a des idées vraiment diaboliques!... Les quatre autres

accusés sont les trois chefs des rebelles, et un quidam qui s'est trouvé, on ne sait comment, au milieu du rassemblement d'Apsyl-Corh, et que les précautions prises par Musdœmon ont fait tomber dans nos mains. Musdœmon pense que cet homme est un espion de Levin de Knud. Et, en effet, en arrivant ici prisonnier, sa première parole a été pour demander le général ; et quand il a appris l'absence du Mecklenbourgeois, il a paru consterné. Du reste, il n'a voulu répondre à aucune des questions que lui a adressées Musdœmon.

— Mon cher seigneur, interrompit la comtesse, pourquoi ne l'avez-vous pas interrogé vous même?

— En vérité, Elphége, comment l'aurais-je pu au milieu de tous les soins qui m'accablent depuis mon arrivée! Je me suis reposé de cette affaire sur Musdœmon, qu'elle intéresse autant que moi. D'ailleurs, ma chère, cet homme n'est d'aucune importance par lui-même : c'est quelque pauvre vagabond. Nous n'en pourrons tirer parti qu'en le présentant comme un agent de Levin de Knud, et, comme il a été pris dans les rangs des rebelles, cela pourra prouver entre le Meckhlenbourgeois et Schumacker une connivence coupable, qui suffira pour provoquer, sinon la mise en accusation, du moins la disgrâce du maudit Levin. »

La comtesse parut méditer un moment.

« Vous avez raison, monseigneur.... Mais cette fatale passion du baron de Thorvick pour Éthel Schumacker.... »

Le chancelier se frotta le front de nouveau; puis tout à coup haussant les épaules :

« Écoutez, Elphége, nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre jeunes et novices dans la vie, et pourtant nous

ne connaissons pas les hommes! Quand Schumacker aura été une seconde fois flétri par un jugement de haute trahison, quand il aura subi sur l'échafaud une condamnation infamante; quand sa fille, retombée au-dessous des derniers rangs de la société, sera souillée à jamais publiquement de tout l'opprobre de son père, pensez-vous, Elphége, qu'alors Ordener Guldenlew se souvienne un seul instant de cette amourette d'enfance, que vous nommez passion, d'après les discours exaltés d'une jeune folle prisonnière; et qu'il balance un seul jour entre la fille déshonorée d'un misérable criminel, et la fille illustre d'un glorieux chancelier? Il faut juger les hommes d'après soi, ma chère; où avez-vous vu que le cœur humain fût ainsi fait?

— Je souhaite que vous ayez encore raison.... Vous ne trouverez cependant pas inutile, n'est-il pas vrai, la demande que j'ai faite au syndic pour que la fille de Schumacker assiste au procès de son père, et soit placée dans la même tribune que moi. Je suis curieuse d'étudier cette créature.

— Tout ce qui peut nous éclairer sur cette affaire est précieux, dit le chancelier avec flegme.... Mais, dites-moi, sait-on où cet Ordener est en ce moment?

— Personne au monde ne le sait; c'est le digne élève de ce vieux Levin, un chevalier errant comme lui. Je crois qu'il visite en ce moment Ward-Hus....

— Bien, bien, notre Ulrique le fixera. Allons, j'oublie que le tribunal m'attend.... »

La comtesse arrêta le grand chancelier.

« Encore un mot, monseigneur. Je vous en ai parlé hier, mais votre esprit était occupé, et je n'ai pu obtenir de réponse. Où est mon Frédéric?

— Frédéric! dit le comte avec une expression lugubre, et en portant la main sur son visage.

— Oui, répondez-moi, mon Frédéric! Son régiment est de retour à Drontheim sans lui. Jurez-moi que Frédéric n'était pas dans cette horrible gorge du Pilier-Noir. Pourquoi votre figure a-t-elle changé au nom de Frédéric? Je suis dans une mortelle inquiétude. »

Le chancelier reprit sa physionomie impassible.

« Elphége, tranquillisez-vous. Je vous jure qu'il n'était point dans le défilé du Pilier-Noir.... D'ailleurs, on a publié la liste des officiers tués ou blessés dans cette rencontre....

— Oui, dit la comtesse calmée, vous me rassurez. Deux officiers seulement ont été tués, le capitaine Lory et le jeune baron Randmer, qui a fait tant de folies avec mon pauvre Frédéric dans les bals de Copenhague! Oh! j'ai lu et relu la liste, je vous assure. Mais, dites-moi, monseigneur, mon fils est donc resté à Walhstrom?...

— Il y est resté, répondit le comte.

— Hé bien, cher ami, dit la mère avec un sourire qu'elle s'efforçait de rendre tendre, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de faire revenir vite mon Frédéric de cet affreux pays.... »

Le chancelier se dégagea péniblement de ses bras suppliants.

« Madame, dit-il, le tribunal m'attend. Adieu; ce que vous me demandez ne dépend pas de moi. »

Et il sortit brusquement.

La comtesse demeura sombre et pensive.

« Cela ne dépend pas de lui! se dit-elle; et il lui suffirait d'un mot pour me rendre mon fils! Je l'ai toujours pensé, cet homme-là est vraiment méchant. »

XLIII

> Est-ce ainsi qu'on traite un homme de ma charge? est-ce ainsi qu'on perd le respect dû à la justice?
>
> CALDERON, *Louis Perez de Galice*.

La tremblante Éthel, que les gardes ont séparée de son père à la sortie du donjon du Lion de Slesvig, a été conduite, à travers de ténébreux corridors, jusqu'alors inconnus d'elle, dans une sorte de cellule obscure, qu'on a refermée sur son entrée. Du côté de la cellule opposée à la porte est une grande ouverture grillée, à travers laquelle pénètre une lumière de torches et de flambeaux. Devant cette ouverture est une banquette sur laquelle est placée une femme voilée et vêtue de noir, qui lui fait signe de s'asseoir auprès d'elle. Elle obéit en silence et interdite.

Ses yeux se portent au delà de l'ouverture grillée. Un tableau sombre et imposant est devant elle.

A l'extrémité d'une salle tendue de noir, et faiblement éclairée par des lampes de cuivre suspendues à la voûte,

s'élève un tribunal noir arrondi en fer à cheval, occupé par sept juges vêtus de robes noires, dont l'un, placé au centre sur un siége plus élevé, porte sur sa poitrine des chaînes de diamants et des plaques d'or qui étincellent. Le juge assis à la droite de celui-ci se distingue des autres par une ceinture blanche et un manteau d'hermine, insigne du haut syndic de la province. A droite du tribunal est une estrade couverte d'un dais, où siége un vieillard, revêtu d'habits pontificaux; à gauche, une table chargée de papiers, derrière laquelle se tient debout un homme de petite taille, coiffé d'une énorme perruque, et enveloppé des plis d'une longue robe noire.

On remarque, en face des juges, un banc de bois entouré de hallebardiers qui portent des torches, dont la lueur, réfléchie par une forêt de piques, de mousquets et de pertuisanes, répand de vagues rayons sur les têtes tumultueuses d'une foule de spectateurs, pressés contre la grille de fer qui les sépare du tribunal.

Ethel observait ce spectacle, comme si elle eût assisté éveillée à un rêve; cependant elle était loin de se sentir indifférente à ce qui allait se passer sous ses yeux. Elle entendait en elle comme une voix intime qui l'avertissait d'être attentive, parce qu'elle touchait à l'une des crises de sa vie. Son cœur était en proie à deux agitations différentes en même temps : elle eût voulu savoir sur-le-champ en quoi elle était intéressée à la scène qu'elle contemplait, ou ne le savoir jamais. Depuis plusieurs jours, l'idée que son Ordener était perdu pour elle, lui avait inspiré le désir désespéré d'en finir d'une fois avec l'existence, et de pouvoir lire d'un coup d'œil tout le livre de sa destinée. C'est pourquoi, comprenant qu'elle entrait dans l'heure décisive de son sort, elle

examina le tableau lugubre qui s'offrait à elle, moins avec répugnance qu'avec une sorte de joie impatiente et funèbre.

Elle vit le président se lever, en proclamant, au nom du roi, que *l'audience de justice était ouverte.*

Elle entendit le petit homme noir, placé à la gauche du tribunal, lire, d'une voix basse et rapide, un long discours où le nom de son père, mêlé aux mots de *conspiration*, de *révolte des mines*, de *haute trahison*, revenait fréquemment. Alors elle se rappela ce que la fatale inconnue lui avait dit, dans le jardin du donjon, de l'accusation dont son père était menacé; et elle frémit quand elle entendit l'homme à la robe noire terminer son discours par le mot de *mort*, fortement articulé.

Épouvantée, elle se tourna vers la femme voilée, pour laquelle un sentiment qu'elle ne s'expliquait pas lui inspirait de la crainte :

« Où sommes-nous? qu'est-ce que tout ceci? » demanda-t-elle timidement.

Un geste de sa mystérieuse compagne l'invita au silence et à l'attention. Elle reporta sa vue dans la salle du tribunal.

Le vieillard vénérable, en habits épiscopaux, venait de se lever; et Éthel recueillit ces paroles, qu'il prononça distinctement :

« Au nom du Dieu tout-puissant et miséricordieux, moi, Pamphile-Éleuthère, évêque de la royale ville de Drontheim et de la royale province du Drontheimhus, je salue le respectable tribunal qui juge au nom du roi, notre seigneur après Dieu;

« Et je dis qu'ayant remarqué que les prisonniers amenés devant ce tribunal étaient des hommes et des

chrétiens, et qu'ils n'avaient point de procureurs, je déclare aux respectables juges que mon intention est de les assister de mon faible secours, dans la cruelle position où le ciel les a voulu mettre.

« Priant Dieu de daigner donner sa force à notre infirme faiblesse, et sa lumière à notre profonde cécité.

« C'est ainsi que moi, évêque de ce royal diocèse, je salue le respectable et judicieux tribunal. »

Après avoir parlé ainsi, l'évêque descendit de son trône pontifical, et alla s'asseoir sur le banc de bois destiné aux accusés, tandis qu'un murmure d'approbation éclatait parmi le peuple.

Le président se leva, et dit d'une voix sèche :

« Hallebardiers, qu'on fasse silence! Seigneur évêque, le tribunal remercie Votre Révérence, au nom des prisonniers. Habitants du Drontheimhus, soyez attentifs à la haute justice du roi : le tribunal va juger sans appel. Archers, qu'on amène les accusés. »

Il se fit dans l'auditoire un silence d'attente et de terreur; seulement toutes les têtes s'agitèrent dans l'ombre, comme les sombres vagues d'une mer orageuse, sur laquelle le tonnerre s'apprête à gronder.

Bientôt Éthel entendit une rumeur sourde et un mouvement extraordinaire se prolonger au-dessous d'elle, dans les sinistres avenues de la salle; puis l'auditoire se rangea avec un frémissement d'impatience et de curiosité; des pas multipliés retentirent; des hallebardes et des mousquets brillèrent; et bientôt six hommes enchaînés et entourés de gardes pénétrèrent, la tête nue, dans l'enceinte du tribunal. Éthel ne vit que le premier de ces six prisonniers : c'était un vieillard à barbe blanche, vêtu d'une simarre noire; c'était son père.

Elle s'appuya défaillante sur la balustrade de pierre qui était devant sa banquette; les objets roulaient sous ses yeux comme dans un nuage confus, et il lui semblait que son cœur palpitait à son oreille. Elle dit d'une voix faible :

« O Dieu, secourez-moi ! »

La femme voilée se pencha vers elle, et lui fit respirer des sels qui la réveillèrent de sa léthargie.

« Noble dame, dit-elle ranimée, de grâce, un mot de votre voix pour me convaincre que je ne suis pas ici le jouet des fantômes de l'enfer. »

Mais l'inconnue, sourde à sa prière, avait retourné sa tête vers le tribunal; et la pauvre Éthel, qui avait retrouvé quelque force, se résigna à l'imiter en silence.

Le président s'était levé, et avait dit d'une voix lente et solennelle :

« Prisonniers, on vous amène devant nous pour que nous ayons à examiner si vous êtes coupables de haute trahison, de conspiration, de révolte par les armes contre l'autorité du roi notre souverain seigneur. Méditez maintenant dans vos consciences, car une accusation de lèse-majesté au premier chef pèse sur vos têtes. »

En ce moment un rayon de lumière tomba sur le visage d'un des six accusés, d'un jeune homme qui tenait sa tête penchée sur sa poitrine, comme pour dérober ses traits sous les boucles pendantes de ses longs cheveux. Éthel tressaillit, et une sueur froide sortit de tous ses membres : elle avait cru reconnaître.... mais non, c'était une cruelle illusion; la salle était faiblement éclairée, et les hommes s'y mouvaient comme des ombres : à peine distinguait-on le grand Christ, d'ébène poli, placé au-dessus du fauteuil du président.

Cependant ce jeune homme paraissait enveloppé d'un manteau qui de loin paraissait vert, ses cheveux en désordre avaient des reflets châtains, et le rayon inattendu qui avait dessiné ses traits.... Mais non, cela n'était pas, cela ne pouvait être! c'était une horrible illusion.

Les prisonniers étaient assis sur le banc où était descendu l'évêque. Schumacker s'était placé à l'une des extrémités; il était séparé du jeune homme aux cheveux châtains par ses quatre compagnons d'infortune, qui portaient des vêtements grossiers, et au nombre desquels on remarquait une espèce de géant. L'évêque siégeait à l'autre extrémité du banc.

Éthel vit le président se tourner vers son père.

« Vieillard, dit-il d'une voix sévère, dites-nous votre nom et qui vous êtes. »

Le vieillard souleva sa tête vénérable.

« Autrefois, répondit-il en regardant fixement le président, on m'appelait comte de Griffenfeld et de Tongsberg, prince de Wollin, prince du Saint-Empire, chevalier de l'ordre royal de l'Éléphant, chevalier de l'ordre royal de Dannebrog, chevalier de la Toison d'Or d'Allemagne et de la Jarretière d'Angleterre, premier ministre, inspecteur général des universités, grand chancelier de Danemark et de.... »

Le président l'interrompit.

« Accusé, le tribunal ne vous demande ni comment on vous a nommé, ni ce que vous avez été, mais comment on vous nomme, et ce que vous êtes.

— Hé bien, reprit vivement le vieillard, maintenant je m'appelle Jean Schumacker, j'ai soixante-neuf ans, et je ne suis rien, que votre ancien bienfaiteur, chancelier d'Ahlefeld. »

Le président parut interdit.

« Je vous ai reconnu, seigneur comte, ajouta l'ex-chancelier, et comme j'ai cru voir qu'il n'en était pas de même à mon égard de votre côté, j'ai pris la liberté de rappeler à Votre Grâce que nous sommes de vieilles connaissances.

— Schumacker, dit le président d'un ton où l'on sentait l'accent de la colère concentrée, épargnez les moments du tribunal. »

Le vieux captif l'interrompit encore :

« Nous avons changé de rôle, noble chancelier; autrefois c'était moi qui vous appelais simplement *d'Ahlefeld*, et vous qui me disiez *seigneur comte*.

— Accusé, répliqua le président, vous nuisez à votre cause en rappelant le jugement infamant dont vous êtes déjà flétri.

— Si ce jugement est déjà infamant pour quelqu'un, comte d'Ahlefeld, ce n'est pas pour moi. »

Le vieillard s'était levé à demi en prononçant ces paroles avec force. Le président étendit la main vers lui.

« Asseyez-vous. N'insultez pas devant un tribunal, et aux juges qui vous ont condamné, et au roi qui vous a donné ces juges. Rappelez-vous que Sa Majesté a daigné vous accorder la vie; et bornez-vous ici à vous défendre. »

Schumacker ne répondit qu'en haussant les épaules.

« Avez-vous, demanda le président, quelques aveux à faire au tribunal touchant le crime capital dont vous êtes accusé? »

Voyant que Schumacker gardait le silence, le président répéta sa question.

« Est-ce que c'est à moi que vous parlez? dit l'ex-

grand chancelier. Je croyais, noble comte d'Ahlefeld, que vous vous parliez à vous-même. De quel crime m'entretenez-vous? Est-ce que j'ai jamais donné le baiser d'Iscariote à un ami? Ai je emprisonné, condamné, déshonoré un bienfaiteur? dépouillé celui à qui je devais tout? J'ignore, en vérité, seigneur chancelier actuel, pourquoi l'on m'amène ici. C'est sans doute pour juger de votre habileté à faire tomber des têtes innocentes. Je ne serai point fâché en effet de voir si vous saurez aussi bien me perdre que vous perdez le royaume, et s'il vous suffira d'une virgule pour causer ma mort, comme il vous a suffi d'une lettre de l'alphabet pour provoquer la guerre avec la Suède[1]. »

A peine achevait il cette raillerie amère, que l'homme placé devant la table à gauche du tribunal se leva.

« Seigneur président, dit-il après s'être incliné profondément, seigneurs juges, je demande que la parole soit interdite à Jean Schumacker, s'il continue d'injurier ainsi Sa Grâce le président de ce respectable tribunal. »

La voix calme de l'évêque s'éleva :

« Seigneur secrétaire intime, on ne peut interdire la parole à un accusé....

— Vous avez raison, révérend évêque, s'écria le pré-

1. Il y avait eu en effet de très-graves différends entre le Danemark et la Suède, parce que le comte d'Ahlefeld avait exigé, dans une négociation, qu'un traité entre les deux États donnât au roi de Danemark le titre de *rex Gothorum*, ce qui semblait attribuer au monarque danois la souveraineté de la *Gothie*, province suédoise; tandis que les Suédois ne voulaient lui accorder que la qualité de *rex Gotorum*, dénomination vague qui équivalait à l'ancien titre des souverains danois, *roi des Gots*.

C'est à cette *h*, cause, non d'une guerre, mais de longues et menaçantes négociations, que Schumacker faisait sans doute allusion.

sident avec précipitation. Notre intention est de laisser le plus de liberté possible à la défense. J'engage seulement l'accusé à modérer son langage, s'il comprend ses véritables intérêts. »

Schumacker secoua la tête et dit froidement :

« Il paraît que le comte d'Ahlefeld est plus sûr de son fait qu'en 1677.

— Taisez-vous, dit le président; » et s'adressant sur-le-champ au prisonnier voisin du vieillard, il lui demanda quel était son nom.

C'était un montagnard d'une taille colossale, dont le front était entouré de bandages, qui se leva en disant :

« Je suis Han, de Klipstadur, en Islande. »

Un frémissement d'épouvante erra quelque temps dans la foule, et Schumacker, soulevant sa tête pensive déjà retombée sur sa poitrine, jeta un brusque regard sur son formidable voisin, dont tous les autres coaccusés se tenaient éloignés.

« Han d'Islande, demanda le président, quand le trouble fut dissipé, qu'avez-vous à dire au tribunal? »

De tous les spectateurs, Éthel n'avait pas été la moins frappée de la présence du brigand fameux qui, depuis si longtemps, lui apparaissait dans toutes ses terreurs. Elle attacha avec une avidité craintive son regard sur le géant monstrueux que son Ordener avait peut-être combattu, dont il avait peut-être été la victime. Cette idée se retourna dans son cœur sous toutes ses formes douloureuses. Aussi, entièrement absorbée par une foule d'émotions déchirantes, elle entendit à peine la réponse qu'adressait au président, dans un langage grossier et embarrassé, ce Han d'Islande, en qui elle voyait presque

le meurtrier de son Ordener. Elle comprit seulement que le brigand se déclarait le chef des bandes rebelles.

« Est-ce de vous-même, demanda le président, ou par une instigation étrangère, que vous avez pris le commandement des insurgés? »

Le brigand répondit :

« Ce n'est pas de moi-même.

— Qui vous a provoqué à ce crime?

— Un homme qui s'appelait Hacket.

— Quel était ce Hacket?

— Un agent de Schumacker, qu'il nommait aussi comte de Griffenfeld. »

Le président s'adressa à Schumacker :

« Schumacker, connaissez-vous ce Hacket?

— Vous m'avez prévenu, comte d'Ahlefeld, repartit le vieillard; j'allais vous adresser la même question.

— Jean Schumacker, dit le président, vous êtes mal conseillé par votre haine. Le tribunal appréciera votre système de défense. »

L'évêque prit la parole.

« Seigneur secrétaire intime, dit-il en se tournant vers l'homme de petite taille, qui paraissait faire les fonctions de greffier et d'accusateur, ce Hacket est-il parmi mes clients?

— Non, Votre Révérence, répondit le secrétaire.

— Sait-on ce qu'il est devenu?

— On n'a pu le saisir : il a disparu. »

On eût dit qu'en parlant ainsi le seigneur secrétaire intime composait sa voix

« Je crois plutôt qu'il s'est évanoui, » dit Schumacker.

L'évêque continua :

« Seigneur secrétaire, fait-on poursuivre ce Hacket? A-t-on son signalement? »

Avant que le secrétaire intime eût pu répondre, un des prisonniers se leva; c'était un jeune mineur d'un visage âpre et fier.

« Il serait aisé de l'avoir, dit-il d'une voix forte. Ce misérable Hacket, l'agent de Schumacker, est un homme de petite stature, d'une figure ouverte, mais ouverte comme une bouche de l'enfer.... Tenez, seigneur évêque, sa voix ressemble beaucoup à celle de ce seigneur qui écrit là sur cette table, et que Votre Révérence appelle, je crois, *secrétaire intime*. Et même, si cette salle était moins sombre, et que le seigneur secrétaire intime eût moins de cheveux pour lui cacher le visage, j'assurerais presque qu'il y a dans ses traits quelque ressemblance avec ceux du traître Hacket.

— Notre frère dit vrai, s'écrièrent les deux prisonniers voisins du jeune mineur.

— Vraiment! » murmura Schumacker avec une expression de triomphe.

Cependant le secrétaire avait fait un mouvement involontaire, soit de crainte, soit de l'indignation qu'il ressentait d'être comparé à ce Hacket. Le président, qui lui-même avait paru troublé, se hâta d'élever la voix.

« Prisonniers, n'oubliez pas que vous ne devez parler que lorsque le tribunal vous interroge; et surtout n'outragez pas les ministres de la justice par d'indignes comparaisons.

— Cependant, seigneur président, dit l'évêque, ceci n'est qu'une question de signalement. Si le coupable Hacket offre quelques points de ressemblance avec le secrétaire, cela pourrait être utile.... »

Le président l'interrompit.

« Han d'Islande, vous qui avez eu tant de rapports avec Hacket, dites-nous, pour satisfaire le révérend évêque, si cet homme ressemble en effet à notre très-honoré secrétaire intime.

— Nullement, seigneur, répondit le géant sans hésiter.

— Vous voyez, seigneur évêque, » ajouta le président.

L'évêque prononça d'un signe de tête qu'il était satisfait; et le président, s'adressant à un autre accusé, prononça la formule usitée :

« Quel est votre nom?

— Wilfrid Kennybol, des montagnes de Kole.

— Étiez-vous parmi les insurgés?

— Oui, seigneur : la vérité vaut mieux que la vie. J'ai été pris dans les gorges maudites du Pilier-Noir. J'étais le chef des montagnards.

— Qui vous a poussé au crime de rébellion?

— Nos frères les mineurs se plaignaient de la tutelle royale, et cela était tout simple, n'est-ce pas, Votre Courtoisie? Vous n'auriez qu'une hutte de boue et deux mauvaises peaux de renard, que vous ne seriez pas fâché d'en être le maître. Le gouvernement n'a pas écouté leurs prières. Alors, seigneur, ils ont songé à se révolter et nous ont priés de les aider. Un si petit service ne se refuse pas entre frères qui récitent les mêmes oraisons et chôment les mêmes saints. Voilà tout.

— Personne, dit le président, n'a-t-il éveillé, encouragé et dirigé votre insurrection?

— C'était un seigneur Hacket, qui nous parlait sans cesse de délivrer un comte prisonnier à Munckholm, dont il se disait l'envoyé. Nous le lui avons promis, parce qu'une liberté de plus ne nous coûtait rien.

— Ce comte ne s'appelait-il pas Schumacker ou Griffenfeld ?

— Justement, Votre Courtoisie.

— Vous ne l'avez jamais vu ?

— Non, seigneur ; mais si c'est ce vieillard qui vous a dit tout à l'heure tant de noms, je ne puis faire autrement que de convenir....

— De quoi ? interrompit le président.

— Qu'il a une bien belle barbe blanche, seigneur, presque aussi belle que celle du père du mari de ma sœur Maase, de la bourgade de Surb, lequel a vécu jusqu'à cent vingt ans. »

L'ombre répandue dans la salle empêcha de voir si le président paraissait désappointé de la naïve réponse du montagnard. Il ordonna aux archers de déployer quelques bannières couleur de feu, déposées devant le tribunal.

« Wilfrid Kennybol, dit-il, reconnaissez-vous ces bannières ?

— Oui, Votre Courtoisie : elles nous ont été données par Hacket, au nom du comte Schumacker. Le comte fit distribuer aussi des armes aux mineurs ; car nous n'en avions pas besoin, nous autres montagnards, qui vivons de la carabine et de la gibecière. Et moi, seigneur, tel que vous me voyez, attaché ici comme une méchante poule qu'on va rôtir, j'ai plus d'une fois, du fond de nos vallées, atteint de vieux aigles, lorsqu'au plus haut de leur vol ils ne semblaient que des alouettes ou des grives.

— Vous entendez, seigneurs juges, observa le secrétaire intime ; l'accusé Schumacker a fait distribuer par Hacket des armes et des drapeaux aux rebelles !

— Kennybol, reprit le président, n'avez-vous plus rien à déclarer?

— Rien, Votre Courtoisie, sinon que je ne mérite pas la mort. Je n'ai fait que prêter assistance, en bon frère, aux mineurs, et j'ose affirmer à toutes Vos Courtoisies que le plomb de ma carabine, tout vieux chasseur que je suis, n'a jamais touché un daim du roi. »

Le président, sans répondre à ce plaidoyer, interrogea les deux compagnons de Kennybol. C'étaient des chefs de mineurs. Le plus vieux, qui déclara se nommer Jonas, répéta, en d'autres termes, ce qu'avait avoué Kennybol. L'autre, qui était le jeune homme dont les yeux avaient saisi tant de ressemblance entre le secrétaire intime et le perfide Hacket, dit s'appeler Norbith, confessa fièrement sa part dans la révolte, mais refusa de rien révéler touchant Hacket et Schumacker. Il avait, disait-il, prêté serment de se taire, et ne se souvenait plus que de ce serment. Le président eut beau l'interroger par toutes les menaces et par toutes les prières, l'obstiné jeune homme resta inflexible. D'ailleurs il assurait ne point s'être révolté pour Schumacker, mais seulement parce que sa vieille mère avait faim et froid. Il ne niait point qu'il n'eût peut-être mérité la mort; mais il affirmait que l'on commettrait une injustice en le condamnant, parce qu'en le tuant on tuerait aussi sa pauvre mère, qui ne l'avait pas mérité.

Quand Norbith eut cessé de parler, le secrétaire intime résuma en peu de mots les charges accablantes qui pesaient jusqu'à ce moment sur les accusés, surtout sur Schumacker. Il lut quelques-unes des devises séditieuses inscrites sur les bannières, et fit ressortir contre l'ex-grand chancelier l'unanimité des réponses de ses

complices, et jusqu'au silence de ce jeune Norbith, lié par un serment fanatique. « Il ne reste plus, ajouta-t-il en terminant, qu'un accusé à interroger, et nous avons de hautes raisons de le croire agent secret de l'autorité qui a si mal veillé à la tranquillité du Drontheimhus. Cette autorité a favorisé, sinon par sa connivence coupable, du moins par sa fatale négligence, l'explosion de la révolte qui va perdre tous ces malheureux, et rendre à l'échafaud ce Schumacker, que la clémence du roi en avait si généreusement sauvé. »

Ethel, qui de ses craintes pour Ordener était revenue, par une cruelle transition, à ses craintes pour son père, frémit à ce langage sinistre, et un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, quand elle vit son père se lever, en disant d'une voix tranquille : « Chancelier d'Ahlefeld, j'admire tout ceci. Avez-vous eu la prévoyance de faire mander le bourreau ? »

L'infortunée crut en ce moment qu'elle épuisait sa dernière douleur : elle se trompait.

Le sixième accusé venait de se lever ; noble et superbe, il avait écarté les cheveux qui couvraient son visage, et aux questions que le président lui avait adressées, il avait répondu d'une voix ferme et haute.

« Je m'appelle Ordener Guldenlew, baron de Thorvick, chevalier de Dannebrog. »

Un cri de surprise échappa au secrétaire :

« Le fils du vice-roi !

— Le fils du vice-roi ! » répétèrent toutes les voix, comme si la salle eût eu en ce moment mille échos.

Le président avait reculé sur son siége ; les juges, jusqu'alors immobiles dans le tribunal, se penchaient tumultueusement les uns vers les autres, ainsi que des

arbres qui seraient battus à la fois de vents opposés. L'agitation était plus grande encore dans l'auditoire : les spectateurs montaient sur les corniches de pierre et les grilles de fer ; la foule entière parlait comme d'une seule bouche ; et les gardes, oubliant de réclamer le silence, mêlaient leurs paroles de surprise à la rumeur universelle.

Quelle âme assez accoutumée aux soudaines émotions de la vie, pourrait concevoir ce qui se passa dans l'âme d'Éthel ? Qui pourrait rendre ce mélange inouï de joie déchirante et de délicieuse douleur ? cette attente inquiète, qui était à la fois de la crainte et de l'espérance, et n'en était cependant pas ? Il était devant elle, sans qu'elle fût devant lui ! c'était lui qu'elle voyait et qui ne la voyait pas ! c'était son bien-aimé Ordener, son Ordener, qu'elle avait cru mort, qu'elle savait perdu pour elle, son ami qui l'avait trompée et qu'elle adorait comme d'une adoration nouvelle. Il était là ; oui, il était là. Un vain songe ne l'abusait pas ; oh ! c'était bien lui, cet Ordener, hélas ! qu'elle avait rêvé plus souvent encore qu'elle ne l'avait vu. Mais apparaissait-il dans cette enceinte solennelle comme un ange sauveur ou comme un fatal génie ? Devait-elle espérer en lui ou trembler pour lui ? Mille conjectures oppressaient à la fois sa pensée et l'étouffaient comme une flamme que trop d'aliment éteint ; toutes les idées, toutes les sensations que nous venons d'indiquer parcoururent son esprit comme un éclair, au moment où le fils du vice-roi de Norvége prononça son nom. Elle fut la première à le reconnaître, et les autres ne l'avaient pas encore reconnu, qu'elle était évanouie.

Elle reprit bientôt ses sens, pour la seconde fois,

grâce aux soins de sa mystérieuse voisine. Pâle, elle rouvrit ses yeux dans lesquels les larmes s'étaient subitement taries. Elle jeta avidement sur le jeune homme, toujours debout et calme dans le tumulte général, un de ces regards qui embrassent tout un être; et le trouble avait cessé dans le tribunal et le peuple, que le nom d'*Ordener Guldenlew* retentissait encore à son oreille. Elle remarqua avec une douloureuse inquiétude qu'il portait son bras en écharpe, et que ses mains étaient chargées de fers; elle remarqua que son manteau était déchiré en plusieurs endroits, que son sabre fidèle ne pendait plus à sa ceinture. Rien n'échappa à sa sollicitude; car l'œil d'une amante ressemble à l'œil d'une mère. Elle environna de toute son âme celui qu'elle ne pouvait couvrir de tout son corps; et, il faut le dire à la honte et à la gloire de l'amour, dans cette salle qui renfermait son père et les persécuteurs de son père, Éthel ne vit plus qu'un seul homme.

Le silence s'était rétabli peu à peu. Le président se mit en devoir de commencer l'interrogatoire du fils du vice-roi.

« Seigneur baron, dit-il d'une voix tremblante....

— Je ne m'appelle point ici *seigneur baron*, répondit Ordener d'une voix ferme, je m'appelle *Ordener Guldenlew*, comme celui qui a été comte de Griffenfeld s'appelle *Jean Schumacker*. »

Le président resta un moment comme interdit.

« Hé bien donc! reprit-il, Ordener Guldenlew, c'est sans doute par un hasard malheureux que vous êtes amené devant nous. Les rebelles vous auront pris voyageant, vous auront forcé de les suivre, et c'est ainsi, sans doute, que vous avez été trouvé dans leurs rangs. »

Le secrétaire se leva :

« Nobles juges, le nom seul du fils du vice-roi de Norvége est un plaidoyer suffisant pour lui. Le baron Ordener Guldenlew ne peut être un rebelle. Notre illustre président a parfaitement expliqué sa fâcheuse arrestation parmi les rebelles. Le seul tort du noble prisonnier est de n'avoir pas dit plus tôt son nom. Nous demandons qu'il soit mis sur-le-champ en liberté, abandonnant toute accusation à son égard, et regrettant qu'il se soit assis sur le banc souillé par le criminel Schumacker et ses complices.

— Que faites-vous donc? s'écria Ordener.

— Le secrétaire intime, dit le président, se désiste de toute poursuite à votre égard.

— Il a tort, répliqua Ordener, d'une voix haute et sonore; je dois ici être seul accusé, seul jugé, et seul condamné. » Il s'arrêta un moment, et ajouta d'un accent moins ferme : « Car je suis seul coupable.

— Seul coupable! s'écria le président.

— Seul coupable! » répéta le secrétaire intime.

Une nouvelle explosion de surprise se manifesta dans l'auditoire. La malheureuse Éthel frémit; elle ne songeait pas que cette déclaration de son amant sauvait son père. Elle avait devant les yeux la mort de son Ordener.

« Hallebardiers, qu'on fasse silence! dit le président, profitant peut-être du moment de rumeur pour rallier ses idées et reprendre sa présence d'esprit.... Ordener Guldenlew, reprit-il, expliquez-vous. »

Le jeune homme resta instant rêveur, puis soupira avec effort, puis prononça ces paroles d'un ton calme et résigné :

« Oui, je sais qu'une mort infâme m'attend ; je sais que la vie pourrait m'être belle et glorieuse. Mais Dieu lira au fond de mon cœur ! à la vérité, Dieu seul ! Je vais accomplir le premier devoir de mon existence ; je vais lui sacrifier mon sang, mon honneur peut-être; mais je sens que je mourrai sans remords et sans repentir. Ne vous étonnez pas de mes paroles, seigneurs juges; il y a dans l'âme et dans la destinée humaine des mystères que vous ne pouvez pénétrer et qui ne sont jugés qu'au ciel. Écoutez-moi donc, et agissez envers moi selon vos consciences, quand vous aurez absous ces infortunés, et surtout ce déplorable Schumacker, qui a déjà, dans sa captivité, expié bien plus de crimes qu'un homme n'en peut commettre. Oui, je suis coupable, nobles juges, et seul coupable. Schumacker est innocent : ces autres malheureux ne sont qu'égarés. L'auteur de la rébellion des mineurs, c'est moi.

— Vous ! s'écrièrent à la fois, et avec une expression étrange, le président et le secrétaire intime.

— Moi ! et ne m'interrompez plus, seigneur. Je suis pressé de terminer, car en m'accusant je justifie ces infortunés. C'est moi qui ai soulevé les mineurs au nom de Schumacker; c'est moi qui ai fait distribuer aux rebelles des bannières; qui leur ai envoyé, au nom du prisonnier de Munckholm, de l'or et des armes. Hacket était mon agent. »

A ce nom de *Hacket*, le secrétaire intime fit un geste de stupeur. Ordener continua :

« J'épargne vos moments, seigneurs. J'ai été pris dans les rangs des mineurs, que j'avais poussés à la révolte. J'ai seul tout fait. Maintenant, jugez : si j'ai prouvé mon crime, j'ai prouvé également l'innocence de Schumacker

et celle des pauvres misérables que vous croyez ses complices. »

Le jeune homme parlait ainsi, les yeux levés au ciel. Ethel, presque inanimée, respirait à peine; il lui semblait seulement qu'Ordener, tout en justifiant son père, prononçait bien amèrement son nom. Les discours du jeune homme l'étonnaient et l'épouvantaient, sans qu'elle pût les comprendre. Dans tout ce qui frappait ses sens, elle ne voyait clairement que le malheur.

Un sentiment du même genre paraissait préoccuper le président. On eût dit qu'il ne pouvait croire à ce qu'il entendait de ses oreilles. Il adressa néanmoins la parole au fils du vice-roi :

« Si vous êtes en effet l'unique auteur de cette révolte, dans quel but l'avez-vous excitée ?

— Je ne puis le dire. »

Un frisson saisit Éthel, lorsqu'elle entendit le président répliquer d'une voix presque irritée :

« N'aviez-vous point une intrigue avec la fille de Schumacker? »

Mais Ordener, enchaîné, avait fait un pas vers le tribunal, et s'était écrié, avec l'accent de l'indignation :

« Chancelier d'Ahlefeld, contentez-vous de ma vie que je vous livre; respectez une noble et innocente fille. Ne tentez pas de la déshonorer une seconde fois. »

La pauvre Éthel, qui avait senti son sang remonter à son visage, ne comprit pas ce que signifiaient ces mots, *une seconde fois*, sur lesquels son défenseur appuyait avec énergie; mais à la colère qui se peignait sur les traits du président, on eût dit qu'il les comprenait.

« Ordener Guldenlew, n'oubliez pas vous-même le respect que vous devez à la justice du roi et à ses supré-

mes officiers. Je vous réprimande au nom du tribunal. A présent, je vous somme de nouveau de me déclarer dans quel but vous avez commis le crime dont vous vous accusez.

— Je vous répète que je ne puis vous le dire.

— N'était-ce pas, reprit le secrétaire, pour délivrer Schumâcker? »

Ordener garda le silence.

« Ne soyez pas muet, accusé Ordener, dit le président; il est prouvé que vous entretenez des intelligences avec Schumacker, et l'aveu de votre culpabilité accuse, plus qu'il ne justifie, le prisonnier de Munckholm. Vous alliez souvent à Munckholm, et certes vous attachiez à ces visites plus qu'un intérêt de curiosité ordinaire. Témoin cette boucle de diamants. »

Le président prit sur le bureau, et montra à Ordener une boucle de brillants qui y était déposée.

« La reconnaissez-vous pour vous avoir appartenu?

— Oui. Par quel hasard...?

— Hé bien! Un des rebelles l'a remise, avant d'expirer, à notre secrétaire intime, en déclarant qu'il l'avait reçue de vous en payement, pour vous avoir transporté du port de Drontheim à la forteresse de Munckholm. Or, je vous le demande, seigneurs juges, un pareil salaire donné à un simple matelot n'annonce-t-il pas quelle importance l'accusé Ordener Guldenlew attachait à parvenir jusqu'à cette prison, qui est celle de Schumacker?

— Ah! s'écria l'accusé Kennybol, ce que dit Sa Courtoisie est vrai, je reconnais la boucle; c'est l'histoire de notre pauvre frère Guldon Stayper.

— Silence, dit le président, laissez répondre Ordener Guldenlew.

— Je ne cacherai pas, repartit celui-ci, que je désirais voir Schumacker. Mais cette boucle ne signifie rien. On ne peut entrer avec des diamants dans le fort; le matelot qui m'avait amené s'était plaint, dans la traversée, de sa misère; je lui ai jeté cette boucle, que je ne pouvais garder sur moi....

— Pardon, Votre Courtoisie, interrompit le secrétaire intime, le règlement excepte de cette mesure le fils du vice-roi. Vous pouviez donc....

— Je ne voulais pas me nommer.

— Pourquoi? demanda le président.

— C'est ce que je ne puis dire.

— Vos intelligences avec Schumacker et sa fille prouvent que le but de votre complot était de les délivrer. »

Schumacker, qui, jusqu'alors, n'avait donné d'autre signe d'attention que de dédaigneux mouvements d'épaules, se leva :

« Me délivrer! Le but de cette infernale trame était de me compromettre et de me perdre, comme il l'est encore. Croyez-vous qu'Ordener Guldenlew eût avoué sa participation au crime, s'il n'eût été pris parmi les révoltés? Oh! je vois qu'il a hérité de la haine de son père pour moi. Et quant aux intelligences qu'on lui suppose avec moi et ma fille, qu'il sache, cet exécré Guldenlew, que ma fille a hérité aussi de ma haine pour lui, pour la race des Guldenlew et des d'Ahlefeld! »

Ordener soupira profondément, tandis qu'Éthel désavouait tout bas son père, et que celui-ci retombait sur son banc, palpitant encore de colère.

« Le tribunal jugera, » dit le président.

Ordener, qui, aux paroles de Schumacker, avait baissé les yeux en silence, parut se réveiller :

« Oh! nobles juges, écoutez. Vous allez descendre dans vos consciences : n'oubliez pas qu'Ordener Guldenlew est coupable seul; Schumacker est innocent. Ces autres infortunés ont été trompés par Hacket, qui était mon agent. J'ai fait tout le reste. »

Kennybol l'interrompit :

« Sa Courtoisie dit vrai, seigneurs juges; car c'est elle qui s'est chargée de nous amener le fameux Han d'Islande, dont je souhaite que le nom ne me porte pas malheur. Je sais que c'est ce jeune seigneur qui a osé l'aller trouver dans la caverne de Walderhog, pour lui proposer d'être notre chef. Il m'a confié le secret de son entreprise au hameau de Surb, chez mon frère Braal. Et, pour le reste encore, le jeune seigneur dit vrai : nous avons été abusés par ce Hacket maudit; d'où il suit que nous ne méritons pas la mort.

— Seigneur secrétaire intime, dit le président, les débats sont clos. Quelles sont vos conclusions? »

Le secrétaire se leva, salua plusieurs fois le tribunal, passa quelque temps la main entre les plis de son rabat de dentelle, sans quitter un moment des yeux les yeux du président. Enfin, il fit entendre ces paroles d'une voix sourde et lugubre :

« Seigneur président, respectables juges! l'accusation demeure victorieuse. Ordener Guldenlew, qui ternit à jamais la splendeur de son glorieux nom, n'a réussi qu'à prouver sa culpabilité sans démontrer l'innocence de l'ex-chancelier Schumacker, et de ses complices Han d'Islande, Wilfrid Kennybol, Jonas et Norbith. Je demande à la justice du tribunal que les six accusés soient déclarés coupables du crime de haute trahison et de lèse-majesté, au premier chef. »

Un murmure vague s'éleva de la foule. Le président allait proclamer la formule de clôture, quand l'évêque réclama un moment d'attention.

« Doctes juges, il est convenable que la défense des accusés se fasse entendre la dernière. Je souhaiterais qu'elle eût un meilleur organe; car je suis vieux et faible, et je n'ai plus en moi d'autre force que celle qui me vient de Dieu. Je m'étonne des sévères requêtes du secrétaire intime. Rien ici ne prouve le crime de mon client Schumacker. On ne peut établir contre lui aucune participation directe à l'insurrection des mineurs; et puisque mon autre client Ordener Guldenlew déclare avoir abusé du nom de Schumacker, et, de plus, être l'unique auteur de cette condamnable sédition, toutes les présomptions qui pesaient sur Schumacker s'évanouissent : vous devez donc l'absoudre. Je recommande à votre indulgence chrétienne les autres accusés, qui n'ont été qu'égarés, comme la brebis du bon pasteur; et même le jeune Ordener Guldenlew, qui a du moins le mérite, bien grand devant le Seigneur, de confesser son crime. Songez, seigneurs juges, qu'il est encore dans l'âge où l'homme peut faillir, et même tomber, sans que Dieu refuse de le soutenir ou de le relever. Ordener Guldenlew porte à peine le quart de ce fardeau de l'existence qui pèse déjà presque entier sur ma tête. Mettez dans la balance de vos jugements sa jeunesse et son inexpérience, et ne lui retirez pas si tôt cette vie que le Seigneur vient à peine de lui donner. »

Le vieillard se tut, et se plaça près d'Ordener, qui souriait; tandis qu'à l'invitation du président, les juges se levaient du tribunal, et passaient en silence le seuil de la formidable salle de leurs délibérations.

Pendant que quelques hommes décidaient de six destinées dans ce terrible sanctuaire, les accusés immobiles étaient restés assis sur leur banc entre deux rangs de hallebardiers. Schumacker, la tête sur sa poitrine, paraissait endormi dans une rêverie profonde; le géant promenait à droite et à gauche des regards où se peignait une assurance stupide; Jonas et Kennybol, les mains jointes, priaient à voix basse, tandis que leur camarade Norbith frappait par intervalles la terre du pied, ou secouait ses chaînes avec des tressaillements convulsifs. Entre lui et le vénérable évêque, qui lisait les psaumes de la pénitence, se tenait Ordener, les bras croisés et les yeux levés au ciel.

Derrière eux on entendait le bruit de la foule, qui avait impétueusement éclaté à la sortie des juges. C'était le fameux captif de Munckholm, c'était le redoutable démon d'Islande, c'était surtout le fils du vice-roi, qui occupaient toutes les pensées, toutes les paroles, tous les regards. La rumeur, mêlée de plaintes, de rires et de cris confus, qui s'échappait de l'auditoire, s'abaissait et s'élevait comme une flamme qui ondoie sous le vent.

Ainsi se passèrent plusieurs heures d'attente, si longues que chacun s'étonnait qu'elles fussent contenues dans la même nuit. De temps en temps on jetait un regard vers la porte de la chambre des délibérations; mais on n'y voyait rien, que les deux soldats qui se promenaient avec leurs pertuisanes étincelantes devant le seuil fatal, comme deux fantômes muets.

Enfin, les torches et les lampes commençaient à pâlir, et quelques rayons blancs de l'aube traversaient les vitraux étroits de la salle, quand la porte redoutable s'ouvrit. Un silence profond remplaça sur-le-champ, comme

par magie, tout le tumulte du peuple, et l'on n'entendit plus que le bruit des respirations pressées et le mouvement vague et sourd de la foule en suspens.

Les juges, sortant à pas lents de la chambre des délibérations prirent place au tribunal, le président à leur tête.

Le secrétaire intime, qui avait paru absorbé dans ses réflexions pendant leur absence, s'inclina :

« Seigneur président, quel est l'arrêt que le tribunal, jugeant sans appel, a rendu au nom du roi? Nous sommes prêts à l'entendre avec un respect religieux. »

Le juge placé à droite du président se leva, tenant un parchemin dans ses mains :

« Sa Grâce, notre glorieux président, fatigué par la longueur de cette audience, daigne nous charger, nous, haut syndic du Drontheimhus, président naturel de ce tribunal respectable, de lire à sa place la sentence rendue au nom du roi. Nous allons remplir ce devoir honorable et pénible, rappelant à l'auditoire de se taire devant l'infaillible justice du roi. »

Alors la voix du haut syndic prit une inflexion solennelle et grave, et tous les cœurs palpitèrent :

« Au nom de notre vénéré maître et légitime seigneur Christiern, roi! voici l'arrêt que nous, juges du haut tribunal du Drontheimhus, nous rendons dans nos consciences, touchant Jean Schumacker, prisonnier d'État; Wilfrid Kennybol, habitant des montagnes de Kole; Jonas, mineur royal; Norbith, mineur royal; Han, de Klipstadur, en Islande, et Ordener Guldenlew, baron de Thorvick, chevalier de Dannebrog; tous accusés des crimes de haute trahison et de lèse-majesté au premier chef; Han d'Islande étant de plus prévenu des crimes d'assassinat, d'incendie et de brigandage.

« 1° Jean Schumacker n'est point coupable;

« 2° Wilfrid Kennybol, Jonas et Norbith sont coupables; mais le tribunal les excuse, parce qu'ils ont été égarés;

« 3° Han d'Islande est coupable de tous les crimes qu'on lui impute;

« 4° Ordener Guldenlew est coupable de haute trahison et de lèse-majesté au premier chef. »

Le juge s'arrêta un moment comme pour prendre haleine. Ordener attachait sur lui un regard plein d'une joie céleste.

« Jean Schumacker, continua le juge, le tribunal vous absout et vous renvoie dans votre prison.

« Kennybol, Jonas et Norbith, le tribunal réduit la peine que vous avez encourue à une détention perpétuelle et à l'amende de mille écus royaux chacun.

« Han, de Klipstadur, assassin et incendiaire, vous serez ce soir conduit sur la place d'armes de Munckholm, et pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive.

« Ordener Guldenlew, traître, après avoir été dégradé de vos titres devant ce tribunal, vous serez conduit ce soir au même lieu, avec un flambeau à la main, pour y avoir la tête tranchée, le corps brûlé, et pour que vos cendres soient jetées au vent et votre tête exposée sur la claie.

« Retirez-vous tous. Tel est l'arrêt rendu par la justice du roi. »

A peine le haut syndic avait-il achevé cette funèbre lecture, qu'on entendit dans la salle un cri. Ce cri glaça les assistants plus même que l'effrayant appareil de la sentence de mort; ce cri fit pâlir un moment le front serein et radieux d'Ordener condamné.

XLIV

C'était le malheur qui les rendait égaux.
CHARLES NODIER.

C'en est donc fait : tout va s'accomplir, ou plutôt tout est déjà accompli. Il a sauvé le père de celle qu'il aimait, il l'a sauvée elle-même, en lui conservant l'appui paternel. La noble conspiration du jeune homme pour la vie de Schumacker a réussi : maintenant le reste n'est rien; il n'a plus qu'à mourir.

Que ceux qui l'ont cru coupable ou insensé le jugent maintenant, ce généreux Ordener, comme il se juge lui-même dans son âme avec un saint ravissement. Car ce fut toujours sa pensée, en entrant dans les rangs des rebelles, que, s'il ne pouvait empêcher l'exécution du crime de Schumacker, il pourrait du moins en empêcher le châtiment, en l'appelant sur sa propre tête.

Hélas! s'était-il dit, sans doute Schumacker est coupable; mais aigri par sa captivité et son malheur, son crime est pardonnable. Il ne veut que sa délivrance; il

la tente, même par la rébellion. D'ailleurs que deviendra mon Ethel si on lui enlève son père? si elle le perd par l'échafaud, si un nouvel opprobre vient flétrir sa vie, que deviendra-t-elle, sans soutien, sans secours, seule dans son cachot, ou errante dans un monde d'ennemis? Cette pensée l'avait déterminé à son sacrifice; et il s'y était préparé avec joie : car le plus grand bonheur d'un être qui aime est d'immoler son existence, je ne dis pas à l'existence, mais à un sourire, à une larme de l'être aimé.

Il a donc été pris parmi les rebelles, il a été traîné devant les juges qui devaient condamner Schumacker, il a commis son généreux mensonge, il a été condamné, il va mourir d'une mort cruelle, d'un supplice ignominieux, il va laisser une mémoire souillée; mais que lui importe au noble jeune homme? il a sauvé le père de son Ethel.

Il est maintenant assis sur ses chaînes dans un cachot humide, où la lumière et l'air ne pénètrent qu'à peine par de sombres soupiraux; près de lui est la nourriture du reste de son existence, un pain noir, une cruche pleine d'eau. Un collier de fer pèse sur son cou, des bracelets, des carcans de fer pressent ses mains et ses pieds. Chaque heure qui s'écoule lui emporte plus de vie qu'une année n'en enlève aux autres mortels. Il rêve délicieusement.

« Peut-être mon souvenir ne périra-t-il pas avec moi, du moins dans un des cœurs qui battent parmi les hommes? peut-être daignera-t-elle me donner une larme pour mon sang? peut-être consacrera-t-elle quelquefois un regret à celui qui lui a dévoué sa vie? peut-être, dans ses rêveries virginales, aura-t-elle parfois présente

la confuse image de son ami? Qui sait d'ailleurs ce qui est derrière la mort? Qui sait si les âmes délivrées de leur prison matérielle ne peuvent pas quelquefois revenir veiller sur les âmes qu'elles aiment, commercer mystérieusement avec ces douces compagnes encore captives, et leur apporter en secret quelque vertu des anges et quelque joie du ciel?... »

Toutefois des idées amères se mêlaient à ces consolantes méditations. La haine que Schumacker lui avait témoignée au moment même de son sacrifice, oppressait son cœur. Le cri déchirant qu'il avait entendu en même temps que son arrêt de mort, l'avait ébranlé profondément : car, seul dans l'auditoire, il avait reconnu cette voix, et compris cette douleur. Et puis, ne la reverra-t-il donc plus, son Éthel? ses derniers moments se passeront-ils dans la prison même qui la renferme, sans qu'il puisse encore une fois toucher la douce main, entendre la douce voix de celle pour qui il va mourir?

Il abandonnait ainsi son âme à cette vague et triste rêverie, qui est à la pensée ce que le sommeil est à la vie, quand le cri rauque des vieux verrous rouillés heurta rudement son oreille, déjà en quelque sorte attentive aux concerts de l'autre sphère où il allait s'envoler.... C'était la lourde porte de fer de son cachot, qui s'ouvrait en grondant sur ses gonds. Le jeune condamné se leva tranquille et presque joyeux, car il pensa que c'était le bourreau qui venait le chercher, et il avait déjà dépouillé l'existence comme le manteau qu'il foulait à ses pieds.

Il fut trompé dans son attente : une figure blanche et svelte venait d'apparaître au seuil de son cachot, pareille à une vision lumineuse. Ordener douta de ses yeux, et

se demanda s'il n'était pas déjà dans le ciel. C'était elle, c'était son Éthel.

La jeune fille était tombée dans ses bras enchaînés; elle couvrait les mains d'Ordener de larmes, qu'essuyaient les longues tresses noires de ses cheveux épars; baisant les fers du condamné, elle meurtrissait ses lèvres pures sur les infâmes carcans : elle ne parlait pas, mais tout son cœur semblait prêt à s'échapper dans la première parole qui passerait à travers ses sanglots.

Lui, il éprouvait la joie la plus céleste qu'il eût éprouvée depuis sa naissance. Il serrait doucement son Ethel sur sa poitrine, et les forces réunies de la terre et de l'enfer n'eussent pu en ce moment dénouer les deux bras dont il l'environnait. Le sentiment de sa mort prochaine mêlait quelque chose de solennel à son ravissement, et il s'emparait de son Éthel comme s'il en eût déjà pris possession pour l'éternité.

Il ne demanda pas à cet ange comment elle avait pu pénétrer jusqu'à lui. Elle était là, pouvait-il penser à autre chose? D'ailleurs il ne s'en étonnait pas. Il ne se demandait pas comment cette jeune fille proscrite, faible, isolée, avait pu, malgré les triples portes de fer, et les triples rangs de soldats, ouvrir sa propre prison et celle de son amant; cela lui semblait simple; il portait en lui la conscience intime de ce que peut l'amour.

A quoi bon se parler avec la voix quand on se peut parler avec l'âme? Pourquoi ne pas laisser les corps écouter en silence le langage mystérieux des intelligences? Tous deux se taisaient, parce qu'il y a des émotions qu'on ne saurait exprimer qu'en se taisant.

Cependant la jeune fille souleva enfin sa tête appuyée sur le cœur tumultueux du jeune homme.

« Ordener, dit-elle, je viens te sauver; » et elle prononça cette parole d'espérance avec une angoisse douloureuse.

Ordener secoua la tête en souriant.

« Me sauver, Éthel! tu t'abuses; la fuite est impossible.

— Hélas! je le sais trop. Ce château est peuplé de soldats, et chacune des portes qu'il faut traverser pour arriver ici, sont gardées par des archers et des geôliers qui ne dorment pas. » Elle ajouta avec effort : « Mais je t'apporte un autre moyen de salut.

— Va, ton espérance est vaine. Ne te berce pas de chimères, Éthel; dans quelques heures un coup de hache les dissiperait trop cruellement....

— Oh! n'achève pas! Ordener! tu ne mourras pas. Oh! dérobe-moi cette affreuse pensée, ou plutôt, oui, présente-la-moi dans toute son horreur, pour me donner la force d'accomplir ton salut et mon sacrifice. »

Il y avait dans l'accent de la jeune fille une expression indéfinissable, Ordener la regarda doucement :

« Ton sacrifice! que veux-tu dire? »

Elle cacha son visage dans ses mains, et sanglota en disant d'une voix inarticulée :

« O Dieu!... »

Cet abattement fut de courte durée; elle se releva : ses yeux brillaient, sa bouche souriait. Elle était belle comme un ange qui remonte de l'enfer au ciel.

« Écoutez, mon Ordener, votre échafaud ne s'élèvera pas. Pour que vous viviez, il suffit que vous promettiez d'épouser Ulrique d'Ahlefeld....

— Ulrique d'Ahlefeld! ce nom dans ta bouche, mon Éthel!

— Ne m'interrompez pas, poursuivit-elle avec le calme d'une martyre qui subit sa dernière torture; je viens ici envoyée par la comtesse d'Ahlefeld. On vous promet d'obtenir votre grâce du roi, si l'on obtient en échange votre main pour la fille du grand chancelier. Je viens ici vous demander le serment d'épouser Ulrique, et de vivre pour elle. On m'a choisie pour messagère, parce qu'on a pensé que ma voix aurait quelque puissance sur vous.

— Éthel, dit le condamné d'une voix glacée, adieu; en sortant de ce cachot, dites qu'on fasse venir le bourreau. »

Elle se leva, resta un moment devant lui debout, pâle et tremblante; puis ses genoux fléchirent, elle tomba à genoux sur la pierre en joignant les mains.

« Que lui ai-je fait? » murmura-t-elle d'une voix éteinte.

Ordener, muet, fixait son regard sur la pierre.

« Seigneur, dit-elle, se traînant à genoux jusqu'à lui, vous ne me répondez pas? Vous ne voulez donc plus me parler?... Il ne me reste plus qu'à mourir. »

Une larme roula dans les yeux du jeune homme.

« Éthel, vous ne m'aimez plus.

— O Dieu! s'écria la pauvre jeune fille, serrant dans ses bras les genoux du prisonnier, je ne l'aime plus! Tu dis que je ne t'aime plus, mon Ordener. Est-il bien vrai que tu as pu dire cela?

— Vous ne m'aimez plus, puisque vous me méprisez. »

Il se repentit à l'instant même d'avoir prononcé cette parole cruelle : car l'accent d'Éthel fut déchirant, quand elle jeta ses bras adorés autour de son cou, en criant d'une voix étouffée par les larmes :

« Pardonne-moi, mon bien-aimé Ordener, pardonne-moi comme je te pardonne. Moi! te mépriser, grand Dieu! n'es-tu pas mon bien, mon orgueil, mon idolâtrie?... Dis-moi, est-ce qu'il y avait dans mes parolès autre chose qu'un profond amour, qu'une brûlante admiration pour toi? Hélas! ton langage sévère m'a fait bien du mal, quand je venais pour te sauver, mon Ordener adoré, en immolant tout mon être au tien.

— Hé bien, répondit le jeune homme radouci en essuyant les pleurs d'Éthel avec des baisers, n'était-ce pas me montrer peu d'estime que de me proposer de racheter ma vie par l'abandon de mon Éthel, par un lâche oubli de mes serments, par le sacrifice de mon amour? » Il ajouta, l'œil fixé sur Ethel : « De mon amour, pour lequel je verse aujourd'hui tout mon sang. »

Un long gémissement précéda la réponse d'Éthel.

« Écoute-moi encore, mon Ordener, ne m'accuse pas si vite. J'ai peut-être plus de force qu'il n'appartient d'ordinaire à une pauvre femme.... Du haut de notre donjon, on voit construire, dans la place d'Armes, l'échafaud qui t'est destiné. O Ordener, tu ne connais pas cette affreuse douleur de voir lentement se préparer la mort de celui qui porte avec lui notre vie! La comtesse d'Ahlefeld, près de laquelle j'étais quand j'ai entendu prononcer ton arrêt funèbre, est venue me trouver au donjon, où j'étais rentrée avec mon père. Elle m'a demandé si je voulais te sauver, elle m'a offert cet odieux moyen; mon Ordener, il fallait détruire ma pauvre destinée, renoncer à toi, te perdre pour jamais, donner à une autre cet Ordener, toute la félicité de la délaissée Éthel, ou te livrer au supplice; on me laissait le choix entre mon malheur et ta mort : je n'ai pas balancé. »

Il baisa avec respect la main de cet ange.

« Je ne balance pas non plus, Éthel. Tu ne serais pas venue m'offrir la vie avec la main d'Ulrique d'Ahlefeld, si tu avais su comment il se fait que je meurs.

— Quoi? Quel mystère...?

— Permets-moi d'avoir un secret pour toi, mon Éthel bien-aimée. Je veux mourir sans que tu saches si tu me dois de la reconnaissance ou de la haine pour ma mort.

— Tu veux mourir! Tu veux donc mourir! O Dieu! et cela est vrai! et l'échafaud se dresse en ce moment, et aucune puissance humaine ne peut délivrer mon Ordener qu'on va tuer! Dis-moi, jette un regard sur ton esclave, sur ta compagne, et promets-moi, bien-aimé Ordener, de m'entendre sans colère. Es-tu bien sûr, réponds à ton Éthel comme à Dieu, que tu ne pourrais mener une vie heureuse auprès de cette femme, de cette Ulrique d'Ahlefeld?.. en es-tu bien sûr, Ordener? elle est peut-être, sans doute même, belle, douce, vertueuse; elle vaut mieux que celle pour qui tu péris.... Ne détourne pas la tête, cher ami, mon Ordener. Tu es si noble et si jeune pour monter sur un échafaud! Hé bien! tu irais vivre avec elle dans quelque brillante ville où tu ne penserais plus à ce funeste donjon; tu laisserais couler paisiblement tes jours sans t'informer de moi; j'y consens, tu me chasserais de ton cœur, même de ton souvenir, Ordener. Mais vis, laisse-moi ici seule, c'est à moi de mourir. Et, crois-moi, quand je te saurai dans les bras d'une autre, tu n'auras pas besoin de t'inquiéter de moi; je ne souffrirai pas longtemps. »

Elle s'arrêta : sa voix se perdait dans les larmes. Cependant on lisait dans son regard désolé le désir douloureux de remporter la victoire fatale dont elle devait mourir.

Ordener lui dit :

« Éthel, ne me parle plus de cela. Qu'il ne sorte en ce moment de nos bouches d'autres noms que le tien et le mien.

— Ainsi, reprit-elle, hélas! hélas! tu veux donc mourir?

— Il le faut. J'irai avec joie à l'échafaud pour toi : j'irais avec horreur à l'autel pour toute autre femme. Ne m'en parle plus : tu m'affliges et tu m'offenses. »

Elle pleurait en murmurant toujours : « Il va mourir, ô Dieu! et d'une mort infâme! »

Le condamné répondit avec un sourire :

« Crois-moi, Éthel, il y a moins de déshonneur dans ma mort, que dans la vie telle que tu me la proposes. »

En ce moment, son regard, se détachant de son Éthel éplorée, aperçut un vieillard vêtu d'habits ecclésiastiques, qui se tenait debout dans l'ombre, sous la voûte basse de la porte :

« Que voulez-vous? dit-il brusquement.

— Seigneur, je suis venu avec l'envoyée de la comtesse d'Ahlefeld. Vous ne m'avez point aperçu, et j'attendais en silence que vos yeux tombassent sur moi. »

En effet, Ordener n'avait vu que son Éthel, et celle-ci, voyant Ordener, avait oublié son compagnon.

« Je suis, continua le vieillard, le ministre chargé....

— J'entends, dit le jeune homme. Je suis prêt. »

Le ministre s'avança vers lui.

« Dieu est prêt aussi à vous recevoir, mon fils.

— Seigneur ministre, reprit Ordener, votre visage ne m'est pas inconnu. Je vous ai vu quelque part. »

Le ministre s'inclina.

« Je vous reconnais aussi, mon fils. C'était dans la

tour de Vygla. Nous avons tous deux montré ce jour-là combien les paroles humaines ont peu de certitude. Vous m'avez promis la grâce de douze malheureux condamnés, et moi je n'ai point cru en votre promesse, ne pouvant deviner que vous fussiez ce que vous êtes, le fils du vice-roi ; et vous, seigneur, qui comptiez sur votre puissance et sur votre rang, en me donnant cette assurance.... »

Ordener acheva la pensée qu'Athanase Munder n'osait compléter.

« Je ne puis aujourd'hui obtenir aucune grâce, pas même la mienne ; vous avez raison, seigneur ministre. Je respectais trop peu l'avenir ; il m'en a puni, en me montrant sa puissance supérieure à la mienne. »

Le ministre baissa la tête.

« Dieu est fort, » dit-il.

Puis il releva ses yeux bienveillants sur Ordener en ajoutant :

« Dieu est bon. »

Celui-ci, qui paraissait préoccupé, s'écria, après un court silence :

« Écoutez, seigneur ministre, je veux tenir la promesse que je vous ai faite dans la tour de Vygla Quand je serai mort, allez trouver à Berghen mon père, le vice-roi de Norvége, et dites-lui que la dernière grâce que lui demande son fils, c'est celle de vos douze protégés. Il vous l'accordera, j'en suis sûr. »

Une larme d'attendrissement mouilla le visage vénérable d'Athanase.

« Mon fils, il faut que de nobles pensées remplissent votre âme, pour savoir, dans la même heure rejeter avec courage votre propre grâce et solliciter avec bonté celle

des autres. Car j'ai entendu vos refus; et, tout en blâmant le dangereux excès d'une passion humaine, j'en ai été profondément touché. Maintenant je me dis : *Unde scelus?* Comment se fait-il qu'un homme qui approche tant du vrai juste se soit souillé du crime pour lequel il est condamné?

— Mon père, je ne l'ai point dit à cet ange, je ne puis vous le dire. Croyez seulement que la cause de ma condamnation n'est point un crime.

— Comment? expliquez-vous, mon fils.

— Ne me pressez pas, répondit le jeune homme avec fermeté. Laissez-moi emporter dans le tombeau le secret de ma mort.

— Ce jeune homme ne peut être coupable, » murmura le ministre.

Alors il tira de son sein un crucifix noir, qu'il plaça sur une sorte d'autel grossièrement formé d'une dalle de granit adossée au mur humide de la prison. Près du crucifix il posa une petite lampe de fer allumée, qu'il avait apportée avec lui, et une Bible ouverte.

« Mon fils, priez et méditez. Je reviendrai dans quelques heures.... Allons, ajouta-t-il, se tournant vers Éthel, qui, pendant tout l'entretien d'Ordener et d'Athanase, avait gardé le silence du recueillement, il faut quitter le prisonnier. Le temps s'écoule.... »

Elle se leva radieuse et tranquille; quelque chose de divin enflammait son regard :

« Seigneur ministre, je ne puis vous suivre encore. Il faut auparavant que vous ayez uni Éthel Schumacker à son époux Ordener Guldenlew. »

Elle regarda Ordener :

« Si tu étais encore puissant, libre et glorieux, mon

Ordener, je pleurerais et j'éloignerais ma fatale destinée de la tienne.... Mais maintenant, que tu ne crains plus la contagion de mon malheur; que tu es, ainsi que moi, captif, flétri, opprimé; maintenant que tu vas mourir, je viens à toi, espérant que tu daigneras du moins, Ordener, mon seigneur, permettre à celle qui n'aurait pu être la compagne de ta vie, d'être la compagne de ta mort : car tu m'aimes assez, n'est-il pas vrai, pour n'avoir pas douté un instant que je n'expire en même temps que toi?»

Le condamné tomba à ses pieds, et baisa le bas de sa robe.

« Vous, vieillard, continua-t-elle, vous allez nous tenir lieu de familles et de pères; ce cachot sera le temple; cette pierre, l'autel. Voici mon anneau, nous sommes à genoux devant Dieu et devant vous. Bénissez-nous et lisez les paroles saintes qui vont unir Éthel Schumacker à Ordener Guldenlew son seigneur. »

Et ils s'étaient agenouillés ensemble devant le prêtre, qui les contemplait avec un étonnement mêlé de pitié.

« Comment, mes enfants! que faites-vous?

— Mon père, dit la jeune fille, le temps presse. Dieu et la mort nous attendent. »

On rencontre quelquefois dans la vie des puissances irrésistibles, des volontés auxquelles on cède soudain comme si elles avaient quelque chose de plus que les volontés humaines. Le prêtre leva les yeux en soupirant :

« Que le Seigneur me pardonne si ma condescendance est coupable! Vous vous aimez, vous n'avez plus que bien peu de temps à vous aimer sur la terre; je ne crois pas manquer à nos saints devoirs en légitimant votre amour. »

La douce et redoutable cérémonie s'accomplit. Ils se levèrent tous deux sous la dernière bénédiction du prêtre; ils étaient époux.

Le visage du condamné brillait d'une douloureuse joie : on eût dit qu'il commençait à sentir l'amertume de la mort, à présent qu'il essayait la félicité de la vie. Les traits de sa compagne étaient sublimes de grandeur et de simplicité; elle était encore modeste comme une jeune vierge, et déjà presque fière comme une jeune épouse.

« Écoute-moi, mon Ordener, dit-elle : n'est-il pas vrai que nous sommes maintenant heureux de mourir, puisque la vie ne pouvait nous réunir? Tu ne sais pas, ami, ce que je ferai : je me placerai aux fenêtres du donjon de manière à te voir monter sur l'échafaud, afin que nos âmes s'envolent ensemble dans le ciel. Si j'expire avant que la hache ne tombe, je t'attendrai; car nous sommes époux, mon Ordener adoré, et ce soir le cercueil sera notre lit nuptial. »

Il la pressa sur son cœur gonflé et ne put prononcer que ces mots, qui étaient l'idée de toute son existence :

« Éthel, tu es donc à moi?...

— Mes enfants, dit la voix attendrie de l'aumônier, dites-vous adieu. Il est temps.

— Hélas!... » s'écria Éthel.

Toute sa force d'ange lui revint, et elle se prosterna devant le condamné :

« Adieu! mon Ordener bien-aimé; mon seigneur, donnez-moi votre bénédiction. »

Le prisonnier accomplit ce vœu touchant, puis il se retourna pour saluer le vénérable Athanase Munder. Le vieillard était également agenouillé devant lui.

« Qu'attendez-vous, mon père? » demanda-t-il surpris.

Le vieillard le regarda d'un air humble et doux :

« Votre bénédiction, mon fils.

— Que le ciel vous bénisse et appelle sur vous toutes les félicités que vos prières appellent sur vos frères les autres hommes, » répondit Ordener d'un accent ému et solennel.

Bientôt la voûte sépulcrale entendit les derniers adieux et les derniers baisers ; bientôt les durs verrous se refermèrent bruyamment, et la porte de fer sépara les deux jeunes époux, qui allaient mourir après s'être donné rendez-vous dans l'éternité.

XLV

A qui me livrera Louis Perez, mort ou vif, je lui donne deux mille écus.

CALDERON, *Louis Perez de Galice.*

« Baron Vœthaün, colonel des arquebusiers de Munckholm, qui est celui des soldats qui ont combattu sous vos ordres au Pilier-Noir, qui a fait Han d'Islande prisonnier? Nommez-le au tribunal, afin qu'il reçoive les mille écus royaux promis pour cette capture. »

Ainsi parle au colonel des arquebusiers le président du tribunal. Le tribunal est assemblé; car, selon l'usage ancien de Norvége, les jüges qui prononcent sans appel doivent rester sur leurs siéges jusqu'à ce que l'arrêt qu'ils ont rendu soit exécuté. Devant eux est le géant, qu'on vient de ramener, portant à son cou la corde qui doit le porter à son tour dans quelques heures.

Le colonel, assis près de la table du secrétaire intime, se lève. Il salue le tribunal et l'évêque, qui est remonté sur son trône.

« Seigneurs juges, le soldat qui a pris Han d'Islande

est dans cette enceinte. Il se nomme Toric Belfast, second arquebusier de mon régiment.

— Qu'il vienne donc, reprend le président, recevoir la récompense promise. »

Un jeune soldat, en uniforme d'arquebusier de Munckholm, se présente.

« Vous êtes Toric Belfast? demande le président.

— Oui, Votre Grâce.

— C'est vous qui avez fait Han d'Islande prisonnier?

— Oui, avec l'aide de saint Belzébuth, s'il plaît à Votre Excellence. »

On apporte sur le tribunal un sac pesant.

« Vous reconnaissez bien cet homme pour le fameux Han d'Islande, ajoute le président, montrant le géant enchaîné?

— Je connaissais mieux le minois de la jolie Cattie que celui de Han d'Islande; mais j'affirme, par la gloire de saint Belphégor, que si Han d'Islande est quelque part, c'est sous la forme de ce grand démon.

— Approchez, Toric Belfast, reprit le président. Voici les mille écus promis par le haut syndic. »

Le soldat s'avançait précipitamment vers le tribunal, quand une voix s'éleva dans la foule :

« Arquebusier de Munckholm, ce n'est pas toi qui as pris Han d'Islande!

— Par tous les bienheureux diables! s'écria le soldat en se retournant, je n'ai en propriété que ma pipe et la minute où je parle; mais je promets de donner dix mille écus d'or à celui qui vient de dire cela, s'il peut prouver ce qu'il a dit. »

Et, croisant les deux bras, il promenait un regard assuré sur l'auditoire.

« Hé bien! que celui qui vient de parler se montre donc!

— C'est moi! » dit un petit homme qui fendait la presse pour pénétrer dans l'enceinte.

Ce nouveau personnage était enveloppé d'une natte de jonc et de poil de veau marin, vêtement des Groënlandais, qui tombait autour de lui comme le toit conique d'une hutte. Sa barbe était noire, et d'épais cheveux de même couleur, couvrant ses sourcils roux, cachaient son visage, dont tout ce qu'on distinguait était hideux. On ne voyait ni ses bras ni ses mains.

« Ah ! c'est toi? dit le soldat avec un éclat de rire. Et qui donc, selon toi, mon beau sire, a eu l'honneur de prendre ce diabolique géant? »

Le petit homme secoua la tête, et dit avec une sorte de sourire malicieux :

« C'est moi! »

En ce moment, le baron Vœthaün crut reconnaître en cet homme singulier l'être mystérieux qui lui avait donné à Skongen l'avis de l'arrivée des rebelles; le chancelier d'Ahlefeld, l'hôte de la ruine d'Arbar; et le secrétaire intime, un certain paysan d'Oëlmœ, qui portait une natte pareille, et lui avait si bien indiqué la retraite de Han d'Islande. Mais, séparés tous trois, ils ne purent se communiquer leur impression fugitive, que les différences de costume et de traits qu'ils remarquèrent ensuite eurent bientôt effacée.

« Vraiment, c'est toi! répondit le soldat ironiquement. Sans ton costume de phoque du Groënland, au regard que tu me lances, je serais tenté de reconnaître en toi un autre nain grotesque, qui m'a de même cherché querelle dans le Spladgest, il y a environ quinze

jours.... c'était le jour où on apporta le cadavre du mineur Gill Stadt....

— Gill Stadt! interrompit le petit homme en tressaillant.

— Oui, Gill Stadt, affirma le soldat avec indifférence, l'amoureux rebuté d'une fille qui était la maîtresse d'un de nos camarades, et pour laquelle il est mort comme un sot. »

Le petit homme dit sourdement :

« N'y avait-il pas aussi au Spladgest le corps d'un officier de ton régiment?

— Précisément, je me rappellerai toute ma vie ce jour-là; j'ai oublié l'heure de la retraite dans le Spladgest, et j'ai failli être dégradé en rentrant au fort. Cet officier, c'était le capitaine Dispolsen.... »

A ce nom le secrétaire intime se leva.

« Ces deux individus abusent de la patience du tribunal. Nous prions le seigneur président d'abréger cet entretien inutile.

— Par l'honneur de ma Cattie, je ne demande pas mieux, dit Toric Belfast, pourvu que Vos Courtoisies m'adjugent les mille écus promis pour la tête de Han, car c'est moi qui l'ai fait prisonnier.

— Tu mens! » s'écria le petit homme.

Le soldat chercha son sabre à son côté.

« Tu es bien heureux, drôle, que nous soyons devant la justice, en présence de laquelle un soldat, fût-il arquebusier de Munckholm, doit se tenir désarmé comme un vieux coq.

— C'est à moi, dit froidement le petit homme, qu'appartient le salaire, car sans moi on n'aurait pas la tête de Han d'Islande. »

Le soldat furieux jura que c'était lui qui avait pris Han d'Islande lorsque, tombé sur le champ de bataille, il commençait à rouvrir les yeux.

« Hé bien, dit son adversaire, il se peut que ce soit toi qui l'aies pris; mais c'est moi qui l'ai terrassé; sans moi tu n'aurais pu l'emmener prisonnier : donc les mille écus m'appartiennent.

— Cela est faux, répliqua le soldat, ce n'est pas toi qui l'as terrassé, c'est un esprit vêtu de peaux de bêtes.

— C'est moi!

— Non, non. »

Le président ordonna aux deux parties de se taire; puis, demandant de nouveau au colonel Vœthaün si c'était bien Toric Belfast qui lui avait amené Han d'Islande prisonnier; sur la réponse affirmative, il déclara que la récompense appartenait au soldat.

Le petit homme grinça des dents, et l'arquebusier étendit avidement les mains pour recevoir le sac.

« Un instant! cria le petit homme. Sire président, cette somme, d'après l'édit du haut syndic, n'appartient qu'à celui qui livrera Han d'Islande.

— Eh bien! » dirent les juges.

Le petit homme se tourna vers le géant :

« Cet homme n'est pas Han d'Islande. »

Un murmure d'étonnement parcourut la salle. Le président et le secrétaire intime s'agitaient sur leurs siéges.

« Non, répéta avec force le petit homme, l'argent n'appartient pas à l'arquebusier maudit de Munckholm, car cet homme n'est point Han d'Islande.

— Hallebardiers, dit le président, qu'on emmène ce furieux, il a perdu la raison. »

L'évêque éleva la voix :

« Me permette le respectable président de lui faire observer qu'on peut, en refusant d'entendre cet homme, briser la planche du salut sous les pieds du condamné ici présent. Je demande au contraire que la confrontation continue.

— Révérend évêque, le tribunal va vous satisfaire, » répondit le président; et s'adressant au géant : « Vous avez déclaré être Han d'Islande; confirmez-vous devant la mort votre déclaration? »

Le condamné répondit : « Je la confirme, je suis Han d'Islande.

— Vous entendez, seigneur évêque? »

Le petit homme criait en même temps que le président :

« Tu mens, montagnard de Kole! tu mens! Ne t'obstine pas à porter un nom qui t'écrase : souviens-toi qu'il t'a déjà été funeste.

— Je suis Han, de Klipstadur, en Islande, » répéta le géant, l'œil fixé sur le secrétaire intime.

Le petit homme s'approcha du soldat de Munckholm, qui, comme l'auditoire, observait cette scène avec curiosité.

« Montagnard de Kole, on dit que Han d'Islande boit du sang humain. Si tu l'es, bois-en. En voici. »

Et à peine ces paroles étaient-elles prononcées, qu'écartant son manteau de natte, il avait plongé un poignard dans le cœur de l'arquebusier, et jeté le cadavre aux pieds du géant.

Un cri d'effroi et d'horreur s'éleva; les soldats qui gardaient le géant reculèrent. Le petit homme, prompt comme le tonnerre, s'élança sur le montagnard découvert, et d'un nouveau coup de poignard il le

fit tomber sur le corps du soldat. Alors, dépouillant sa natte de jonc, sa fausse chevelure et sa barbe noire, il dévoila ses membres nerveux, hideusement revêtus de peaux de bêtes, et un visage qui répandit plus d'horreur encore parmi les assistants que le poignard sanglant dont il élevait le fer dégouttant de deux meurtres.

« Hé! juges, où est Han d'Islande?

— Gardes, qu'on saisisse ce monstre! » cria le président épouvanté. »

Il jeta dans la salle son poignard.

« Il m'est inutile, s'il n'y a plus ici de soldats de Munckholm. »

En parlant ainsi, il se livra sans résistance aux hallebardiers et aux archers qui l'entouraient, se préparant à l'assiéger comme une ville. On enchaîna le monstre sur le banc des accusés, et une litière emporta ses deux victimes, dont l'une, le montagnard, respirait encore.

Il est impossible de peindre les divers mouvements de terreur, d'étonnement et d'indignation qui, pendant cette scène horrible, avaient agité le peuple, les gardes et les juges. Quand le brigand eut pris place, calme et impassible, sur le banc fatal, le sentiment de la curiosité imposa silence à toute autre impression, et l'attention rétablit la tranquillité.

L'évêque vénérable se leva :

« Seigneurs juges... » dit-il.

Le brigand l'interrompit :

« Évêque de Drontheim, je suis Han d'Islande, ne prends pas la peine de me défendre. »

Le secrétaire intime se leva.

« Noble président.... »

Le monstre lui coupa la parole :

« Secrétaire intime, je suis Han d'Islande; ne prends pas le soin de m'accuser. »

Alors, les pieds dans le sang, il promena son œil farouche et hardi sur le tribunal, les archers et la foule, et l'on eût dit que tous ces hommes palpitaient d'épouvante sous le regard de cet homme désarmé, seul et enchaîné.

« Écoutez, juges, n'attendez pas de moi de longues paroles. Je suis le démon de Klipstadur. Ma mère est cette vieille Islande, l'île des volcans. Elle ne formait autrefois qu'une montagne, mais elle a été écrasée par la main d'un géant qui s'appuya sur sa cime en tombant du ciel. Je n'ai pas besoin de vous parler de moi; je suis le descendant d'Ingolphe l'Exterminateur, et je porte en moi son esprit. J'ai commis plus de meurtres et allumé plus d'incendies que vous n'avez à vous tous prononcé d'arrêts iniques dans votre vie. J'ai des secrets communs avec le chancelier d'Ahlefeld.... Je boirais tout le sang qui coule dans vos veines avec délices. Ma nature est de haïr les hommes, ma mission de leur nuire. Colonel des arquebusiers de Munckholm, c'est moi qui t'ai donné avis du passage des mineurs au Pilier-Noir, certain que tu tuerais un grand nombre d'hommes dans ces gorges; c'est moi qui ai écrasé un bataillon de ton régiment avec des quartiers de rochers : je vengeais mon fils.... Maintenant, juges, mon fils est mort; je viens ici chercher la mort. L'âme d'Ingolphe me pèse, parce que je la porte seul et que je ne pourrai la transmettre à aucun héritier. Je suis las de la vie, puisqu'elle ne peut plus être l'exemple et la leçon d'un successeur. J'ai assez bu de sang : je n'ai plus soif.... A présent, me voici : vous pouvez boire le mien. »

Il se tut : et toutes les voix répétèrent sourdement chacune de ses effroyables paroles.

L'évêque lui dit :

« Mon fils, dans quelle intention avez-vous donc commis tant de crimes ? »

Le brigand se mit à rire.

« Ma foi, je te jure, révérend évêque, que ce n'était pas, comme ton confrère l'évêque de Borglum, dans l'intention de m'enrichir[1]. Quelque chose était en moi, qui me poussait.

— Dieu ne réside pas toujours dans tous ses ministres, répondit humblement le saint vieillard. Vous voulez m'insulter, je voudrais pouvoir vous défendre.

— Ta Révérence perd son temps. Va demander à ton autre confrère l'évêque de Scalholt, en Islande. Par Ingolphe, ce sera une chose étrange que deux évêques aient pris soin de ma vie, l'un près de mon berceau, l'autre près de mon sépulcre.... Évêque, tu es un vieux fou.

— Mon fils, croyez-vous en Dieu ?

— Pourquoi non ? Je veux qu'il soit un Dieu pour pouvoir blasphémer.

— Arrêtez, malheureux ! vous allez mourir, et vous ne baisez pas les pieds du Christ ! »

Han d'Islande haussa les épaules.

« Si je le faisais, ce serait à la manière du gendarme de Roll, qui fit tomber le roi en lui baisant le pied. »

L'évêque se rassit profondément affligé.

« Allons, juges, poursuivit Han d'Islande, qu'attendez-

1. Quelques chroniqueurs affirment qu'en 1525 un évêque de Borglum se rendit fameux par divers brigandages. Il soudoyait des pirates, disent-ils, qui infestaient les côtes de Norvége.

vous? Si j'avais été à votre place et vous à la mienne, je ne vous aurais point fait attendre si longtemps votre arrêt de mort. »

Le tribunal se retira. Après une courte délibération, il rentra dans l'audience, et le président lut à haute voix une sentence qui, selon les formules, condamnait Han d'Islande *à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuivît.*

« Voilà qui est bien, dit le brigand. Chancelier d'Ahlefeld, j'en sais assez sur ton compte pour t'en faire obtenir autant. Mais vis, puisque tu fais du mal aux hommes.... Allons, je suis sûr maintenant de ne point aller dans le Nysthiem[1]. »

Le secrétaire intime ordonna aux gardes qui l'emmenaient de le déposer dans le donjon du Lion de Slesvig, pendant qu'on lui préparerait un cachot, pour y attendre son exécution dans le quartier des arquebusiers de Munckholm.

« Dans le quartier des arquebusiers de Munckholm! » répéta le monstre avec un grondement de joie.

1. Selon les croyances populaires, le *Nysthiem* était l'enfer de ceux qui mouraient de maladie ou de vieillesse.

XLVI

> Cependant le cadavre de Ponce de Léon, qui était resté auprès de la fontaine, ayant été défiguré par le soleil, les Maures des Alpuxares s'en emparèrent et le portèrent à Grenade....
>
> E. H., *le Captif d'Ochali.*

Cependant, avant l'aube du jour dans lequel nous sommes déjà assez avancés, à l'heure même où la sentence d'Ordener se prononçait à Munckholm, le nouveau gardien du Spladgest de Drontheim, l'ancien lieutenant et le successeur actuel de Bénignus Spiagudry, Oglypiglap, avait été brusquement réveillé sur son grabat par le retentissement de la porte de l'édifice sous plusieurs coups violents. Il s'était levé à regret, avait pris sa lampe de cuivre dont la faible lumière blessait ses yeux endormis, et était allé, en jurant de l'humidité de la salle des morts, ouvrir à ceux qui l'arrachaient si tôt à son sommeil.

C'étaient des pêcheurs du lac de Sparbo, qui apportaient sur une litière couverte de joncs, d'algues et de

limoselle des marais, un cadavre trouvé dans les eaux du lac.

Ils déposèrent leur fardeau dans l'intérieur de l'édifice funèbre, et Oglypiglap leur donna un reçu du mort afin qu'ils pussent réclamer leur salaire.

Resté seul dans le Spladgest, il commença à déshabiller le cadavre, qui était remarquable par sa longueur et sa maigreur. Le premier objet qui se présenta à ses yeux, quand il eut soulevé le voile dont il était enveloppé, fut une énorme perruque.

« En vérité, se dit-il, cette perruque de forme étrangère m'a déjà passé par les mains, c'était celle de ce jeune élégant français.... Mais, continua-t-il en poursuivant ses opérations, voici les bottes fortes du pauvre postillon Crammer que ses chevaux ont écrasé, et.... que diable est-ce que cela signifie?... l'habit noir complet du professeur Syngramtax, ce vieux savant qui s'est noyé dernièrement. Quel est donc ce nouveau venu qui m'arrive avec la dépouille de toutes mes vieilles connaissances? »

Il promena sa lampe sur le visage du mort, mais inutilement; les traits, déjà décomposés, avaient perdu leur forme et leur couleur. Il fouilla dans les poches de l'habit, et en tira quelques vieux parchemins imprégnés d'eau et souillés de vase : il les essuya fortement avec son tablier de cuir, et parvint à lire sur l'un d'eux ces mots sans suite à demi effacés : « Rudbeck; Saxon le grammairien; Arngrim, évêque de Holum. — Il n'y a en Norvége que deux comtés, Larvig et Jarlsberg, et une baronnie.... — On ne trouve de mines d'argent qu'à Kongsberg; de l'aimant, des aspestes, qu'à Sundmoër; de l'améthyste, qu'à Guldbranshal; des calcédoines, des

agates, du jaspe, qu'aux îles Fa-roër. — A Noukahiva, en temps de famine, les hommes mangent leurs femmes et leurs enfants. — Thormodus Thorfœus; Isleif, évêque de Scalholt, premier historien islandais. — Mercure joua aux échecs avec la Lune, et lui gagna la soixante-douzième partie du jour. — Malhstrom, gouffre. — *Hirundo, hirudo.* — Cicéron, pois chiche; gloire. — Frode le savant. — Odin consultait la tête de Mimer, sage (Mahomet et son pigeon, Sertorius et sa biche). — Plus le sol.... moins il renferme de gypse.... »

« Je ne puis en croire encore mes yeux! s'écria-t-il laissant tomber le parchemin; c'est l'écriture de mon ancien maître Bénignus Spiagudry!... »

Alors, examinant de nouveau le cadavre, il reconnut les longues mains, les cheveux rares, et toute l'habitude du corps de l'infortuné.

« Ce n'est pas à tort, pensa-t-il en secouant la tête, qu'on a lancé contre lui une accusation de sacrilége et de nécromancie. Le diable l'a enlevé pour le noyer dans le Sparbo.... Ce que c'est que de nous! qui eût jamais pensé que le docteur Spiagudry, après avoir si longtemps gardé les autres dans cette hôtellerie des morts, viendrait un jour de loin s'y faire garder lui-même! »

Le petit Lapon philosophe soulevait le corps pour le porter sur l'une de ses six couches de granit, lorsqu'il s'aperçut que quelque chose de lourd était attaché par un lien de cuir au cou du malheureux Spiagudry.

« C'est sans doute la pierre avec laquelle le démon l'a précipité dans le lac, » murmura-t-il.

Il se trompait : c'était une petite cassette de fer, sur laquelle, en la regardant de près, après l'avoir soi-

gneusement essuyée, il remarqua un large fermoir en écusson.

« Il y a sans doute quelque diablerie dans cette boîte, se dit-il; cet homme était sacrilége et sorcier. Allons déposer cette cassette chez l'évêque : elle renferme peut-être un démon. »

Alors la détachant du cadavre, qu'il déposa dans la salle d'exposition, il sortit en toute hâte pour se rendre au palais épiscopal, murmurant en chemin quelques prières contre la redoutable boîte qu'il portait.

XLVII

Est-ce un homme ou un esprit infernal qui parle ainsi? Quel est donc l'esprit malfaisant qui te tourmente? Montre-moi l'ennemi implacable qui habite ton cœur.

MATURIN.

Han d'Islande et Schumacker sont dans la même salle du donjon de Slesvig. L'ex-chancelier absous se promène à pas lents, les yeux chargés de pleurs amers; le brigand condamné rit de ses chaînes, environné de gardes.

Les deux prisonniers s'observent longtemps en silence : on dirait qu'ils se sentent tous deux et se reconnaissent mutuellement ennemis des hommes.

« Qui es-tu? demanda enfin l'ex-chancelier au brigand.

— Je te dirai mon nom, reprit l'autre, pour te faire fuir. Je suis Han d'Islande. »

Schumacker s'avance vers lui :

« Prends ma main! dit-il.

— Est-ce que tu veux que je la dévore?

— Han d'Islande, reprend Schumacker, je t'aime parce que tu hais les hommes.

— Voilà pourquoi je te hais.

— Écoute, je hais les hommes, comme toi, parce que je leur ai fait du bien, et qu'ils m'ont fait du mal.

— Tu ne les hais pas comme moi; je les hais, moi, parce qu'ils m'ont fait du bien, et que je leur ai rendu du mal. »

Schumacker frémit du regard du monstre. Il a beau vaincre sa nature, son âme ne peut sympathiser avec celle-là.

« Oui, s'écrie-t-il, j'exècre les hommes, parce qu'ils sont fourbes, ingrats, cruels. Je leur ai dû tout le malheur de ma vie.

— Tant mieux! je leur ai dû, moi, tout le bonheur de la mienne.

— Quel bonheur?

— Le bonheur de sentir des chairs palpitantes frémir sous ma dent, un sang fumant réchauffer mon gosier altéré; la volupté de briser des êtres vivants contre des pointes de rochers, et d'entendre le cri de la victime se mêler au bruit des membres fracassés. Voilà les plaisirs que m'ont procurés les hommes. »

Schumacker recula avec épouvante devant le monstre dont il s'était approché presque avec l'orgueil de lui ressembler. Pénétré de honte, il voila son visage vénérable de ses mains; car ses yeux étaient pleins de larmes d'indignation, non contre la race humaine, mais contre lui-même. Son cœur noble et grand commençait à s'effrayer de la haine qu'il portait aux hommes depuis si longtemps en la voyant reproduite dans le cœur de Han d'Islande comme par un miroir effrayant.

« Hé bien! dit le monstre en riant, ennemi des hommes, oses-tu te vanter d'être semblable à moi? »

Le vieillard frissonna.

« O Dieu! plutôt que de les haïr comme toi, j'aimerais mieux les aimer. »

Les gardes vinrent chercher le monstre, pour l'emmener dans un cachot plus sûr. Schumacker rêveur resta seul dans le donjon ; mais il n'y restait plus d'ennemi des hommes.

XLVIII

. . . . Quand le méchant m'épie,
Me ferez-vous tomber, Seigneur, entre ses mains ?
C'est lui qui sous mes pas a rompu vos chemins.
Ne me châtiez point : car mon crime est son crime.

A. de Vigny.

L'heure fatale était arrivée; le soleil ne montrait plus que la moitié de son disque au-dessus de l'horizon. Les postes étaient doublés dans tout le château fort de Munckholm; devant chaque porte se promenaient des sentinelles silencieuses et farouches. La rumeur de la ville arrivait plus tumultueuse et plus bruyante aux sombres tours de la forteresse, livrée elle-même à une agitation extraordinaire. On entendait dans toutes les cours le bruit lugubre des tambours voilés de crêpes; le canon de la tour basse grondait par intervalles; la lourde cloche du donjon se balançait lentement avec des sons graves et prolongés, et, de tous les points du port des embarcations chargées de peuple se pressaient vers le redoutable rocher.

Un échafaud tendu de noir, autour duquel s'épaississait et se grossissait sans cesse une foule impatiente, s'élevait dans la place d'armes du château, au centre d'un carré de soldats. Sur l'échafaud se promenait un homme vêtu de serge rouge, tantôt s'appuyant sur une hache qu'il tenait à la main, tantôt remuant un billot et une claie que portait l'estrade funèbre. Près de là était préparé un bûcher devant lequel brûlaient quelques torches de résine. Entre l'échafaud et le bûcher, on avait planté un pieu auquel était suspendu un écriteau : *Ordener Guldenlew, traître.* On apercevait, de la place d'Armes, flotter au haut du donjon de Slesvig un grand drapeau noir.

C'est dans ce moment que parut, devant le tribunal toujours assemblé dans la salle d'audience, Ordener condamné. L'évêque seulement était absent : son ministère de défenseur avait cessé.

Le fils du vice-roi était vêtu de noir, et portait à son cou le collier de Dannebrog. Son visage était pâle, mais fier. Il était seul; car on était venu le chercher pour le supplice avant que l'aumônier Athanase Munder fût revenu dans son cachot.

Ordener avait déjà consommé intérieurement son sacrifice. Cependant l'époux d'Éthel songeait encore avec quelque amertume à la vie, et eût peut-être voulu pouvoir choisir pour sa première nuit de noces une autre nuit que celle du tombeau. Il avait prié et surtout rêvé dans sa prison. Maintenant il était debout devant le terme de toute prière et de tout rêve. Il se sentait fort de la force que donnent Dieu et l'amour.

La foule, plus émue que le condamné, le considérait avec une attention avide. L'éclat de son rang, l'horreur

de son sort, éveillaient toutes les envies et toutes les pitiés. Chacun assistait à son châtiment, sans s'expliquer son crime. Il y a au fond des hommes un sentiment étrange qui les pousse, ainsi qu'à des plaisirs, au spectacle des supplices. Ils cherchent avec un horrible empressement à saisir la pensée de la destruction sur les traits décomposés de celui qui va mourir, comme si quelque révélation du ciel ou de l'enfer devait apparaître, en ce moment solennel, dans les yeux du misérable; comme pour voir quelle ombre jette l'aile de la mort planant sur une tête humaine; comme pour examiner ce qui reste d'un homme quand l'espérance l'a quitté. Cet être, plein de force et de santé, qui se meut, qui respire, qui vit, et qui, dans un moment, cessera de se mouvoir, de respirer, de vivre, environné d'êtres pareils à lui, auxquels il n'a rien fait, qui le plaignent tous, et dont nul ne le secourra; ce malheureux, mourant sans être moribond, courbé à la fois sous une puissance matérielle et sous un pouvoir invisible; cette vie que la société n'a pu donner, et qu'elle prend avec appareil, toute cette cérémonie imposante du meurtre judiciaire, ébranlent vivement les imaginations. Condamnés tous à mort avec des sursis indéfinis, c'est pour nous un objet de curiosité étrange et douloureuse, que l'infortuné qui sait précisément à quelle heure son sursis doit être levé.

On se souvient qu'avant d'aller à l'échafaud Ordener devait être amené devant le tribunal, pour être dégradé de ses titres et de ses honneurs. A peine le mouvement excité dans l'assemblée par son arrivée eut-il fait place au calme, que le président se fit apporter le livre héraldique des deux royaumes, et les statuts de l'ordre de Dannebrog.

Alors, ayant invité le condamné à mettre un genou en terre, il recommanda aux assistants le silence et le respect, ouvrit le livre des chevaliers de Dannebrog, et commença à lire d'une voix haute et sévère :

« Christiern, par la grâce et miséricorde du Tout-Puissant, roi de Danemark et de Norvége, des Vandales et des Goths, duc de Slesvig, de Holstein, de Stormarie et de Dytmarse, comte d'Oldenbourg et de Delmenhurst, savoir faisons qu'ayant rétabli, sur la proposition de notre grand chancelier, comte de Griffenfeld (la voix du président passa si rapidement sur ce nom, qu'on l'entendit à peine), l'ordre royal de Dannebrog, fondé par notre illustre aïeul saint Waldemar,

« Sur ce que nous avons considéré que cet ordre vénérable ayant été créé en souvenir de l'étendard Dannebrog, envoyé du ciel à notre royaume béni,

« Ce serait mentir à la divine institution de l'ordre, si quelqu'un des chevaliers pouvait impunément forfaire à l'honneur et aux saintes lois de l'Église et de l'État.

« Nous ordonnons, à genoux devant Dieu, que quiconque, parmi les chevaliers de l'ordre, aura livré son âme au démon par quelque félonie ou trahison, après avoir été blâmé publiquement par un juge, sera à jamais dégradé du rang de chevalier de notre royal ordre de Dannebrog. »

Le président referma le livre.

« Ordener Guldenlew, baron de Thorvick, chevalier de Dannebrog, vous vous êtes rendu coupable de haute trahison, crime pour lequel votre tête va être tranchée, votre corps brûlé, et votre cendre jetée au vent.... Ordener Guldenlew, traître, vous vous êtes rendu indigne de prendre rang parmi les chevaliers de Dannebrog ; je

vous invite à vous humilier, car je vais vous dégrader publiquement au nom du roi. »

Le président étendit la main sur le livre de l'ordre, et s'apprêtait à prononcer la formule fatale sur Ordener, calme et immobile, lorsqu'une porte latérale s'ouvrit à droite du tribunal. Un huissier ecclésiastique parut, annonçant Sa Révérence l'évêque de Drontheimhus.

C'était lui en effet. Il entra précipitamment dans la salle, accompagné d'un autre ecclésiastique qui le soutenait.

« Arrêtez, seigneur président, cria-t-il avec une force qui semblait n'être plus de son âge! arrêtez! Le ciel soit béni! j'arrive à temps. »

L'assemblée redoubla d'attention, prévoyant quelque nouvel événement. Le président se tourna vers l'évêque avec humeur :

« Votre Révérence me permettra de lui faire remarquer que sa présence est inutile ici. Le tribunal va dégrader le condamné, qui touche au moment de subir sa peine.

— Gardez-vous, dit l'évêque, de toucher à celui qui est pur devant le Seigneur. Ce condamné est innocent. »

Rien ne peut se comparer au cri d'étonnement qui retentit dans l'auditoire, si ce n'est le cri d'épouvante que poussèrent le président et le secrétaire intime.

« Oui, tremblez, juges, poursuivit l'évêque avant que le président eût eu le temps de reprendre son sang-froid; tremblez! car vous alliez verser le sang innocent. »

Pendant que l'émotion du président se calmait, Ordener s'était levé consterné. Le noble jeune homme

craignait que sa généreuse ruse ne fût découverte, et qu'on n'eût trouvé des preuves de la culpabilité de Schumacker.

« Seigneur évêque, dit le président, dans cette affaire, le crime semble vouloir nous échapper, en passant de tête en tête. Ne vous fiez pas à quelque vaine apparence. Si Ordener Guldenlew est innocent, quel est donc alors le coupable?

— Votre Grâce va le savoir, » répondit l'évêque. Puis, montrant au tribunal une cassette de fer qu'un serviteur portait derrière lui : « Nobles seigneurs, vous avez jugé dans les ténèbres; dans cette cassette est la lumière miraculeuse qui doit les dissiper. »

Le président, le secrétaire intime et Ordener parurent frappés en même temps, à l'aspect de la mystérieuse cassette. L'évêque poursuivit :

« Nobles juges, écoutez-nous. Aujourd'hui, au moment où nous rentrions dans notre palais épiscopal, afin de nous reposer des fatigues de la nuit, et de prier pour les condamnés, on nous a remis cette boîte de fer scellée. Le gardien du Spladgest l'avait, nous a-t-on dit, apportée ce matin à notre palais pour qu'elle nous fût remise, affirmant qu'elle renfermait sans doute quelque mystère satanique, attendu qu'il l'avait trouvée sur le corps du sacrilége Benignus Spiagudry, dont on a retiré le cadavre du Sparbo. »

L'attention d'Ordener redoubla. Tout l'auditoire se taisait religieusement. Le président et le secrétaire courbaient la tête comme deux condamnés. On eût dit qu'ils avaient tous deux oublié leur astuce et leur audace. Il y a un moment dans la vie du méchant où sa puissance s'en va.

« Après avoir béni cette cassette, continua l'évêque, nous en avons brisé le sceau, qui portait, comme vous pouvez le voir encore, les anciennes armoiries abolies de Griffenfeld. Nous y avons trouvé en effet un secret satanique. Vous allez en juger, vénérables seigneurs. Prêtez-nous toute votre attention; car il s'agit ici du sang des hommes, et le Seigneur en pèse chaque goutte. »

Alors, ouvrant la formidable cassette, il en tira un parchemin au dos duquel était écrite l'attestation suivante :

« Moi, Blaxtham Cumbysulsum, docteur, je déclare, au moment de mourir, remettre au capitaine Dispolsen, procureur, à Copenhague, de l'ancien comte de Griffenfeld, la pièce suivante, entièrement écrite de la main de Turiaf Musdœmon, serviteur du chancelier comte d'Ahlefeld, afin que le susnommé capitaine en fasse l'usage qu'il lui plaira. Et je prie Dieu de me pardonner mes crimes. — A Copenhague, le onzième jour du mois de janvier mil six cent quatre-vingt-dix-neuf.

CUMBYSULSUM. »

Le secrétaire intime tremblait d'un tremblement convulsif. Il voulut parler et ne le put. L'évêque cependant remettait le parchemin au président pâle et agité.

« Que vois-je? s'écria celui-ci en déployant le parchemin. *Note au noble comte d'Ahlefeld, sur le moyen de se défaire juridiquement de Schumacker!*... Je vous jure, révérend évêque.... »

Le parchemin tomba des mains du président.

« Lisez, lisez, seigneur, poursuivit l'évêque. Je ne

doute pas que votre indigne serviteur n'ait abusé de votre nom, comme il a abusé de celui du malheureux Schumacker. Vous voyez seulement ce qu'a produit votre haine peu charitable pour votre prédécesseur tombé. Un de vos courtisans a machiné en votre nom sa perte, espérant sans doute s'en faire un mérite auprès de Votre Grâce. »

En montrant au président que les soupçons de l'évêque, qui connaissait tout le contenu de la cassette, ne tombaient pas sur lui, ces paroles le ranimèrent : Ordener respirait également. Il commençait à entrevoir que l'innocence du père de son Éthel allait éclater en même temps que la sienne propre. Il éprouvait un profond étonnement de cette destinée bizarre qui l'avait conduit à la poursuite d'un formidable brigand pour retrouver cette cassette, que son vieux guide Bénignus Spiagudry portait sur lui ; en sorte qu'elle le suivait pendant qu'il la cherchait. Il méditait aussi la grave leçon des événements qui, après l'avoir perdu par cette fatale cassette, le sauvaient par elle.

Le président, rappelant son sang-froid, lut alors, avec les signes d'une indignation que partageait tout l'auditoire, une longue note, où Musdœmon expliquait en détail l'abominable plan que nous lui avons vu suivre dans le cours de cette histoire. Plusieurs fois le secrétaire intime voulut se lever pour se défendre ; mais à chaque fois la rumeur publique le repoussait sur son siége. Enfin l'odieuse lecture se termina au milieu d'un murmure d'horreur.

« Hallebardiers, qu'on saisisse cet homme ! » dit le président désignant le secrétaire intime.

Le misérable, sans force et sans parole, descendit de

son siége, et fut jeté sur le banc d'infamie, parmi les huées de la populace.

« Seigneurs juges, dit l'évêque, frémissez et réjouissez-vous. La vérité, qui vient d'être portée à vos consciences, va encore vous être confirmée par ce que l'aumônier des prisons de cette royale ville, notre honoré frère Athanase Munder, ici présent, va vous apprendre. »

C'était en effet Athanase Munder qui accompagnait l'évêque. Il s'inclina devant son pasteur et devant le tribunal, puis, sur un signe du président, il s'exprima ainsi :

« Ce que je vais dire est la vérité. Me punisse le ciel si je profère ici une parole dans une intention autre que celle de bien faire! J'avais, d'après ce que j'avais vu ce matin dans le cachot du fils du vice-roi, pensé en moi-même que ce jeune homme n'était point coupable, quoique Vos Seigneuries l'aient condamné sur ses aveux. Or, j'ai été appelé, il y a quelques heures, pour donner les derniers secours spirituels au malheureux montagnard qui a été si cruellement assassiné devant vous, et que vous aviez condamné, respectables seigneurs, comme étant Han d'Islande. Voici ce que m'a dit ce moribond : « Je ne suis point Han d'Islande; j'ai été bien puni d'a-« voir pris ce nom. Celui qui m'a payé pour jouer ce « rôle est le secrétaire intime de la grande chancellerie; « il se nomme Musdœmon, et il a machiné toute la ré-« volte sous le nom de *Hacket*. Je crois qu'il est le seul « coupable dans tout ceci. » Alors il m'a demandé ma bénédiction et recommandé de venir en toute hâte reporter ses dernières paroles au tribunal. Dieu est témoin de ce que je dis. Puissé-je sauver le sang de l'innocent, et ne point faire verser celui du coupable! »

Il se tut, saluant de souveau son évêque et les juges.

« Votre Grâce voit, seigneur, dit l'évêque au président, que l'un de mes clients n'avait point saisi à tort tant de ressemblance entre ce Hacket et votre secrétaire intime.

— Turiaf Musdœmon, demanda le président au nouvel accusé, qu'avez-vous à alléguer pour votre défense? »

Musdœmon leva sur son maître un regard qui l'effraya. Toute son assurance lui était revenue. Il répondit après un moment de silence :

« Rien, seigneur. »

Le président reprit d'une voix altérée et faible :

« Vous vous avouez donc coupable du crime qui vous est imputé? Vous vous avouez auteur d'une conspiration tramée à la fois contre l'État et contre un individu nommé Schumacker?

— Oui, seigneur, » répondit Musdœmon.

L'évêque se leva.

« Seigneur président, pour qu'il ne reste aucun doute dans cette affaire, que Votre Grâce demande à l'accusé s'il a eu des complices.

— Des complices! » répéta Musdœmon.

Il parut réfléchir un moment. Un horrible malaise se peignait sur le front du président.

« Non, seigneur évêque, » dit-il enfin.

Le président jeta sur lui un regard soulagé qui rencontra le sien.

« Non, je n'ai point eu de complices, répéta Musdœmon avec plus de force. J'avais tramé tout ce complot par attachement pour mon maître, qui l'ignorait, pour perdre son ennemi Schumacker. »

Les regards de l'accusé et du président se rencontrèrent encore.

« Votre Grâce, reprit l'évêque, doit sentir que, puisque Musdœmon n'a point eu de complices, le baron Ordener Guldenlew ne peut être coupable.

— S'il ne l'était pas, révérend évêque, comment se serait-il avoué criminel ?

— Seigneur président, comment ce montagnard s'est-il obstiné à se dire Han d'Islande au péril de sa tête? Dieu seul sait ce qui existe au fond des cœurs. »

Ordener prit la parole.

« Seigneurs juges, je puis vous le dire, maintenant que le vrai coupable est découvert. Oui, je me suis faussement accusé, pour sauver l'ancien chancelier Schumacker, dont la mort eût laissé sa fille sans protecteur. »

Le président se mordit les lèvres.

« Nous demandons au tribunal, dit l'évêque, que l'innocence de notre client Ordener soit proclamée par lui. »

Le président répondit par un signe d'adhésion; et, sur la demande du haut syndic, on acheva l'examen de la redoutable cassette, qui ne renfermait plus que le diplôme et les titres de Schumacker mêlés à quelques lettres du prisonnier de Munckholm au capitaine Dispolsen, lettres amères sans être coupables, et qui ne pouvaient effrayer que le chancelier d'Ahlefeld.

Bientôt le tribunal se retira, et après une courte délibération, tandis que les curieux rassemblés dans la place d'armes attendaient avec une impatience opiniâtre le fils du vice-roi condamné, et que le bourreau se promenait nonchalamment sur l'échafaud, le président pro-

nonça, d'une voix presque éteinte, l'arrêt qui condamnait à mort Turiaf Musdœmon, et réhabilitait Ordener Guldenlew, le réintégrant dans tous ses honneurs, titres et priviléges.

XLIX

Combien me vendrais-tu ta carcasse, mon drôle ?
Je n'en donnerais pas, en honneur, une obole.

Saint Michel à Satan, Mystère.

Ce qui restait du régiment des arquebusiers de Munckholm était rentré dans son ancienne caserne, bâtiment isolé au milieu d'une grande cour carrée dans l'enceinte du fort. A la nuit tombante, on barricada, suivant l'usage, les portes de cet édifice, où s'étaient retirés tous les soldats, à l'exception des sentinelles dispersées sur les tours et du peloton de garde devant la prison militaire adossée à la caserne. Cette prison, la plus sûre et la mieux surveillée de toutes les prisons de Munckholm, renfermait les deux condamnés qui devaient être pendus le lendemain matin, Han d'Islande et Musdœmon.

Han d'Islande est seul dans son cachot. Il est étendu sur la terre, enchaîné, la tête appuyée sur une pierre : quelque faible lumière vient jusqu'à lui à travers une ouverture quadrangulaire grillée, pratiquée dans l'é-

paisse porte de chêne qui sépare son cachot de la salle voisine, où il entend ses gardiens rire et blasphémer, au bruit des bouteilles qu'ils vident et des dés qu'ils roulent sur un tambour. Le monstre s'agite en silence dans l'ombre, ses bras se resserrent et s'écartent, ses genoux se contractent et se déploient, ses dents mordent ses fers.

Tout à coup il élève la voix, il appelle; un guichetier se présente à l'ouverture grillée.

« Que veux-tu? » dit-il au brigand.

Han d'Islande se soulève :

« Compagnon, j'ai froid; mon lit de pierre est dur et humide, donne-moi une botte de paille pour dormir, et un peu de feu pour me réchauffer.

— Il est juste, reprend le guichetier, de procurer au moins ses aises à un pauvre diable qui va être pendu, fût-il le diable d'Islande. Je vais t'apporter ce que tu me demandes.... As-tu de l'argent?

— Non, répond le brigand.

— Quoi! toi, le plus fameux voleur de la Norvége, tu n'as pas dans ta sacoche quelques méchants ducats d'or?

— Non, répond le brigand.

— Quelques petits écus royaux?

— Non, te dis-je!

— Pas même quelques pauvres ascalins?

— Non, non, rien : pas de quoi acheter la peau d'un rat ou l'âme d'un homme. »

Le guichetier hocha la tête :

« C'est différent : tu as tort de te plaindre; ta cellule n'est pas aussi froide que celle où tu dormiras demain, sans t'apercevoir, je te jure, de la dureté du lit. »

Cela dit, le guichetier se retira, emportant une malédiction du monstre, qui continua de se mouvoir dans ses chaînes, dont les anneaux rendaient par intervalles des bruits faibles, comme s'ils se fussent lentement brisés sous des tiraillements violents et réitérés.

La porte de chêne s'ouvrit; un homme de haute taille, vêtu de serge rouge, et portant une lanterne sourde, entra dans le cachot, accompagné du guichetier qui avait repoussé la prière du prisonnier. Celui-ci cessa tout mouvement.

« Han d'Islande, dit l'homme vêtu de rouge, je suis Nychol Orugix, bourreau du Drontheimhus; je dois avoir demain, au lever du jour, l'honneur de pendre Ton Excellence par le cou à une belle potence neuve, sur la place publique de Drontheim.

— Es-tu bien sûr en effet de me pendre? » répondit le brigand.

Le bourreau se mit à rire :

« Je voudrais que tu fusses aussi sûr de monter droit au ciel par l'échelle de Jacob, que tu es sûr de monter demain au gibet par l'échelle de Nychol Orugix.

— En vérité? dit le monstre avec un malicieux regard.

— Je te répète, seigneur brigand, que je suis le bourreau de la province.

— Si je n'étais moi, je voudrais être toi, reprit le brigand.

— Je ne t'en dirai pas autant, » reprit le bourreau; puis se frottant les mains, d'un air vain et flatté : « Mon ami, tu as raison, c'est un bel état que le nôtre. Ah!... ma main sait ce que pèse la tête d'un homme.

— As-tu quelquefois bu du sang? demanda le brigand.

— Non; mais j'ai souvent donné la question.

— As-tu quelquefois dévoré les entrailles d'un petit enfant vivant encore?

— Non; mais j'ai fait crier des os entre les ais d'un chevalet de fer; j'ai tordu des membres dans les rayons d'une roue; j'ai ébréché des scies d'acier sur des crânes dont j'enlevais les chevelures; j'ai tenaillé des chairs palpitantes, avec des pinces rougies devant un feu ardent; j'ai brûlé le sang dans des veines entr'ouvertes, en y versant des ruisseaux de plomb fondu et d'huile bouillante.

— Oui, dit le brigand pensif, tu as bien aussi tes plaisirs.

— En somme, continua le bourreau, quoique tu sois Han d'Islande, je crois qu'il s'est encore envolé plus d'âmes de mes mains que des tiennes, sans compter celle que tu rendras demain.

— En supposant que j'en aie une.... Crois-tu donc, bourreau du Drontheimhus, que tu pourrais faire partir l'esprit d'Ingolphe du corps de Han d'Islande, sans qu'il emportât le tien? »

La réponse du bourreau commença par un éclat de rire.

« Ha, vraiment! nous verrons cela demain.

— Nous verrons, dit le brigand.

— Allons, dit le bourreau, je ne suis pas venu ici pour t'entretenir de ton esprit, mais seulement de ton corps. Écoute-moi!... Ton cadavre m'appartient de droit après ta mort, cependant la loi te laisse la faculté de me le vendre : dis-moi donc ce que tu en veux.

— Ce que je veux de mon cadavre? dit le brigand.

— Oui, et sois consciencieux. »

Han d'Islande s'adressa au guichetier :

« Dis-moi, camarade, combien veux-tu me vendre une botte de paille et un peu de feu? »

Le guichetier resta un moment rêveur :

« Deux ducats d'or, répondit-il.

— Hé bien, dit le brigand au bourreau, tu me donneras deux ducats d'or de mon cadavre.

— Deux ducats d'or! s'écria le bourreau. Cela est horriblement cher. Deux ducats d'or un méchant cadavre! Non, certes, je n'en donnerai pas ce prix.

— Alors, répondit tranquillement le monstre, tu ne l'auras pas.

— Tu seras jeté à la voirie, au lieu d'orner le musée royal de Copenhague ou le cabinet de curiosités de Berghen.

— Que m'importe?

— Longtemps après ta mort, on viendrait en foule examiner ton squelette, en disant : *Ce sont les restes du fameux Han d'Islande!* on polirait tes os avec soin, on les rattacherait avec des chevilles de cuivre; on te placerait sous une grande cage de verre, dont on aurait soin chaque jour d'enlever la poussière. Au lieu de ces honneurs, songe à ce qui t'attend, si tu ne veux pas me vendre ton cadavre; on t'abandonnera à la pourriture dans quelque charnier, où tu seras à la fois la pâture des vers et la proie des vautours.

— Eh bien! je ressemblerai aux vivants qui sont sans cesse rongés par les petits et dévorés par les grands.

— Deux ducats d'or! répétait le bourreau entre ses dents; quelle prétention exorbitante! Si tu ne modères ton prix, mon cher Han d'Islande, nous ne pourrons traiter ensemble.

— C'est la première et probablement la dernière vente que je ferai de ma vie ; je tiens à faire un marché avantageux.

— Songe que je puis te faire repentir de ton opiniâtreté. Demain, tu seras en ma puissance.

— Crois-tu ? »

Ces mots étaient prononcés avec une expression qui échappa au bourreau.

« Oui, et il y a une manière de serrer le nœud coulant,... tandis que si tu deviens raisonnable, je te pendrai mieux.

— Peu m'importe ce que tu feras demain de mon cou ! répondit le monstre d'un air railleur.

— Allons, ne pourrais-tu te contenter de deux écus royaux ? Qu'en feras-tu ?

— Adresse-toi à ton camarade, dit le brigand en montrant le guichetier ; il me demande deux ducats d'or pour un peu de paille et de feu.

— Aussi, dit le bourreau, apostrophant le guichetier avec humeur, par la scie de saint Joseph ! il est révoltant de faire payer du feu et de la méchante paille au poids de l'or. Deux ducats ! »

Le guichetier répliqua aigrement :

« Je suis bien bon de n'en pas exiger quatre !... C'est vous, maître Nychol, qui êtes aussi arabe que le chiffre 2, de refuser à ce pauvre prisonnier deux ducats d'or de son cadavre, que vous pourrez vendre au moins vingt ducats à quelque savant ou à quelque médecin.

— Je n'ai jamais payé un cadavre plus de quinze ascalins, dit le bourreau.

— Oui, repartit le guichetier, le cadavre d'un mauvais voleur ou d'un misérable juif, cela peut être ; mais

chacun sait que vous tirerez ce que vous voudrez du corps de Han d'Islande. »

Han d'Islande hocha la tête.

« De quoi vous mêlez-vous? dit Orugix brusquement; est-ce que je m'occupe, moi, de vos rapines, des vêtements, des bijoux que vous volez aux prisonniers, de l'eau sale que vous versez dans leur maigre bouillon, des tourments que vous leur faites éprouver pour tirer d'eux de l'argent? Non! je ne donnerai point deux ducats d'or.

— Point de paille et point de feu, à moins de deux ducats d'or, répondit l'obstiné guichetier.

— Point de cadavre à moins de deux ducats d'or, » répéta le brigand immobile.

Le bourreau, après un moment de silence, frappa la terre du pied :

« Allons, le temps me presse. Je suis appelé ailleurs. »

Il tira de sa veste un sac de cuir qu'il ouvrit lentement, et comme à regret.

« Tiens, maudit démon d'Islande, voilà tes deux ducats. Satan ne donnerait certes pas de ton âme ce que je donne de ton corps. »

Le brigand reçut les deux pièces d'or. Aussitôt le guichetier avança la main pour les reprendre.

« Un instant, compagnon, donne-moi d'abord ce que je t'ai demandé. »

Le guichetier sortit, et revint un moment après, apportant une botte de paille fraîche et un réchaud plein de charbons ardents qu'il plaça près du condamné.

« C'est cela, dit le brigand en lui remettant les deux ducats, je me chaufferai cette nuit. Encore un mot,

ajouta-t-il d'une voix sinistre : le cachot ne touche-t-il pas à la caserne des arquebusiers de Munckholm ?

— Cela est vrai, repartit le guichetier.

— Et d'où vient le vent?

— De l'est, je crois.

— C'est bon, reprit le brigand.

— Où veux-tu donc en venir, camarade? demanda le guichetier.

— A rien, répondit le brigand.

— Adieu, camarade, à demain de bonne heure.

— Oui, à demain, » répéta le brigand.

Et le bruit de la lourde porte, qui se refermait, empêcha le bourreau et son compagnon d'entendre le ricanement sauvage et goguenard qui accompagnait ces paroles.

L

Espérais-tu finir par un autre trépas?

ALEX. SOUMET.

Jetons maintenant un regard dans l'autre cachot de la prison militaire adossée à la caserne des arquebusiers, qui renferme notre ancienne connaissance Turiaf Musdœmon.

On s'est peut-être étonné d'entendre ce Musdœmon, si profondément rusé, si profondément lâche, livrer avec tant de bonne foi le secret de son crime au tribunal qui l'a condamné, et cacher avec tant de générosité la part qu'y a prise son ingrat patron, le chancelier d'Ahlefeld. Qu'on se rassure cependant : Musdœmon n'était point converti. Cette généreuse bonne foi était peut-être la plus grande preuve d'adresse qu'il eût jamais donnée. Quand il avait vu toute son infernale intrigue si inopinément dévoilée et si invinciblement démontrée, il avait été un instant étourdi et épouvanté. Cette première impression passée, l'extrême justesse de son esprit lui fit

sentir que, dans l'impuissance de perdre désormais ses victimes désignées, il ne devait plus songer qu'à se sauver. Deux partis à prendre se présentèrent à lui : se décharger de tout sur le comte d'Ahlefeld, qui l'abandonnait si lâchement, ou prendre sur lui tout le crime qu'il avait partagé avec le comte. Un esprit vulgaire se fût jeté sur le premier. Musdœmon choisit le second. Le chancelier était chancelier, d'ailleurs rien ne le compromettait directement dans ces papiers qui accablaient son secrétaire intime; puis il avait échangé quelques regards d'intelligence avec Musdœmon : il n'en fallut pas davantage pour déterminer celui-ci à se laisser condamner, certain que le comte d'Ahlefeld faciliterait son évasion, moins encore par reconnaissance pour le service passé, que par besoin de ses services futurs.

Il se promenait donc dans sa prison, qu'éclairait à peine une lampe sépulcrale, ne doutant pas que la porte ne lui en fût ouverte dans la nuit. Il examinait la forme de ce vieux cachot de pierre, bâti par d'anciens rois dont l'histoire sait à peine les noms, s'étonnant seulement qu'il eût un plancher de bois, sur lequel ses pas retentissaient profondément comme s'il eût couvert quelque cavité souterraine. Il remarquait un gros anneau de fer scellé dans la clef de la voûte en ogive, et auquel pendait un lambeau de vieille corde rompue. Et le temps s'écoulait, et il écoutait avec impatience l'horloge du donjon sonner lentement les heures, en traînant ses tintements lugubres dans le silence de la nuit.

Enfin, un mouvement de pas se fit entendre en dehors du cachot; son cœur battit d'espérance. L'énorme serrure cria, les cadenas s'agitèrent, les chaînes tombè-

rent; et quand la porte s'ouvrit, son front rayonna de joie.

C'était le personnage en habits d'écarlate que nous venons de voir dans le cachot de Han. Il portait sous son bras un rouleau de corde de chanvre, et était accompagné de quatre hallebardiers vêtus de noir, et armés d'épées et de pertuisanes.

Musdœmon était encore en robe et en perruque de magistrat. Ce costume parut faire effet sur l'homme rouge. Il le salua comme accoutumé à le respecter.

« Seigneur, demanda-t-il au prisonnier avec quelque hésitation, est-ce à Votre Courtoisie que nous avons affaire?

— Oui, oui, répondit en hâte Musdœmon confirmé dans son espoir d'évasion par ce début poli, et ne remarquant point la couleur sanglante des vêtements de celui qui lui parlait.

— Vous vous nommez, dit l'homme les yeux fixés sur un parchemin qu'il avait déployé, Turiaf Musdœmon?

— Précisément. Vous venez, mes amis, de la part du grand chancelier?

— Oui, Votre Courtoisie.

— N'oubliez pas, quand vous aurez terminé votre mission, d'exprimer à Sa Grâce toute ma reconnaissance. »

L'homme aux habits rouges leva sur lui un regard étonné.

« Votre.... reconnaissance!...

— Oui, sans doute, mes amis; car il me sera probablement impossible de la lui témoigner moi-même tout de suite.

— Probablement, répondit l'homme avec une expression ironique.

— Et vous sentez, poursuivit Musdœmon, que je ne dois pas me montrer ingrat pour un pareil service.

— Par la croix du bon larron! s'écria l'autre en riant lourdement, on dirait, à vous entendre, que le chancelier fait pour Votre Courtoisie toute autre chose.

— Sans doute, il ne me rend encore en ce moment qu'une justice rigoureuse!...

— Rigoureuse, soit!... mais enfin vous convenez que c'est justice. C'est le premier aveu de ce genre que j'entends depuis vingt-six ans que j'exerce. Allons, seigneur, le temps se passe en paroles; êtes-vous prêt?

— Je le suis, dit Musdœmon joyeux, faisant un pas vers la porte.

— Attendez, attendez un moment, » cria l'homme rouge, se baissant pour déposer à terre son rouleau de corde.

Musdœmon s'arrêta.

« Pourquoi donc toute cette corde?

— Votre Courtoisie a raison de me faire cette question; j'en ai là, en effet, bien plus qu'il ne m'en faut; mais, au commencement de ce procès, je croyais avoir bien plus de condamnés. »

En parlant ainsi l'homme dénouait son rouleau de corde.

« Allons, dépêchons, dit Musdœmon.

— Votre Courtoisie est bien pressée.... Est-ce qu'elle n'a pas encore quelque prière?...

— Point d'autre que celle que je vous ai déjà adressée, de remercier pour moi Sa Grâce.... Pour Dieu, hâ-

tons-nous, ajouta Musdœmon, je suis impatient de sortir d'ici. Avons-nous beaucoup de chemin à faire?

— De chemin? reprit l'homme au vêtement d'écarlate, se redressant et mesurant plusieurs brasses de corde déroulées. La route qui nous reste à faire ne fatiguera pas beaucoup Votre Courtoisie: car nous allons tout terminer sans mettre le pied hors d'ici. »

Musdœmon tressaillit.

« Que voulez-vous dire?

— Que voulez-vous dire vous-même? demanda l'autre.

— O Dieu! dit Musdœmon, pâlissant comme s'il entrevoyait une lueur funèbre; qui êtes-vous?

— Je suis le bourreau. »

Le misérable trembla ainsi qu'une feuille sèche que le vent secoue.

« Est-ce que vous ne venez pas pour me faire évader? » murmura-t-il d'une voix éteinte.

Le bourreau partit d'un éclat de rire :

« Si fait vraiment! pour vous faire évader dans le pays des esprits, où je vous proteste qu'on ne pourra plus vous reprendre. »

Musdœmon s'était prosterné la face contre terre :

« Grâce! ayez pitié de moi.... Grâce!...

— Sur ma foi, dit froidement le bourreau, c'est la première fois qu'on me fait une pareille demande. Est-ce que vous me prenez pour le roi? »

L'infortuné se traînait à genoux, souillant sa robe dans la poussière, frappant le plancher de son front un moment auparavant si radieux, et embrassant les pieds du bourreau avec des cris sourds et des sanglots étouffés.

« Allons, paix! reprit le bourreau. Je n'avais point

encore vu la robe noire s'humilier devant ma veste rouge. »

Il repoussa du pied le suppliant.

« Camarade, prie Dieu et les saints; ils t'écouteront mieux que moi. »

Musdœmon resta agenouillé, le visage caché dans ses mains et pleurant amèrement. Cependant le bourreau, se haussant sur la pointe des pieds, avait passé la corde dans l'anneau de la voûte; il la laissa pendre jusque sur le plancher, puis l'arrêta par un double tour, puis prépara un nœud coulant à l'extrémité qui touchait à terre.

« J'ai fini, dit-il au condamné quand ces menaçants apprêts furent terminés; en as-tu fini de même avec la vie?

— Non, dit Musdœmon se levant, non, cela ne se peut! Vous commettez quelque horrible méprise. Le chancelier d'Ahlefeld n'est point assez infâme.... Je lui suis trop nécessaire.... Il est impossible que ce soit pour moi que l'on vous ait envoyé. Laissez-moi fuir, craignez d'encourir la colère du chancelier....

— Ne nous as-tu point déclaré, répliqua le bourreau, que tu étais Turiaf Musdœmon? »

Le prisonnier demeura un moment silencieux :

« Non, dit-il tout à coup, non, je ne me nomme point Musdœmon; je me nomme Turiaf Orugix.

— Orugix! s'écria le bourreau! Orugix! »

Il arracha précipitamment la perruque qui cachait le visage du condamné, et poussa un cri de stupeur :

« Mon frère!

— Ton frère! répondit le condamné avec un étonnement mêlé de honte et de joie; serais-tu?...

— Nychol Orugix, bourreau du Drontheimhus, pour te servir, mon frère Turiaf. »

Le condamné se jeta au cou de l'exécuteur, en l'appelant « son frère, son frère chéri. » Cette reconnaissance fraternelle n'eût pas dilaté le cœur de celui qui en eût été témoin. Turiaf prodiguait à Nychol mille caresses avec un sourire affecté et craintif, auquel Nychol répondait par des regards sombres et embarrassés; on eût dit un tigre flattant un éléphant au moment où le pied pesant du monstre presse son ventre haletant.

« Quel bonheur, frère Nychol!... Je suis bien joyeux de te revoir.

— Et moi, j'en suis fâché pour toi, frère Turiaf. »

Le condamné feignait de ne point entendre, et poursuivait d'une voix tremblante :

« Tu as une femme et des enfants, sans doute? Tu me mèneras voir mon aimable sœur, embrasser mes charmants neveux....

— Signe de croix du démon! murmura le bourreau.

— Je veux être leur second père.... Écoute, frère, je suis puissant, j'ai du crédit.... »

Le frère répondit d'un accent sinistre :

« Je sais que tu en avais!... A présent ne songe plus qu'à celui que tu as sans doute su te ménager près des saints. »

Toute espérance disparut du front du condamné.

« O Dieu! que signifie ceci, cher Nychol? Je suis sauvé, puisque je te retrouve. Songe que le même ventre nous a portés, que le même sein nous a nourris, que les mêmes jeux ont occupé notre enfance; souviens-toi, Nychol, que tu es mon frère!

— Jusqu'à cette heure, tu ne t'en étais pas souvenu, répondit le farouche Nychol.

— Non, je ne puis mourir de la main de mon frère !...

— C'est ta faute, Turiaf. C'est toi qui as rompu ma carrière ; qui m'as empêché d'être exécuteur royal de Copenhague ; qui m'as fait jeter, comme bourreau de province, dans ce misérable pays. Si tu n'avais point agi ainsi en mauvais frère, tu ne te plaindrais pas de ce qui te révolte aujourd'hui. Je ne serais point dans le Drontheimhus, et ce serait un autre qui ferait ton affaire. Nous en avons dit assez, mon frère, il faut mourir. »

La mort est hideuse au méchant, par le même sentiment qui la rend belle à l'homme de bien ; tous deux vont quitter ce qu'ils ont d'humain ; mais le juste est délivré de son corps comme d'une prison, le méchant en est arraché comme d'une forteresse. Au dernier moment, l'enfer se révèle à l'âme perverse qui a rêvé le néant. Elle frappe avec inquiétude sur la sombre porte de la mort, et ce n'est pas le vide qui lui répond.

Le condamné se roula sur le plancher en se tordant les bras avec une plainte plus déchirante que la lamentation éternelle d'un damné.

« Miséricorde de Dieu ! saints anges du ciel, si vous existez, ayez compassion de moi ! Nychol, mon Nychol, au nom de notre mère commune, oh ! laisse-moi vivre. »

Le bourreau montra son parchemin.

« Je ne puis : l'ordre est précis.

— Cet ordre ne me concerne pas, balbutia le désespéré prisonnier ; il regarde un certain Musdœmon, ce n'est pas moi : je suis Turiaf Orugix.

— Tu veux rire, dit Nychol en haussant les épaules. Je sais bien qu'il s'agit de toi. D'ailleurs, ajouta-t-il du-

rement, tu n'aurais point été hier, pour ton frère, Turiaf Orugix; tu n'es pour lui aujourd'hui que Turiaf Musdœmon.

— Mon frère, mon frère! reprit le misérable, eh bien! attends jusqu'à demain! il est impossible que le grand chancelier ait donné l'ordre de ma mort. C'est un affreux malentendu. Le comte d'Ahlefeld m'aime beaucoup. Je t'en conjure, mon cher Nychol, la vie!... Je serai bientôt rentré en faveur, et je te rendrai tous les services....

— Tu ne peux plus m'en rendre qu'un, Turiaf, interrompit le bourreau. J'ai déjà perdu les deux exécutions sur lesquelles je comptais le plus, celles de l'ex-chancelier Schumacker et du fils du vice-roi. J'ai toujours du malheur. Il ne me reste plus que Han d'Islande et toi. Ton exécution, comme nocturne et secrète, me vaudra douze ducats d'or. Laisse-moi donc faire tranquillement, voilà le seul service que j'attends de toi.

— O Dieu!... dit douloureusement le condamné.

— Ce sera le premier et le dernier, à la vérité; mais en revanche, je te promets que tu ne souffriras point. Je te pendrai en frère. Résigne-toi. »

Musdœmon se leva; ses narines étaient gonflées de rage, ses lèvres tremblaient, ses dents claquaient, sa bouche écumait de désespoir.

« Satan!... j'aurai sauvé ce d'Ahlefeld! j'aurai embrassé mon frère! et ils me tueront! et il faudra mourir la nuit, dans un cachot obscur, sans que le monde puisse entendre mes malédictions, sans que ma voix puisse tonner sur eux d'un bout du royaume à l'autre, sans que ma main puisse déchirer le voile de tous leurs crimes! Ce sera pour arriver à cette mort que j'aurai souillé

toute ma vie!... Misérable! poursuivit-il, s'adressant à son frère, tu veux donc être fratricide?

— Je suis bourreau, répondit le flegmatique Nychol.

— Non! » s'écria le condamné. Et il s'était jeté à corps perdu sur le bourreau, et ses yeux lançaient des flammes et répandaient des larmes, comme ceux d'un taureau aux abois. « Non, je ne mourrai pas ainsi! Je n'aurai point vécu comme un serpent formidable pour mourir comme le misérable ver qu'on écrase! Je laisserai ma vie dans ma dernière morsure; mais elle sera mortelle. »

En parlant ainsi, il étreignait en ennemi celui qu'il venait d'embrasser en frère. Le flatteur et caressant Musdœmon se montrait en ce moment ce qu'il était dans son essence. Le désespoir avait remué le fond de son âme ainsi qu'une lie, et après avoir rampé comme le tigre il se redressait comme lui. Il eût été difficile de décider lequel des deux frères était le plus effroyable, dans ce moment où ils luttaient, l'un avec la stupide férocité d'une bête sauvage, l'autre avec la fureur rusée d'un démon.

Mais les quatre hallebardiers, jusqu'alors impassibles, n'étaient pas restés immobiles. Ils avaient prêté assistance au bourreau, et bientôt Musdœmon, qui n'avait d'autre force que sa rage, fut contraint de lâcher prise. Il alla se jeter à plat ventre contre la muraille, poussant des hurlements inarticulés, et émoussant ses ongles sur la pierre.

« Mourir! démons de l'enfer!... mourir sans que mes cris percent ces voûtes, sans que mes bras renversent ces murs!... »

On le saisit, sans éprouver de résistance. Son effort inutile l'avait épuisé. On le dépouilla de sa robe pour le

garrotter. En ce moment un paquet cacheté tomba de ses vêtements.

« Qu'est cela? » dit le bourreau.

Une espérance infernale luisait dans l'œil hagard du condamné.

« Comment avais-je oublié cela? murmura-t-il.... Écoute, frère Nychol, ajouta-t-il d'une voix presque amicale; ces papiers appartiennent au grand chancelier. Promets-moi de les lui remettre, et fais ensuite de moi ce que tu voudras.

— Puisque tu es tranquille maintenant, je te promets de remplir ta dernière intention, quoique tu viennes d'agir envers moi comme un mauvais frère. Ces papiers seront remis au chancelier, foi d'Orugix.

— Demande à les lui remettre toi-même, reprit le condamné en souriant au bourreau, qui, par sa nature, comprenait peu les sourires. Le plaisir qu'ils causeront à Sa Grâce te vaudra peut-être quelque faveur.

— Vrai, frère? dit Orugix. Merci. Peut-être le diplôme d'exécuteur royal, n'est-ce pas? Eh bien! quittons-nous bons amis. Je te pardonne les coups d'ongles que tu m'as donnés; pardonne-moi le collier de corde que tu vas recevoir de moi.

— Le chancelier m'avait promis un autre collier, » répondit Musdœmon.

Alors les hallebardiers l'amenèrent garrotté au milieu du cachot; le bourreau lui passa le fatal nœud coulant autour du coù.

« Turiaf, es-tu prêt?

— Un instant! un instant! dit le condamné, auquel sa terreur était revenue : de grâce, mon frère, ne tire pas la corde avant que je ne te le dise.

— Je n'aurai pas besoin de tirer la corde, » répondit le bourreau.

Une minute après il répéta sa question :

« Es-tu prêt?

— Encore un instant : hélas! il faut donc mourir!

— Turiaf, je n'ai pas le temps d'attendre. »

En parlant ainsi, Orugix invitait les hallebardiers à s'éloigner du condamné.

« Un mot encore, frère! n'oublie pas de remettre le paquet au comte d'Ahlefeld.

— Sois tranquille, » répliqua le frère. Il ajouta pour la troisième fois : « Allons, es-tu prêt? »

L'infortuné ouvrait la bouche pour implorer peut-être encore une minute de vie quand le bourreau impatient se baissa. Il tourna un bouton de cuivre qui sortait du plancher.

Le plancher se déroba sous le patient; le misérable disparut dans une trappe carrée, au bruit sourd de la corde qui se tendait soudainement avec d'effrayantes vibrations, causées en partie par les dernières convulsions du mourant. On ne vit plus que la corde qui s'agitait dans la sombre ouverture, d'où s'échappaient un vent frais et une rumeur pareille à celle de l'eau courante.

Les hallebardiers eux-mêmes reculèrent frappés d'horrour. Le bourreau s'approcha du gouffre, saisit de la main la corde qui vibrait toujours et se suspendit sur l'abîme, s'appuyant des deux pieds sur les épaules du patient. La fatale corde se tendit avec un son rauque et demeura immobile. Un soupir étouffé venait de sortir de la trappe.

« C'est bon, dit le bourreau remontant dans le cachot. Adieu, frère. »

Il tira un coutelas de sa ceinture.

« Va nourrir les poissons du golfe. Que ton corps soit la proie de l'eau tandis que ton âme sera celle du feu. »

A ces mots, il coupa la corde tendue. Ce qui en resta suspendu à l'anneau de fer revint fouetter la voûte, tandis qu'on entendait l'eau profonde et ténébreuse rejaillir de la chute du corps, puis continuer sa course souterraine vers le golfe.

Le bourreau referma la trappe comme il l'avait ouverte. Au moment où il se redressait, il vit le cachot plein de fumée.

« Qu'est-ce donc? demanda-t il aux hallebardiers; d'où vient cette fumée. »

Ils l'ignoraient comme lui. Surpris, ils ouvrirent la porte du cachot; les corridors de la prison étaient également inondés d'une fumée épaisse et nauséabonde. Une issue secrète les conduisit, alarmés, dans la cour carrée, où un spectacle effrayant les attendait.

Un immense incendie, accru par la violence du vent d'est, dévorait la prison militaire et la caserne des arquebusiers. La flamme poussée en tourbillons rampait autour des murs de pierre, couronnait les toits ardents, sortait comme d'une bouche des fenêtres dévorées; et les noires tours de Munckholm, tantôt se rougissaient d'une clarté sinistre, tantôt disparaissaient dans d'épais nuages de fumée.

Un guichetier qui fuyait dans la cour leur apprit en peu de mots que le feu était parti, pendant le sommeil des gardiens de Han d'Islande, du cachot du monstre, auquel on avait eu l'imprudence de donner de la paille et du feu.

« J'ai bien du malheur, s'écria Orugix à ce récit : voilà encore sans doute Han d'Islande qui m'échappe. Le misérable aura été brûlé! et je n'aurai même plus son corps, que j'ai payé deux ducats! »

Cependant les malheureux arquebusiers de Munckholm, réveillés en sursaut par cette mort imminente, se pressaient en foule à la grande porte, embarrassée de funestes barricades; on entendait du dehors leurs clameurs d'angoisse et de détresse; on les voyait se tordre les bras aux fenêtres en feu ou se précipiter sur les dalles de la cour, évitant une mort dans une autre. La flamme victorieuse embrassait tout l'édifice, avant que le reste de la garnison eût eu le temps d'accourir. Tout secours était déjà inutile. Le bâtiment était heureusement isolé : on se borna à enfoncer à coups de hache la porte principale; mais ce fut trop tard, car au moment où elle s'ouvrit toute la charpente embrasée du toit de la caserne s'écroula, avec un long fracas, sur les infortunés soldats, entraînant dans sa chute les combles et les étages incendiés. L'édifice entier disparut alors dans un tourbillon de poussière enflammée et de fumée ardente, où s'éteignaient quelques faibles clameurs.

Le lendemain matin, il ne s'élevait plus dans la cour carrée que quatre hautes murailles, noires et chaudes encore, entourant un horrible amas de décombres fumants qui continuaient à se dévorer les uns les autres, comme des bêtes dans un cirque. Quand toute cette ruine fut un peu refroidie, on en fouilla les profondeurs : sous une couche de pierres, de poutres et de ferrures tordues par le feu, reposait un amas d'ossements blanchis et de cadavres défigurés; avec une tren-

taine de soldats, pour la plupart estropiés, c'était ce qui restait du beau régiment de Munckholm.

Lorsqu'en remuant les débris de la prison on arriva au cachot fatal d'où l'incendie était parti, et que Han d'Islande avait habité, on y trouva les restes d'un corps humain, couché près d'un réchaud de fer, sur des chaînes rompues. On remarqua seulement que parmi ces cendres il y avait deux crânes, quoiqu'il n'y eût qu'un cadavre.

LI

SALADIN.

Bravo, Ibrahim !... tu es vraiment un messager de bonheur ; je te remercie de ta bonne nouvelle.

LE MAMELOUCK.

Hé bien ! il n'en est que cela ?

SALADIN.

Qu'attends-tu ?

LE MAMELOUCK.

Il n'y a rien de plus pour le messager du bonheur ?

LESSING, *Nathan le Sage.*

Pâle et défait, le comte d'Ahlefeld se promène à grands pas dans son appartement; il froisse dans ses mains un paquet de lettres qu'il vient de parcourir, et frappe du pied le marbre poli et les tapis à franges d'or.

A l'autre bout de l'appartement se tient debout, quoique dans l'attitude d'une prostration respectueuse, Nychol Orugix, vêtu de son infâme pourpre, et son chapeau de feutre à la main.

« Tu m'as rendu service, Musdœmon ! » murmure le chancelier entre ses dents resserrées par la colère.

Le bourreau lève timidement son regard stupide :

« Sa Grâce est contente?...

— Que veux-tu, toi? » dit le chancelier se détournant brusquement.

Le bourreau, fier d'avoir attiré un regard du chancelier, sourit d'espérance.

« Ce que je veux, Votre Grâce? La place d'exécuteur à Copenhague, si Votre Grâce daigne payer par cette haute faveur les bonnes nouvelles que je lui apporte. »

Le chancelier appelle les deux hallebardiers de garde à la porte de son appartement.

« Qu'on saisisse ce drôle, qui a l'insolence de me narguer. »

Les deux gardes entraînent Nychol stupéfait et consterné, qui hasarde encore une parole :

« Seigneur....

— Tu n'es plus bourreau du Drontheimhus! j'annule ton diplôme! » reprend le chancelier poussant la porte avec violence.

Le chancelier ressaisit les lettres, les lit, les relit avec rage, s'enivrant en quelque sorte de son déshonneur, car ces lettres sont l'ancienne correspondance de la comtesse avec Musdœmon. C'est l'écriture d'Elphége. Il y voit qu'Ulrique n'est pas sa fille, que ce Frédéric si regretté n'était peut-être pas son fils. Le malheureux comte est puni par le même orgueil qui a causé tous ses crimes. C'est peu d'avoir vu sa vengeance fuir de sa main; il voit tous ses rêves ambitieux s'évanouir, son passé flétri, son avenir mort. Il a voulu perdre ses ennemis; il n'a réussi qu'à perdre son crédit, son conseiller et jusqu'à ses droits de mari et de père.

Il veut du moins voir une fois encore la misérable qui

l'a trahi. Il traverse les grandes salles d'un pas rapide, secouant les lettres dans ses mains, comme s'il eût tenu la foudre. Il ouvre en furieux la porte de l'appartement d'Elphége. Il entre....

Cette coupable épouse venait d'apprendre subitement du colonel Vœthaün l'horrible mort de son fils Frédéric. — La pauvre mère était folle.

CONCLUSION.

Ce que j'avais dit par plaisanterie, vous l'avez pris sérieusement.

Romances espagnoles, le roi Alphonse à Bernard.

Depuis quinze jours, les événements que nous venons de raconter occupaient toutes les conversations de Drontheim et du Drontheimhus, jugés selon les diverses faces qu'ils avaient présentées au jour. La populace de la ville, qui s'était vainement attendue au spectacle de sept exécutions successives, commençait à désespérer de ce plaisir; et les vieilles femmes, à demi aveugles, racontaient encore qu'elles avaient vu, la nuit du déplorable embrasement de la caserne, Han d'Islande s'envoler dans une flamme, riant dans l'incendie, et poussant du pied la toiture brûlante de l'édifice sur les arquebusiers de Munckholm; lorsque, après une absence qui avait semblé bien longue à son Éthel, Ordener reparut dans le donjon du Lion de Slesvig, accompagné du général Levin de Knud et de l'aumônier Athanase Munder.

Schumacker se promenait en ce moment dans le jardin, appuyé sur sa fille. Les deux jeunes époux eurent bien de la peine à ne point tomber dans les bras l'un de l'autre; il fallut encore se contenter d'un regard. Schumacker serra affectueusement la main d'Ordener, et salua d'un air de bienveillance les deux étrangers.

« Jeune homme, dit le vieux captif, que le ciel bénisse votre retour!

— Seigneur, répondit Ordener, j'arrive. Je viens de voir mon père de Berghen, je reviens embrasser mon père de Drontheim.

— Que voulez-vous dire? demanda le vieillard étonné.

— Que vous me donniez votre fille, noble seigneur.

— Ma fille! s'écria le prisonnier, se tournant vers Éthel, rouge et tremblante.

— Oui, seigneur, j'aime votre Éthel; je lui ai consacré ma vie : elle est à moi. »

Le front de Schumacker se rembrunit :

« Vous êtes un noble et digne jeune homme, mon fils; quoique votre père m'ait fait bien du mal, je le lui pardonne en votre faveur, et je verrais volontiers cette union. Mais il y a un obstacle....

— Lequel, seigneur? demanda Ordener presque inquiet.

— Vous aimez ma fille; mais êtes-vous sûr qu'elle vous aime?... »

Les deux amants se regardèrent, muets de surprise.

« Oui, poursuivit le père. J'en suis fâché; car je vous aime, moi, et j'aurais voulu vous appeler mon fils. C'est ma fille qui ne voudra pas. Elle m'a déclaré dernièrement son aversion pour vous. Depuis votre départ, elle se tait quand je lui parle de vous, et semble éviter votre

pensée, comme si elle la gênait. Renoncez donc à votre amour, Ordener. Allez, on se guérit d'aimer comme de haïr.

— Seigneur, dit Ordener stupéfait....

— Mon père !... dit Ethel, joignant les mains.

— Ma fille, sois tranquille, interrompit le vieillard : ce mariage me plaît, mais il te déplaît. Je ne veux pas torturer ton cœur, Ethel ; depuis quinze jours je suis changé, va. Je ne forcerai pas ta répugnance pour Ordener. Tu es libre.... »

Athanase Munder souriait :

« Elle ne l'est pas, dit-il.

— Vous vous trompez, mon noble père, ajouta Ethel enhardie. Je ne hais pas Ordener.

— Comment ! s'écria le père.

— Je suis, » reprit Ethel.... Elle s'arrêta.

Ordener s'agenouilla devant le vieillard.

« Elle est ma femme, mon père ! Pardonnez-moi comme mon autre père m'a déjà pardonné, et bénissez vos enfants. »

Schumacker, étonné à son tour, bénit le jeune couple incliné devant lui.

« J'ai tant maudit dans ma vie, dit-il, que je saisis maintenant sans examen toutes les occasions de bénir. Mais à présent expliquez-moi.... »

On lui expliqua tout. Il pleurait d'attendrissement, de reconnaissance et d'amour.

« Je me croyais sage, je suis vieux, et je n'ai pas compris le cœur d'une jeune fille !

— Je m'appelle donc Ordener Guldenlew, disait Ethel, avec une joie enfantine.

— Ordener Guldenlew, reprit le vieux Schumacker,

vous valez mieux que moi ; car dans ma prospérité je ne serais certes pas descendu de mon rang pour m'unir à la fille pauvre et dégradée d'un malheureux proscrit. »

Le général prit la main du prisonnier, et lui remit un rouleau de parchemins :

« Seigneur comte, ne parlez pas ainsi. Voici vos titres que le roi vous avait déjà renvoyés par Dispolsen. Sa Majesté vient d'y joindre le don de votre grâce et de votre liberté Telle est la dot de la comtesse de Danneskiold votre fille.

— Grâce !... liberté ! répéta Éthel ravie.

— Comtesse de Danneskiold ! ajouta le père.

— Oui, comte, continua le général, vous rentrez dans tous vos honneurs, tous vos biens vous sont rendus.

— A qui dois-je tout cela ? demanda l'heureux Schumacker.

— Au général Levin de Knud, répondit Ordener.

— Levin de Knud ! Je vous le disais bien, général gouverneur, Levin de Knud est le meilleur des hommes. Mais pourquoi n'est-il pas venu lui-même m'apporter mon bonheur ? où est-il ? »

Ordener montra avec étonnement le général qui souriait et pleurait :

« Le voici ! »

Ce fut une scène touchante que la reconnaissance de ces deux vieux compagnons de puissance et de jeunesse. Le cœur de Schumacker se dilatait enfin. En connaissant Han d'Islande, il avait cessé de haïr les hommes ; en connaissant Ordener et Levin, il se prenait à les aimer.

Bientôt de belles et douces fêtes solennisèrent le sombre hymen du cachot. La vie commença à sourire aux

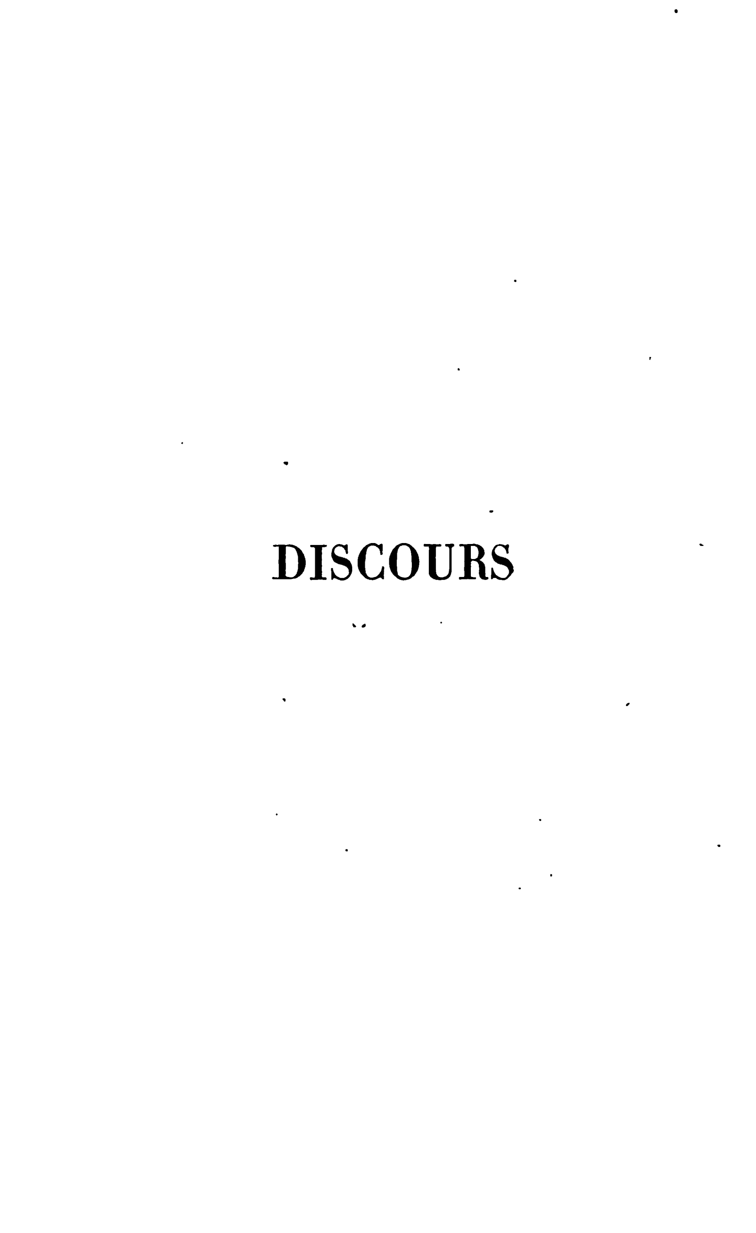
deux jeunes époux qui avaient su sourire à la mort. Le comte d'Ahlefeld les vit heureux ; ce fut sa plus cruelle punition.

Athanase Munder eut aussi sa joie. Il obtint la grâce de ses quatorze condamnés, et Ordener y ajouta celle de ses anciens confrères d'infortune, Kennybol, Jonas et Norbith, qui retournèrent libres et joyeux annoncer aux mineurs pacifiés que le roi les délivrait de la tutelle.

Schumacker ne jouit pas longtemps de l'union d'Éthel et d'Ordener ; la liberté et le bonheur avaient trop ébranlé son âme : elle alla jouir d'un autre bonheur et d'une autre liberté. Il mourut dans la même année 1699, et ce chagrin vint frapper ses enfants, comme pour leur apprendre qu'il n'est point de félicité parfaite sur la terre. On l'inhuma dans l'église de Veer, terre que son gendre possédait dans le Jutland, et le tombeau lui conserva tous les titres que la captivité lui avait enlevés. De l'alliance d'Ordener et d'Éthel naquit la famille des comtes de Danneskiold.

FIN DE HAN D'ISLANDE.

DISCOURS



CHAMBRE DES PAIRS

1845 — 1848

I

QUESTION POLONAISE [1].

(19 mars 1846.)

Messieurs,

Je dirai très-peu de mots. Je cède à un sentiment irrésistible qui m'appelle à cette tribune.

La question qui se débat en ce moment devant cette noble assemblée n'est pas une question ordinaire, elle dépasse la portée habituelle des questions politiques; elle réunit dans une commune et universelle adhésion les dissidences les plus déclarées, les opinions les plus con-

1. Dans la discussion du projet de loi relatif aux dépenses secrètes, M. de Montalembert vint plaider la cause de la Pologne et adjurer le gouvernement de sortir de sa politique égoïste; M. Guizot répondit que le gouvernement du roi persistait et persisterait dans les deux règles de conduite qu'il s'était imposées : la non-intervention dans les affaires de Pologne; les secours, l'asile offert aux malheureux Polonais. «. L'opposition, disait M. Guizot, peut tenir le langage qui lui plaît; elle peut, sans rien faire, sans rien proposer, donner à ses reproches toute l'amertume, à ses espérances toute la latitude qui lui conviennent. Il y a, croyez-moi, bien autant, et c'est par égard que je ne dis pas bien plus, de moralité, de dignité, de vraie charité même

traires; et l'on peut dire, sans craindre d'être démenti, que personne dans cette enceinte, personne, n'est étranger à ces nobles émotions, à ces profondes sympathies !

D'où vient ce sentiment unanime? Est-ce que vous ne sentez pas tous qu'il y a une certaine grandeur dans la question qui s'agite? C'est la civilisation même qui est compromise, qui est offensée par certains actes que nous avons vus s'accomplir dans un coin de l'Europe. Ces actes, messieurs, je ne veux pas les qualifier, je n'envenimerai pas une plaie vive et sanglante. Cependant je le dis, et je le dis très-haut, la civilisation européenne recevrait une sérieuse atteinte, si aucune protestation ne s'élevait contre le procédé du gouvernement autrichien envers la Gallicie.

Deux nations entre toutes, depuis quatre siècles, ont joué dans la civilisation européenne un rôle désintéressé : ces deux nations sont la France et la Pologne. Notez ceci, messieurs! la France dissipait les ténèbres, la Pologne repoussait la barbarie; la France répandait les idées, la Pologne couvrait la frontière. Le peuple français a été le missionnaire de la civilisation en Europe; le peuple polonais en a été le chevalier.

Si le peuple polonais n'avait pas accompli son œuvre,

envers les Polonais, à ne promettre et à ne dire que ce qu'on fait réellement. » En somme, M. Guizot tenait le débat engagé pour inutile et ne pensait pas que la discussion des droits de la Pologne, que l'expression du jugement de la France pussent produire aucun effet heureux pour la reconstitution de la nationalité polonaise. Le gouvernement français, selon M. Guizot, devait remplir son devoir de neutralité *en contenant, pour obéir à l'intérêt légitime de son pays, les sentiments qui s'élevaient aussi dans son âme.* — Après M. le prince de la Moskowa qui répondit à M. Guizot, M. Victor Hugo monta à la tribune. (*Note de l'éditeur.*)

le peuple français n'aurait pas pu accomplir la sienne. A un certain jour, à une certaine heure, devant une invasion formidable de la barbarie, la Pologne a eu Sobieski comme la Grèce avait eu Léonidas.

Ce sont là, messieurs, des faits qui ne peuvent s'effacer de la mémoire des nations. Quand un peuple a travaillé pour les autres peuples, il est comme un homme qui a travaillé pour les autres hommes : la reconnaissance de tous l'entoure, la sympathie de tous lui est acquise; il est glorifié dans sa puissance, il est respecté dans son malheur; et si, par la dureté des temps, ce peuple, qui n'a jamais eu l'égoïsme pour lui, qui n'a jamais consulté que sa générosité, que les nobles et puissants instincts qui le portaient à défendre la civilisation, si ce peuple devient un petit peuple, il reste une grande nation.

C'est là, messieurs, la destinée de la Pologne. Mais la Pologne, messieurs les pairs, est grande encore parmi vous; elle est grande dans les sympathies de la France; elle est grande dans les respects de l'Europe! Pourquoi? C'est qu'elle a servi la communauté européenne; c'est qu'à certains jours elle a rendu à toute l'Europe de ces services qui ne s'oublient pas.

Aussi, lorsque, il y a quatre-vingts ans, cette nation a été rayée du nombre des nations, un sentiment douloureux, un sentiment de profond regret s'est manifesté dans l'Europe entière.

En 1775, la Pologne est condamnée; quatre-vingts ans ont passé, et personne ne pourrait dire que ce fait soit accompli. Au bout de quatre-vingts ans, ce grave fait de la radiation d'un peuple, non, ce n'est point un fait accompli! Avoir démembré la Pologne, c'était le

remords de Frédéric II; n'avoir pas relevé la Pologne, c'était le regret de Napoléon.

Je le répète, lorsqu'une nation a rendu au groupe des autres nations de ces services éclatants, elle ne peut plus disparaître; elle vit, elle vit à jamais! Opprimée ou heureuse, elle rencontre la sympathie; elle la trouve toutes les fois qu'elle se lève.

Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des puissances et les conflagrations populaires. Les écrivains, les artistes, les poëtes, les philosophes, sont les hommes de la paix. La paix fait fructifier les idées en même temps que les intérêts. C'est un magnifique spectacle depuis trente ans que cette immense paix européenne, que cette union profonde des nations dans le travail universel de l'industrie, de la science et de la pensée. Ce travail, c'est la civilisation même.

Je suis heureux de la part que mon pays prend à cette paix féconde; je suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi illustre qu'il s'est donné; mais je suis fier aussi des frémissements généreux qui l'agitent quand l'humanité est violée, quand la liberté est opprimée sur un point quelconque du globe; je suis fier de voir, au milieu de la paix de l'Europe, mon pays prendre et garder une attitude à la fois sereine et redoutable : sereine parce qu'il espère, redoutable parce qu'il se souvient.

Ce qui fait qu'aujourd'hui j'élève la parole, c'est que le frémissement généreux de la France je le sens comme vous tous; c'est que la Pologne ne doit jamais appeler la France en vain; c'est que je sens la civilisation offensée par les actes récents du gouvernement autrichien.

Dans ce qui vient de se faire en Gallicie, les paysans n'ont pas été payés, on le nie du moins; mais ils ont été provoqués et encouragés : cela est certain, j'ajoute que cela est fatal. Quelle imprudence! s'abriter d'une révolution politique dans une révolution sociale! Redouter des rebelles et créer des bandits!

Que faire maintenant? Voilà la question qui naît des faits eux-mêmes et qu'on s'adresse de toutes parts. Messieurs les pairs, cette tribune a un devoir : il faut qu'elle le remplisse. Si elle se taisait, M. le ministre des affaires étrangères, ce grand esprit, serait le premier, je n'en doute pas, à déplorer ce silence.

Messieurs, les éléments du pouvoir d'une grande nation ne se composent pas seulement de ses flottes, de ses armées, de la sagesse de ses lois, de l'étendue de son territoire. Les éléments du pouvoir d'une grande nation sont, outre ce que je viens de dire, son influence morale, l'autorité de sa raison et de ses lumières, son ascendant parmi les puissances civilisatrices.

Eh bien, messieurs, ce qu'on vous demande, ce n'est pas de jeter la France dans l'impossible et dans l'inconnu; ce qu'on vous demande d'engager dans cette question, ce ne sont pas les armées et les flottes de la France, ce n'est pas sa puissance continentale et militaire, c'est son ascendant moral, c'est l'autorité qu'elle a si légitimement parmi les peuples, cette grande nation qui fait au profit du monde entier, depuis trois siècles, toutes les expériences de la civilisation et du progrès.

Mais qu'est-ce que c'est, dira-t-on, qu'une intervention morale? Peut-elle avoir des résultats matériels et positifs?

Pour toute réponse, un exemple :

Au commencement du siècle dernier, l'inquisition espagnole était encore toute-puissante. C'était un pouvoir formidable qui dominait la royauté elle-même, et qui, des lois, avait presque passé dans les mœurs. Dans la première moitié du dix-huitième siècle, de 1700 à 1759, le saint-office n'a pas fait moins de douze mille victimes, dont seize cents moururent sur le bûcher. Eh bien, écoutez ceci : dans la seconde moitié du même siècle, cette même inquisition n'a fait que quatre-vingt-dix-sept victimes, et, sur ce nombre, combien de bûchers a-t-elle dressés? Pas un seul. Pas un seul! Entre ces deux chiffres, douze mille et quatre-vingt-dix-sept, seize cents bûchers et pas un seul, qu'y a-t-il? Y a-t-il une guerre? y a-t-il intervention directe et armée d'une nation? y a-t-il effort de nos flottes et de nos armées, ou même simplement de notre diplomatie? Non, messieurs, il n'y a eu que ceci : une intervention morale. Voltaire et la France ont parlé, l'inquisition est morte.

Aujourd'hui comme alors une intervention morale peut suffire. Que la presse et la tribune française élèvent la voix, que la France parle, et, dans un temps donné, la Pologne renaîtra.

Que la France parle, et les actes sauvages que nous déplorons seront impossibles, et l'Autriche et la Russie seront contraintes d'imiter le noble exemple de la Prusse, d'accepter les nobles sympathies de l'Allemagne pour la Pologne.

Messieurs, je ne dis plus qu'un mot. L'unité des peuples s'incarne de deux façons, dans les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette manière, sous cette double forme, que s'accomplit ce difficile labeur de la civilisation, œuvre commune de l'humanité; c'est de cette

manière que se produisent les rois illustres et les peuples puissants. C'est en se faisant nationalité ou dynastie que le passé d'un empire devient fécond et peut produire l'avenir. Aussi c'est une chose fatale quand les peuples brisent des dynasties; c'est une chose plus fatale encore quand les princes brisent des nationalités.

Messieurs, la nationalité polonaise était illustre; elle eût dû être respectée. Que la France en avertisse les princes, qu'elle mette un terme et qu'elle fasse obstacle aux barbaries. Quand la France parle, le monde écoute; quand la France conseille, il se fait un travail mystérieux dans les esprits, et les idées de droit et de liberté, d'humanité et de raison, germent chez tous les peuples.

Dans tous les temps, à toutes les époques, la France a joué dans la civilisation ce rôle considérable, et ceci n'est que du pouvoir spirituel, c'est le pouvoir qu'exerçait Rome au moyen âge. Rome était alors un État de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose d'où toutes les civilisations découlent.

Voilà, messieurs, ce qui a fait Rome catholique puissante, à une époque où l'Europe était barbare.

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de cette puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, messieurs, de m'entendre mêler ces mots : civilisation et religion; la civilisation, c'est la religion appliquée.

La France a été et est plus que jamais la nation qui préside au développement des autres peuples.

Que de cette discussion il résulte au moins ceci : les princes qui possèdent des peuples ne les possèdent pas comme maîtres, mais comme pères ; le seul maître, le vrai maître est ailleurs ; la souveraineté n'est pas dans les dynasties, elle n'est pas dans les princes, elle n'est pas dans les peuples non plus, elle est plus haut : la souveraineté est dans toutes les idées d'ordre et de justice, là souveraineté est dans la vérité.

Quand un peuple est opprimé, la justice souffre, la vérité, la souveraineté du droit est offensée ; quand un prince est injustement outragé ou précipité d'un trône, la justice souffre également, la civilisation souffre également. Il y a une éternelle solidarité entre les idées de justice qui font le droit des peuples et les idées de justice qui font le droit des princes. Dites-le aujourd'hui aux têtes couronnées comme vous le diriez aux peuples dans l'occasion. Que les hommes qui gouvernent les autres hommes le sachent, le pouvoir moral de la France est immense. Autrefois, la malédiction de Rome pouvait placer un empire en dehors du monde religieux ; aujourd'hui, l'indignation de la France peut jeter un prince en dehors du monde civilisé.

Il faut donc, il faut que la tribune française, à cette heure, élève en faveur de la nation polonaise une voix désintéressée et indépendante ; qu'elle proclame, en cette occasion, comme en toutes, les éternelles idées d'ordre et de justice, et que ce soit au nom des idées de stabilité et de civilisation qu'elle défende la cause de la Pologne opprimée. Après toutes nos discordes et toutes nos guerres, les deux nations dont je parlais en commençant, cette France qui a grandi et mûri la civilisation de l'Europe, et cette Pologne qui l'a défendue, ont

subi des destinées diverses : l'une a été amoindrie, mais elle est restée grande ; l'autre a été enchaînée, mais elle est restée fière. Ces deux nations aujourd'hui doivent s'entendre, doivent avoir l'une pour l'autre cette sympathie profonde de deux sœurs qui ont lutté ensemble. Toutes deux, je l'ai dit et je le répète, ont beaucoup fait pour l'Europe : l'une s'est prodiguée, l'autre s'est dévouée.

Messieurs, je me résume et je finis par un mot. L'intervention de la France dans la grande question qui nous occupe, cette intervention ne doit pas être une intervention matérielle, directe, militaire, je ne le pense pas. Cette intervention doit être une intervention purement morale; ce doit être l'adhésion et la sympathie hautement exprimées d'un grand peuple, heureux et prospère, pour un autre peuple opprimé et abattu : rien de plus, rien de moins.

II

CONSOLIDATION ET DÉFENSE DU LITTORAL[1].

(27 juin et 1er juillet 1846.)

MESSIEURS,

Je me réunis aux observations présentées par M. le ministre des travaux publics. Les dégradations auxquelles il s'agit d'obvier marchent, il faut le dire, avec une effrayante rapidité. Il y a pour moi, et pour ceux qui ont étudié cette matière, il y a urgence. Dans mon esprit même, le projet de loi a une portée plus grande que dans la pensée de ses auteurs. La loi qui vous est

1. Dans la séance du 27 juin un incident fut soulevé par M. de Boissy sur l'ordre du jour. La chambre avait à discuter deux projets de loi : le premier était relatif à des travaux à exécuter dans les différents ports de commerce, le second décrétait le rachat du Havre de Courseulles. M. de Boissy voulait que la discussion du premier de ces objets, qui emportait treize millions de dépenses, fût remise après le vote du budget des recettes. La proposition de M. de Boissy, combattue par M. Dumon, le ministre des travaux publics, et par M. Tupinier, rapporteur de la commission qui avait examiné les projets de loi, fut rejetée après ce discours de M. Victor Hugo. La discussion eut lieu dans la séance du 29. (*Note de l'éditeur.*)

présentée n'est qu'une parcelle d'une grande loi, d'une grande loi possible, d'une grande loi nécessaire; cette loi je la provoque, je déclare que je voudrais la voir discuter par les chambres, je voudrais la voir présenter et soutenir par l'excellent esprit et l'excellente parole de l'honorable ministre qui tient en ce moment le portefeuille des travaux publics.

L'objet de cette grande loi dont je déplore l'absence, le voici : maintenir, consolider et améliorer au double point de vue militaire et commercial la configuration du littoral de la France. (*Mouvement d'attention.*)

Messieurs, si on venait vous dire : « Une de vos frontières est menacée; vous avez un ennemi qui, à toute heure, en toute saison, nuit et jour, investit et assiége une de vos frontières, qui l'envahit sans cesse, qui empiète sans relâche, qui aujourd'hui vous dérobe une langue de terre, demain une bourgade, après-demain une ville frontière; » si l'on vous disait cela, à l'instant même cette chambre se lèverait et trouverait que ce n'est pas trop de toutes les forces du pays pour défendre un pareil danger. Eh bien, messieurs les pairs, cette frontière elle existe : c'est votre littoral; cet ennemi, il existe : c'est l'Océan. (*Mouvement.*) Je ne veux rien exagérer. M. le ministre des travaux publics sait comme moi que les dégradations des côtes de France sont nombreuses et rapides; il sait, par exemple, que cette immense falaise qui commence à l'embouchure de la Somme et qui finit à l'embouchure de la Seine, est dans un état de démolition perpétuelle. Vous n'ignorez pas que la mer agit incessamment sur les côtes; de même que l'action de l'atmosphère use les montagnes, l'action de la mer use les côtes. L'action atmosphérique se complique

d'une multitude de phénomènes. Je demande pardon à la chambre si j'entre dans ces détails, mais je crois qu'ils sont utiles pour démontrer l'urgence du projet actuel et l'urgence d'une plus grande loi sur cette matière. (*De toutes parts : Parlez! Parlez!*)

Messieurs, je viens de le dire, l'action de l'atmosphère qui agit sur les montagnes se complique d'une multitude de phénomènes; il faut des milliers d'années à l'action atmosphérique pour démolir une muraille comme les Pyrénées, pour créér une ruine comme le cirque de Gavarnie, ruine qui est en même temps le plus merveilleux des édifices. Il faut très-peu de temps aux flots de la mer pour dégrader une côte; un siècle ou deux suffisent, quelquefois moins de cinquante ans, quelquefois un coup d'équinoxe. Il y a la destruction continue et la destruction brusque.

Depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'embouchure de la Seine, si l'on voulait compter toutes les dégradations quotidiennes qui ont lieu, on serait effrayé. Étretat s'écroule sans cesse; le bourg d'Ault avait deux villages il y a un siècle, le village du bord de la mer, et le village du haut de la côte. Le premier a disparu, il n'existe aujourd'hui que le village du haut de la côte. Il y avait une église, l'église d'en bas qu'on voyait encore il y a trente ans, seule et debout, seule et debout au milieu des flots comme un navire échoué; un jour l'ouragan a soufflé, un coup de mer est venu, l'église a sombré. (*Mouvement.*) Il ne reste rien aujourd'hui de cette population de pêcheurs, de ce petit port si utile. (*Sensation.*) Messieurs, vous ne l'ignorez pas, Dieppe s'encombre tous les jours; vous savez que tous nos ports de la Manche sont dans un état

grave, et pour ainsi dire atteints d'une maladie sérieuse et profonde.

Vous parlerai-je du Havre, dont l'état doit vous préoccuper au plus haut degré? J'insiste sur ce point; je sais que ce port n'a pas été mis dans la loi; je voudrais cependant qu'il fixât l'attention de M. le ministre des travaux publics. Je prie la chambre de me permettre de lui indiquer rapidement quels sont les phénomènes qui amèneront, dans un temps assez prochain, la destruction de ce grand port qui est à l'Océan ce que Marseille est à la Méditerranée. (*Parlez! Parlez!*)

Messieurs, il y a quelques jours on discutait devant vous, avec un rare talent et une remarquable lucidité de vues, la question de la marine; cette question a été traitée dans une autre enceinte avec une égale supériorité. La puissance maritime d'une nation se fonde sur quatre éléments : les vaisseaux, les matelots, les colonies et les ports; je cite celui-ci le dernier, quoiqu'il soit le premier. Eh bien, la question des vaisseaux et des matelots a été approfondie, la question des colonies a été effleurée; la question des ports n'a pas été traitée, elle n'a pas même été entrevue. Elle se présente aujourd'hui, c'est le moment sinon de la traiter à fond, au moins de l'effleurer aussi. (*Oui! Oui!*)

C'est du gouvernement que doivent venir les grandes impulsions; mais c'est des chambres, c'est de cette chambre en particulier, que doivent lui venir les grandes indications. (*Très-bien!*)

Messieurs, je touche ici à un des plus grands intérêts de la France; je prie la chambre de s'en pénétrer. Je le répète et j'y insiste : maintenir, consolider et améliorer,

au profit de notre marine militaire et marchande, la configuration de notre littoral, voilà le but qu'on doit se proposer. (*Oui*, *très-bien!*) La loi actuelle n'a qu'un défaut : ce n'est pas un manque d'urgence, c'est un manque de grandeur. (*Sensation.*)

Je voudrais que la loi fût un système, qu'elle fît partie d'un ensemble, que le ministre nous l'eût présentée dans un grand but et dans une grande vue, et qu'une foule de travaux importants, sérieux, considérables, fussent entrepris dans ce but par la France. C'est là, je le répète, un immense intérêt national. (*Vif assentiment.*)

Voici, puisque la chambre semble m'encourager, ce qui me paraît devoir frapper son attention. Le courant de la Manche....

Voici ce que j'aurai l'honneur de faire remarquer à M. le chancelier. Une loi contient toujours deux points de vue, le point de vue spécial et le point de vue général; le point de vue spécial, vous venez de l'entendre traiter; le point de vue général, je l'aborde.

Eh bien! lorsqu'une loi soulève des questions aussi graves, vous voudriez que ces questions passassent devant la chambre sans être traitées, sans être examinées par elle! (*Bruit.*)

A l'heure qu'il est, la question d'urgence se discute; je crois qu'il ne s'agit que de cette question, et c'est elle que je traite, je suis donc dans la question. (*Plusieurs voix : Oui*, *oui!*) Je crois pouvoir démontrer à cette noble chambre qu'il y a urgence pour cette loi, parce qu'il y a urgence pour tout le littoral.

Maintenant si, au nombre des arguments dont je dois me servir, je présente le fait d'une grande imminence,

d'un péril démontré, constaté, évident pour tous, et en particulier pour M. le ministre des travaux publics, il me semble que je puis, que je dois invoquer cette grande urgence, signaler ce grand péril, et que si je puis réussir à montrer qu'il y a là un sérieux intérêt public, je n'aurai pas mal employé le temps que la chambre aura bien voulu m'accorder. (*Adhésion sur plusieurs bancs.*)

Si la question d'ordre du jour s'oppose à ce que je continue un développement que je croyais utile, je prierai la chambre de vouloir bien me réserver la parole au moment de la discussion de cette loi (*Sans doute! sans doute!*) : car je crois nécessaire de dire à la chambre certaines choses; mais dans ce moment-ci je ne parle que pour soutenir l'urgence du projet de loi; j'approuve l'insistance de M. le ministre des travaux publics, je l'appuie énergiquement.

La chambre permet que je complète les quelques observations que j'avais présentées à l'occasion du projet sur les ports.

Je dirai au gouvernement, je dirai en particulier à l'honorable ministre des travaux publics, dont j'aurai occasion de citer le nom avec honneur dans cette discussion : « Vous nous mettez en présence d'une petite loi; je la vote, je la vote avec empressement; mais j'en provoque une grande.

« Vous nous apportez des travaux partiels; je les approuve; mais je voudrais des travaux d'ensemble. »

Un mot sur l'importance de la question.

Messieurs, toute nation à la fois continentale et maritime comme la France a toujours trois grandes questions qui dominent toutes les autres, et d'où toutes les autres découlent. De ces trois grandes questions, la première, la voici : améliorer la condition de la population. Voici la seconde : maintenir et défendre l'intégrité du territoire. Voici la troisième : maintenir et consolider la configuration du littoral.

Maintenir le territoire, c'est-à-dire surveiller l'étranger. Consolider le littoral, c'est-à-dire surveiller l'Océan.

Ainsi, trois questions de premier ordre : le peuple, le territoire, le littoral. Dans ces trois questions, les deux premières apparaissent fréquemment sous toutes les formes dans les délibérations des assemblées. Lorsque l'imprévoyance des hommes les retire de l'ordre du jour, la force des choses les y remet. La troisième question, le littoral, semble préoccuper moins vivement les corps délibérants. Est-elle plus obscure que les deux autres? Elle se complique, à la vérité, d'un élément politique et d'un élément géologique; elle exige de certaines études spéciales; cependant elle est, comme les deux autres, un immense intérêt public.

Chaque fois que cette question du littoral, du littoral de la France en particulier, se présente à l'esprit, voici ce qu'elle offre de grave et d'inquiétant : la dégradation de nos dunes et de nos falaises, la ruine des populations riveraines, l'encombrement de nos ports, l'ensablement des embouchures de nos fleuves, la création des barres et des traverses, qui rendent la navigation si difficile, la fréquence des sinistres, la diminution de la marine militaire et de la marine marchande; enfin, messieurs, notre côte de France, nue et désarmée, en

présence de la côte d'Angleterre, armée, gardée et formidable !

Vous le voyez, messieurs, vous le sentez, et ce mouvement de la chambre me le prouve, cette question a de la grandeur : elle est digne d'occuper au plus haut point cette noble assemblée.

Ce n'est pas cependant à la dernière heure d'une session, à la dernière heure d'une législature, qu'un pareil sujet peut être abordé dans tous ses détails, examiné dans toute son étendue. On n'explore pas au dernier moment un si vaste horizon, qui nous apparaît tout à coup. Je me bornerai à un coup d'œil. Je me bornerai à quelques considérations générales pour fixer l'attention de la chambre, l'attention de M. le ministre des travaux publics, l'attention du pays, s'il est possible. Notre but, aujourd'hui, mon but à moi, le voici en deux mots ; je l'ai dit en commençant : voter une petite loi et en ébaucher une grande.

Messieurs les pairs, il ne faut pas se dissimuler que l'état du littoral de la France est en général alarmant ; le littoral de la France est entamé sur un très-grand nombre de points, menacé sur presque tous. Je pourrais citer des faits nombreux ; je me bornerai à un seul ; un fait sur lequel j'ai commencé à appeler vos regards à l'une des précédentes séances ; un fait d'une gravité considérable, et qui fera comprendre par un seul exemple de quelle nature sont les phénomènes qui menacent de ruiner une partie de nos ports et de déformer la configuration des côtes de la France.

Ici, messieurs, je réclame beaucoup d'attention et un peu de bienveillance, car j'entreprends une chose très-difficile ; j'entreprends d'expliquer à la chambre en peu

de mots, et en le dépouillant des termes techniques, un phénomène à l'explication duquel la science dépense des volumes. Je serai court et je tâcherai d'être clair.

Vous connaissez tous plus ou moins vaguement la situation grave du Havre; vous rendez-vous tous bien compte du phénomène qui produit cette situation, et de ce qu'est cette situation? Je vais tâcher de le faire comprendre à la chambre.

Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la dégradent perpétuellement; cette immense démolition tombe dans les flots; le flot s'en empare et l'emporte; le courant de l'Océan longe la côte en charriant cette énorme quantité de matières, toute la ruine de la falaise; chemin faisant il rencontre le Tréport, Saint-Valery-en-Caux, Fécamp, Dieppe, Étretat, tous vos ports de la Manche, grands et petits, il les encombre et passe outre. Arrivé au cap de la Hève, le courant rencontre, quoi? la Seine qui débouche dans la mer. Voilà deux forces en présence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte.

Comment ces deux forces vont-elles se comporter? Une lutte s'engage; la première chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de déposer les fardeaux qu'ils apportent; le fleuve dépose ses alluvions, le courant les ruines de la côte. Ce dépôt se fait, où? Précisément à l'endroit où la Providence a placé le Havre-de-Grâce.

Ce phénomène a depuis longtemps éveillé la sollicitude de divers gouvernements qui se sont succédé en France. En 1784 un sondage a été ordonné et exécuté par l'ingénieur Degaule. Cinquante ans plus tard, en 1834, un autre sondage a été exécuté par les ingénieurs de l'État.

Les cartes spéciales de ces deux sondages existent, on peut les confronter. Voici ce que les deux cartes démontrent. (*Attention marquée.*)

A l'endroit précis où les deux courants se rencontrent, devant le Havre même, sous cette mer qui ne dit rien au regard, un immense édifice se bâtit, une construction invisible, sous-marine, une sorte de cirque immense qui s'accroît tous les jours et qui enveloppe et enferme silencieusement le port du Havre. En cinquante ans, cet édifice s'est accru d'une hauteur déjà considérable. En cinquante ans! Et à l'heure où nous sommes, on peut entrevoir le jour où ce cirque sera fermé, où il apparaîtra tout entier à la surface de la mer, et ce jour-là, messieurs, le plus grand port commercial de la France, le port du Havre n'existera plus!

Notez ceci; dans ce même lieu quatre ports ont existé et ont disparu : Graville, Sainte-Adresse, Harfleur, et un quatrième, dont le nom m'échappe en ce moment.

Oui, j'appelle sur ce point votre attention, je dis plus, votre inquiétude. Dans un temps donné le Havre est perdu, si le gouvernement, si la science ne trouvent pas un moyen d'arrêter dans leur opération redoutable et mystérieuse ces deux infatigables ouvriers qui ne dorment pas, qui ne se reposent pas, qui travaillent nuit et jour, le fleuve et l'Océan.

Messieurs, ce phénomène alarmant se reproduit dans des proportions différentes sur beaucoup de points de notre littoral. Je pourrais citer d'autres exemples, je me borne à celui-ci. Que pourrais-je vous citer de plus frappant qu'un si grand port en proie à un si grand danger?

Lorsqu'on examine l'ensemble des causes qui amènent

la dégradation de notre littoral.... Je demande pardon à la chambre d'introduire ici une parenthèse ; mais j'ai besoin de lui dire que je ne suis pas absolument étranger à cette matière. J'ai fait dans mon enfance, étant destiné à l'École polytechnique, les études préliminaires ; j'ai depuis, à diverses reprises, passé beaucoup de temps au bord de la mer ; j'ai de plus, pendant plusieurs années, parcouru tout notre littoral de l'Océan et de la Méditerranée, en étudiant, avec le profond intérêt qu'éveillent en moi les intérêts de la France et les choses de la nature, la question qui vous est, à cette heure, partiellement soumise.

Je reprends maintenant.

Ce phénomène, que je viens de tâcher d'expliquer à la chambre, ce phénomène qui menace le port du Havre, qui, dans un temps donné, enlèvera à la France ce grand port, son principal port sur la Manche, ce phénomène se produit aussi, je le répète, sous diverses formes, sur divers points du littoral.

Le choc de la vague, au milieu de tout ce désordre de causes mêlées, de toute cette complication, voilà un fait plein d'unité, un fait qu'on peut saisir, la science a essayé de le faire.

Amortissez, détruisez le choc de la vague, vous sauvez la configuration du littoral.

C'est là un vaste problème, digne de rencontrer une magnifique solution.

Et d'abord, qu'est-ce que le choc de la vague? Messieurs, l'agitation de la vague est un fait superficiel, la cloche à plongeur l'a prouvé ; la science l'a reconnu. Le fond de la mer est toujours tranquille. Dans les redoutables ouragans de l'équinoxe, vous avez à la surface

la plus violente tempête, à trois toises au-dessous du flot le calme le plus profond.

Ensuite, qu'est-ce que la force de la vague? La force de la vague se compose de sa masse. Divisez la masse, vous n'avez plus qu'une immense pluie : la force s'évanouit.

Partant de ces deux faits capitaux, l'agitation superficielle, la force dans la masse, un Anglais, d'autres disent un Français, a pensé qu'il suffirait, pour briser le choc de la vague, de lui opposer, à la surface de la mer, un obstacle à claire-voie, à la fois fixe et flottant. De là l'invention du brise-lame du capitaine Taylor, car, dans mon impartialité, je crois, et je dois le dire, que l'inventeur est Anglais. Ce brise-lame n'est autre chose qu'une carcasse de navire, une sorte de corbeille de charpente qui flotte à la surface du flot, retenue au fond de la mer par un ancrage puissant. La vague vient, rencontre cet appareil, le traverse, s'y divise, et la force se disperse avec l'écume.

Vous le voyez, messieurs, si la pratique est d'accord avec la théorie, le problème est bien près d'être résolu. Vous pouvez arrêter la dégradation de vos côtes. Le choc de la vague est le danger, le brise-lame serait le remède.

Messieurs les pairs, je n'ai aucune compétence ni aucune prétention pour décider de l'excellence de cette invention; mais je rends ici un véritable, un sincère hommage à M. le ministre des travaux publics, qui a provoqué dans un port de France une expérience considérable du brise-lame flottant. Cette expérience a eu lieu à la Ciotat. M. le ministre des travaux publics a autorisé au port de la Ciotat, port ouvert aux vents du

sud-est qui viennent y briser les navires jusque sur le quai, il a autorisé dans ce port la construction d'un brise-lame flottant à huit sections.

L'expérience paraît avoir réussi. D'autres essais ont été faits en Angleterre, et, sans qu'on puisse rien affirmer encore d'une façon décisive, voici ce qui s'est produit jusqu'à ce jour : toutes les fois qu'un brise-lame flottant est installé dans un port, dans une localité quelconque, même en pleine mer, si l'on examine dans les gros temps de quelle façon la mer se comporte auprès de ce brise-lame, la tempête est au dehors, le calme est au dedans.

Le problème du choc de la vague est donc bien près d'être résolu. Féconder l'invention du brise-lame, la perfectionner, voilà, à mon sens, un grand intérêt public que je recommande au gouvernement.

Je ne veux pas abuser de l'attention si bienveillante de l'Assemblée, je ne veux pas entrer dans des considérations plus étendues encore auxquelles donnerait lieu le projet de loi. Je ferai remarquer seulement, et j'appelle sur ce point encore l'attention de M. le ministre des travaux publics, qu'une grande partie de notre littoral est dépourvue de ports de refuge. Vous savez ce que c'est que le golfe de Gascogne, c'est un lieu redoutable, c'est une sorte de fond de cuve où s'accumulent, sous la pression colossale des vagues, tous les sables arrachés depuis le pôle au littoral européen. Eh bien, le golfe de Gascogne n'a pas un seul port de refuge. La côte de la Méditerranée n'en a que deux, Bouc et Cette. Le port de Cette a perdu une grande partie de son efficacité par l'établissement d'un brise-lame en maçonnerie qui, en rétrécissant la passe, a rendu l'entrée extré-

mement difficile, M. le ministre des travaux publics le sait comme moi et le reconnaît. Il serait possible d'établir à Agde un port de refuge qui semble indiqué par la nature elle-même. Ceci est d'autant plus important que les sinistres abondent dans ces parages. De 1836 à 1844, en sept ans, quatre-vingt-douze navires se sont perdus sur cette côte ; un port de refuge les eût sauvés.

Voilà donc les divers points sur lesquels j'appelle la sollicitude du gouvernement : premièrement, étudier dans son ensemble la question du littoral que je n'ai pu qu'effleurer ; deuxièmement, examiner le système proposé par M. Bernard Fortin, ingénieur de l'État, pour l'embouchure des fleuves et notamment pour le Havre; troisièmement, étudier et généraliser l'application du brise-lame ; quatrièmement, créer des ports de refuge.

Je voudrais qu'un bon sens ferme et ingénieux comme celui de l'honorable M. Dumon s'appliquât à l'étude et à la solution de ces diverses questions. Je voudrais qu'il nous fût présenté à la session prochaine un ensemble de mesures qui régulariserait toutes celles qu'on a prises jusqu'à ce jour et à l'efficacité desquelles je m'associe en grande partie. Je suis loin de méconnaître tout ce qui a été fait, pourvu qu'on reconnaisse tout ce qui peut être fait encore, et pour ma part j'appuie le projet de loi. Une somme de cent cinquante millions a été dépensée depuis dix ans dans le but d'améliorer les ports ; cette somme aurait pu être utilisée dans un système plus grand et plus vaste ; cependant cette dépense a été localement utile et a obvié à de grands inconvénients. Je suis loin de le nier, mais ce que je demande à M. le ministre des travaux publics, c'est l'examen approfondi de toutes ces questions. Nous sommes en présence de ces deux phéno-

mènes contraires sur notre double littoral. Sur l'un, nous avons l'Océan qui s'avance; sur l'autre, la Méditerranée qui se retire. Deux périls également graves. Sur la côte de l'Océan, nos ports périssent par l'encombrement; sur la côte de la Méditerranée, ils périssent par l'atterrissement.

Je ne dirai plus qu'un mot, messieurs : la nature nous a fait des dons magnifiques; elle nous a donné ce double littoral sur l'Océan et sur la Méditerranée. Elle nous a donné des rades nombreuses sur les deux mers, des havres de commerce, des ports de guerre. Eh bien! il semble, quand on examine certains phénomènes, qu'elle veuille nous les retirer. C'est à nous de nous défendre, c'est à nous de lutter. Par quels moyens? Par tous les moyens que l'art, que la science, que la pensée, que l'industrie mettent à notre service. Ces moyens, je les ignore; ce n'est pas moi qui peux utilement les indiquer; je ne peux que provoquer, je ne peux que désirer un travail sérieux sur la matière, une grande impulsion de l'État! Mais ce que je sais, ce que vous savez comme moi, ce que j'affirme, c'est que ces forces, ces marées qui montent, ces fleuves qui descendent, ces forces qui détruisent, peuvent aussi créer, réparer, féconder; elles enfantent le désordre, mais, dans les vues éternelles de la Providence, c'est pour l'ordre qu'elles sont faites. Secondons ces grandes vues : peuple, chambres, législateurs, savants, penseurs, gouvernants, ayons sans cesse présente à l'esprit cette haute et patriotique idée : fortifier, fortifier dans tous les sens du mot, le littoral de la France, le fortifier contre l'Angleterre, le fortifier contre l'Océan! Dans ce grand but, stimulons l'esprit de découverte et de nouveauté, qui est comme l'âme de notre

époque. C'est là la mission d'un peuple comme la France; dans ce monde, c'est la mission de l'homme lui-même, Dieu l'a voulu ainsi; partout où il y a une force, il faut qu'il y ait une intelligence pour la dompter. La lutte de l'intelligence humaine avec les forces aveugles de la matière est le plus beau spectacle de la nature; c'est par là que la création se subordonne à la civilisation et que l'œuvre complète de la Providence s'exécute.

Je vote donc pour le projet de loi; mais je demande à M. le ministre des travaux publics un examen approfondi de toutes les questions qu'il soulève; je demande que les points que je n'ai pu parcourir que très-rapidement, j'en ai indiqué les motifs à la chambre, soient étudiés avec tous les moyens dont le gouvernement dispose, grâce à la centralisation. Je demande qu'à l'une des sessions prochaines un travail général, un travail d'ensemble, soit apporté aux chambres. Je demande que la question grave du littoral soit mise désormais à l'ordre du jour pour les pouvoirs comme pour les esprits. Ce n'est pas trop de toute l'intelligence de la France pour lutter contre toutes les forces de la mer.

III

LA FAMILLE BONAPARTE[1].

(14 juin 1847.)

Messieurs les pairs, en présence d'une pétition comme celle-ci, je le déclare sans hésiter, je suis du parti des exilés et des proscrits. Le gouvernement de mon pays peut compter sur moi, toujours, partout, pour l'aider et pour le servir dans toutes les occasions graves et dans toutes les causes justes. Aujourd'hui même, dans ce

1. Une pétition de Jérôme-Napoléon Bonaparte, ancien roi de Westphalie, demandait aux chambres la rentrée de sa famille en France. M. Charles Dupin proposait le dépôt de cette pétition au bureau des renseignements ; il disait dans son rapport : « C'est à la couronne qu'il appartient de choisir le moment pour accorder, suivant le caractère et les mérites des personnes, les faveurs qu'une tolérance éclairée peut conseiller, faveurs accordées plusieurs fois à plusieurs membres de l'ancienne famille impériale, et toujours avec l'assentiment de la générosité nationale. » La pétition fut renvoyée au bureau des renseignements.

Le soir de ce même jour, 14 juin, le roi Louis-Philippe, après avoir pris connaissance du discours de M. Victor Hugo, déclara au maréchal Soult, président du conseil des ministres, qu'il entendait autoriser la famille Bonaparte à rentrer en France. (*Note de l'éditeur.*)

moment, je le sers, je crois le servir du moins, en lui conseillant de prendre une noble initiative, d'oser faire ce qu'aucun gouvernement, j'en conviens, n'aurait fait avant l'époque où nous sommes; d'oser, en un mot, être magnanime et intelligent. Je lui fais cet honneur de le croire assez fort pour cela.

D'ailleurs, laisser rentrer en France des princes bannis, ce serait de la grandeur; et depuis quand cesse-t-on d'être fort quand on est grand?

Oui, messieurs, je le dis hautement, dût la candeur de mes paroles faire sourire ceux qui ne reconnaissent dans les choses humaines que ce qu'ils appellent la nécessité politique et la raison d'État; à mon sens, l'honneur de notre gouvernement de juillet, le triomphe de la civilisation, la couronne de nos trente-deux années de paix, ce serait de rappeler purement et simplement dans leur pays, qui est le nôtre, tous ces innocents illustres dont l'exil fait des prétendants et dont l'air de la patrie ferait des citoyens. (*Très-bien! très-bien!*)

Messieurs, sans même invoquer ici, comme l'a fait si dignement le noble prince de la Moskowa, toutes les considérations spéciales qui se rattachent au passé militaire, si national et si brillant, du noble pétitionnaire, le frère d'armes de beaucoup d'entre vous, soldat après le 18 brumaire, général à Waterloo, roi dans l'intervalle; sans même invoquer, je le répète, toutes ces considérations pourtant si décisives; ce n'est pas, disons-le, dans un temps comme le nôtre qu'il peut être bon de maintenir les proscriptions et d'associer indéfiniment la loi aux violences du sort et aux réactions de la destinée.

Ne l'oublions pas, car de tels événements sont de hautes leçons, en fait d'élévations comme en fait d'a-

baissements, notre époque a vu tous les spectacles que la fortune peut donner aux hommes. Tout peut arriver, car tout est arrivé. Il semble, permettez-moi cette figure, que la destinée, sans être la justice, ait une balance comme elle : quand un plateau monte, l'autre descend ; tandis qu'un sous-lieutenant d'artillerie devenait empereur des Français, le premier prince du sang de France devenait professeur de mathématiques. Cet auguste professeur est aujourd'hui le plus éminent des rois de l'Europe. Messieurs, au moment de statuer sur cette pétition, ayez ces profondes oscillations des existences royales présentes à l'esprit. (*Adhésion.*)

Non, ce n'est pas après tant de révolutions, ce n'est pas après tant de vicissitudes qui n'ont épargné aucune tête, qu'il peut être impolitique de donner solennellement l'exemple du saint respect de l'adversité. Heureuse la dynastie dont on pourra dire : elle n'a exilé personne ! elle n'a proscrit personne ! elle a trouvé les portes de la France fermées à des Français, elle les a ouvertes et elle a dit : Entrez !

J'ai été heureux, je l'avoue, que cette pétition fût présentée. Je suis de ceux qui aiment l'ordre d'idées qu'elle soulève et qu'elle ramène. Gardez-vous de croire, messieurs, que de pareilles discussions soient inutiles ! elles sont utiles entre toutes. Elles font reparaître à tous les yeux, elles éclairent d'une vive lumière pour tous les esprits ce côté noble et pur des questions humaines qui ne devrait jamais s'obscurcir ni s'effacer. Depuis quinze ans, on a traité avec quelque dédain et quelque ironie tout cet ordre de sentiments ; on a ridiculisé l'enthousiasme : Poésie ! disait-on ; on a raillé ce qu'on a appelé la politique sentimentale et chevaleresque ; on a diminué

ainsi dans les cœurs la notion, l'éternelle notion du vrai, du juste et du beau; et l'on a fait prévaloir les considérations d'utilité et de profit, les hommes d'affaires, les intérêts matériels. Vous savez, messieurs, où cela nous a conduits. (*Mouvement.*)

Quant à moi, en voyant les consciences qui se dégradent, l'argent qui règne, la corruption qui s'étend, les positions les plus hautes envahies par les passions les plus basses (*mouvement prolongé*), en voyant les misères du temps présent, je songe aux grandes choses du temps passé, et je suis, par moments, tenté de dire à la chambre, à la presse, à la France entière : Tenez, parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera du bien! (*Vive et profonde adhésion.*)

Oui, messieurs, remettons quelquefois à l'ordre du jour, quand l'occasion s'en présente, les généreuses idées et les généreux souvenirs. Occupons-nous un peu, quand nous le pouvons, de ce qui a été et de ce qui est noble et pur, illustre, fier, héroïque, désintéressé, national, ne fût-ce que pour nous consoler d'être si souvent forcés de nous occuper d'autre chose. (*Très-bien!*)

J'aborde maintenant le côté purement politique de la question. Je serai très-court; je prie la chambre de trouver bon que je l'effleure rapidement en quelques mots.

Tout à l'heure, j'entendais dire à côté de moi : « Mais prenez garde! On ne provoque pas légèrement l'abrogation d'une loi de bannissement politique; il y a danger; il peut y avoir danger. » Danger! quel danger? Quoi? Des menées? des intrigues? des complots de salon? la générosité payée en conspirations et en ingratitude? Y a-t-il là un sérieux péril? Non, messieurs. Le danger, aujourd'hui, n'est pas du côté des princes. Nous ne sommes,

grâce à Dieu, ni dans le siècle ni dans le pays des révolutions de caserne et de palais. C'est peu de chose qu'un prétendant en présence d'une nation libre qui travaille et qui pense. Rappelez-vous l'avortement de Strasbourg suivi de l'avortement de Boulogne.

Le danger, aujourd'hui, messieurs, permettez-moi de vous le dire en passant, voulez-vous savoir où il est? Tournez vos regards, non du côté des princes, mais du côté des masses, du côté des classes nombreuses et laborieuses, où il y a tant de courage, tant d'intelligence, tant de patriotisme, où il y a tant de germes utiles et en même temps, je le dis avec douleur, tant de ferments redoutables. C'est au gouvernement que j'adresse cet avertissement austère. Il ne faut pas que le peuple souffre! il ne faut pas que le peuple ait faim! Là est la question sérieuse, là est le danger : là seulement, là, messieurs, et point ailleurs! (*Oui!*) Toutes les intrigues de tous les prétendants ne feront point changer de cocarde au moindre de vos soldats, les coups de fourche de Buzançais peuvent ouvrir brusquement un abîme! (*Mouvement.*)

J'appelle sur ce que je dis en ce moment les méditations de cette sage et illustre assemblée.

Quant aux princes bannis, sur lesquels le débat s'engage, voici ce que je dirai au gouvernement; j'insiste sur ceci, qui est ma conviction, et aussi, je crois, celle de beaucoup de bons esprits : J'admets que, dans des circonstances données, des lois de bannissement politique, lois de leur nature toujours essentiellement révolutionnaires, peuvent être momentanément nécessaires. Mais cette nécessité cesse, et du jour où elles ne sont plus nécessaires, elles ne sont pas seulement illibérales et iniques, elles sont maladroites.

L'exil est une désignation à la couronne : les exilés sont des en-cas. (*Mouvement.*) Tout au contraire, rendre à des princes bannis, sur leur demande, leur droit de cité, c'est leur ôter toute importance, c'est leur déclarer qu'on ne les craint pas, c'est leur démontrer par le fait que leur temps est fini. Pour me servir d'expressions précises, leur restituer leur qualité civique, c'est leur retirer leur signification politique. Cela me paraît évident. Replacez-les donc dans la loi commune ; laissez-les, puisqu'ils vous le demandent, laissez-les rentrer en France comme de simples et nobles Français qu'ils sont, et vous ne serez pas seulement justes, vous serez habiles.

Je ne veux remuer ici, cela va sans dire, aucune passion. J'ai le sentiment que j'accomplis un devoir en montant à cette tribune. Quand j'apporte au roi Jérôme-Napoléon, exilé, mon faible appui, ce ne sont pas seulement toutes les convictions de mon âme, ce sont les souvenirs de mon enfance qui me sollicitent. Il y a, pour ainsi dire, de l'hérédité dans ce devoir, et il me semble que c'est mon père, vieux soldat de l'Empire, qui m'ordonne de me lever et de parler. (*Sensation.*) Aussi je vous parle, messieurs les pairs, comme on parle quand on accomplit un devoir. Je ne m'adresse, remarquez-le, qu'à ce qu'il y a de plus calme, de plus grave, de plus religieux dans vos consciences. Et c'est pour cela que je veux vous dire et que je vais vous dire, en terminant, ma pensée tout entière sur l'odieuse iniquité de cette loi dont je provoque l'abrogation. (*Marques d'attention.*)

Messieurs les pairs, cet article d'une loi française qui bannit à perpétuité du sol français la famille Napoléon me fait éprouver je ne sais quoi d'inouï et d'inexprimable. Tenez, pour faire comprendre ma pensée, je vais

faire une supposition presque impossible. Certes, l'histoire des quinze premières années de ce siècle, cette histoire que vous avez faite, vous, généraux, vétérans vénérables devant qui je m'incline et qui m'écoutez dans cette enceinte.... (*mouvement*), cette histoire, dis-je, est connue du monde entier, et il n'est peut-être pas, dans les pays les plus lointains, un être humain qui n'en ait entendu parler. On a trouvé en Chine, dans une pagode, le buste de Napoléon parmi les figures des dieux ! Eh bien ! je suppose, c'est là ma supposition à peu près impossible, mais vous voulez bien me l'accorder, je suppose qu'il existe dans un coin quelconque de l'univers un homme qui ne sache rien de cette histoire, et qui n'ait jamais entendu prononcer le nom de l'empereur ; je suppose que cet homme vienne en France, et qu'il lise ce texte de loi qui dit : « La famille de Napoléon est bannie à perpetuité du territoire français. » Savez-vous ce qui se passerait dans l'esprit de cet étranger ? En présence d'une pénalité si terrible, il se demanderait ce que pouvait être ce Napoléon, il se dirait qu'à coup sûr c'était un grand criminel, que sans doute une honte indélébile s'attachait à son nom, que probablement il avait renié ses dieux, vendu son peuple, trahi son pays, que sais-je !... Il se demanderait, cet étranger, avec une sorte d'effroi, par quels crimes monstrueux ce Napoléon avait pu mériter d'être ainsi frappé dans sa race. (*Mouvement.*)

Messieurs, ces crimes, les voici : c'est la religion relevée ; c'est le Code civil rédigé ; c'est la France augmentée au delà même de ses frontières naturelles ; c'est Marengo, Iéna, Wagram, Austerlitz ; c'est la plus magnifique dot de puissance et de gloire qu'un grand

homme ait jamais apportée à une grande nation! (*Très-bien! Approbation.*)

Messieurs les pairs, le frère de ce grand homme vous implore à cette heure. C'est un vieillard, c'est un ancien roi aujourd'hui suppliant. Rendez-lui la terre de la patrie! Jérôme-Napoléon, pendant la première moitié de sa vie, n'a eu qu'un désir : mourir pour la France. Pendant la dernière, il n'a eu qu'une pensée : mourir en France. Vous ne repousserez pas un pareil vœu. (*Approbation prolongée sur tous les bancs.*)

IV

LE PAPE PIE IX[1].

(13 janvier 1848.)

Messieurs,

Les années de 1846 et 1847 ont vu se produire un événement considérable.

Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de saint Pierre un homme, un pape, qui a subitement aboli

1. Ce discours fut prononcé dans la discussion de l'adresse en réponse au discours de la Couronne, à propos du paragraphe 6 de cette adresse, qui était ainsi conçu :

« Nous croyons, avec Votre Majesté, que la paix du monde est assurée. Elle est essentielle à tous les gouvernements et à tous les peuples. Cet universel besoin est la garantie des bons rapports qui existent entre les États. Nos vœux accompagneront les progrès que chaque pays pourra accomplir dans son action propre et indépendante. Une ère nouvelle de civilisation et de liberté s'ouvre pour les États italiens. Nous secondons de toute notre sympathie et de toutes nos espérances le pontife magnanime qui l'inaugure avec autant de sagesse que de courage, et les souverains qui suivent, comme lui, cette voie de réformes pacifiques où marchent de concert les gouvernements et les peuples. » Le paragraphe ainsi rédigé fut adopté à l'unanimité.

(*Note de l'éditeur.*)

toutes les haines, toutes les défiances, je dirais presque toutes les hérésies et tous les schismes; qui s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point pleinement les paroles de notre noble et éloquent collègue M. le comte de Montalembert, qui s'est fait admirer à la fois, non-seulement des populations qui vivent dans l'Église romaine, mais de l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non chrétienne, qui a fait faire enfin, en un jour, pourrait-on dire, un pas à la civilisation humaine. Et cela comment? De la façon la plus calme, la plus simple et la plus grande, en communiant publiquement, lui pape, avec les idées des peuples, avec les idées d'émancipation et de fraternité. Contrat auguste; utile et admirable alliance de l'autorité et de la liberté, de l'autorité sans laquelle il n'y a pas de société, de la liberté sans laquelle il n'y a pas de nation. (*Mouvement.*)

Messieurs les pairs, ceci est digne de vos méditations. Approfondissez cette grande chose.

Cet homme qui tient dans ses mains les clefs de la pensée de tant d'hommes, il pouvait fermer les intelligences, il les a ouvertes. Il a posé l'idée d'émancipation et de liberté sur le plus haut sommet où l'homme puisse poser une lumière. Ces principes éternels que rien n'a pu souiller et que rien ne pourra détruire, qui ont fait notre révolution et lui ont survécu, ces principes de droit, d'égalité, de devoir réciproque, qui, il y a cinquante ans, étaient un moment apparus au monde, toujours grands sans doute, mais farouches, formidables et terribles sous le bonnet rouge, Pie IX les a transfigurés, il vient de les montrer à l'univers rayonnants de mansuétude, doux et vénérables sous la tiare. C'est que c'est là leur véritable couronne en effet! Pie IX enseigne la

route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'État, aux philosophes, à tous. Grâces lui soient rendues! Il s'est fait l'auxiliaire évangélique, l'auxiliaire suprême et souverain, de ces hautes vérités sociales que le continent, à notre grand et sérieux honneur, appelle les idées françaises. Lui, le maître des consciences, il s'est fait le serviteur de la raison. Il est venu, révolutionnaire rassurant, faire voir aux nations, à la fois éblouies et effrayées par les événements tragiques, les conquêtes, les prodiges militaires et les guerres de géants qui ont rempli la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, il est venu, dis-je, faire voir aux nations que, pour féconder le sillon où germe l'avenir des peuples libres, il n'est pas nécessaire de verser le sang, il suffit de répandre les idées; que l'Évangile contient toutes les chartes; que la liberté de tous les peuples comme la délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du Christ et doit être dans le cœur de l'évêque; que, lorsqu'il le veut, l'homme de paix est un plus grand conquérant que l'homme de guerre, et un conquérant meilleur; que celui-là qui a dans l'âme la vraie charité divine, la vraie fraternité humaine, a en même temps dans l'intelligence le vrai génie politique, et qu'en un mot, pour qui gouverne les hommes, c'est la même chose d'être saint et d'être grand. (*Adhésion.*)

Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papauté, de l'antique papauté, qu'avec vénération et respect; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un événement immense. (*Interruption.*)

Oui, j'y insiste, un pape qui adopte la révolution française (*Bruit*), qui en fait la révolution chrétienne, et qui la mêle à cette bénédiction qu'il répand du haut

du balcon Quirinal sur Rome et sur l'univers, *urbi et orbi*, un pape qui fait cette chose extraordinaire et sublime, n'est pas seulement un homme, il est un événement.

Événement social, événement politique. Social, car il en sortira toute une phase de civilisation nouvelle; politique, car il en sortira une nouvelle Italie.

Ou plutôt, je le dis, le cœur plein de reconnaissance et de joie, il en sortira la vieille Italie.

Ceci est l'autre aspect de ce grand fait européen. (*Interruption.*)

Oui, messieurs, je suis de ceux qui tressaillent en songeant que Rome, cette vieille et féconde Rome, cette métropole de l'unité, après avoir enfanté l'unité de la foi, l'unité du dogme, l'unité de la chrétienté, entre en travail encore une fois, et va enfanter peut-être, aux acclamations du monde, l'unité de l'Italie. (*Mouvements divers.*)

Ce nom merveilleux, ce mot magique, l'Italie, qui a si longtemps exprimé parmi les hommes la gloire des armes, le génie conquérant et civilisateur, la grandeur des lettres, la splendeur des arts, la double domination par le glaive et par l'esprit, va reprendre, avant un quart de siècle peut-être, sa signification sublime, et redevenir, avec l'aide de Dieu et de celui qui n'aura jamais été mieux nommé son vicaire, non-seulement le résumé d'une grande histoire morte, mais le symbole d'un grand peuple vivant!

Aidons de toutes nos forces à ce désirable résultat. (*Interruption.*) Et puis, en outre, comme une pensée patriotique est toujours bonne, ayons ceci présent à l'esprit, que nous, les mutilés de 1815, nous n'avons rien à perdre à ces remaniements providentiels de l'Eu-

rope, qui tendent à rendre aux nations leur forme naturelle et nécessaire. (*Mouvement.*)

Je ne veux pas faire rentrer la chambre dans le détail de toutes ces questions. Au point où la discussion est arrivée, avec la fatigue de l'assemblée, ce qu'on aurait pu dire hier n'est plus possible aujourd'hui; je le regrette, et je me borne à indiquer l'ensemble de la question, et à en marquer le point culminant. Il importe qu'il parte de la tribune française un encouragement grave, sérieux, puissant, à ce noble pape, et à cette noble nation! un encouragement aux princes intelligents qui suivent le prêtre inspiré; un découragement aux autres, s'il est possible! (*Agitation.*)

Messieurs les pairs, en d'autres temps nous avons tendu la main à la Grèce, tendons aujourd'hui la main à l'Italie.

Ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, la civilisation du monde a une aïeule qui s'appelle la Grèce, une mère qui s'appelle l'Italie, et une fille aînée qui s'appelle la France. Ceci nous indique, à nous chambres françaises, notre droit qui ressemble beaucoup à notre devoir.

Messieurs les pairs, devant les choses majestueuses qui s'accomplissent, qui s'ébauchent, si vous voulez, en Italie, par l'influence souveraine de Pie IX, pour le bien de tous les peuples et de tous les hommes, le silence était impossible. Je n'ai voulu qu'une chose : dire clairement pourquoi j'adhère, avec le commentaire que j'ai cru utile d'y joindre, à la rédaction proposée par la commission. (*Mouvements divers. — Aux voix! Aux voix!*)

RÉUNIONS ÉLECTORALES

1848 — 1849

I

LETTRE AUX ÉLECTEURS.

(20 mars 1848.)

Des électeurs écrivent à Victor Hugo pour lui proposer la candidature à l'Assemblée nationale Constituante ; il répond :

« Messieurs,

« J'appartiens à mon pays, il peut disposer de moi.

« J'ai un respect, exagéré peut-être, pour la liberté du choix ; trouvez bon que je pousse ce respect jusqu'à ne pas m'offrir.

« J'ai écrit trente-deux volumes, j'ai fait jouer huit pièces de théâtre ; j'ai parlé six fois à la Chambre des pairs, quatre fois en 1846, le 14 février, le 20 mars, le 1er avril, le 5 juillet ; une fois en 1847, le 14 juin ; une fois en 1848, le 13 janvier. Mes discours sont au *Moniteur*.

« Tout cela est au grand jour. Tout cela est livré à tous. Je n'ai rien à y retrancher, rien à y ajouter.

« Je ne me présente pas. A quoi bon ? Tout homme qui a écrit une page en sa vie est naturellement présenté par cette page s'il y a mis sa conscience et son cœur.

« Mon nom et mes travaux ne sont peut-être pas absolument inconnus de mes concitoyens. Si mes concitoyens jugent à propos, dans leur liberté et dans leur souveraineté, de m'appeler à siéger, comme leur représentant, dans l'assemblée qui va tenir en ses mains les destinées de la France et de l'Europe, j'accepterai avec recueillement cet austère mandat. Je le remplirai avec tout ce que j'ai en moi de dévouement, de désintéressement et de courage.

« S'ils ne me désignent pas, je remercierai le ciel, comme ce Spartiate, qu'il se soit trouvé dans ma patrie neuf cents citoyens meilleurs que moi.

« En ce moment, je me tais, j'attends et j'admire les grandes actions que fait la Providence.

« Je suis prêt,

« Si mes concitoyens songent à moi, et m'imposent ce grand devoir public, à rentrer dans la vie politique ;

« Sinon, à rester dans la vie littéraire.

« Dans les deux cas, et quel que soit le résultat, je continuerai à donner, comme je le fais depuis vingt-cinq ans, mon cœur, ma pensée, ma vie et mon âme à mon pays.

« Recevez, messieurs, l'assurance fraternelle de mon dévouement et de ma cordialité. »

II

PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ
PLACE DES VOSGES.

« C'est avec joie que je me rends à l'appel de mes concitoyens et que je viens saluer au milieu d'eux toutes les espérances d'émancipation, d'ordre et de paix, qui vont germer, mêlées aux racines de cet arbre de la liberté. C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. (*Acclamations.*)

« Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. (*Acclamations.*) Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. (*Bravos et longs applaudissements.*)

« La signification de cet arbre n'a point changé de-

puis dix-huit siècles ; seulement, ne l'oublions pas, à temps nouveaux devoirs nouveaux ; la révolution que nos pères ont faite, il y a soixante ans, a été grande par la guerre ; la révolution que vous faites aujourd'hui doit être grande par la paix. La première a détruit, la seconde doit organiser. L'œuvre d'organisation est le complément nécessaire de l'œuvre de destruction ; c'est là ce qui rattache intimement 1848 à 1789. Fonder, créer, produire, pacifier ; satisfaire à tous les droits, développer tous les grands instincts de l'homme, pourvoir à tous les besoins des sociétés ; voilà la tâche de l'avenir. Or, dans les temps où nous sommes, l'avenir vient vite. (*Applaudissements.*)

« On pourrait presque dire que l'avenir n'est plus demain, il commence dès aujourd'hui. (*Bravo !*) A l'œuvre donc, à l'œuvre, travailleurs par le bras, travailleurs par l'intelligence, vous tous qui m'écoutez et qui m'entourez : mettez à fin cette grande œuvre de l'organisation fraternelle de tous les peuples, conduits au même but, rattachés à la même idée, et vivant du même cœur. Soyons tous des hommes de bonne volonté, ne ménageons ni notre peine ni nos sueurs. Répandons sur le peuple qui nous entoure, et de là sur le monde entier, la sympathie, la charité et la fraternité. Depuis trois siècles, le monde imite la France. Depuis trois siècles la France est la première des nations. Et savez-vous ce que veut dire ce mot, la première des nations ? Ce mot veut dire la plus grande ; ce mot veut dire aussi la meilleure. (*Acclamations.*)

« Mes amis, mes frères, mes concitoyens, établissons dans le monde entier, par la grandeur de nos exemples, l'empire de nos idées françaises ! Que chaque nation soit heureuse et fière de ressembler à la France. (*Bravo !*)

« Unissons-nous dans une pensée commune, et répétez avec moi ce cri : Vive la liberté universelle ! Vive la république universelle ! » (*Vive la République! Vive Victor Hugo! — Longues acclamations !*)

III

RÉUNION DES AUTEURS DRAMATIQUES.

« Je suis profondément touché des sympathies qui m'environnent. Des voix aimées, des confrères célèbres m'ont glorifié bien au delà du peu que je vaux. Permettez-moi de les remercier de cette cordiale éloquence à laquelle je dois les applaudissements qui ont accueilli mon nom ; permettez-moi, en même temps, de m'abstenir de tout ce qui pourrait ressembler à une sollicitation de suffrages. Puisque la nation est en train de chercher son idéal, voici quel serait le mien en fait d'élections. Je voudrais les élections libres et pures ; libres en ce qui touche les électeurs, pures en ce qui touche les candidats.

« Personnellement, je ne me présente pas. Mes raisons, vous les connaissez, je les ai publiées ; elles sont toutes puisées dans mon respect pour la liberté électorale. Je dis aux électeurs : Choisissez qui vous voudrez et comme vous voudrez ; quant à moi, j'attends et j'applaudirai au résultat quel qu'il soit. Je serai fier d'être choisi, satisfait d'être oublié. (*Approbation.*)

« Ce n'est pas que je n'aie aussi, moi, mes ambitions. J'ai une ambition pour mon pays : c'est qu'il soit puissant, heureux, riche, prospère, glorieux, sous cette simple formule : *Liberté*, *égalité*, *fraternité* ; c'est qu'il soit le plus grand dans la paix, comme il a été le plus grand dans la guerre. (*Bravo ! bravo !*) Et puis, j'ai une ambition pour moi, c'est de rester écrivain libre et simple citoyen.

« Maintenant, s'il arrive que mon pays, connaissant ma pensée et ma conscience qui sont publiques depuis vingt-cinq ans, m'appelle, dans sa confiance, à l'Assemblée nationale et m'assigne un poste où il faudra veiller et peut-être combattre, j'accepterai son vote comme un ordre et j'irai où il m'enverra. Je suis à la disposition de mes concitoyens. Je suis candidat à l'Assemblée nationale comme tout soldat est candidat au champ de bataille. (*Acclamations.*)

« Le mandat de représentant du peuple sera à la fois un honneur et un danger ; il suffit que ce soit un honneur pour que je ne le sollicite pas, il suffit que ce soit un danger pour que je ne refuse pas. (*Longues acclamations.*)

« Vous m'avez compris. Maintenant je vais vous parler de vous.

« Il y a, en ce moment, en France, à Paris, deux classes d'ouvriers qui, toutes deux, ont droit à être représentées dans l'Assemblée nationale : l'une.... à Dieu ne plaise que je parle autrement qu'avec la plus cordiale effusion de ces braves ouvriers qui ont fait de si grandes choses et qui en feront de plus grandes encore ; je ne suis pas de ceux qui les flattent, mais je suis de ceux qui les aiment ; ils sauront compléter la haute idée qu'ils ont

donnée au monde de leur bon sens et de leur vertu. Ils ont montré le courage pendant le combat, ils montreront la patience après la victoire. Cette classe d'ouvriers, dis-je, a fait de grandes choses, elle sera noblement et largement représentée à l'Assemblée constituante, et, pour ma part, je réserve aux ouvriers de Paris dix places sur mon bulletin.

« Mais je veux, je veux, pour l'honneur de la France, que l'autre classe d'ouvriers, les ouvriers de l'intelligence, soit aussi noblement et largement représentée. Le jour où l'on pourrait dire : Les écrivains, les poëtes, les artistes, les hommes de la pensée, sont absents de la représentation nationale, ce serait une sombre et fatale éclipse, et l'on verrait diminuer la lumière de la France! (*Bravo.*)

« Il faut que tous les ouvriers aient leurs représentants à l'Assemblée nationale, ceux qui font la richesse du pays, et ceux qui font sa grandeur, ceux qui remuent les pavés et ceux qui remuent les esprits! (*Longues acclamations.*)

« Certes, c'est quelque chose que d'avoir construit les barricades de février sous la mousqueterie et la fusillade; mais c'est quelque chose aussi que d'être sans cesse, sans trêve, sans relâche, debout sur les barricades de la pensée, exposé aux haines du pouvoir et à la mitraille des partis. (*Applaudissements.*) Les ouvriers, nos frères, ont lutté trois jours; nous, travailleurs de l'intelligence, nous avons lutté vingt ans.

« Avisez donc à ce grand intérêt! Que l'un de vous parle pour vous; que votre drapeau, qui est le drapeau même de la civilisation, soit tenu au milieu de la mêlée par une main ferme et illustre; faites prévaloir les

idées ! Montrez que la gloire est une force ! (*Bravo !*) Même quand les révolutions ont tout renversé, il y a une puissance qui reste debout, la pensée. Les révolutions brisent les couronnes, mais n'éteignent pas les auréoles ! » (*Longs applaudissements.*)

Un des auteurs présents ayant demandé à Victor Hugo ce qu'il ferait si un club marchait sur l'Assemblée constituante, l'illustre écrivain a chaleureusement répliqué :

« Je prie M. Théodore Muret de ne point oublier que je ne me présente pas ; je vais lui répondre cependant, mais je lui répondrai comme électeur et non comme candidat. (*Mouvement d'attention.*) Dans un moment où le système électoral le plus large et le plus libéral que les hommes aient jamais pu, je ne dis pas réaliser, mais rêver, appelle tous les citoyens à déposer leur vote, tous, depuis le premier jusqu'au dernier.... je me trompe, il n'y a plus maintenant ni premier, ni dernier.... tous, veux-je dire, depuis ce qu'on appelait autrefois le premier jusqu'à ce qu'on appelait autrefois le dernier ; dans un moment où de tous ces votes réunis va sortir l'assemblée définitive, l'assemblée suprême qui sera, pour ainsi dire, la majesté visible de la France, s'il était possible qu'à l'heure où ce sénat va prendre possession de la plénitude légitime de son autorité souveraine, il existât dans un coin quelconque de Paris une fraction, une coterie, un groupe d'hommes, je ne dirai pas assez coupables, mais assez insensés, pour oser, dans un paroxysme d'orgueil, mettre leur petite volonté face à face et de front avec la volonté auguste de cette assemblée qui sera le pays même, je me précipiterais au-devant d'eux, et je leur crierais : Malheureux ! arrêtez-vous, vous allez devenir de mauvais citoyens ! (*Bravo ! bravo !*) et s'il ne

m'était pas donné de les retenir, s'ils persistaient dans leur tentative d'usurpation impie, oh! alors je donnerais, s'il le fallait, tout le sang que j'ai dans les veines, et je n'aurais pas assez d'imprécations dans la voix, pas assez d'indignation dans l'âme, pas assez de colère dans le cœur, pour écraser l'insolence des dictatures sous la souveraineté de la nation! » (*Immenses acclamations.*)

IV

VICTOR HUGO A SES CONCITOYENS.

MES CONCITOYENS,

Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de la Seine. Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée. La voici :

Deux républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera de gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'Institut, l'École polytechnique et la Légion d'honneur, ajoutera à l'auguste devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, l'option sinistre : *ou la Mort*; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit qui est la fortune de tous, et le travail qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la pa-

trie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, on nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique; fondera une liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement : introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre, décuplera la valeur du sol; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété, assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli, et le travail comme l'élément de la propriété future; respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sereine de tous les grands rêves des sages; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-

à-dire sur le droit; subordonnera la force à l'intelligence, dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations; vivra et rayonnera; grandira la France, conquerra le monde, sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

V

SÉANCE DES CINQ ASSOCIATIONS D'ART ET D'INDUSTRIE.

(29 mai 1848.)

M. VICTOR HUGO. — Il y a un mois, j'avais cru devoir, par respect pour l'initiative électorale, m'abstenir de toute candidature personnelle; mais en même temps, vous vous le rappelez, j'ai déclaré que, le jour où le danger apparaîtrait sur l'Assemblée nationale, je me présenterais. Le danger s'est montré, je me présente. (*On applaudit.*)

Il y a un mois, l'un de vous me fit cette question que j'acceptai avec douleur : « S'il arrivait que des insensés osassent violer l'Assemblée nationale, que pensez-vous qu'il faudrait faire ? » J'acceptai, je le répète, la question avec douleur, et je répondis sans hésiter, sur-le-champ : Il faudrait se lever tous comme un seul homme, et — ce furent mes propres paroles — *écraser l'insolence des dictatures sous la souveraineté de la nation.*

Ce que je demandais il y a un mois, trois cent mille

citoyens armés l'ont fait il y a quinze jours. (*Nouveaux applaudissements.*)

Avant cet événement, qui est un attentat et qui est une catastrophe, s'offrir à la candidature ce n'était qu'un droit, et l'on peut toujours s'abstenir d'un droit. Aujourd'hui c'est un devoir, et l'on n'abdique pas le devoir. Abdiquer le devoir, c'est déserter. Vous le voyez, je ne déserte pas. (*Adhésion.*)

Depuis l'époque dont je vous parle, en quelques semaines, les linéaments confus des questions politiques se sont éclaircis, les événements ont brusquement éclairé d'un jour providentiel l'intérieur de toutes les pensées, et, à l'heure qu'il est, la situation est d'une éclatante simplicité. Il n'y a plus que deux questions : la vie ou la mort. D'un côté, il y a les hommes qui veulent l'ordre, la liberté, la paix, la famille, la propriété, le travail, le crédit, la sécurité commerciale, l'industrie florissante, le bonheur du peuple, la grandeur de la patrie, en un mot, la prospérité de tous composée du bien-être de chacun. De l'autre côté, il y a les hommes qui veulent l'abîme! Il y a les hommes qui ont pour rêve et pour idéal d'embarquer la France sur une espèce de radeau de la Méduse où l'on se dévorerait en attendant la tempête et la nuit! (*Mouvement.*)

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas de ces hommes-là, que je n'en serai jamais! (*Non! Non! nous le savons!*) Je lutterai de front jusqu'à mon dernier souffle contre ces mauvais citoyens qui voudraient imposer la guerre à la France par l'émeute, et la dictature au peuple par la terreur. Ils me trouveront toujours là, debout, devant eux, comme citoyen à la tribune, ou comme soldat dans la rue. (*Très-bien! très-bien!*)

Ce que je veux, vous le savez; je l'ai dit il y a peu de jours; je l'ai dit à mon pays tout entier; je l'ai dit en prenant toutes mes convictions dans mon âme, en essayant d'arracher du cœur de tous les honnêtes gens la parole que chacun pense et que personne n'ose dire. Eh bien! cette parole, je l'ai dite! mon choix est fait; vous le connaissez. Je veux une république qui fasse envie à tous les peuples, et non une république qui leur fasse horreur! Je veux, moi, et vous aussi vous voulez une république si noble, si pure, si honnête, si fraternelle, si pacifique, que toutes les nations soient tentées de l'imiter et de l'adopter. Je veux une république si sainte et si belle que, lorsqu'on la comparera à toutes les autres formes de gouvernement, elle les fasse évanouir rien que par la comparaison. Je veux une république telle que toutes les nations, en regardant la France, ne disent pas seulement : « Qu'elle est grande! » mais disent encore : « Qu'elle est heureuse! » (*Applaudissements.*)

Ne vous y trompez pas, — et je voudrais que mes paroles dépassassent cette enceinte étroite, et peut-être la dépasseront-elles, — la propagande de la république est toute dans la beauté de son développement régulier, et la propagande de la république, c'est sa vie même. Pour que la république s'établisse à jamais en France, il faut qu'elle s'établisse hors de France, et pour qu'elle s'établisse hors de France, il faut qu'elle se fasse accepter par la conscience du genre humain. (*Bravo! bravo!*)

Vous connaissez maintenant le fond de mon cœur; toute ma pensée, je pourrais la résumer en un seul mot; ce mot, le voici : haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. (*Vive et unanime adhésion.*) J'ajoute ceci, et tout ce que j'ai écrit, et tout ce que

j'ai fait dans ma vie publique est là pour le prouver, pas une page n'est sortie de ma plume depuis que j'ai l'âge d'homme, pas un mot n'est sorti de ma bouche qui ne soit d'accord avec les paroles que je prononce en ce moment. (*Oui! oui! c'est vrai!*) Vous le savez tous, vous, mes amis, mes confrères, mes frères, je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier, l'avocat dévoué de cette grande famille populaire qui a souffert trop longtemps; le penseur ami des travailleurs, le travailleur ami des penseurs; l'écrivain qui veut pour l'ouvrier, non l'aumône qui dégrade, mais le travail qui honore. (*Très-bien.*) Je suis l'homme qui, hier, défendait le peuple au milieu des riches, et qui, demain, défendrait, s'il le fallait, les riches au milieu du peuple. (*Nouvelle adhésion.*) C'est ainsi que je comprends, avec tous les devoirs qu'il contient, ce mot sublime qui m'apparaît écrit par la main de Dieu même, au-dessus de toutes les nations, dans la lumière éternelle des cieux, FRATERNITÉ! (*Acclamations.*)

M. PAULIN regrette que le citoyen Victor Hugo, dont il admire l'immense talent, ait cru devoir signaler le danger de l'anarchie sans parler du danger de la réaction. Il pense que la révolution de février n'est pas une révolution politique, mais une révolution sociale. Il demande au citoyen Victor Hugo s'il est d'avis que le prolétariat doive disparaître de la société?

M. VICTOR HUGO.—Disparaître, comme l'esclavage a disparu! disparaître à jamais, mais non en ramenant, sous une autre forme, le servage et la mainmorte! (*Sensation.*)

Je n'ai pas deux paroles; je disais tout à l'heure que je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier. Mon Dieu! bien avant de faire partie d'un corps politique, il y a

quinze ans, je disais ceci dans un livre imprimé : « Si, à moi qui ne suis rien dans l'État, la parole m'était donnée sur les affaires du pays, je la demanderais seulement sur l'ordre du jour, et je sommerais les gouvernants de substituer les questions sociales aux questions politiques. »

Il y a quinze ans que j'imprimais cela. Quelques années après la publication des paroles que je viens de rappeler, j'ai fait partie d'un corps politique... Je m'interromps, permettez-moi d'être sobre d'apologies rétrospectives, je ne les aime pas. Je pense d'ailleurs que lorsqu'un homme, depuis vingt-cinq ans, a jeté sur douze ou quinze cent mille feuilles sa pensée au vent, il est difficile qu'il ajoute quelque chose à cette grande profession de foi, et quand je rappelle ce que j'ai dit, je le fais avec une candeur entière, avec la certitude que rien dans mon passé ne peut démentir ce que je dis à présent. Cela bien établi, je continue.

Lorsque je faisais partie de la chambre des pairs, il arriva, un jour, qu'à propos des falsifications commerciales, dans un bureau où je siégeais, plusieurs des questions qui viennent d'être soulevées furent agitées. Voici ce que je dis alors ; je cite :

« Qui souffre de cet état de choses ? la France au dehors, le peuple au dedans ; la France blessée dans sa prospérité et dans son honneur, le peuple froissé dans son existence et dans son travail. En ce moment, messieurs, j'emploie ce mot, le peuple, dans une de ses acceptions les plus restreintes et les plus usitées, pour désigner spécialement la classe nombreuse et laborieuse qui fait la base même de la société, cette classe si digne d'intérêt parce qu'elle travaille, si digne de respect

parce qu'elle souffre. Je ne le cache pas, messieurs, et je sais bien qu'en vous parlant ainsi je ne fais qu'éveiller vos plus généreuses sympathies, j'éprouve pour l'homme de cette classe un sentiment cordial et fraternel. Ce sentiment, tout esprit qui pense le partage. Tous, à des degrés divers, nous sommes des ouvriers dans la grande œuvre sociale. Eh bien ! je le déclare, ceux qui travaillent avec le bras et avec la main sont sous la garde de ceux qui travaillent avec la pensée. » (*Applaudissements.*)

Voilà de quelle manière je parlais à la chambre aristocratique dont j'avais l'honneur de faire partie. (*Mouvements en sens divers.*) Ce mot, *j'avais l'honneur*, ne saurait vous choquer. Vous n'attendez pas de moi un autre langage ; lorsque ce pouvoir était debout, j'ai pu le combattre ; aujourd'hui qu'il est tombé, je le respecte. (*Très-bien ! profonde sensation.*)

Toutes les questions qui intéressent le bien-être du peuple, la dignité du peuple, l'éducation due au peuple, ont occupé ma vie entière. Tenez, entrez dans le premier cabinet de lecture venu, lisez quinze pages intitulées *Claude Gueux*, que je publiais il y a quatorze ans, en 1834, et vous y verrez ce que je suis pour le peuple, et ce que le peuple est pour moi.

Oui, le prolétariat doit disparaître, mais je ne suis pas de ceux qui pensent que la propriété disparaîtra. Savez-vous, si la propriété était frappée, ce qui serait tué ? Ce serait le travail.

Car, qu'est-ce que c'est que le travail ? C'est l'élément générateur de la propriété. Et qu'est-ce que c'est que la propriété ? C'est le résultat du travail. (*Oui ! Oui !*) Il m'est impossible de comprendre la manière dont certains socialistes ont posé cette question. Ce que je veux, ce

que j'entends, c'est que l'accès de la propriété soit rendu facile à l'homme qui travaille, c'est que l'homme qui travaille soit sacré pour celui qui ne travaille plus. Il vient une heure où l'on se repose. Qu'à l'heure où l'on se repose, on se souvienne de ce qu'on a souffert lorsqu'on travaillait, qu'on s'en souvienne pour améliorer sans cesse le sort des travailleurs ! Le but d'une société bien faite, le voici : élargir et adoucir sans cesse la montée, autrefois si rude, qui conduit du travail à la propriété, de la condition pénible à la condition heureuse, du prolétariat à l'émancipation, des ténèbres où sont les esclaves à la lumière où sont les hommes libres ! Dans la civilisation vraie, la marche de l'humanité est une ascension continuelle vers la lumière et la liberté ! (*Acclamation.*)

M. PAULIN n'a jamais songé à attaquer les sentiments de M. Victor Hugo, mais il aurait voulu entendre sortir de sa bouche le grand mot : *Association*, le mot qui sauvera la république et fera des hommes une famille de frères. (*On applaudit.*)

M. VICTOR HUGO. — Ici encore, à beaucoup d'égards, nous pouvons nous entendre. Je n'attache pas aux mots autant d'efficacité que vous. Je ne crois pas qu'il soit donné à un mot de sauver le monde ; cela n'est donné qu'aux choses, et, entre les choses, qu'aux idées. (*C'est vrai! Très-bien !*)

Je prends donc l'association, non comme un mot, mais comme une idée, et je vais vous dire ce que j'en pense.

J'en pense beaucoup de bien, pas tout le bien qu'on en dit, parce qu'il n'est pas donné à l'homme, je le répète, de rencontrer ni dans le monde physique, ni dans le monde moral, ni dans le monde politique, une pana-

cée. Cela serait trop vite fini, si, avec une idée ou le mot qui la représente, on pouvait résoudre toutes les questions et dire : « Embrassons-nous. » Dieu impose aux hommes un plus sévère labeur. Il ne suffit pas d'avoir l'idée, il faut encore en extraire le fait. C'est là le grand et douloureux enfantement. Pendant qu'il s'accomplit, il s'appelle révolution; quand il est accompli, l'enfantement de la société, comme l'enfantement de la femme, s'appelle délivrance (*Sensation.*) En ce moment, nous sommes dans la révolution; mais, je le pense comme vous, la délivrance viendra ! (*Bravo!*)

Maintenant, entendons-nous.

Remarquez que, si je n'ai pas prononcé le mot *association*, j'ai souvent prononcé le mot *société*. Or, au fond de ces deux mots, société, association, qu'y a-t-il? La même idée : *Fraternité*.

Je veux l'association comme vous, vous voulez la société comme moi. Nous sommes d'accord.

Oui, je veux que l'esprit d'association pénètre et vivifie toute la cité. C'est là mon idéal; mais il y a deux manières de comprendre cet idéal.

Les uns veulent faire de la société humaine une immense famille.

Les autres veulent en faire un immense monastère.

Je suis contre le monastère et pour la famille. (*Mouvement. Applaudissements.*)

Il ne suffit pas que les hommes soient associés, il faut encore qu'ils soient sociables.

J'ai lu les écrits de quelques socialistes célèbres, et j'ai été surpris de voir que nous avions, au dix-neuvième siècle, en France, tant de fondateurs de couvents. (*On rit.*)

Mais ce que je n'aurais jamais cru ni rêvé, c'est que ces fondateurs de couvents eussent la prétention d'être populaires.

Je n'accorde pas que ce soit un progrès pour un homme de devenir un moine, et je trouve étrange qu'après un demi-siècle de révolutions faites contre les idées monastiques et féodales, nous y revenions tout doucement avec les interprétations du mot *association*. (*Très-bien !*) Oui, l'association telle que je la vois expliquée dans les écrits accrédités de certains socialistes, — moi écrivain un peu bénédictin, qui ai feuilleté le moyen âge, je la connais; elle existait à Cluny, à Cîteaux, elle existe à la Trappe. Voulez-vous en venir là? Regardez-vous comme le dernier mot des sociétés humaines le monastère de l'abbé de Rancé? Ah! c'est un spectacle admirable! Rien au monde n'est plus beau; c'est l'abnégation à la plus haute puissance, ces hommes ne faisant rien pour eux-mêmes, faisant tout pour le prochain, mieux encore, faisant tout pour Dieu! Je ne sache rien de plus beau, je ne sache rien de moins humain. (*Sensation.*) Si vous voulez trancher de cette manière héroïque les questions humaines, soyez sûrs que vous n'atteindrez pas votre but. Quoique cela soit beau, je crois que cela est mauvais. Oui, une chose peut à la fois être belle et mauvaise! et je vous invite, vous tous penseurs, à réfléchir sur ce point; les meilleurs esprits, les plus sages en apparence, peuvent se tromper, et, voyant une chose belle, dire : « Elle est bonne! » Eh bien! non, le couvent, qui est beau, n'est pas bon! non, la vie monastique, qui est sublime, n'est pas applicable! Il ne faut pas rêver l'homme autrement que Dieu ne l'a fait. Pour lui donner des perfections impossibles, vous lui ôteriez ses qualités

naturelles. (*Bravo!*) Pensez-y bien, l'homme devenu un moine, perdant son nom, sa tradition de famille, tous ses liens de nature, ne comptant plus que comme un chiffre, ce n'est plus un homme, car ce n'est plus un esprit, car ce n'est plus une liberté! Vous croyez l'avoir fait monter bien haut, regardez, vous l'avez fait tomber bien bas. Sans doute, il faut limiter l'égoïsme; mais dans la vie, telle que la Providence l'a faite à notre infirmité, il ne faut pas exagérer l'oubli de soi-même L'oubli de soi-même, bien compris, s'appelle abnégation; mal compris, il s'appelle abrutissement. Socialistes, songez-y! les révolutions peuvent changer la société, mais elles ne changent pas le cœur humain. Le cœur humain est à la fois ce qu'il y a de plus tendre et ce qu'il y a de plus résistant. Prenez garde à votre étrange progrès! il va droit contre la volonté de Dieu. N'ôtez pas au peuple la famille pour lui donner le monastère! (*Applaudissements prolongés!*)

M. TAYLOR fait remarquer que M. Victor Hugo sera, sans nul doute, d'autant plus disposé à défendre ce fécond principe de l'association, que c'est l'association qui l'a d'abord choisi pour son candidat, qu'il parlait tout à l'heure devant une association des associations, et que c'est, en réalité, de l'association qu'il tiendra ce mandat que les artistes et les ouvriers veulent lui confier au nom de l'art et du travail.

M. AUBRY. — Beaucoup de personnes que je connais, qui sont loin d'avoir l'instruction nécessaire pour juger les causes et les effets, m'ont demandé, — lorsque je proposais le grand nom de M. Victor Hugo, que je verrais avec bonheur à la chambre, — m'ont demandé pourquoi, en promettant de combattre les hommes qui

veulent être, il n'avait pas parlé de combattre les hommes qui ont été. Dans ce moment, la classe ouvrière craint plus les individus qui se cachent que les individus qui se sont montrés..... Les républicains qui ont attenté à l'Assemblée le 15 mai.... je me trompe, ce ne sont pas des républicains (*bravo! bravo! applaudissements*); les individus qui se montrent, on les écrase sous le poids du mépris; pour ceux qui se cachent, nous désirons que nos représentants viennent dire : « Nous les combattrons. » (*Approbation.*)

M. VICTOR HUGO. — J'ai écouté avec attention, et, chose remarquable chez un orateur si jeune, qui parle avec une facilité si distinguée, qui dit si clairement sa pensée, je n'ai pu la saisir tout entière. Je vais toutefois essayer de la préciser. Il va voir avec quelle sincérité j'aborde toutes les hypothèses.

Il m'a semblé qu'il désignait comme dangereux, j'emprunte ses propres expressions, non-seulement ceux qui veulent être, mais ceux qui ont été.

Je commence par lui dire : Entendez-vous parler de la famille qui vient d'être brisée par un mouvement populaire? Si vous dites oui, rien ne m'est plus facile que de répondre; remarquez que vous ne me gênez pas du tout en disant oui.

M. AUBRY. — En parlant ainsi, je n'ai pas voulu parler des personnes, mais des systèmes; non de M. Louis-Philippe, ni de M. Blanqui (*sourires*), mais du système de Louis-Philippe et du système de Blanqui.

M. VICTOR HUGO. — Vous me mettez trop à mon aise. S'il ne s'agit que des systèmes, je répondrai par des faits.

J'ai été trois ans pair de France; j'ai parlé six fois comme pair : j'ai donné, dans une lettre que les jour-

naux ont publiée, les dates de mes discours. Pourquoi ai-je donné ces dates? C'est afin que chacun pût recourir au *Moniteur*. Pourquoi ai-je donné avec une tranquillité profonde ces six dates aux millions de lecteurs des journaux de Paris et de la France? C'est que je savais que pas une des paroles que j'ai prononcées alors ne serait hors de propos aujourd'hui; c'est que les six discours que j'ai prononcés devant les pairs de France, je pourrais les redire tous demain devant l'Assemblée nationale. Là était le secret de ma tranquillité.

Voulez-vous plus de détails? Voulez-vous que je vous dise quels ont été les sujets de ces six discours? (*De toutes parts : Oui! oui!*)

Le premier discours, prononcé le 14 février 1846, a été consacré aux ouvriers, au peuple, dont nous voyons ici une honorable et grave députation. Une loi avait été présentée qui tendait à nier le droit que l'artiste industriel a sur son œuvre. J'ai combattu la disposition mauvaise que cette loi contenait; je l'ai fait rejeter.

Le second discours a été prononcé le 20 mars de la même année; les journaux l'ont cité il y a quelques jours; c'était pour la Pologne. Le 1er avril suivant, j'ai parlé pour la troisième fois. C'était encore pour le peuple; c'était sur la question de la probité commerciale, sur les marques de fabrique. Deux mois après, le 2 et le 5 juillet, j'ai repris la parole; c'était pour la défense et la protection de notre littoral; je signalais aux Chambres ce fait grave que les côtes d'Angleterre sont hérissées de canons, et que les côtes de France sont désarmées.

Le cinquième discours date du 14 juin 1847. Ce jour-là, à propos de la pétition d'un proscrit, je me suis levé

pour dire au gouvernement du roi Louis-Philippe ce que je regrette de n'avoir pu dire ces jours passés au gouvernement de la république : Que c'est une chose odieuse de bannir et de proscrire ceux que la destinée a frappés. J'ai demandé hautement, — il n'y a pas encore un an de cela, — que la famille de l'Empereur rentrât en France. La chambre me l'a refusé, la Providence me l'a accordé. (*Mouvement prolongé.*)

Le sixième discours, prononcé le 13 janvier dernier, était sur l'Italie, sur l'unité de l'Italie, sur la révolution française, mère de la révolution italienne. Je parlais à trois heures de l'après-midi ; j'affirmais qu'une grande révolution allait s'accomplir dans la péninsule italienne. La chambre des pairs disait non, et, à la même minute, le 13 janvier, à trois heures, pendant que je parlais, le premier tocsin de l'insurrection sonnait à Palerme. (*Nouveau mouvement.*) C'est la dernière fois que j'ai parlé.

L'indépendance de ma pensée s'est produite sous bien d'autres formes encore ; je rappelle un souvenir que les auteurs dramatiques n'ont peut-être pas oublié ; dans une circonstance mémorable pour moi, c'était la première fois que je recueillais des gages de la sympathie populaire, dans un procès intenté à propos du drame *Le Roi s'amuse*, dont le gouvernement avait suspendu les représentations, je pris la parole. Personne n'a attaqué avec plus d'énergie et de résolution le gouvernement d'alors ; vous pouvez relire mon discours.

Voilà les faits. Passerons-nous aux personnes ? Vous me donnez bien de la force ; non, je n'attaquerai pas les personnes ; non, je ne ferai pas cette lâcheté de tourner le dos à ceux qui s'en vont, et de tourner le visage à ceux qui arrivent ; jamais, jamais ! personne ne me

verra suivre, comme un vil courtisan, les flatteurs du peuple, moi qui n'ai pas suivi les flatteurs des rois! (*Explosion de bravos.*) Flatteurs de rois, flatteurs du peuple, vous êtes les mêmes hommes, j'ai pour vous un mépris profond.

Je voudrais que ma voix fût entendue sur le boulevard, je voudrais que ma parole parvînt aux oreilles de tout ce loyal peuple répandu en ce moment dans les carrefours, qui ne veut pas de proscription, lui qui a été proscrit si longtemps! Depuis un mois, il y a deux ou trois jours où j'ai regretté de ne pas être de l'Assemblée nationale : le 15 mai, pour m'opposer au crime de lèse-majesté populaire commis par l'émeute, à la violation du domicile de la nation, et le 25 mai, pour m'opposer au décret de bannissement. Je n'étais pas là lorsque cette loi inique et inutile a été votée par les hommes mêmes qui soutenaient la dynastie il y a quatre mois! Si j'y avais été, vous m'auriez vu me lever, l'indignation dans l'âme et la pâleur au front. J'aurais dit : « Vous faites une loi de proscription! mais votre loi est invalide! mais votre loi est nulle! Et, tenez, la Providence met là, sous vos yeux, la preuve éclatante de la misère de cette espèce de lois. Vous avez ici deux princes, — je dis princes à dessein, — vous avez deux princes de la famille Bonaparte, et vous êtes forcés de les appeler à voter sur cette loi, eux qui sont sous le coup d'une loi pareille! et, en votant sur la loi nouvelle, ils violent, Dieu soit loué, la loi ancienne! Et ils sont là au milieu de vous comme une protestation vivante de la toute-puissance divine contre cette chose faible et violente qu'on appelle la politique humaine! » (*Immense acclamation.*)

Voilà ce que j'aurais dit; je regrette de n'avoir pu le dire; et, soyez tranquilles, si l'occasion se représente, je la saisirai; j'en prends à la face du peuple l'engagement. Je ne permettrai pas qu'en votre nom on fasse des actions honteuses. Je flétrirai les actes et je démasquerai les hommes. (*Bravo!*) Non, je n'attaquerai jamais les personnes d'aucun parti malheureux! Je n'attaquerai jamais les vaincus! J'ai l'habitude de traiter les questions par l'amour et non par la haine. (*Sensation.*) J'ai l'instinct de chercher le côté noble, doux et conciliant, et non le côté irritant des choses; je n'ai jamais manqué à cette habitude de ma vie entière, je n'y manquerai pas aujourd'hui. Et pourquoi y manquerais-je? dans quel but? Dans un but de candidature! Est-ce que vous croyez que j'ai l'ambition d'être député à l'Assemblée nationale? J'ai l'ambition du pompier qui voit une maison qui brûle, et qui dit: « Donnez-moi un seau d'eau. » (*Bravo! bravo!*)

M. AUBRY. — Ce que mes amis demandent, c'est précisément de voir stigmatiser ces mêmes individus qui ont voté la loi de proscription, dont nous ne voulons pas. S'ils ont proscrit la famille de Louis-Philippe, c'est qu'ils craignent de la voir revenir, eux qui lui doivent tout, et qui se sont montrés si ingrats. Ces hommes devraient être marqués d'un fer rouge à l'épaule. Nous n'en voulons pas, parce qu'ils ont un système ténébreux. Ils en ont donné la preuve en votant cette loi.

M. VICTOR HUGO. — Je ferai ce que j'ai toujours fait, je resterai indépendant, dussé-je rester isolé. Je ne suis rien qu'un esprit pensif, solitaire et sérieux. L'homme qui aime la solitude ne craint pas l'isolement.

Je suis résolu à toujours agir selon cette lumière qui

est dans mon âme, et qui me montre le juste et le vrai. Soyez tranquilles, je ne serai jamais ni dupe ni complice des folies d'aucun parti. J'ai bien assez, nous avons tous bien assez des fautes personnelles qui tiennent à notre humanité, sans prendre encore le fardeau et la responsabilité des fautes d'autrui. Ce que je sais de pire au monde, c'est la faute en commun. Vous me verrez me jeter sans le moindre calcul tantôt au-devant des nouveaux partis qui veulent refaire un mauvais passé, tantôt au-devant des vieux partis qui veulent, eux aussi, refaire un passé pire encore! (*Bravo!*)

Je ne veux pas plus d'une politique qui a abaissé la France, que je ne veux d'une politique qui l'a ensanglantée. Je combattrai l'intrigue comme la violence, de quelque part qu'elles viennent, et quant à ce que vous appelez la réaction, je repousse la réaction comme je repousse l'anarchie. (*Applaudissements.*)

En ce moment, les véritables ennemis de la chose publique sont ceux qui disent : « Il faut entretenir l'agitation dans la rue, faire une émeute désarmée et indéfinie, que le marchand ne vende plus, que l'acheteur n'achète plus, que le consommateur ne consomme plus, que les faillites privées amènent la faillite publique, que les boutiques se ferment, que l'ouvrier chôme, que le peuple soit sans travail et sans pain, qu'il mendie, qu'il traîne sa détresse sur le pavé des rues; alors tout s'écroulera! » — Non, ce plan affreux ne réussira pas! non, la France ne périra pas de misère! un tel sort n'est pas fait pour elle! Non, la grande nation qui a survécu à Waterloo n'expirera pas dans une banqueroute! (*Émotion profonde; bravo! bravo!*)

UN MEMBRE.—Que M. Victor Hugo dise : « Je ne suis

pas un républicain rouge, ni un républicain blanc, mais un républicain tricolore. »

M. VICTOR HUGO. — Ce que vous me dites, je l'ai imprimé il y a trois jours.

Il me semble qu'il est impossible d'être plus clair et plus net que dans cette publication. Je ne voudrais pas qu'un seul de vous écrivît mon nom sur son bulletin et dît le lendemain : « Je me suis trompé. » Savez-vous pourquoi je ne crie pas bien haut : « Je suis républicain ! » c'est parce que beaucoup trop de gens le crient. Savez-vous pourquoi j'ai une sorte de pudeur et de scrupule à faire cet étalage de républicanisme ? C'est que je vois des gens qui ne sont rien moins que républicains faire plus de bruit que vous qui êtes convaincus. Il y a une chose sur laquelle je défie qui que ce soit : c'est le sentiment démocratique. Il y a vingt ans que je suis démocrate. Je suis un démocrate de la veille. Est-ce que vous aimeriez mieux le mot que la chose ? Moi, je vous donne la chose, qui vaut mieux que le mot ! (*Applaudissements.*)

M. MARLET, au nom des artistes-peintres, demande l'appui de M. Victor Hugo dans toutes les questions qui intéressent l'élection, le concours, les droits des artistes et les franchises de l'art.

M. VICTOR HUGO déclare qu'ici encore son passé répond de son avenir, et que pour défendre les libertés et les droits de l'art et des artistes, depuis vingt ans, il n'a pas attendu qu'on le lui demandât. Il continuera d'être ce qu'il a toujours été, le défenseur et l'ami des artistes. Ils peuvent compter sur lui.

L'Assemblée proclame, à l'unanimité, Victor Hugo candidat des Associations réunies.

VI

SÉANCE DES ASSOCIATIONS APRÈS LE MANDAT ACCOMPLI[1].

(6 mai 1849.)

« Un dernier mot, messieurs. Après vous avoir parlé comme à mes confrères, permettez que je vous parle comme à mes concitoyens. Je vous rapporte un double mandat, le mandat de président de l'Association que vous voulûtes bien, il y a un an, me confier à l'unanimité, le mandat de représentant, que vos votes, également unanimes, m'ont conféré à la même époque. Je rappelle cette unanimité qui est pour moi un cher et glorieux souvenir.

« Messieurs, nous venons de traverser une année la-

1. Dans une séance de l'Assemblée générale annuelle des auteurs dramatiques, tenue le 6 mai 1849, M. Victor Hugo prononça, en remettant à l'Assemblée son titre et ses pouvoirs de président de l'Association, un discours qui fut couvert d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

Voici la fin du discours de M. Victor Hugo, qui rendait compte de la façon dont il avait rempli son mandat à l'Assemblée nationale.

borieuse. Grâce à la toute-puissante volonté de la nation, nettement signifiée aux partis par le suffrage universel, un gouvernement sérieux, régulier, normal, fonctionnant selon la liberté et la loi, peut désormais tout faire refleurir parmi nous : le travail, la paix, le commerce, l'industrie, l'art; c'est-à-dire remettre la France en pleine possession de tous les éléments de la civilisation.

« C'est là, messieurs, un pas immense; mais ce pas ne s'est point accompli sans peine et sans labeur. Il n'est pas un bon citoyen qui n'ait poussé à la roue dans ce retour à la vie sociale; tous l'ont fait, avec des forces inégales sans doute, mais avec une égale bonne volonté. Quant à moi, l'humble part que j'ai prise dans les grands événements survenus depuis un an, je ne vous la dirai pas; vous le savez, votre bienveillance même se l'exagère. Ce sera ma gloire, un jour, de n'avoir pas été étranger à ces grands faits, à ces grands actes. Toute ma conduite politique depuis une année peut se résumer en un seul mot : J'ai défendu énergiquement, résolûment, de ma poitrine comme de ma parole, dans les douloureuses batailles de la rue comme dans les luttes amères de la tribune, j'ai défendu l'ordre contre l'anarchie, et la liberté contre l'arbitraire. (*Oui! oui! c'est vrai! bravo!*)

« Cette double loi, qui, pour moi, est une loi unique, cette double loi de ma conduite, dont je n'ai pas dévié un seul instant, je l'ai puisée dans ma conscience, et il me semble aussi, messieurs, que je l'ai puisée dans la vôtre! (*Unanime adhésion.*) Permettez-moi de dire cela, car l'unanimité de vos suffrages il y a un an, et l'unanimité de vos adhésions en ce moment, nous fait en quel-

que sorte, à vous, les mandants, et à moi, le mandataire, une âme commune. (*Bravos.*) Je vous rapporte mon mandat rempli loyalement. J'ai fait de mon mieux, j'ai fait, non tout ce que j'ai voulu, mais tout ce que j'ai pu, et je reviens au milieu de vous avec la grave et austère sérénité du devoir accompli. » (*Applaudissements.*)

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

1848 — 1849

ATELIERS NATIONAUX [1].

(20 juin 1848.)

Messieurs,

Je ne monte pas à cette tribune pour ajouter de la passion aux débats qui vous agitent, ni de l'amertume aux contestations qui vous divisent. Dans un moment où tout est difficulté, où tout peut être danger, je rougirais d'apporter volontairement des embarras au gouvernement de mon pays. Nous assistons à une solennelle et décisive expérience; j'aurais honte de moi s'il pouvait entrer dans ma pensée de troubler par des chicanes,

1. Ce discours ouvrit la discussion sur le décret suivant qui fut adopté par l'Assemblée.

Art. 1. L'allocation de 3 millions demandée par M. le ministre des travaux publics pour les ateliers nationaux lui est accordée d'urgence.

Art. 2. Chaque allocation nouvelle affectée au même emploi ne pourra excéder le chiffre de 1 million.

Art. 3. Les pouvoirs de la commission chargée de l'examen du présent décret sont continués jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par l'Assemblée. (*Note de l'éditeur.*)

dans l'heure si difficile de son établissement, cette majestueuse forme sociale, la République, que nos pères ont vue grande et terrible dans le passé, et que nous voulons tous voir grande et bienfaisante dans l'avenir. Je tâcherai donc, dans le peu que j'ai à dire à propos des ateliers nationaux, de ne point perdre de vue cette vérité, qu'à l'époque délicate et grave où nous sommes, s'il faut de la fermeté dans les actes, il faut de la conciliation dans les paroles.

La question des ateliers nationaux a déjà été traitée à diverses reprises devant vous avec une remarquable élévation d'aperçus et d'idées. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit. Je m'abstiendrai des chiffres que vous connaissez tous. Dans mon opinion, je le déclare franchement, la création des ateliers nationaux a pu être, a été une nécessité; mais le propre des hommes d'État véritables, c'est de tirer bon parti des nécessités, et de convertir quelquefois les fatalités mêmes d'une situation en moyens de gouvernement. Je suis obligé de convenir qu'on n'a pas tiré bon parti de cette nécessité-ci.

Ce qui me frappe, au premier abord, ce qui frappe tout homme de bon sens dans cette institution des ateliers nationaux, telle qu'on l'a faite, c'est une énorme force dépensée en pure perte. Je sais que M. le ministre des travaux publics annonce des mesures; mais, jusqu'à ce que la réalisation de ces mesures ait sérieusement commencé, nous sommes bien obligés de parler de ce qui est, de ce qui menace d'être peut-être longtemps encore; et, dans tous les cas, notre contrôle a le droit de remonter aux fautes faites, afin d'empêcher, s'il se peut, les fautes à faire.

Je dis donc que ce qu'il y a de plus clair jusqu'à ce

jour, dans les ateliers nationaux, c'est une énorme force dépensée en pure perte; et à quel moment? Au moment où la nation épuisée avait besoin de toutes ses ressources, de la ressource des bras autant que de la ressource des capitaux. En quatre mois, qu'ont produit les ateliers nationaux? Rien.

Je ne veux pas entrer dans la nomenclature des travaux qu'il était urgent d'entreprendre, que le pays réclamait, qui sont présents à tous vos esprits; mais examinez ceci : D'un côté, une quantité immense de travaux possibles, de l'autre côté, une quantité immense de travailleurs disponibles, et le résultat? néant! (*Mouvement.*)

Néant, je me trompe; le résultat n'a pas été nul, il a été fâcheux, fâcheux doublement; fâcheux au point de vue des finances, fâcheux au point de vue de la politique.

Toutefois, ma sévérité admet des tempéraments; je ne vais pas jusqu'au point où vont ceux qui disent avec une rigueur trop voisine peut-être de la colère pour être tout à fait la justice : « Les ateliers nationaux sont un expédient fatal. Vous avez abâtardi les vigoureux enfants du travail; vous avez ôté à une partie du peuple le goût du labeur, goût salutaire qui contient la dignité, la fierté, le respect de soi-même et la santé de la conscience. A ceux qui n'avaient connu jusqu'alors que la force généreuse du bras qui travaille, vous avez appris la honteuse puissance de la main tendue; vous avez déshabitué les épaules de porter le poids glorieux du travail honnête, et vous avez accoutumé les consciences à porter le fardeau humiliant de l'aumône. Nous connaissions déjà le désœuvré de l'opulence, vous avez créé le désœuvré de la misère, cent fois plus dangereux pour

lui-même et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la république aura les fainéants. » (*Assentiment marqué.*)

Ce langage rude et chagrin, je ne le tiens pas précisément, je ne vais pas jusque-là. Non, le glorieux peuple de juillet et de février ne s'abâtardira pas. Cette fainéantise fatale à la civilisation est possible en Italie, en Turquie et non pas en France. Paris ne copiera pas Naples; jamais, jamais Paris ne copiera Constantinople; jamais, le voulût-on, jamais on ne parviendra à faire de nos dignes et intelligents ouvriers qui lisent et qui pensent, qui parlent et qui écoutent, des lazzaroni en temps de paix et des janissaires pour le combat. Jamais! (*Sensation.*)

Ce mot *le voulût-on*, je viens de le prononcer; il m'est échappé. Je ne voudrais pas que vous y vissiez une arrière-pensée, que vous y vissiez une accusation par insinuation. Le jour où je croirai devoir accuser, j'accuserai, je n'insinuerai pas. Non, je ne crois pas, je ne crois pas, je ne puis croire, et je le dis en toute sincérité, que cette pensée monstrueuse ait pu germer dans la tête de qui que ce soit, encore moins d'un ou plusieurs de nos gouvernants, de convertir l'ouvrier parisien en un condottiere, et de créer dans la ville la plus civilisée du monde, avec les éléments admirables dont se compose la population ouvrière, des prétoriens de l'émeute au service de la dictature. (*Mouvement prolongé.*)

Cette pensée, personne ne l'a eue, cette pensée serait un crime de lèse-majesté populaire! (*C'est vrai!*) et malheur à ceux qui la concevraient jamais! malheur à ceux qui seraient tentés de la mettre à exécution! car le peuple, n'en doutez pas, le peuple, qui a de l'esprit, s'en apercevrait bien vite, et ce jour-là il se lèverait

comme un seul homme contre ces tyrans masqués en flatteurs, contre ces despotes déguisés en courtisans, et il ne serait pas seulement sévère, il serait terrible! (*Très-bien! Très-bien!*)

Je rejette cet ordre d'idées, et je me borne à dire qu'indépendamment de la funeste perturbation que les ateliers nationaux font peser sur nos finances, les ateliers nationaux tels qu'ils sont, tels qu'ils menacent de se perpétuer, pourraient, à la longue, — danger qu'on vous a déjà signalé, et sur lequel j'insiste, — altérer gravement le caractère de l'ouvrier parisien.

Eh bien, je suis de ceux qui ne veulent pas qu'on altère le caractère de l'ouvrier parisien; je suis de ceux qui veulent que cette noble race d'hommes conserve sa pureté; je suis de ceux qui veulent qu'elle conserve sa dignité virile, son goût du travail, son courage à la fois plébéien et chevaleresque; je suis de ceux qui veulent que cette noble race, admirée du monde entier, reste admirable.

Et pourquoi est-ce que je le veux? Je ne le veux pas seulement pour l'ouvrier parisien, je le veux pour nous; je le veux à cause du rôle que Paris remplit dans l'œuvre de la civilisation universelle.

Paris est la capitale actuelle du monde civilisé....

UNE VOIX. — C'est connu! (*On rit.*)

M. VICTOR HUGO. — Sans doute, c'est connu! J'admire l'interruption! Il serait rare et curieux que Paris fût la capitale du monde et que le monde n'en sût rien. (*Très-bien! On rit.*) Je poursuis. Ce que Rome était autrefois, Paris l'est aujourd'hui. Ce que Paris conseille, l'Europe le médite; ce que Paris commence, l'Europe le continue. Paris a une fonction dominante parmi les nations. Paris

a le privilége d'établir à certaines époques souverainement, brusquement quelquefois, de grandes choses : la liberté de 89, la république de 92, juillet 1830, février 1848 ; et ces grandes choses, qui est-ce qui les fait? Les penseurs de Paris qui les préparent, et les ouvriers de Paris qui les exécutent. (*Interruptions diverses.*)

Voilà pourquoi je veux que l'ouvrier de Paris reste ce qu'il est : un noble et courageux travailleur, soldat de l'idée au besoin, de l'idée et non de l'émeute (*Sensation*), l'improvisateur quelquefois téméraire des révolutions, mais l'initiateur généreux, sensé, intelligent et désintéressé des peuples. C'est là le grand rôle de l'ouvrier parisien. J'écarte donc de lui avec indignation tout ce qui peut le corrompre.

De là mon opposition aux ateliers nationaux.

Il est nécessaire que les ateliers nationaux se transforment promptement d'une institution nuisible en une institution utile.

QUELQUES VOIX. — Les moyens?

M. VICTOR HUGO. — Tout à l'heure, en commençant, ces moyens, je vous les ai indiqués, le gouvernement les énumérait hier, je vous demande la permission de ne pas vous les répéter.

PLUSIEURS MEMBRES. — Continuez ! continuez !

M. VICTOR HUGO. — Trop de temps déjà a été perdu ; il importe que les mesures annoncées soient le plus tôt possible des mesures accomplies. Voilà ce qui importe. J'appelle sur ce point l'attention de l'Assemblée et de ses délégués au pouvoir exécutif.

Je voterai le crédit sous le bénéfice de ces observations.

Que demain il nous soit annoncé que les mesures dont a parlé M. le ministre des travaux publics sont en pleine exécution, que cette voie soit largement suivie, et mes critiques disparaissent. Est-ce que vous croyez qu'il n'est pas de la plus haute importance de stimuler le gouvernement lorsque le temps se perd, lorsque les forces de la France s'épuisent?

En terminant, messieurs, permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune, à propos des ateliers nationaux.... ceci est dans le sujet, grand Dieu! et les ateliers nationaux ne sont qu'un triste détail d'un triste ensemble.... permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune quelques paroles à cette classe de penseurs sévères et convaincus qu'on appelle les socialistes (*Oh! oh! — Écoutez! écoutez!*), et de jeter avec eux un coup d'œil rapide sur la question générale qui trouble, à cette heure, tous les esprits et qui envenime tous les événements; c'est-à-dire sur le fond réel de la situation actuelle.

La question, à mon avis, la grande question fondamentale qui saisit la France en ce moment et qui emplira l'avenir, cette question n'est pas dans un mot, elle est dans un fait. On aurait tort de la poser dans le mot *république*, elle est dans le fait *démocratie :* fait considérable, qui doit engendrer l'état définitif des sociétés modernes et dont l'avénement pacifique est, je le déclare, le but de tout esprit sérieux.

C'est parce que la question est dans le fait *démocratie* et non dans le mot *république*, qu'on a eu raison de dire que ce qui se dresse aujourd'hui devant nous avec des menaces selon les uns, avec des promesses selon les autres, ce n'est pas une question politique, c'est une question sociale.

Représentants du peuple, la question est dans le peuple. Je le disais il y a un an à peine dans une autre enceinte, j'ai bien le droit de le redire aujourd'hui ici; la question, depuis longues années déjà, est dans les détresses du peuple, dans les détresses des campagnes qui n'ont point assez de bras, et des villes qui en ont trop, dans l'ouvrier qui n'a qu'une chambre où il manque d'air, et une industrie où il manque de travail, dans l'enfant qui va pieds nus, dans la malheureuse jeune fille que la misère ronge et que la prostitution dévore, dans le vieillard sans asile, à qui l'absence de la providence sociale fait nier la providence divine; la question est dans ceux qui souffrent, dans ceux qui ont froid et qui ont faim. La question est là. (*Oui! oui!*)

Eh bien, — c'est aux socialistes que je m'adresse, — est-ce que vous croyez que ces souffrances ne nous prennent pas le cœur? est-ce que vous croyez qu'elles nous laissent insensibles? est-ce que vous croyez qu'elles n'éveillent pas en nous le plus tendre respect, le plus profond amour, la plus ardente et la plus poignante sympathie? Oh! comme vous vous tromperiez! (*Sensation.*) Seulement, en ce moment, au moment où nous sommes, voici ce que nous vous disons :

Depuis le grand événement de février, par suite de ces ébranlements profonds qui ont amené des écroulements nécessaires, il n'y a plus seulement la détresse de cette portion de la population qu'on appelle plus spécialement le peuple, il y a la détresse générale de tout le reste de la nation. Plus de confiance, plus de crédit, plus d'industrie, plus de commerce; la demande a cessé, les débouchés se ferment, les faillites se multiplient, les loyers et les fermages ne se payent plus, tout a fléchi à

la fois; les familles riches sont gênées, les familles aisées sont pauvres, les familles pauvres sont affamées.

A mon sens, le pouvoir révolutionnaire s'est mépris. J'accuse les fausses mesures, j'accuse aussi et surtout la fatalité des circonstances.

Le problème social était posé. Quant à moi, j'en comprenais ainsi la solution : n'effrayer personne, rassurer tout le monde, appeler les classes jusqu'ici déshéritées, comme on les nomme, aux jouissances sociales, à l'éducation, au bien-être, à la consommation abondante, à la vie à bon marché, à la propriété rendue facile....

PLUSIEURS MEMBRES. — Très-bien !

DE TOUTES PARTS. — Nous sommes tous d'accord, mais par quels moyens?

M. VICTOR HUGO. — En un mot, faire descendre la richesse. On a fait le contraire ; on a fait monter la misère.

Qu'est-il résulté de là? Une situation sombre où tout ce qui n'est pas en perdition est en péril, où tout ce qui n'est pas en péril est en question ; une détresse générale, je le répète, dans laquelle la détresse populaire n'est plus qu'une circonstance aggravante, qu'un épisode déchirant du grand naufrage.

Et ce qui ajoute encore à mon inexprimable douleur, c'est que d'autres jouissent et profitent de nos calamités. Pendant que Paris se débat dans ce paroxysme que nos ennemis, ils se trompent ! prennent pour l'agonie, Londres est dans la joie, Londres est dans les fêtes ; le commerce a triplé ; le luxe, l'industrie, la richesse s'y sont réfugiés. Oh ! ceux qui agitent la rue, ceux qui jettent le peuple sur la place publique, ceux qui poussent au désordre et à l'insurrection, ceux qui font fuir les capitaux et fermer les boutiques, je puis bien croire que ce

sont de mauvais logiciens, mais je ne puis me résigner à penser que ce sont décidément de mauvais Français, et je leur dis, et je leur crie : En agitant Paris, en remuant les masses, en provoquant le trouble et l'émeute, savez-vous ce que vous faites? Vous construisez la force, la grandeur, la richesse, la puissance, la prospérité et la prépondérance de l'Angleterre. (*Très-bien! Mouvement prolongé.*)

Oui, l'Angleterre, à l'heure où nous sommes, s'assied en riant au bord de l'abîme où la France tombe. (*Sensation.*) Oh! certes, les misères du peuple nous touchent; nous sommes de ceux qu'elles émeuvent le plus douloureusement. Oui, les misères du peuple nous touchent, mais les misères de la France nous touchent aussi! nous avons une pitié profonde pour l'ouvrier avarement et durement exploité, pour l'enfant sans pain, pour la femme sans travail et sans appui, pour les familles prolétaires depuis si longtemps lamentables et accablées; mais nous n'avons pas une pitié moins grande pour la patrie qui saigne sur la croix des révolutions; pour la France, pour notre France sacrée qui, si cela durait, perdrait sa puissance, sa grandeur et sa lumière, aux yeux de l'univers. (*Très-bien!*) Il ne faut pas que cette agonie se prolonge; il ne faut pas que la ruine et le désastre saisissent tour à tour et renversent toutes les existences dans ce pays.

UNE VOIX. — Le moyen?

M. VICTOR HUGO. — Le moyen, je viens de le dire : le calme dans la rue, l'union, la force dans le gouvernement, la bonne volonté, la bonne foi dans tout. (*Oui, c'est vrai!*)

Il ne faut pas, dis-je, que cette agonie se prolonge;

il ne faut pas que toutes les existences soient tour à tour renversées. Et à qui cela profiterait-il chez nous? Depuis quand la misère du riche est-elle la richesse du pauvre? Dans un tel résultat je pourrais bien voir la vengeance des classes longtemps souffrantes; je n'y verrais pas leur bonheur. (*Très-bien !*)

Dans cette extrémité, je m'adresse du plus profond et du plus sincère de mon cœur aux philosophes initiateurs, aux penseurs démocrates, aux socialistes; et je leur dis : Vous comptez parmi vous des cœurs généreux, des esprits puissants et bienveillants; vous voulez comme nous le bien de la France et de l'humanité. Eh bien, aidez-nous! aidez-nous! Il n'y a plus seulement la détresse des travailleurs, il y a la détresse de tous. N'irritez pas là où il faut concilier, n'armez pas une misère contre une misère; n'ameutez pas un désespoir contre un désespoir. (*Très-bien !*)

Prenez garde! deux fléaux sont à votre porte, deux monstres attendent et rugissent là, dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous : la guerre civile et la guerre servile (*Agitation*), c'est-à-dire le lion et le tigre; ne les déchaînez pas! Au nom du ciel, aidez-nous!

Toutes les fois que vous ne mettez pas en question la famille et la propriété, ces bases saintes sur lesquelles repose toute civilisation, nous admettons avec vous les instincts nouveaux de l'humanité; admettez avec nous les nécessités momentanées des sociétés. (*Mouvement.*)

M. FLOCON, *ministre de l'agriculture et du commerce.* — Dites les nécessités permanentes.

UNE VOIX. — Les nécessités éternelles.

M. VICTOR HUGO. — J'entends dire les nécessités éter-

nelles. Mon opinion, ce me semble, était assez claire pour être comprise. (*Oui! oui!*) Il va sans dire que l'homme qui vous parle n'est pas un homme qui nie et met en doute les nécessités éternelles des sociétés. J'invoque la nécessité momentanée d'un péril immense et imminent, et j'appelle autour de ce grand péril tous les bons citoyens, quelle que soit leur nuance, quelle que soit leur couleur, tous ceux qui veulent le bonheur de la France et la grandeur du pays, et je dis à ces penseurs auxquels je m'adressais tout à l'heure : Puisque le peuple croit en vous, puisque vous avez ce doux et cher bonheur d'être aimés et écoutés de lui, oh! je vous en conjure, dites-lui de ne point se hâter vers la rupture et la colère, dites-lui de ne rien précipiter, dites-lui de revenir à l'ordre, aux idées de travail et de paix, car l'avenir est pour le peuple! Il ne faut qu'un peu de patience et de fraternité, et il serait horrible que, par une révolte d'équipage, la France, ce premier navire des nations, sombrât en vue de ce port magnifique que nous apercevons tous dans la lumière et qui attend le genre humain. (*Très-bien! très-bien!*)

II

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET CONTRE L'ARRESTATION DES ÉCRIVAINS[1].

M. VICTOR HUGO. — Je sens que l'Assemblée est impatiente de clore le débat; aussi ne dirai-je que quelques mots. (*Parlez! parlez!*)

Je suis de ceux qui pensent aujourd'hui plus que jamais, depuis hier surtout, que le devoir d'un bon citoyen, dans les circonstances actuelles, est de s'abstenir de tout ce qui peut affaiblir le pouvoir dont l'ordre social a un tel besoin. (*Très-bien! très-bien!*)

Je renonce donc à entrer dans ce que cette discussion pourrait avoir d'irritant, et ce sacrifice m'est d'autant plus facile que j'ai le même but que vous, le même but que le pouvoir exécutif; ce but que vous comprenez, il peut se résumer en deux mots : armer l'ordre social et désarmer ses ennemis. (*Adhésion.*)

1. M. Crespel Delatouche avait interpellé le gouvernement sur la suppression de onze journaux frappés d'interdit le 25 juin, et sur l'arrestation et la détention au secret, dix jours durant, du directeur de l'un des journaux supprimés. (*Note de l'éditeur.*)

Ma pensée est, vous le voyez, parfaitement claire, et je demande au gouvernement la permission de lui adresser une question; car il est résulté un doute dans mon esprit des paroles de M. le ministre de la justice.

Sommes-nous dans l'état de siége, ou sommes-nous dans la dictature? C'est là, à mon sens, la question.

Si nous sommes dans l'état de siége, les journaux supprimés ont le droit de reparaître en se conformant aux lois. Si nous sommes dans la dictature, il en est autrement.

M. OLIVIER DÉMOSTHÈNE. — Qui donc aurait donné la dictature?

M. VICTOR HUGO. — Je demande au chef du pouvoir exécutif de s'expliquer.

Quant à moi je pense que la dictature a duré justement, légitimement, par l'impérieuse nécessité des circonstances, pendant quatre jours. Ces quatre jours passés, l'état de siége suffisait.

L'état de siége, je le déclare, est nécessaire, mais l'état de siége est une situation légale et définie, et il me paraît impossible de concéder au pouvoir exécutif la dictature indéfinie, lorsque vous n'avez prétendu lui donner que l'état de siége.

Maintenant, si le pouvoir exécutif ne croit pas l'autorité dont l'Assemblée l'a investi suffisante, qu'il le déclare et que l'Assemblée avise. Quant à moi, dans une occasion où il s'agit de la première et de la plus essentielle de nos libertés, je ne manquerai pas à la défense de cette liberté. Défendre aujourd'hui la société, demain la liberté, les défendre l'une avec l'autre, les défendre l'une par l'autre, c'est ainsi que je comprends mon mandat comme représentant, mon droit comme citoyen et mon devoir comme écrivain. (*Mouvement.*)

Si le pouvoir donc désire être investi d'une autorité dictatoriale, qu'il le dise, et que l'Assemblée décide.

M. CAVAIGNAC, *chef du pouvoir exécutif, président du conseil.* — Ne craignez rien, monsieur, je n'ai pas besoin de tant de pouvoir; j'en ai assez, j'en ai trop de pouvoir; calmez vos craintes. (*Marques d'approbation.*)

M. VICTOR HUGO. — Dans votre intérêt même, permettez-moi de vous le dire, à vous homme du pouvoir, moi homme de la pensée, de l'intelligence.... (*Interruption prolongée.*)

J'ai besoin d'expliquer une expression sur laquelle l'Assemblée pourrait se méprendre.

Quand je dis homme de la pensée, je veux dire homme de la presse, vous l'avez tous compris. (*Oui! oui!*)

Eh bien, dans l'intérêt de l'avenir encore plus que dans l'intérêt du présent, quoique l'intérêt du présent me préoccupe autant qu'aucun de vous, croyez-le bien, je dis au pouvoir exécutif : Prenez garde! l'immense autorité dont vous êtes investi....

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC. — Mais non!

UN MEMBRE A GAUCHE. — Faites une proposition. (*Rumeurs diverses.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Il est impossible de continuer à discuter si on se livre à des interpellations particulières.

M. VICTOR HUGO. — Que le pouvoir me permette de le lui dire, je réponds à l'interruption de l'honorable général Cavaignac, dans les circonstances actuelles, avec la puissance considérable dont il est investi, qu'il prenne garde à la liberté de la presse, qu'il respecte cette liberté! Que le pouvoir se souvienne que la liberté de la presse est l'arme de cette civilisation que nous défendons

ensemble. La liberté de la presse était avant vous, elle sera après vous. (*Agitation.*)

Voilà ce que je voulais répondre à l'interruption de l'honorable général Cavaignac.

Maintenant je demande au pouvoir de se prononcer sur la manière dont il entend user de l'autorité que nous lui avons confiée. Quant à moi, je crois que les lois existantes, énergiquement appliquées, suffisent. Je n'adopte pas l'opinion de M. le ministre de la justice, qui semble penser que nous nous trouvons dans une sorte d'interrègne légal, et qu'il faut attendre, pour user de la répression judiciaire, qu'une nouvelle loi soit faite par vous. Si ma mémoire ne me trompe pas, le 24 juin, l'honorable procureur général près la cour d'appel de Paris a déclaré obligatoire la loi sur la presse du 16 juillet 1828. Remarquez cette contradiction : y a-t-il pour la presse une législation en vigueur? Le procureur général dit oui, le ministre de la justice dit non. (*Mouvement.*) Je suis de l'avis du procureur général.

La presse, à l'heure qu'il est, et jusqu'au vote d'une loi nouvelle, est sous l'empire de la législation de 1828. Dans ma pensée, si l'état de siége seul existe, si nous ne sommes pas en pleine dictature, les journaux supprimés ont le droit de reparaître en se conformant à cette législation. (*Agitation.*) Je pose la question ainsi et je demande qu'on s'explique sur ce point. Je répète que c'est une question de liberté, et j'ajoute que les questions de liberté doivent être dans une assemblée nationale, dans une assemblée populaire comme celle-ci, traitées, je ne dis pas avec ménagement, je dis avec respect. (*Adhésion.*)

Quant aux journaux, je n'ai pas à m'expliquer sur

leur compte, je n'ai pas d'opinion à exprimer sur eux, cette opinion serait peut-être pour la plupart d'entre eux très-sévère. Vous comprenez que plus elle est sévère, plus je dois la taire; je ne veux pas prendre la parole pour les attaquer quand ils n'ont pas la parole pour se défendre (*mouvement*); je me sers à regret de ces termes, *les journaux supprimés*; l'expression *supprimés* ne me paraît ni juste ni politique; *suspendus* était le véritable mot dont le pouvoir exécutif aurait dû se servir. (*Signe d'assentiment de M. le ministre de la justice.*) Je n'attaque pas en ce moment le pouvoir exécutif, je le conseille. J'ai voulu et je veux rester dans les limites de la discussion la plus modérée. Les discussions modérées sont les discussions utiles. (*Très-bien !*)

J'aurais pu dire, remarquez-le, que le pouvoir avait attenté à la propriété, à la liberté de la pensée, à la liberté de la personne d'un écrivain; qu'il avait tenu cet écrivain neuf jours au secret, onze jours dans un état de détention qui est resté inexpliqué. (*Mouvements divers.*)

Je n'ai pas voulu entrer et je n'entrerai pas dans ce côté irritant, je le répète, de la question. Je désire simplement obtenir une explication, afin que les journaux puissent savoir, à l'issue de cette séance, ce qu'ils peuvent attendre du pouvoir qui gouverne le pays.

Dans ma conviction, les laisser reparaître sous l'empire rigide de la loi, ce serait à la fois une mesure de vraie justice et une mesure de bonne politique : de justice, cela n'a pas besoin d'être démontré; de bonne politique, car il est évident pour moi qu'en présence de l'état de siége, et sous la pression des circonstances actuelles, ces journaux modéreraient d'eux-mêmes la pre-

mière explosion de leur liberté. Or, c'est cette explosion qu'il serait utile d'amortir dans l'intérêt de la paix publique. L'ajourner, ce n'est que la rendre plus dangereuse par la longueur même de la compression. (*Mouvement.*) Pesez ceci, messieurs.

Je demande formellement à l'honorable général Cavaignac de vouloir bien nous dire s'il entend que les journaux interdits peuvent reparaître immédiatement sous l'empire des lois existantes, ou s'ils doivent, en attendant une législation nouvelle, rester dans l'état où ils sont, ni vivants ni morts, non pas seulement entravés par l'état de siége, mais confisqués par la dictature. (*Mouvement prolongé.*)

III

L'ÉTAT DE SIÉGE.

(2 septembre 1848.)

Débat sur la proposition de M. Liechtenberger, représentant de Strasbourg, demandant que l'état de siége soit levé avant la discussion de la Constitution. — Combattu par le général Cavaignac. — Explication demandée par M. Victor Hugo sur la manière dont le général Cavaignac entend l'état de siége.

M. VICTOR HUGO. — Au point où la discussion est arrivée, il semblerait utile de remettre la continuation de la discussion à lundi. (*Non! non! Parlez! parlez!*) Je crois que l'Assemblée ne voudra pas fermer la discussion avant qu'elle soit épuisée. (*Non! non!*)

Je ne veux, dis-je, répondre qu'un mot au chef du pouvoir exécutif, mais il me paraît impossible de ne pas replacer la question sur son véritable terrain.

Pour que la question soit sainement discutée, il faut deux choses : que l'Assemblée soit libre, et que la presse soit libre. (*Interruption.*)

Ceci est, à mon avis, le véritable point de la question : l'état de siége implique-t-il la suppression de la liberté de la presse ? Le pouvoir exécutif dit oui ; je dis non. Qui a tort? Si l'Assemblée hésite à prononcer, l'histoire et l'avenir jugeront.

L'Assemblée nationale a donné au pouvoir exécutif l'état de siége pour comprimer l'insurrection, et des lois pour réprimer la presse : lorsque le pouvoir exécutif confond l'état de siége avec la suspension des lois, il est dans une erreur profonde, et il importe qu'il soit averti. (A gauche : *Très-bien !*)

Ce que nous avons à dire au pouvoir exécutif le voici :

L'Assemblée nationale a prétendu empêcher la guerre civile, mais non interdire la discussion ; elle a voulu désarmer les bras, mais non bâillonner les consciences. (*Approbation à gauche.*)

Pour pacifier la rue, vous avez l'état de siége : pour contenir la presse, vous avez les tribunaux. Mais ne vous servez pas de l'état de siége contre la presse : vous vous trompez d'arme, et en croyant défendre la société, vous blessez la liberté. (*Mouvement.*)

Vous combattez pour des principes sacrés, pour l'ordre, pour la famille, pour la propriété ; nous vous suivrons, nous vous aiderons dans le combat ; mais nous voulons que vous combattiez avec les lois.

UNE VOIX. — Qui, nous ?

M. VICTOR HUGO. — Nous, l'Assemblée tout entière. (A gauche : *Très-bien ! très-bien !*)

Il m'est impossible de ne pas rappeler que la distinction a été faite plusieurs fois et accomplie et accueillie par vous tous, entre l'état de siége et la suspension des lois.

L'état de siége est un état défini et légal, on l'a dit déjà ; la suspension des lois est une situation monstrueuse dans laquelle la chambre ne peut pas vouloir placer la France (*Mouvement*), dans laquelle une grande assemblée ne voudra jamais placer un grand peuple! (*Nouveau mouvement.*)

Je ne puis admettre que le pouvoir exécutif comprenne ainsi son mandat. Quant à moi, je le déclare, j'ai prétendu lui donner l'état de siége, je l'ai armé de toute la force sociale pour la défense de l'ordre ; je lui ai donné toute la somme de pouvoir que mon mandat me permettait de lui conférer ; mais je ne lui ai pas donné la dictature, mais je ne lui ai pas livré la liberté de la pensée, mais je n'ai pas prétendu lui attribuer la censure et la confiscation ! (*Approbation sur plusieurs bancs.*) C'est la censure et la confiscation qui, à l'heure qu'il est, pèsent sur les organes de la pensée publique. (*Oui ! très-bien !*) C'est là une situation incompatible avec la discussion de la Constitution Il importe, je le répète, que la presse soit libre, et la liberté de la presse n'importe pas moins à la bonté et à la durée de la Constitution que la liberté de l'Assemblée elle-même.

Pour moi ces deux points sont indivisibles, sont inséparables ; et je n'admettrais pas que l'Assemblée elle-même fût suffisamment libre, c'est-à-dire suffisamment éclairée (*Exclamations*) si la presse n'était pas libre à côté d'elle, si la liberté des opinions extérieures ne mêlait pas sa lumière à la liberté de vos délibérations.

Je demande que M. le président du conseil vienne nous dire de quelle façon il entend définitivement l'état de siége (*Il l'a dit !*) ; que l'on sache si M. le président du conseil entend par état de siége la suspension des lois.

Quant à moi, qui crois l'état de siége nécessaire, si cependant il était défini de cette façon, je voterais à l'instant même contre son maintien, car je crois qu'à la place d'un péril passager, l'émeute, nous mettrions un immense malheur, l'abaissement de la nation. (*Mouvement.*) Que l'état de siége soit maintenu et que la loi soit respectée, voilà ce que je demande, voilà ce que veut la société qui entend conserver l'ordre, voilà ce que veut la conscience publique qui entend conserver la liberté. (*Aux voix! La clôture!*)

IV

LA PEINE DE MORT[1].

(15 septembre 1848.)

Je regrette que cette question, la première de toutes peut-être, arrive au milieu de vos délibérations presque à l'improviste, et surprenne les orateurs non préparés.

Quant à moi, je dirai peu de mots, mais ils partiront du sentiment d'une conviction profonde et ancienne.

Vous venez de consacrer l'inviolabilité du domicile, nous vous demandons de consacrer une inviolabilité plus haute et plus sainte encore : l'inviolabilité de la vie humaine.

Messieurs, une constitution, et surtout une constitu-

1. Ce discours fut prononcé dans la discussion de l'article 5 du projet de Constitution.

Cet article était ainsi conçu : *La peine de mort est abolie en matière politique.*

Les représentants Coquerel, Kœnig et Buvignier proposaient par amendement de rédiger ainsi cet article 5 :

La peine de mort est abolie.

Dans la séance du 18 septembre cet amendement fut repoussé par 498 voix contre 216. (*Note de l'éditeur.*)

tion faite par la France et pour la France, est nécessairement un pas dans la civilisation. Si elle n'est point un pas dans la civilisation, elle n'est rien. (*Très-bien! très bien!*)

Eh bien! songez-y, qu'est-ce que la peine de mort? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. (*Mouvement.*) Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. (*Sensation.*)

Messieurs, ce sont là des faits incontestables. L'adoucissement de la pénalité est un grand et sérieux progrès.

Le dix-huitième siècle, c'est là une partie de sa gloire, a aboli la torture; le dix-neuvième siècle abolira la peine de mort. (*Vive adhésion.* — Plusieurs voix : *Oui! oui!*)

Vous ne l'abolirez pas peut-être aujourd'hui; mais, n'en doutez pas, demain vous l'abolirez, ou vos successeurs l'aboliront. (Les mêmes voix : *Nous l'abolirons! Agitation.*)

Vous écrivez en tête du préambule de votre constitution : « En présence de Dieu, » et vous commenceriez par lui dérober, à ce Dieu, ce droit qui n'appartient qu'à lui, le droit de vie et mort! (*Très-bien! très-bien!*)

Messieurs, il y a trois choses qui sont à Dieu et qui n'appartiennent pas à l'homme : l'irrévocable, l'irréparable, l'indissoluble. Malheur à l'homme s'il les introduit dans ses lois! (*Mouvement.*) Tôt ou tard elles font plier la société sous leur poids; elles dérangent l'équilibre nécessaire des lois et des mœurs; elles ôtent à la justice humaine ses proportions, et alors il arrive ceci, réfléchissez-y, messieurs, que la loi épouvante la conscience. (*Sensation.*)

Je suis monté à cette tribune pour vous dire un seul mot; ce mot, le voici. (*Écoutez! écoutez!*)

Après février, le peuple eut une grande pensée : le lendemain du jour où il avait brûlé le trône, il voulut brûler l'échafaud. (*Très-bien!*)

Ceux qui agissaient sur son esprit alors ne furent pas, je le regrette profondément, à la hauteur de son grand cœur. (A gauche : *Très-bien!*) On l'empêcha d'exécuter cette idée sublime.

Eh bien! dans le premier article de la constitution que vous votez, vous venez de consacrer la première pensée du peuple : vous avez renversé le trône. Maintenant consacrez l'autre : renversez l'échafaud. (*Vif assentiment sur tous les bancs.*)

Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort. (*Très-bien! très-bien!*)



V

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET CONTRE L'ÉTAT DE SIÉGE AU POINT DE VUE DE CETTE LIBERTÉ[1].

(11 octobre 1848.)

Si je monte à la tribune, malgré l'heure avancée, malgré les signes d'impatience d'une partie de l'Assemblée (*Non! non! Parlez!*), c'est que je ne puis croire que, dans l'opinion de l'Assemblée, la question soit jugée. (*Non! elle ne l'est pas!*) En outre, l'Assemblée considérera le petit nombre d'orateurs qui soutiennent en ce moment la liberté de la presse, et je ne doute pas que ces orateurs ne soient protégés, dans cette discussion, par ce double respect que ne peuvent manquer d'éveiller, dans une assemblée généreuse, un principe si grand et une minorité si faible. (*Très-bien!*)

Je rappellerai à l'honorable ministre de la justice que le comité de législation avait émis le vœu que l'état de

1. L'état de siége fut levé le lendemain.

siége fût levé, afin que la presse fût ce que j'appelle mise en liberté.

M. ABBATUCCI. — Le comité n'a pas dit cela.

M. VICTOR HUGO. — Je n'irai pas aussi loin que votre comité de législation, et je dirai à M. le ministre de la justice qu'il serait, à mon sens, d'une bonne politique d'alléger peu à peu l'état de siége, et de le rendre de jour en jour moins pesant, afin de préparer la transition, et d'amener par degrés insensibles l'heure où l'état de siége pourrait être levé sans danger. (*Adhésion sur plusieurs bancs.*)

Maintenant, j'entre dans la question de la liberté de la presse, et je dirai à M. le ministre de la justice que, depuis la dernière discussion, cette question a pris des aspects nouveaux. Pour ma part, plus nous avançons dans l'œuvre de la Constitution, plus je suis frappé de l'inconvénient de discuter la Constitution en l'absence de la liberté de la presse. (*Bruits et interruptions diverses.*)

Je dis dans l'absence de la liberté de la presse, et je ne puis caractériser autrement une situation dans laquelle les journaux ne sont point placés et maintenus sous la surveillance et la sauvegarde des lois, mais laissés à la discrétion du pouvoir exécutif. (*C'est vrai!*)

Eh bien, messieurs, je crains que, dans l'avenir, la Constitution que vous discutez ne soit moralement amoindrie. (*Dénégations. Adhésion sur plusieurs bancs.*)

M. DUPIN (de la Nièvre). — Ce ne sera pas faute d'amendements et de critiques.

M. VICTOR HUGO. — Vous avez pris, messieurs, deux résolutions graves dans ces derniers temps : par l'une, à laquelle je ne me suis point associé, vous avez soumis la république à cette périlleuse épreuve d'une Assemblée

unique; par l'autre, à laquelle je m'honore d'avoir concouru, vous avez consacré la plénitude de la souveraineté du peuple, et vous avez laissé au pays le droit et le soin de choisir l'homme qui doit diriger le gouvernement du pays. (*Rumeurs.*) Eh bien, messieurs, il importait dans ces deux occasions que l'opinion publique, que l'opinion du dehors pût prendre la parole, la prendre hautement et librement, car c'étaient là, à coup sûr, des questions qui lui appartenaient. (*Très-bien!*) L'avenir, l'avenir immédiat de votre constitution amène d'autres questions graves. Il serait malheureux qu'on pût dire que, tandis que tous les intérêts du pays élèvent la voix pour réclamer ou pour se plaindre, la presse est bâillonnée. (*Agitation.*)

Messieurs, je dis que la liberté de la presse importe à la bonne discussion de votre Constitution. Je vais plus loin (*Écoutez! écoutez!*), je dis que la liberté de la presse importe à la liberté même de l'Assemblée. (*Très-bien!*) C'est là une vérité.... (*Interruption.*)

LE PRÉSIDENT. — Écoutez, messieurs, la question est des plus graves.

M. VICTOR HUGO. — Il me semble que, lorsque je cherche à démontrer à l'Assemblée que sa liberté, que sa dignité même sont intéressées à la plénitude de la liberté de la presse, les interrupteurs pourraient faire silence. (*Très bien!*)

Je dis que la liberté de la presse importe à la liberté de cette assemblée, et je vous demande la permission d'affirmer cette vérité comme on affirme une vérité politique en la généralisant.

Messieurs, la liberté de la presse est la garantie de la liberté des assemblées. (*Oui! oui!*)

Les minorités trouvent dans la presse libre l'appui qui leur est souvent refusé dans les délibérations intérieures. Pour prouver ce que j'avance, les raisonnements abondent, les faits abondent également. (*Bruit.*)

VOIX A GAUCHE. — Attendez le silence ! C'est un parti pris !

M. VICTOR HUGO. — Je dis que les minorités trouvent dans la presse libre.... et, messieurs, permettez-moi de vous rappeler que toute majorité peut devenir minorité, ainsi respectons les minorités (*Vive adhésion*) ; les minorités trouvent dans la presse libre l'appui qui leur manque souvent dans les délibérations intérieures. Et voulez-vous un fait? Je vais vous en citer un qui est certainement dans la mémoire de beaucoup d'entre vous. (*Marques d'attention.*)

Sous la Restauration, un jour, un orateur énergique de la gauche, Casimir Périer, osa jeter à la chambre des députés cette parole hardie : « Nous sommes six dans cette enceinte et trente millions au dehors. » (*Mouvement.*)

Messieurs, ces paroles mémorables, ces paroles qui contenaient l'avenir, furent couvertes, au moment où l'orateur les prononça, par les murmures de la chambre entière, et le lendemain par les acclamations de la presse unanime. (*Très-bien ! très-bien ! Mouvement prolongé.*)

Eh bien, voulez-vous savoir ce que la presse libre a fait pour l'orateur libre ? (*Écoutez !*) Ouvrez les lettres politiques de Benjamin Constant, vous y trouverez ce passage remarquable :

« En revenant à son banc, le lendemain du jour où il avait parlé ainsi, Casimir Périer me dit : « Si l'unani-

« mité de la presse n'avait pas fait contre-poids à l'una-
« nimité de la chambre, j'aurais peut-être été décou-
« ragé. » (*Sensation.*)

Voilà ce que peut la liberté de la presse ; voilà l'appui qu'elle peut donner ! C'est peut-être à la liberté de la presse que vous avez dû cet homme courageux qui, le jour où il le fallut, sut être bon serviteur de l'ordre parce qu'il avait été bon serviteur de la liberté. (*Très-bien ! très-bien ! Vive sensation.*)

Ne souffrez pas les empiétements du pouvoir ; ne laissez pas se faire autour de vous cette espèce de calme faux qui n'est pas le calme, que vous prenez pour l'ordre et qui n'est pas l'ordre ; faites attention à cette vérité que Cromwell n'ignorait pas, et que Bonaparte savait aussi : Le silence autour des assemblées, c'est bientôt le silence dans les assemblées. (*Mouvement.*)

Encore un mot :

Quelle était la situation de la presse à l'époque de la Terreur?... (*Interruption.*)

Il faut bien que je vous rappelle des analogies non dans les époques, mais dans la situation de la presse. La presse alors était, comme aujourd'hui, libre de droit, esclave de fait. Alors, pour faire taire la presse, on menaçait de mort les journalistes ; aujourd'hui on menace de mort les journaux. (*Mouvement.*) Le moyen est moins terrible, mais il n'est pas moins efficace.

Qu'est-ce que c'est que cette situation ? c'est la censure. (*Agitation.*) C'est la censure, c'est la pire, c'est la plus misérable de toutes les censures ; c'est celle qui attaque l'écrivain dans tout ce qu'il a de plus précieux au monde, dans sa dignité même ; celle qui livre l'écrivain aux tâtonnements, sans le mettre à l'abri des coups

d'État. (*Agitation croissante.*) Voilà la situation dans laquelle vous placez la presse aujourd'hui.

M. FLOCON. — Je demande la parole.

M. VICTOR HUGO. — Eh quoi! messieurs, vous raturez la censure dans votre Constitution et vous la maintenez dans votre gouvernement! à une époque comme celle où nous sommes, où il y a tant d'indécision dans les esprits!... (*Bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Il s'agit d'une des libertés les plus chères au pays; je réclame pour l'orateur le silence et l'attention de l'Assemblée. (*Très-bien! très-bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Je fais remarquer aux honorables membres qui m'interrompent en ce moment qu'ils outragent deux libertés à la fois : la liberté de la presse, que je défends, et la liberté de la tribune, que j'invoque. (*Très-bien! très-bien! Approbation.*)

Comment! il n'est pas permis de vous faire remarquer qu'au moment où vous venez de déclarer que la censure était abolie, vous la maintenez! (*Bruit. Parlez! parlez!*) Il n'est pas permis de faire remarquer qu'au moment où le peuple attend des solutions, vous lui donnez des contradictions! Savez-vous ce que c'est que les contradictions en politique? Les contradictions sont la source des malentendus, et les malentendus sont la source des catastrophes. (*Mouvement.*)

Ce qu'il faut en ce moment aux esprits divisés, incertains de tout, inquiets de tout, ce ne sont pas des hypocrisies, des mensonges, des faux-semblants politiques, la liberté dans les théories, la censure dans la pratique; non, ce qu'il faut à tous, dans ce doute et dans cette ombre où sont les consciences, c'est un grand exemple en haut; c'est dans le gouvernement, dans

l'Assemblée nationale, la grande et fière pratique de la justice et de la vérité ! (*Agitation prolongée.*)

M. le ministre de la justice invoquait tout à l'heure la nécessité. Je prends la liberté de lui faire observer que la nécessité est l'argument des mauvaises politiques ; que, dans tous les temps, sous tous les régimes, les hommes d'État condamnés par une insuffisance qui ne venait pas d'eux quelquefois, qui venait des circonstances mêmes, se sont appuyés sur cet argument de la nécessité. Nous avons vu déjà, et souvent, sous le régime antérieur, les gouvernants recourir à l'arbitraire, au despotisme, aux suspensions de journaux, aux incarcérations d'écrivains. Messieurs, prenez garde ! vous faites respirer à la république le même air qu'à la monarchie. (*Très-bien !*) Souvenez-vous que la monarchie en est morte. (*Mouvement.*)

Messieurs, je ne dirai plus qu'un mot... (*Interruption.*)

L'Assemblée me rendra cette justice que des interruptions systématiques ne m'ont pas empêché de protester jusqu'au bout en faveur de la liberté de la presse. (*Adhésion. Très-bien ! très-bien !*)

Messieurs, des temps inconnus s'approchent ; préparons-nous à les recevoir avec toutes les ressources réunies de l'État, du peuple, de l'intelligence de la civilisation française et de la bonne conscience des gouvernants. Toutes les libertés sont des forces : ne nous laissons pas plus dépouiller de nos libertés que nous ne nous laisserions dépouiller de nos armes la veille du combat. (*Approbation.*)

Prenons garde aux exemples que nous donnons ! Les exemples que nous donnons sont inévitablement, plus

tard, nos ennemis ou nos auxiliaires ; au jour du danger, ils se lèvent et ils combattent pour nous ou contre nous. (*Très-bien ! très-bien !*)

Quant à moi, si le secret de mes votes valait la peine d'être expliqué, je vous dirais : J'ai voté l'autre jour contre la peine de mort ; je vote aujourd'hui pour la liberté.

Pourquoi ? C'est que je ne veux pas revoir 93 ! c'est qu'en 93 il y avait l'échafaud, et il n'y avait pas la liberté. (*Mouvement.*)

J'ai toujours été, sous tous les régimes, pour la liberté, contre la compression. Pourquoi ? C'est que la liberté réglée par la loi produit l'ordre, et que la compression produit l'explosion. Voilà pourquoi je ne veux pas de la compression et je veux de la liberté. (*Très-bien ! très-bien !*)

VI

BUDJET RECTIFIÉ DE 1848. — QUESTION DES ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES ET AUX ARTS.

(10 novembre 1848.)

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du budget rectifié de 1848.

M. VICTOR HUGO. — Personne plus que moi, messieurs (*Mouvement d'attention. — Plus haut! plus haut!*), n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget; seulement, à mon avis, le remède à l'embarras de nos finances n'est pas dans quelques économies chétives et détestables; ce remède serait, selon moi, plus haut et ailleurs; il serait dans une politique intelligente et rassurante, qui donnerait confiance à la France, qui ferait renaître l'ordre, le travail et le crédit... (*Agitation*) et qui permettrait de diminuer, de supprimer même les énormes dépenses spéciales qui résultent des embarras de la situation. C'est là, messieurs, la véritable surcharge du budget, surcharge qui, si elle se prolongeait et s'ag-

gravait encore, et si vous n'y preniez garde, pourrait, dans un temps donné, faire crouler l'édifice social.

Ces réserves faites, je partage sur beaucoup de points l'avis de votre comité des finances.

J'ai déjà voté, et je continuerai de voter la plupart des réductions proposées, à l'exception de celles qui me paraîtraient tarir les sources mêmes de la vie publique, et de celles qui, à côté d'une amélioration financière douteuse, me présenteraient une faute politique certaine.

C'est dans cette dernière catégorie que je range les réductions proposées par le comité des finances sur ce que j'appellerai le budget spécial des lettres, des sciences et des arts.

Ce budget devrait, pour toutes les raisons ensemble, être réuni dans une seule administration et tenu dans une seule main. C'est un vice de notre classification administrative que ce budget soit réparti entre deux ministères, le ministère de l'instruction publique et le ministère de l'intérieur.

Ceci m'obligera, dans le peu que j'ai à dire, d'effleurer quelquefois le ministère de l'intérieur. Je pense que l'Assemblée voudra bien me le permettre, pour la clarté même de la démonstration. Je le ferai, du reste, avec une extrême réserve.

Je dis, messieurs, que les réductions proposées sur le budget spécial des sciences, des lettres et des arts, sont mauvaises doublement. Elles sont insignifiantes au point de vue financier, et nuisibles à tous les autres points de vue.

Insignifiantes au point de vue financier. Cela est d'une telle évidence, que c'est à peine si j'ose mettre sous les yeux de l'Assemblée le résultat d'un calcul de proportion

que j'ai fait. Je ne voudrais pas éveiller le rire de l'Assemblée dans une question sérieuse; cependant, il m'est impossible de ne pas lui soumettre une comparaison bien triviale, bien vulgaire, mais qui a le mérite d'éclairer la question et de la rendre pour ainsi dire visible et palpable.

Que penseriez-vous, messieurs, d'un particulier qui aurait 1500 fr. de revenu, qui consacrerait tous les ans à sa culture intellectuelle pour les sciences, les lettres et les arts, une somme bien modeste : 5 francs, et qui, dans un jour de réforme, voudrait économiser sur son intelligence six sous? (*Rire approbatif.*)

Voilà, messieurs, la mesure exacte de l'économie proposée. (*Nouveau rire.*) Eh bien! ce que vous ne conseilleriez pas à un particulier, au dernier des habitants d'un pays civilisé, on ose le conseiller à la France. (*Mouvement.*)

Je viens de vous montrer à quel point l'économie serait petite; je vais vous montrer maintenant combien le ravage serait grand.

Pour vous édifier sur ce point, je ne sache rien de plus éloquent que la simple nomenclature des institutions, des établissements, des intérêts que les réductions proposées atteignent dans le présent et menacent dans l'avenir.

J'ai dressé cette nomenclature; je demande à l'Assemblée la permission de la lui lire, cela me dispensera de beaucoup de développements. Les réductions proposées atteignent :

Le collége de France,

Le Muséum,

Les bibliothèques,

L'école des chartes,
L'école des langues orientales,
La conservation des archives nationales,
La surveillance de la librairie à l'étranger... (l'orateur s'interrompant : Ruine complète de notre librairie, le champ livré à la contrefaçon...) L'orateur reprend :
L'école de Rome,
L'école des beaux-arts de Paris,
L'école de dessin de Dijon,
Le Conservatoire,
Les succursales de province,
Les musées des Thermes et de Cluny,
Nos musées de peinture et de sculpture,
La conservation des monuments historiques.

Les réformes menacent pour l'année prochaine :
Les facultés des sciences et des lettres,
Les souscriptions aux livres,
Les subventions aux sociétés savantes,
Les encouragements aux beaux-arts.

En outre, ceci touche au ministère de l'intérieur, mais la chambre me permettra de le dire, pour que le tableau soit complet, les réductions atteignent dès à présent et menacent, pour l'an prochain, les théâtres ; je ne veux en dire qu'un mot en passant : on propose la suppression d'un commissaire sur deux; j'aimerais mieux la suppression d'un censeur et même de deux censeurs. (*On rit.*)

UN MEMBRE. — Il n'y a plus de censure !

UN MEMBRE, *à gauche*. — Elle sera bientôt rétablie !

M. VICTOR HUGO. — Enfin le rapport réserve ses plus dures paroles et ses menaces les plus sérieuses pour les indemnités et secours littéraires. Oh ! voilà de mon-

strueux abus! Savez-vous, messieurs, ce que c'est que les indemnités et les secours littéraires? C'est l'existence de quelques familles pauvres entre les plus pauvres, honorables entre les plus honorables.

Si vous adoptiez les réductions proposées, savez-vous ce qu'on pourrait dire? On pourrait dire : Un artiste, un poëte, un écrivain célèbre travaille toute sa vie, il travaille sans songer à s'enricher, il meurt, il laisse à son pays beaucoup de gloire à la seule condition de donner à sa veuve et à ses enfants un peu de pain. Le pays garde la gloire et refuse le pain. (*Sensation.*)

Voilà ce qu'on pourrait dire et voilà ce qu'on ne dira pas; car, à coup sûr, vous n'entrerez pas dans ce système d'économies qui consternerait l'intelligence et qui humilierait la nation. (*C'est vrai!*)

Vous le voyez, ce système, comme vous le disait si bien notre honorable collègue M. Charles Dupin, ce système attaque tout; ce système ne respecte rien, ni les institutions anciennes, ni les institutions modernes; pas plus les fondations libérales de François Ier que les fondations libérales de la Convention. Ce système d'économies ébranle d'un seul coup tout cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du développement de la pensée française.

Et quel moment choisit-on? C'est ici, à mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant; quel moment choisit-on pour mettre en question toutes ces institutions à la fois? Le moment où elles sont plus nécessaires que jamais, le moment où, loin de les restreindre, il faudrait les étendre et les élargir.

Eh! quel est, en effet, j'en appelle à vos consciences, j'en appelle à vos sentiments à tous, quel est le grand

péril de la situation actuelle? L'ignorance. L'ignorance encore plus que la misère. (*Adhésion.*)

L'ignorance qui nous déborde, qui nous assiége, qui nous investit de toutes parts. C'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau confus des multitudes. Le communisme n'est qu'une forme de l'ignorance. (*Très-bien!*) Le jour où l'ignorance disparaîtrait, les sophismes s'évanouiraient. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger, qu'on songerait à attaquer, à mutiler, à ébranler toutes ces institutions qui ont pour but spécial de poursuivre, de combattre, de détruire l'ignorance!

Sur ce point, j'en appelle, je le répète, au sentiment de l'Assemblée. Quoi! d'un côté la barbarie dans la rue, et de l'autre le vandalisme dans le gouvernement! (*Mouvement.*) Messieurs, il n'y a pas que la prudence matérielle au monde, il y a autre chose que ce que j'appellerai la prudence brutale. Les précautions grossières, les moyens de police ne sont pas, Dieu merci, le dernier mot des sociétés civilisées.

On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très-bien, des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral, et qu'il faut allumer des flambeaux pour les esprits? (*Approbation et rires.*)

Puisque l'Assemblée m'a interrompu, elle me permettra d'insister sur ma pensée.

Oui, messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal profond nous travaille et nous tourmente. Ce mal moral, cela est étrange à dire, n'est autre chose que l'excès de

tendances matérielles. Eh bien! comment combattre le développement des tendances matérielles? Par le développement des tendances intellectuelles; il faut ôter au corps et donner à l'âme. (*Oui! oui! Sensation.*)

Quand je dis : il faut ôter au corps et donner à l'âme, vous ne vous méprenez pas sur mon sentiment. (*Non! non!*) Vous me comprenez tous; je souhaite passionnément, comme chacun de vous, l'amélioration du sort matériel des classes souffrantes; c'est là, selon moi, le grand, l'excellent progrès auquel nous devons tous tendre de tous nos vœux comme hommes et de tous nos efforts comme législateurs.

Mais si je veux ardemment, passionnément le pain de l'ouvrier, le pain du travailleur, qui est mon frère, à côté du pain de la vie je veux le pain de la pensée, qui est aussi le pain de la vie. Je veux multiplier le pain de l'esprit comme le pain du corps. (*Interruption au centre.*)

Il me semble, messieurs, que ce sont là les questions qui ressortent naturellement de ce budget de l'instruction publique que nous discutons en ce moment. (*Oui! oui!*)

Eh bien, la grande erreur de notre temps, ç'a été de pencher, je dis plus, de courber l'esprit des hommes vers la recherche du bien-être matériel, et de les détourner, par conséquent, du bien-être religieux et du bien-être intellectuel. (*C'est vrai!*) La faute est d'autant plus grande que le bien-être matériel, quoi qu'on fasse, quand même tous les progrès qu'on rêve, et que je rêve aussi, moi, seraient réalisés, le bien-être matériel ne peut et ne pourra jamais être que le partage de quelques-uns, tandis que le bien-être religieux, c'est-à-dire la croyance, le bien-être intellectuel, c'est-à-

dire l'éducation, peuvent être donnés à tous. (*Approbation.*)

D'ailleurs le bien-être matériel ne pourrait être le but suprême de l'homme en ce monde qu'autant qu'il n'y aurait pas d'autre vie, et c'est là une affirmation désolante : c'est là un mensonge affreux qui ne doit pas sortir des institutions sociales. (*Très-bien! — Mouvement prolongé.*)

Il importe, messieurs, de remédier au mal ; il faut redresser, pour ainsi dire, l'esprit de l'homme ; il faut, et c'est là la grande mission, la mission spéciale du ministère de l'instruction publique, il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers Dieu, vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, vers le désintéressé et le grand.

C'est là, et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même, et par conséquent la paix de l'homme avec la société. (*Très-bien!*)

Pour arriver à ce but, messieurs, que faudrait-il faire ? Précisément tout le contraire de ce qu'ont fait les précédents gouvernements ; précisément tout le contraire de ce que vous propose votre comité des finances. Outre l'enseignement religieux, qui tient le premier rang parmi les institutions libérales, il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies.

Il faudrait multiplier les maisons d'étude pour les enfants, les maisons de lecture pour les hommes, tous les établissements, tous les asiles où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur ; en un mot, il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple ; car c'est par les ténèbres qu'on le perd. (*Très-bien!*)

Ce résultat, vous l'aurez quand vous voudrez. Quand vous le voudrez, vous aurez en France un magnifique mouvement intellectuel; ce mouvement vous l'avez déjà; il ne s'agit que de l'utiliser et de le diriger; il ne s'agit que de bien cultiver le sol.

La question de l'intelligence, j'appelle sur ce point l'attention de l'Assemblée, la question de l'intelligence est identiquement la même que la question de l'agriculture. (*Mouvement.*)

L'époque où vous êtes est une époque riche et féconde; ce ne sont pas, messieurs, les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes; ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement. (*C'est vrai!*)

Ce gouvernement, j'aurais souhaité que la monarchie le fût : elle n'a pas su l'être. Eh bien, ce conseil affectueux que je donnais loyalement à la monarchie, je le donne loyalement à la République. (*Mouvement.*)

Je voterai contre toutes les réductions que je viens de vous signaler, et qui amoindriraient l'éclat utile des lettres, des arts et des sciences.

Je ne dirai plus qu'un mot aux honorables auteurs du rapport. Vous êtes tombés dans une méprise regrettable; vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites. (*Nouveau mouvement.*) Je la repousse pour la dignité de la France, je la repousse pour l'honneur de la République. (*Très-bien! très-bien!*)

VII

LA SÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE[1].

(29 janvier 1849.)

J'entre immédiatement dans le débat, et je le prends au point où le dernier orateur l'a laissé.

L'heure s'avance, et j'occuperai peu de temps cette tribune.

Je ne suivrai pas l'honorable orateur dans les considérations politiques de diverse nature qu'il a successivement parcourues ; je m'enfermerai dans la discussion du droit de cette Assemblée à se maintenir ou à se dissoudre. Il a cherché à passionner le débat, je chercherai à le calmer. (*Chuchotements à gauche.*)

Mais si, chemin faisant, je rencontre quelques-unes des questions politiques qui touchent à celles qu'il a

1. L'Assemblée constituante discutait sur les propositions relatives soit à la convocation de l'Assemblée législative, soit à la modification du décret du 15 décembre concernant les lois organiques.

(*Note de l'éditeur.*)

soulevées, l'honorable et éloquent orateur peut être assuré que je ne les éviterai pas.

N'en déplaise à l'honorable orateur, je suis de ceux qui pensent que cette Assemblée a reçu un mandat tout à la fois illimité et limité. (*Exclamations.*)

M. LE PRÉSIDENT. — J'invite tous les membres de l'Assemblée au silence. On doit écouter M. Victor Hugo comme on a écouté M. Favre.

M. VICTOR HUGO. — Illimité quant à la souveraineté, limité quant à l'œuvre à accomplir. (*Très bien! Mouvement.*) Je suis de ceux qui pensent que l'achèvement de la Constitution épuise le mandat, et que le premier effet de la Constitution votée doit être, dans la logique politique, de dissoudre la constituante.

Et, en effet, messieurs, qu'est-ce que c'est qu'une Assemblée constituante? c'est une révolution agissant et délibérant avec un horizon infini devant elle. Et qu'est-ce que c'est qu'une constitution? C'est une révolution accomplie et désormais circonscrite. Or, peut-on se figurer une telle chose : une révolution à la fois terminée par le vote de la Constitution et continuant par la présence de la constituante? C'est-à-dire, en d'autres termes, le définitif proclamé et le provisoire maintenu; l'affirmation et la négation en présence! Une constitution qui régit la nation et qui ne régit pas le parlement! Tout cela se heurte et s'exclut. (*Sensation.*)

Je sais qu'aux termes de la Constitution vous vous êtes attribué la mission de voter ce qu'on a appelé les lois organiques. Je ne dirai donc pas qu'il ne faut pas les faire : je dirai qu'il faut en faire le moins possible. Et pourquoi? Les lois organiques font-elles partie de la Constitution? participent-elles de son privilége et de

son inviolabilité? Oh! alors votre droit et votre devoir est de les faire toutes. Mais les lois organiques ne sont que des lois ordinaires; les lois organiques ne sont que des lois comme toutes les autres, qui peuvent être modifiées, changées, abrogées sans formalités spéciales, et qui, tandis que la Constitution, armée par vous, se défendra, peuvent tomber au premier choc de la première Assemblée législative. Cela est incontestable. A quoi bon les multiplier, alors, et les faire toutes dans des circonstances où il est à peine possible de les faire viables? Une Assemblée constituante ne doit rien faire qui ne porte le caractère de la nécessité. Et, ne l'oublions pas, là où une assemblée comme celle-ci n'imprime pas le sceau de sa souveraineté, elle imprime le sceau de sa faiblesse. (*Très-bien! très-bien!*)

Je dis donc qu'il faut limiter à un très-petit nombre les lois organiques que la Constitution vous impose le devoir de faire.

J'aborde, pour la traverser rapidement, car, dans les circonstances où nous sommes, il ne faut pas irriter un tel débat, j'aborde la question délicate que j'appellerai la question d'amour-propre, c'est-à-dire le conflit qu'on cherche à élever entre le ministère et l'Assemblée à l'occasion de la proposition Rateau. Je répète que je traverse cette question rapidement; vous en comprenez tous le motif, il est puisé dans mon patriotisme et dans le vôtre. Je dis seulement, et je me borne à ceci, que cette question ainsi posée, que ce conflit, que cette susceptibilité, que tout cela est au-dessous de vous. (*Oui! oui! — Adhésion.*) Les grandes assemblées comme celle-ci ne compromettent pas la paix du pays par susceptibilité; elles se meuvent et se gouvernent par

des raisons plus hautes. Les grandes assemblées, messieurs, savent envisager l'heure de leur abdication politique avec dignité et liberté; elles n'obéissent jamais, soit au jour de leur avénement, soit au jour de leur retraite, qu'à une seule impulsion, l'utilité publique. C'est là le sentiment que j'invoque et que je voudrais éveiller dans vos âmes. (*Très-bien! très-bien!*)

J'écarte donc comme renversés par la discussion les trois arguments puisés, l'un dans la nature de notre mandat, l'autre dans la nécessité de voter les lois organiques, et le troisième dans la susceptibilité de l'Assemblée en face du ministère.

J'arrive à une dernière objection qui, selon moi, est encore entière, et qui est au fond du discours remarquable que vous venez d'entendre. Cette objection, la voici. (*Marques d'attention.*)

Pour dissoudre l'Assemblée, nous invoquons la nécessité politique. Pour la maintenir, on nous oppose la nécessité politique. On nous dit : « Il faut que l'Assemblée constituante reste à son poste; il faut qu'elle veille sur son œuvre; il importe qu'elle ne livre pas la démocratie organisée par elle, qu'elle ne livre pas la Constitution à ce courant qui emporte les esprits vers un avenir inconnu. »

Et là-dessus, messieurs, on évoque je ne sais quel fantôme d'une Assemblée menaçante pour la paix publique; on suppose que la prochaine Assemblée législative (car c'est là le point réel de la question, j'y insiste, et j'y appelle votre attention), on suppose que la prochaine Assemblée législative apportera avec elle les bouleversements et les calamités, qu'elle perdra la France au lieu de la sauver.

C'est là toute la question, il n'y en a pas d'autre; car si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, vous mes collègues de la majorité, que j'honore et auxquels je m'adresse, si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, si vous étiez tranquilles sur le sort de la future Assemblée, à coup sûr votre patriotisme vous conseillerait de lui céder la place.

C'est donc là, à mon sens, le point véritable de la question. Eh bien, messieurs, j'aborde cette question. C'est pour la combattre que je suis monté à cette tribune. On nous dit : « Savez-vous ce que sera, savez-vous ce que fera la prochaine Assemblée législative? » Et l'on conclut, des inquiétudes qu'on manifeste, qu'il faut maintenir l'Assemblée constituante.

Eh bien, messieurs, mon intention est de vous montrer ce que valent ces arguments comminatoires; je le ferai en très-peu de paroles, et par un simple rapprochement, qui est maintenant de l'histoire, et qui, à mon sens, éclaire singulièrement tout ce côté de la question. (*Écoutez! écoutez! Profond silence.*)

Messieurs, il y a moins d'un an, en mars dernier, une partie du gouvernement provisoire semblait croire à la nécessité de se perpétuer. Des publications officielles, placardées au coin des rues, affirmaient que l'éducation politique de la France n'était pas faite, qu'il était dangereux de livrer au pays, dans l'état des choses, l'exercice de sa souveraineté, et qu'il était indispensable que le pouvoir qui était alors debout prolongeât sa durée. En même temps, un parti qui se disait le plus avancé, une opinion qui se proclamait exclusivement républicaine, qui déclarait avoir fait la République, et qui semblait penser que la République lui appartenait...

cette opinion jetait le cri d'alarme, demandait hautement l'ajournement des élections, et dénonçait aux patriotes, aux républicains, aux bons citoyens, l'approche d'un danger immense et imminent. Cet immense danger qui approchait, messieurs, — c'était vous. (*Très-bien ! très-bien !*) C'était l'Assemblée nationale à laquelle je parle en ce moment. (*Nouvelle approbation.*)

Ces élections fatales qu'il fallait ajourner à tout prix pour le salut public, et qu'on a ajournées, ce sont les élections dont vous êtes sortis. (*Profonde sensation.*)

Eh bien, messieurs, ce qu'on disait, il y a dix mois, de l'Assemblée constituante, on le dit aujourd'hui de l'Assemblée législative. (*Très-bien ! très-bien ! Mouvement prolongé.*)

Je laisse vos esprits conclure, je vous laisse interroger vos consciences, et vous demander à vous-mêmes ce que vous avez été, et ce que vous avez fait. Ce n'est pas ici le lieu de détailler tous vos actes ; mais ce que je sais, c'est que la civilisation, sans vous, eût été perdue, c'est que la civilisation a été sauvée par vous. Or, sauver la civilisation, c'est sauver la vie à un peuple. Voilà ce que vous avez fait, voilà comment vous avez répondu aux prophéties sinistres qui voulaient retarder votre avénement. (*Vive et universelle approbation.*)

Messieurs, j'insiste. Ce qu'on disait, avant, de vous, on le dit aujourd'hui de vos successeurs ; aujourd'hui, comme alors, on fait de l'assemblée future un péril ; aujourd'hui comme alors, on se défie de la France, on se défie du peuple, on se défie du souverain. (*Vive approbation à droite.*) D'après ce que valent les craintes du passé, jugez ce que valent les craintes du présent. (*Mouvement.*)

On peut l'affirmer hautement, l'Assemblée législative répondra aux prévisions mauvaises comme vous y avez répondu vous-mêmes, par son dévouement au bien public.

Messieurs, dans les faits que je viens de citer, dans le rapprochement que je viens de faire, dans beaucoup d'autres actes que je ne veux pas rappeler, car j'apporte à cette discussion une modération profonde (*C'est vrai!*) dans beaucoup d'autres actes, qui sont dans toutes les mémoires, il n'y a pas seulement la réfutation d'un argument, il y a une évidence, il y a un enseignement. Cette évidence, cet enseignement les voici : c'est que depuis onze mois, chaque fois qu'il s'agit de consulter le pays, on hésite, on recule, on cherche des faux-fuyants. (*Oui, oui! Non, non!*)

M. LAROCHEJAQUELEIN. — On insulte constamment au suffrage universel.

UN MEMBRE. — Mais on a avancé l'époque de l'élection du président.

M. VICTOR HUGO. — Je suis certain qu'en ce moment je parle à la conscience de l'Assemblée.

Et savez-vous ce qu'il y a au fond de ces hésitations? Je le dirai. (*Rumeurs. — Parlez! parlez!*) Mon Dieu, messieurs, ces murmures ne m'étonnent ni ne m'intimident. (*Exclamations.*)

Ceux qui sont à cette tribune y sont pour entendre des murmures, de même que ceux qui sont sur ces bancs y sont pour entendre des vérités. (*Très-bien! très-bien!*)

Nous avons écouté vos vérités, écoutez les nôtres. (*Mouvement prolongé.*)

Messieurs, je dirai ce qu'il y avait au fond de ces hésitations, et je le dirai hautement, car la liberté de la

tribune n'est rien sans la franchise de l'orateur. (*Très-bien! Sensation.*) Ce qu'il y a au fond de tout cela, de tous ces actes que je rappelle, ce qu'il y a, c'est une crainte secrète du suffrage universel.

Et je vous le dis, à vous qui avez fondé le gouvernement républicain sur le suffrage universel, à vous qui avez été longtemps le pouvoir tout entier, je vous le dis : il n'y a rien de plus grave en politique qu'un gouvernement qui tient en défiance son principe. (*Profonde sensation.*)

Il vous appartient et il est temps de faire cesser cet état de choses ; le pays veut être consulté ; montrez de la confiance au pays, le pays vous rendra de la confiance. C'est par ces mots de conciliation que je veux finir. Je puise dans mon mandat le droit et la force de vous conjurer au nom de la France qui attend et s'inquiète.... (*Exclamations diverses.*) Au nom de ce noble et généreux peuple de Paris, qu'on entraîne de nouveau aux agitations politiques....

UNE VOIX. — C'est le gouvernement qui l'agite!

M. VICTOR HUGO. — Au nom de ce bon et généreux peuple de Paris, qui a tant souffert et qui souffre encore, je vous conjure de ne pas prolonger une situation qui est l'agonie du crédit, du commerce, de l'industrie et du travail. (*C'est vrai!*) Je vous conjure de fermer vous-mêmes, en vous retirant, la phase révolutionnaire, et d'ouvrir la période légale ; je vous conjure de convoquer avec empressement, avec confiance, vos successeurs. Ne tombez pas dans la faute du gouvernement provisoire. L'injure que les partis passionnés vous ont faite avant votre arrivée, ne la faites pas, vous législateurs, à l'Assemblée législative! Ne soupçonnez pas, vous qui avez

été soupçonnés ; n'ajournez pas, vous qui avez été ajournés ! (*Mouvement.*)

La majorité comprendra, je n'en doute pas, que le moment est enfin venu où la souveraineté de cette Assemblée doit rentrer et s'évanouir dans la souveraineté de la nation.

S'il en était autrement, messieurs, s'il était possible, ce que, dans mon respect pour l'Assemblée, je suis loin de conjecturer, s'il était possible que cette Assemblée se décidât à prolonger indéfiniment son mandat.... (*Rumeurs et dénégations*) ; s'il était possible, dis-je, que l'Assemblée prolongeât, vous ne voulez pas indéfiniment, soit! prolongeât un mandat désormais discuté ; s'il était possible qu'elle ne fixât pas de date et de terme à ses travaux ; s'il était possible qu'elle se maintînt dans la situation où elle est aujourd'hui vis-à-vis du pays, il est temps encore de vous le dire, l'esprit de la France qui anime et vivifie cette Assemblée, se retirerait d'elle. (*Réclamations.*) Cette Assemblée ne sentirait plus battre dans son sein le cœur de la nation. Il pourrait lui être encore donné de durer, mais non de vivre. La vie politique ne se décrète pas. (*Mouvement prolongé.*)

VIII

LA LIBERTÉ DU THÉATRE[1].

(3 avril 1849.)

Je regrette que cette grave question, qui divise les meilleurs esprits, surgisse d'une manière si inopinée. Pour ma part, je l'avoue franchement, je ne suis pas prêt à la traiter et à l'approfondir comme elle devrait être approfondie; mais je croirais manquer à un de mes plus sérieux devoirs, si je n'apportais ici ce qui me paraît être la vérité et le principe.

Je n'étonnerai personne dans cette enceinte en déclarant que je suis partisan de la liberté du théâtre.

Et d'abord, messieurs, expliquons-nous sur ce mot. Qu'entendons-nous par là? Qu'est-ce que c'est que la liberté du théâtre?

Messieurs, à proprement parler, le théâtre n'est pas et ne peut jamais être libre; il n'échappe à une censure

1. Ce discours fut prononcé dans la discussion du chapitre XVIII du budget de l'intérieur de 1849 : *Subvention aux théâtres nationaux*, après un discours dans lequel le représentant Jules Favre demanda pour les théâtres l'abolition de toute censure. (*Note de l'éditeur.*)

que pour retomber sous une autre, car c'est là le véritable nœud de la question ; c'est sur ce point que j'appelle spécialement l'attention de M. le ministre de l'intérieur ; il existe deux sortes de censures : l'une qui est ce que je connais au monde de plus respectable et de plus efficace, c'est la censure exercée au nom des idées éternelles d'honneur, de décence et d'honnêteté, au nom de ce respect qu'une grande nation a toujours pour elle-même ; c'est la censure exercée par les mœurs publiques. (*Mouvements en sens divers. Agitation.*)

L'autre censure qui est, je ne veux pas me servir d'expressions trop sévères, qui est ce qu'il y a de plus malheureux et de plus maladroit, c'est la censure exercée par le pouvoir.

Eh bien ! quand vous détruisez la liberté du théâtre, savez-vous ce que vous faites ? vous enlevez le théâtre à la première de ces deux censures, pour le donner à la seconde.

Croyez-vous y avoir gagné ? (*Sensation.*)

Au lieu de la censure du public, de la censure grave, austère, redoutée, obéie, vous avez la censure du pouvoir, la censure déconsidérée et bravée. Ajoutez-y le pouvoir compromis. Grave inconvénient.

Et savez-vous ce qui arrive encore ? C'est que, par une réaction toute naturelle, l'opinion publique, qui serait si sévère pour le théâtre libre, devient très-indulgente pour le théâtre censuré. Le théâtre censuré lui fait l'effet d'un opprimé. (*C'est vrai ! c'est vrai !*)

Il ne faut pas se dissimuler qu'en France, et je le dis à l'honneur de la générosité de ce pays, l'opinion publique finit toujours tôt ou tard par prendre parti pour ce qui lui paraît être une liberté en souffrance.

Eh bien! je ne dis pas seulement il n'est pas moral, je dis il n'est pas adroit, il n'est pas habile, il n'est pas politique de mettre le public du côté des licences théâtrales; le public, mon Dieu! il a toujours dans l'esprit un fonds d'opposition, l'allusion lui plaît, l'épigramme l'amuse; le public se met en riant de moitié dans les licences de théâtre.

Voilà ce que vous obtenez avec la censure. La censure, en retirant au public sa juridiction naturelle sur le théâtre, lui retire en même temps le sentiment de son autorité et de sa responsabilité; du moment où il cesse d'être juge, il devient complice. (*Mouvement.*)

Je vous invite, messieurs, à réfléchir sur les inconvénients de la censure ainsi considérée. Il arrive que le public finit très-promptement par ne plus voir dans les excès du théâtre que des malices presque innocentes, soit contre l'autorité, soit contre la censure elle-même; il finit par adopter ce qu'il aurait réprouvé, et par protéger ce qu'il aurait condamné. (*C'est vrai!*)

J'ajoute ceci: la répression pénale n'est plus possible, la société est désarmée, son droit est épuisé, elle ne peut plus rien contre les délits qui peuvent se commettre pour ainsi dire à travers la censure. Il n'y a plus, je le répète, de répression pénale. Le propre de la censure, et ce n'est pas là son moindre inconvénient, c'est de briser la loi en s'y substituant. Le manuscrit une fois censuré, tout est dit, tout est fini. Le magistrat n'a rien à faire où le censeur a travaillé. La loi ne passe pas où la police a passé. (*Très-bien! très-bien!*)

Quant à moi, ce que je veux, pour le théâtre comme pour la presse, c'est la liberté, c'est la légalité.

Je résume mon opinion en un mot que j'adresse aux

gouvernants et aux législateurs : par la liberté, vous placez les licences et les excès du théâtre sous la censure du public; par la censure, vous les mettez sous sa protection. Choisissez. (*Longue agitation.*)

CONGRÈS DE LA PAIX A PARIS

1849

I

DISCOURS D'OUVERTURE.

(21 août 1849.)

(M. Victor Hugo est proclamé président. Il se lève et dit :)

Messieurs, beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus éloignés, le cœur plein d'une pensée religieuse et sainte ; vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chrétiens, des écrivains éminents, plusieurs de ces hommes considérables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumières de leur nation. Vous avez voulu dater de Paris les déclarations de cette réunion d'esprits convaincus et graves, qui ne veulent pas seulement le bien d'un peuple, mais qui veulent le bien de tous les peuples. (*Applaudissements.*) Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'État, les gouvernants, les législateurs, un principe supérieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'Évangile, celui qui impose

la paix aux enfants du même Dieu, et, dans cette ville qui n'a encore décrété que la fraternité des citoyens, vous venez proclamer la fraternité des hommes.

Soyez les bienvenus! (*Long mouvement.*)

En présence d'une telle pensée et d'un tel acte, il ne peut y avoir place pour un remercîment personnel. Permettez-moi donc, dans les premières paroles que je prononce devant vous, d'élever mes regards plus haut que moi-même, et d'oublier, en quelque sorte, le grand honneur que vous venez de me conférer, pour ne songer qu'à la grande chose que vous voulez faire.

Messieurs, cette pensée religieuse, la paix universelle, toutes les nations liées entre elles d'un lien commun, l'Évangile pour loi suprême, la médiation substituée à la guerre, cette pensée religieuse est-elle une pensée pratique? cette idée sainte est-elle une idée réalisable? Beaucoup d'esprits positifs, comme on parle aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques vieillis, comme on dit, dans le maniement des affaires, répondent : Non. Moi, je réponds avec vous, je réponds sans hésiter, je réponds : Oui! (*Bravo! — Applaudissements*) et je vais essayer de le prouver tout à l'heure.

Je vais plus loin; je ne dis pas seulement : C'est un but réalisable, je dis : C'est un but inévitable; on peut en retarder ou en hâter l'avénement, voilà tout.

La loi du monde n'est pas et ne peut pas être distincte de la loi de Dieu. Or, la loi de Dieu, ce n'est pas la guerre, c'est la paix. (*Applaudissements.*) Les hommes ont commencé par la lutte, comme la création par le chaos. (*Bravo! bravo!*) D'où viennent-ils? De la guerre; cela est évident. Mais où vont-ils? A la paix; cela n'est pas moins évident.

Quand vous affirmez ces hautes vérités, il est tout simple que votre affirmation rencontre la négation; il est tout simple que votre foi rencontre l'incrédulité; il est tout simple que, dans cette heure de nos troubles et de nos déchirements, l'idée de la paix universelle surprenne et choque presque comme l'apparition de l'impossible et de l'idéal; il est tout simple que l'on crie à l'utopie; et, quant à moi, l'humble et obscur ouvrier dans cette grande œuvre du dix-neuvième siècle, j'accepte cette résistance des esprits sans qu'elle m'étonne ni me décourage. Est-il possible que vous ne fassiez pas détourner les têtes et fermer les yeux dans une sorte d'éblouissement, quand, au milieu des ténèbres qui pèsent encore sur nous, vous ouvrez brusquement la porte rayonnante de l'avenir? (*Applaudissements.*)

Messieurs, si quelqu'un, il y a quatre siècles, à l'époque où la guerre existait de commune à commune, de ville à ville, de province à province, si quelqu'un eût dit à la Lorraine, à la Picardie, à la Normandie, à la Bretagne, à l'Auvergne, à la Provence, au Dauphiné, à la Bourgogne : « Un jour viendra où vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra où vous ne lèverez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres, un jour viendra où l'on ne dira plus : « Les Normands ont « attaqué les Picards, les Lorrains ont repoussé les Bour- « guignons. » Vous aurez bien encore des différends à régler, des intérêts à débattre, des contestations à résoudre, mais savez-vous ce que vous mettrez à la place des hommes d'armes? savez-vous ce que vous mettrez à la place des gens de pied et de cheval, des canons, des fauconneaux, des lances, des piques, des épées? Vous mettrez une petite boîte de sapin que vous appellerez l'urne

du scrutin, et de cette boîte il sortira, quoi? une assemblée! une assemblée en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblée qui sera comme votre âme à tous, un concile souverain et populaire qui décidera, qui jugera, qui résoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains et surgir la justice dans tous les cœurs, qui dira à chacun : « Là finit ton droit, ici commence ton « devoir. Bas les armes! vivez en paix! » (*Applaudissements.*) Et ce jour-là, vous vous sentirez une pensée commune, des intérêts communs, une destinée commune; vous vous embrasserez, vous vous reconnaîtrez fils du même sang et de la même race; ce jour-là, vous ne serez plus des peuplades ennemies, vous serez un peuple; vous ne serez plus la Bourgogne, la Normandie, la Bretagne, la Provence, vous serez la France. Vous ne vous appellerez plus la guerre, vous vous appellerez la civilisation! »

Si quelqu'un eût dit cela à cette époque, messieurs, tous les hommes positifs, tous les gens sérieux, tous les grands politiques d'alors se fussent écriés : « Oh! le songeur! Oh! le rêve-creux! Comme cet homme connaît peu l'humanité! Que voilà une étrange folie et une absurde chimère! » Messieurs, le temps a marché, et cette chimère, c'est la réalité. (*Mouvement.*)

Et, j'insiste sur ceci, l'homme qui eût fait cette prophétie sublime eût été déclaré fou par les sages, pour avoir entrevu les desseins de Dieu! (*Nouveau mouvement.*)

Eh bien! vous dites aujourd'hui, et je suis de ceux qui disent avec vous, tous, nous qui sommes ici, nous disons à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à l'Italie, à la Russie, nous leur disons :

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France! (*Applaudissements.*) Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être! (*Rires et bravos.*) Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe (*Applaudissements*), placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, amé-

liorant la création sous le regard du Créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu! (*Longs applaudissements.*)

Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide, nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné les peuples, et, à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle. (*Très-bien!*)

Et Français, Anglais, Belges, Allemands, Russes, Slaves, Européens, Américains, qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour? Nous aimer. (*Immenses applaudissements.*)

Nous aimer! Dans cette œuvre immense de la pacification, c'est la meilleure manière d'aider Dieu!

Car Dieu le veut, ce but sublime! Et voyez, pour y atteindre, ce qu'il fait de toutes parts! Voyez que de découvertes il fait sortir du génie humain, qui toutes vont à ce but, la paix! Que de progrès, que de simplifications! Comme la nature se laisse de plus en plus dompter par l'homme! comme la matière devient de plus en plus l'esclave de l'intelligence et la servante de la civilisation! comme les causes de guerre s'évanouissent avec les causes de souffrance! comme les peuples lointains se touchent! comme les distances se rapprochent! et le rapprochement, c'est le commencement de la fraternité!

Grâce aux chemins de fer, l'Europe bientôt ne sera pas plus grande que ne l'était la France au moyen âge! Grâce aux navires à vapeur, on traverse aujourd'hui l'Océan plus aisément qu'on ne traversait autrefois la Méditerranée! Avant peu, l'homme parcourra la terre

comme les dieux d'Homère parcouraient le ciel, en trois pas. Encore quelques années, et le fil électrique de la concorde entourera le globe et étreindra le monde. (*Applaudissements.*)

Ici, messieurs, quand j'approfondis ce vaste ensemble, ce vaste concours d'efforts et d'événements, tous marqués du doigt de Dieu; quand je songe à ce but magnifique, le bien-être des hommes, la paix; quand je considère ce que la Providence fait pour et ce que la politique fait contre, une réflexion douloureuse s'offre à mon esprit.

Il résulte des statistiques et des budgets comparés que les nations européennes dépensent tous les ans, pour l'entretien de leurs armées, une somme qui n'est pas moindre de deux milliards, et qui, si l'on y ajoute l'entretien du matériel des établissements de guerre, s'élève à trois milliards. Ajoutez-y encore le produit perdu des journées de travail de plus de deux millions d'hommes, les plus sains, les plus vigoureux, les plus jeunes, l'élite des populations, produit que vous ne pouvez pas évaluer à moins d'un milliard, et vous arrivez à ceci que les armées permanentes coûtent annuellement à l'Europe quatre milliards. Messieurs, la paix vient de durer trente-deux ans, et en trente-deux ans la somme monstrueuse de cent vingt-huit milliards a été dépensée pendant la paix pour la guerre! (*Sensation.*) Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défier les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés; supposez qu'ils se fussent dit qu'avant même d'être Français, ou Anglais, ou Allemands, on est homme, et que, si les nations sont des patries, l'humanité est une famille; et maintenant, cette somme de cent vingt-huit milliards, si follement

et si vainement dépensée par la défiance, faites-la dépenser par la confiance! Ces cent vingt-huit milliards donnés à la haine, donnez-les à l'harmonie! ces cent vingt-huit milliards donnés à la guerre, donnez-les à la paix! (*Applaudissements.*) Donnez-les au travail, à l'intelligence, à l'industrie, au commerce, à la navigation, à l'agriculture, aux sciences, aux arts, et représentez-vous le résultat. Si, depuis trente-deux ans, cette gigantesque somme de cent vingt-huit milliards avait été dépensée de cette façon, l'Amérique, de son côté, aidant l'Europe, savez-vous ce qui serait arrivé? La face du monde serait changée! les isthmes seraient coupés, les fleuves creusés, les montagnes percées, les chemins de fer couvriraient les deux continents, la marine marchande du globe aurait centuplé, et il n'y aurait plus nulle part ni landes, ni jachères, ni marais; on bâtirait des villes là où il n'y a encore que des solitudes, on creuserait des ports là où il n'y a encore que des écueils; l'Asie serait rendue à la civilisation, l'Afrique serait rendue à l'homme; la richesse jaillirait de toutes parts de toutes les veines du globe sous le travail de tous les hommes, et la misère s'évanouirait! Et savez-vous ce qui s'évanouirait avec la misère? Les révolutions. (*Bravos prolongés.*) Oui, la face du monde serait changée! Au lieu de se déchirer entre soi, on se répandrait pacifiquement sur l'univers! Au lieu de faire des révolutions, on ferait des colonies! Au lieu d'apporter la barbarie à la civilisation, on apporterait la civilisation à la barbarie! (*Nouveaux applaudissements.*)

Voyez, messieurs, dans quel aveuglement la préoccupation de la guerre jette les nations et les gouvernants: si les cent vingt-huit milliards qui ont été donnés par

l'Europe depuis trente-deux ans à la guerre qui n'existait pas, avaient été donnés à la paix qui existait, disons-le, et disons-le bien haut, on n'aurait rien vu en Europe de ce qu'on y voit en ce moment; le continent, au lieu d'être un champ de bataille, serait un atelier, et au lieu de ce spectacle douloureux et terrible, le Piémont abattu, Rome, la ville éternelle, livrée aux oscillations misérables de la politique humaine, la Hongrie et Venise qui se débattent héroïquement, la France inquiète, appauvrie et sombre; la misère, le deuil, la guerre civile, l'obscurité sur l'avenir; au lieu de ce spectacle sinistre, nous aurions sous les yeux l'espérance, la joie, la bienveillance, l'effort de tous vers le bien-être commun, et nous verrions partout se dégager de la civilisation en travail le majestueux rayonnement de la concorde universelle. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

Chose digne de méditation! ce sont nos précautions contre la guerre qui ont amené les révolutions! On a tout fait, on a tout dépensé contre le péril imaginaire! On a aggravé ainsi la misère, qui était le péril réel! On s'est fortifié contre un danger chimérique; on a tourné ses regards du côté où n'était pas le point noir; on a vu les guerres qui ne venaient pas, et l'on n'a pas vu les révolutions qui arrivaient. (*Longs applaudissements.*)

Messieurs, ne désespérons pas pourtant. Au contraire, espérons plus que jamais! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanées, secousses nécessaires peut-être des grands enfantements. Ne soyons pas injustes pour le temps où nous vivons, ne voyons pas notre époque autrement qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable époque après tout, et le dix-neuvième siè-

cle sera, disons-le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le rappelais tout à l'heure, tous les progrès s'y révèlent et s'y manifestent à la fois, les uns amenant les autres : chute des animosités internationales, effacement des frontières sur la carte et des préjugés dans les cœurs, tendance à l'unité, adoucissement des mœurs, élévation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des pénalités, domination des langues les plus littéraires, c'est-à-dire les plus humaines ; tout se meut en même temps, économie politique, science, industrie, philosophie, législation, et converge au même but, la création du bien-être et de la bienveillance, c'est-à-dire, et c'est là pour ma part le but auquel je tendrai toujours, extinction de la misère au dedans, extinction de la guerre au dehors. (*Applaudissements.*)

Oui, je le dis en terminant, l'ère des révolutions se ferme, l'ère des améliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible ; le temps est venu où la Providence va substituer à l'action désordonnée des agitateurs l'action religieuse et calme des pacificateurs. (*Oui ! oui !*)

Désormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici : faire reconnaître toutes les nationalités, restaurer l'unité historique des peuples et rallier cette unité à la civilisation par la paix, élargir sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles ; enfin, et ceci résume tout, faire prononcer par la justice le dernier mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force. (*Profonde sensation.*)

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensée nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche dans cette voie providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire elle a dit aux peuples : « Vous êtes libres. » La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples : « Vous êtes souverains. » Maintenant faisons le troisième pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : « Vous êtes frères ! » (*Immense acclamation. L'orateur se rassied au milieu des applaudissements.*)

II

CLÔTURE DU CONGRÈS DE LA PAIX.

(24 août 1849.)

Messieurs, vous m'avez permis de vous adresser quelques paroles de bienvenue : permettez-moi de vous adresser quelques paroles d'adieu.

Je serai très-court, l'heure est avancée, j'ai présent à l'esprit l'article 3 du règlement, et soyez tranquilles, je ne m'exposerai pas à me faire rappeler à l'ordre par le président. (*On rit.*)

Nous allons nous séparer : mais nous resterons unis de cœur. (*Oui ! oui !*) Nous avons désormais une pensée commune, messieurs, et, une commune pensée, c'est, en quelque sorte, une commune patrie. (*Sensation.*) Oui, à dater de ce jour, nous tous qui sommes ici, nous sommes compatriotes ! (*Oui ! oui !*)

Vous avez pendant trois jours délibéré, discuté, approfondi, avec sagesse et dignité, de graves questions, et à propos de ces questions, les plus hautes que puisse

agiter l'humanité, vous avez pratiqué noblement les grandes mœurs des peuples libres. (*Mouvement.*)

Vous avez donné aux gouvernements des conseils, des conseils amis qu'ils entendront, n'en doutez pas! (*Oui! oui!*) Des voix éloquentes se sont élevées parmi vous, de généreux appels ont été faits à tous les sentiments magnanimes de l'homme et du peuple : vous avez déposé dans les esprits, en dépit des préjugés et des inimitiés internationales, le germe impérissable de la paix universelle. (*Bravo!*)

Savez-vous ce que nous voyons, savez-vous ce que nous avons sous les yeux depuis trois jours? C'est l'Angleterre serrant la main de la France, c'est l'Amérique serrant la main de l'Europe, et quant à moi, je ne sache rien de plus grand et de plus beau! (*Explosion d'applaudissements.*)

Retournez maintenant dans vos foyers, rentrez dans vos pays le cœur plein de joie, dites-y que vous venez de chez vos compatriotes de France. (*Mouvement. — Longue acclamation.*) Dites que vous y avez jeté les bases de la paix du monde, répandez partout cette bonne nouvelle, et semez partout cette grande pensée.

Après les voix considérables qui se sont fait entendre, je ne rentrerai pas dans ce qui vous a été expliqué et démontré, mais permettez-moi de répéter, pour clore ce congrès solennel, les paroles que je prononçais en l'inaugurant. Ayez bon espoir! ayez bon courage! l'immense progrès définitif qu'on dit que vous rêvez, et que je dis que vous enfantez, se réalisera. (*Bravo! bravo!*) Songez à tous les pas qu'a déjà faits le genre humain! Méditez le passé, car le passé souvent éclaire l'avenir. Ouvrez l'histoire et puisez-y des forces pour votre foi.

Oui, le passé et l'histoire, voilà nos points d'appui. Tenez, ce matin, à l'ouverture de cette séance, au moment où un respectable orateur chrétien[1] tenait vos âmes palpitantes sous la grande et pénétrante éloquence de l'homme cordial et du prêtre fraternel, en ce moment-là, un membre de cette assemblée, dont j'ignore le nom, lui a rappelé que le jour où nous sommes, le 24 août, est l'anniversaire de la Saint-Barthélemy. Le prêtre catholique a détourné sa tête vénérable et a repoussé ce lamentable souvenir. Eh bien! ce souvenir, je l'accepte, moi! (*Profonde et universelle impression.*) Oui, je l'accepte! (*Mouvement prolongé.*)

Oui, cela est vrai, il y a de cela deux cent soixante et dix-sept années, à pareil jour, Paris, ce Paris où vous êtes, s'éveillait épouvanté au milieu de la nuit. Une cloche, qu'on appelait la cloche d'argent, tintait au palais de justice; les catholiques couraient aux armes, les protestants étaient surpris dans leur sommeil, et un guet-apens, un massacre, un crime où étaient mêlées toutes les haines religieuses, haines civiles, haines politiques, un crime abominable s'accomplissait. Eh bien! aujourd'hui, dans ce même jour, dans cette même ville, Dieu donne rendez-vous à toutes ces haines et leur ordonne de se convertir en amour. (*Tonnerre d'applaudissements.*) Dieu retire à ce funèbre anniversaire sa signification sinistre : où il y avait une tache de sang, il met un rayon de lumière (*Long mouvement*); à la place de l'idée de vengeance, de fanatisme et de guerre, il met l'idée de réconciliation, de tolérance et de paix; et, grâce à lui, par sa volonté, grâce aux progrès qu'il

1. M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

amène et qu'il commande, précisément à cette date fatale du 24 août, et pour ainsi dire presque à l'ombre de cette tour encore debout qui a sonné la Saint-Barthélemy, non-seulement Anglais et Français, Italiens et Allemands, Européens et Américains, mais ceux qu'on nommait les papistes et ceux qu'on nommait les huguenots, se reconnaissent frères (*Mouvement prolongé*) et s'unissent dans un étroit et désormais indissoluble embrassement. (*Explosion de bravos et d'applaudissements. M. l'abbé Deguerry et M. le pasteur Coquerel s'embrassent devant le fauteuil du président. Les acclamations redoublent dans l'assemblée et dans les tribunes publiques. M. Victor Hugo reprend :*)

Osez maintenant nier le progrès! (*Nouveaux applaudissements.*) Mais, sachez-le bien, celui qui nie le progrès est un impie, celui qui nie le Progrès nie la Providence, car Providence et Progrès c'est la même chose, et le progrès n'est qu'un des noms humains du Dieu éternel! (*Profonde et universelle sensation. — Bravo! bravo!*)

Frères, j'accepte ces acclamations et je les offre aux générations futures. (*Applaudissements répétés.*) Oui, que ce jour soit un jour mémorable, qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain, qu'il marque la fin des massacres et des guerres, qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du monde, et qu'on dise : « Le 24 août 1572 s'efface et disparaît sous le 24 août 1849! » (*Longue et unanime acclamation. — L'émotion est à son comble : les bravos éclatent de toutes parts; les Anglais et les Américains se lèvent en agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux vers l'orateur, et, sur un signe de M. Cobden, ils poussent sept hourras.*)

TRIBUNAUX

1851

POUR CHARLES HUGO[1].

LA PEINE DE MORT.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE. (Procès de *l'Événement*.)

(11 juin 1851.)

Messieurs les jurés, aux premières paroles que M. l'avocat général a prononcées, j'ai cru un moment qu'il allait abandonner l'accusation. Cette illusion n'a pas longtemps duré. Après avoir fait de vains efforts pour circonscrire et amoindrir le débat, le ministère public a été entraîné, par la nature même du sujet, à des déve-

1. Un braconnier de la Nièvre, Montcharmont, condamné à mort, fut conduit, pour y être exécuté, dans le petit village où avait été commis le crime.

Le patient était doué d'une grande force physique; le bourreau et ses aides ne purent l'arracher de la fatale charrette; l'exécution fut suspendue; il fallut attendre du renfort. Quand les ministres de la loi de sang furent en nombre, le patient fut ramené devant l'affreuse machine, enlevé du tombereau, porté sur la bascule et poussé sous le couteau.

Le journal *l'Événement* peignit avec de vives couleurs cette horrible scène. Son rédacteur, M. Charles Hugo fils, fut traduit devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation d'avoir manqué au respect dû à la loi. Le jeune écrivain fut défendu par son père. (*Note de l'éditeur.*)

loppements qui ont rouvert tous les aspects de la question, et, malgré lui, la question a repris toute sa grandeur. Je ne m'en plains pas.

J'aborde immédiatement l'accusation : mais, auparavant, commençons par bien nous entendre sur un mot. Les bonnes définitions font les bonnes discussions. Ce mot : Respect dû aux lois, qui sert de base à l'accusation, quelle portée a-t-il? que signifie-t-il? quel est son vrai sens? Évidemment, et le ministère public lui-même me paraît résigné à ne point soutenir le contraire, ce mot ne peut signifier suppression, sous prétexte de respect, de la critique des lois. Ce mot signifie tout simplement respect de l'exécution des lois. Pas autre chose. Il permet la critique, il permet le blâme, même sévère, nous en voyons des exemples tous les jours, et même à l'endroit de la Constitution, qui est supérieure aux lois; ce mot permet l'invocation au pouvoir législatif pour abolir une loi dangereuse : il permet enfin qu'on oppose à la loi un obstacle moral, mais il ne permet pas qu'on lui oppose un obstacle matériel. Laissez exécuter une loi, même mauvaise, même injuste, même barbare, dénoncez-la à l'opinion, dénoncez-la au législateur, mais laissez-la exécuter; dites qu'elle est mauvaise, dites qu'elle est injuste, dites qu'elle est barbare, mais laissez-la exécuter. La critique, oui; la révolte, non. Voilà le vrai sens, le sens unique de ce mot : Respect des lois...

Autrement, messieurs, pesez ceci : Dans cette grave opération de l'élaboration des lois, opération qui comprend deux fonctions : la fonction de la presse, qui critique, qui conseille, qui éclaire, et la fonction du législateur, qui décide; dans cette grave opération, dis-je, la première fonction, la critique, serait paralysée, et

par contre-coup la seconde. Les lois ne seraient jamais critiquées, et, par conséquent, il n'y aurait pas de raison pour qu'elles fussent jamais améliorées, jamais réformées. L'Assemblée nationale législative serait parfaitement inutile. Il n'y aurait plus qu'à la fermer. Ce n'est pas là ce qu'on veut, je suppose. (*On rit.*)

Ce point éclairci, toute équivoque dissipée sur le vrai sens du mot « respect dû aux lois, » j'entre dans le vif de la question.

Messieurs les jurés, il y a, dans ce qu'on pourrait appeler le vieux Code européen, une loi que, depuis plus d'un siècle, tous les philosophes, tous les penseurs, tous les vrais hommes d'État, veulent effacer du livre vénérable de la législation universelle; une loi que Beccaria a déclarée impie et que Franklin a déclarée abominable, sans qu'on ait fait de procès à Beccaria ni à Franklin; une loi qui, pesant particulièrement sur cette portion du peuple qu'accablent encore l'ignorance et la misère, est odieuse à la démocratie, mais qui n'est pas moins repoussée par les conservateurs intelligents; une loi dont le roi Louis-Philippe, que je ne nommerai jamais qu'avec le respect dû à la vieillesse, au malheur et à un tombeau dans l'exil, une loi dont le roi Louis-Philippe disait : *Je l'ai détestée toute ma vie;* une loi contre laquelle M. de Broglie a écrit, contre laquelle M. Guizot a écrit; une loi dont la Chambre des députés réclamait par acclamation l'abrogation, il y a vingt ans, au mois d'octobre 1830, et qu'à la même époque le parlement demi-sauvage d'Otahiti rayait de ses Codes; une loi que l'Assemblée de Francfort abolissait il y a trois ans, et que l'Assemblée constituante de la République romaine, il y a deux ans, presque à pareil jour, a declarée abolie

à jamais, sur la proposition du député Charles Bonaparte ; une loi que notre Constituante de 1848 n'a maintenue qu'avec la plus douloureuse indécision et la plus poignante répugnance ; une loi qui, à l'heure où je parle, est placée sous le coup de deux propositions d'abolition, déposées sur la tribune législative ; une loi enfin dont la Toscane ne veut plus, dont la Russie ne veut plus, et dont il est temps que la France ne veuille plus : cette loi devant laquelle la conscience humaine recule avec une anxiété chaque jour plus profonde, c'est la peine de mort.

Eh bien ! messieurs, c'est cette loi qui fait aujourd'hui ce procès ; c'est elle qui est notre adversaire. J'en suis fâché pour M. l'avocat général, mais je l'aperçois derrière lui ! (*Long mouvement.*)

Je l'avouerai, depuis une vingtaine d'années, je croyais, et moi, qui parle, j'en avais fait la remarque dans des pages que je pourrais vous lire, je croyais, mon Dieu ! avec M. Léon Faucher, qui, en 1836, écrivait dans un recueil, la *Revue de Paris*, ceci (je cite) :

« L'échafaud n'apparaît plus sur nos places publiques qu'à de rares intervalles, et comme un spectacle que la justice a honte de donner. » (*Mouvement.*)

Je croyais, dis-je, que la guillotine, puisqu'il faut l'appeler par son nom, commençait à se rendre justice à elle-même, qu'elle se sentait réprouvée, et qu'elle en prenait son parti. Elle avait renoncé à la place de Grève, au plein soleil, à la foule, elle ne se faisait plus crier dans les rues, elle ne se faisait plus annoncer comme un spectacle. Elle s'était mise à faire ses exemples le plus obscurément possible, au petit jour, barrière Saint-Jacques, dans un lieu désert, devant personne. Il me

semblait qu'elle commençait à se cacher, et je l'avais félicitée de cette pudeur. (*Nouveau mouvement.*)

Eh bien! messieurs, je me trompais : M. Léon Faucher se trompait. (*On rit.*) Elle est revenue de cette fausse honte. La guillotine sent qu'elle est une institution sociale, comme on parle aujourd'hui. Et qui sait? peut-être même rêve-t-elle, elle aussi, sa restauration. (*On rit.*)

La barrière Saint-Jacques, c'est la déchéance. Peut-être allons-nous la voir un de ces jours reparaître place de Grève, en plein midi, en pleine foule, avec son cortége de bourreaux, de gendarmes et de crieurs publics, sous les fenêtres mêmes de l'hôtel de ville, du haut desquelles on a eu un jour, le 24 février, l'insolence de la flétrir et de la mutiler!

En attendant, elle se redresse. Elle sent que la société ébranlée a besoin, pour se raffermir, comme on dit encore, de revenir à toutes les anciennes traditions, et elle est une ancienne tradition. Elle proteste contre ces déclamateurs démagogues qui s'appellent Beccaria, Vico, Filangieri, Montesquieu, Turgot, Franklin; qui s'appellent Louis-Philippe, qui s'appellent Broglie et Guizot (*On rit*); et qui osent croire et dire qu'une machine à couper des têtes est de trop dans une société qui a pour livre l'Évangile! (*Sensation.*)

Elle s'indigne contre ces utopistes anarchiques. (*On rit.*) Et, le lendemain de ses journées les plus funèbres et les plus sanglantes, elle veut qu'on l'admire! Elle exige qu'on lui rende des respects! ou, sinon, elle se déclare insultée, elle se porte partie civile, et elle réclame des dommages-intérêts! (*Hilarité générale et prolongée.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Toute marque d'approbation est interdite, comme toute marque d'improbation. Ces rires sont inconvenants dans une telle question.

M. VICTOR HUGO, *reprenant.* — Elle a eu du sang, ce n'est pas assez, elle n'est pas contente, elle veut encore de l'amende et de la prison!

Messieurs les jurés, le jour où l'on a apporté chez moi pour mon fils ce papier timbré, cette assignation pour cet inqualifiable procès, — nous voyons des choses bien étranges dans ce temps-ci, et l'on devrait y être accoutumé, — eh bien! vous l'avouerai-je? j'ai été frappé de stupeur, je me suis dit :

Quoi! est-ce donc là que nous en sommes?

Quoi! à force d'empiétements sur le bon sens, sur la raison, sur la liberté de pensée, sur le droit naturel, nous en serions là, qu'on viendrait nous demander, non pas seulement le respect matériel, celui-là n'est pas contesté, nous le devons, nous l'accordons, mais le respect moral, pour ces pénalités qui ouvrent des abîmes dans les consciences, qui font pâlir quiconque pense, que la religion abhorre, *abhorret a sanguine;* pour ces pénalités qui osent être irréparables, sachant qu'elles peuvent être aveugles; pour ces pénalités qui trempent leur doigt dans le sang humain, pour écrire ce commandement : « Tu ne tueras pas! » pour ces pénalités impies qui font douter de l'humanité quand elles frappent le coupable, et qui font douter de Dieu quand elles frappent l'innocent! Non! non! non! nous n'en sommes pas là! non! (*Vive et universelle sensation.*)

Car, et puisque j'y suis amené, il faut bien vous le dire, messieurs les jurés, et vous allez comprendre combien devait être profonde mon émotion; le vrai cou-

pable dans cette affaire, s'il y a un coupable, ce n'est pas mon fils, c'est moi. (*Mouvement prolongé.*)

Le vrai coupable, j'y insiste, c'est moi, moi qui, depuis vingt-cinq ans, ai combattu sous toutes les formes les pénalités irréparables! Moi qui, depuis vingt-cinq ans, ai défendu en toute occasion l'inviolabilité de la vie humaine!

Ce crime, défendre l'inviolabilité de la vie humaine, je l'ai commis bien avant mon fils, bien plus que mon fils. Je me dénonce, monsieur l'avocat général! Je l'ai commis avec toutes les circonstances aggravantes, avec préméditation, avec ténacité, avec récidive! (*Nouveau mouvement.*)

Oui, je le déclare, ce reste des pénalités sauvages, cette vieille et inintelligente loi du talion, cette loi du sang pour le sang, je l'ai combattue toute ma vie, — toute ma vie, messieurs les jurés! — et, tant qu'il me restera un souffle dans la poitrine, je la combattrai de tous mes efforts comme écrivain, de tous mes actes et de tous mes votes comme législateur, je le déclare (*M. Victor Hugo étend le bras et montre le Christ qui est au fond de la salle au-dessus du tribunal*) devant cette victime de la peine de mort qui est là, qui nous regarde et qui nous entend! Je le jure devant ce gibet où, il y a deux mille ans, pour l'éternel enseignement des générations, la loi humaine a cloué la loi divine! (*Profonde et inexprimable émotion.*)

Ce que mon fils a écrit, il l'a écrit, je le répète, parce que je le lui ai inspiré dès l'enfance, parce qu'en même temps qu'il est mon fils selon le sang, il est mon fils selon l'esprit, parce qu'il veut continuer la tradition de son père. Continuer la tradition de son père! Voilà un étrange délit, et pour lequel j'admire qu'on soit pour-

suivi! Il était réservé aux défenseurs exclusifs de la famille de nous faire voir cette nouveauté! (*On rit.*)

Messieurs, j'avoue que l'accusation en présence de laquelle nous sommes me confond.

Comment! une loi serait funeste, elle donnerait à la foule des spectacles immoraux, dangereux, dégradants, féroces; elle tendrait à rendre le peuple cruel; à de certains jours elle aurait des effets horribles, et les effets horribles que produirait cette loi, il serait interdit de les signaler! Et cela s'appellerait lui manquer de respect! Et l'on en serait comptable devant la justice! Et il y aurait tant d'amende et tant de prison! Mais alors, c'est bien! fermons la Chambre, fermons les écoles, il n'y a plus de progrès possible, appelons-nous le Mogol ou le Thibet, nous ne sommes plus une nation civilisée! Oui, ce sera plus tôt fait, dites-nous que nous sommes en Asie, qu'il y a eu autrefois un pays qu'on appelait la France, mais que ce pays-là n'existe plus, et que vous l'avez remplacé par quelque chose qui n'est plus la monarchie, j'en conviens, mais qui n'est certes pas la République! (*Nouveaux rires.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je renouvelle mon observation. Je rappelle l'auditoire au silence; autrement, je serai forcé de faire évacuer la salle.

M. VICTOR HUGO, *poursuivant.* — Mais voyons, appliquons aux faits, rapprochons des réalités la phraséologie de l'accusation.

Messieurs les jurés, en Espagne, l'inquisition a été la loi. Eh bien! il faut bien le dire, on a manqué de respect à l'inquisition. En France, la torture a été la loi. Eh bien! il faut bien vous le dire encore, on a manqué de respect à la torture. Le poing coupé a été la loi : on

a manqué.... j'ai manqué de respect au couperet! Le fer rouge a été la loi, on a manqué de respect au fer rouge! La guillotine est la loi. Eh bien! c'est vrai, j'en conviens, on manque de respect à la guillotine! (*Mouvement.*)

Savez-vous pourquoi, monsieur l'avocat général? Je vais vous le dire. C'est parce qu'on veut jeter la guillotine dans ce gouffre d'exécration où sont déjà tombés, aux applaudissements du genre humain, le fer rouge, le poing coupé, la torture et l'inquisition! C'est parce qu'on veut faire disparaître de l'auguste et lumineux sanctuaire de la justice cette figure sinistre qui suffit pour le remplir d'horreur et d'ombre : le bourreau! (*Profonde sensation.*)

Ah! et parce que nous voulons cela, nous ébranlons la société! Ah! oui, c'est vrai! nous sommes des hommes très-dangereux, nous voulons supprimer la guillotine! C'est monstrueux!

Messieurs les jurés, vous êtes les citoyens souverains d'une nation libre, et, sans dénaturer ce débat, on peut, on doit vous parler comme à des hommes politiques. Eh bien! songez-y, et, puisque nous traversons un temps de révolutions, tirez les conséquences de ce que je vais vous dire. Si Louis XVI eût aboli la peine de mort, comme il avait aboli la torture, sa tête ne serait pas tombée; 93 eût été désarmé du couperet, il y aurait une page sanglante de moins dans l'histoire : la date funèbre du 21 janvier n'existerait pas. Qui donc, en présence de la conscience publique, à la face de la France, à la face du monde civilisé, qui donc eût osé relever l'échafaud pour le roi, pour l'homme dont on aurait pu dire : « C'est lui qui l'a renversé! » (*Mouvement prolongé.*)

On accuse le rédacteur de *l'Événement* d'avoir manqué de respect aux lois! d'avoir manqué de respect à la peine de mort! Messieurs, élevons-nous un peu plus haut qu'un texte controversable, élevons-nous jusqu'à ce qui fait le fond même de toute législation, jusqu'au for intérieur de l'homme. Quand Servan, — qui était avocat général cependant, — quand Servan imprimait aux lois criminelles de son temps cette flétrissure mémorable : « Nos lois pénales ouvrent toutes les issues à l'accusation, et les ferment presque toutes à l'accusé; » quand Voltaire qualifiait ainsi les juges de Calas : *Ah! ne me parlez pas de ces juges, moitié singes et moitié tigres!* (*On rit*) quand Chateaubriand, dans *le Conservateur*, appelait la loi du double vote *loi sotte et coupable*; quand Royer-Collard, en pleine Chambre des députés, à propos de je ne sais plus quelle loi de censure, jetait ce cri célèbre : *Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir;* quand ces législateurs, quand ces magistrats, quand ces philosophes, quand ces grands esprits, quand ces hommes, les uns illustres, les autres vénérables, parlaient ainsi, que faisaient-ils? Manquaient-ils de respect à la loi, à la loi locale et momentanée? c'est possible; M. l'avocat général le dit, je l'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'ils étaient les religieux échos de la loi des lois, de la conscience universelle! Offensaient-ils la justice, la justice de leur temps, la justice transitoire et faillible? je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est qu'ils proclamaient la justice éternelle. (*Mouvement général d'adhésion.*)

Il est vrai qu'aujourd'hui, on nous a fait la grâce de nous le dire au sein même de l'Assemblée nationale, on traduirait en justice l'athée Voltaire, l'immoral Molière, l'obscène la Fontaine, le démagogue Jean-Jacques Rous-

seau! *(On rit.)* Voilà ce qu'on pense, voilà ce qu'on avoue, voilà où on est! Vous apprécierez, messieurs les jurés!

Messieurs les jurés, ce droit de critiquer la loi, de la critiquer sévèrement, et en particulier et surtout la loi pénale, qui peut si facilement empreindre les mœurs de barbarie, ce droit de critiquer, qui est placé à côté du devoir d'améliorer, comme le flambeau à côté de l'ouvrage à faire, ce droit de l'écrivain, non moins sacré que le droit du législateur, ce droit nécessaire, ce droit imprescriptible, vous le reconnaîtrez par votre verdict, vous acquitterez les accusés.

Mais le ministère public, c'est là son second argument, prétend que la critique de *l'Événement* a été trop loin, a été trop vive. Ah! vraiment, messieurs les jurés, le fait qui a amené ce prétendu délit qu'on a le courage de reprocher au rédacteur de *l'Événement*, ce fait effroyable, approchez-vous-en, regardez-le de près.

Quoi! un homme, un condamné, un misérable homme, est traîné un matin sur une de nos places publiques; là, il trouve l'échafaud. Il se révolte, il se débat, il refuse de mourir : il est tout jeune encore, il a vingt-neuf ans à peine.... — Mon Dieu! je sais bien qu'on va me dire : « C'est un assassin! » Mais écoutez!... Deux exécuteurs le saisissent, il a les mains liées, les pieds liés; il repousse les deux exécuteurs. Une lutte affreuse s'engage. Le condamné embarrasse ses pieds garrottés dans l'échelle patibulaire, il se sert de l'échafaud contre l'échafaud. La lutte se prolonge, l'horreur parcourt la foule. Les exécuteurs, la sueur et la honte au front, pâles, haletants, terrifiés, désespérés, — désespérés de je ne sais quel horrible désespoir, — courbés sous cette réproba-

tion publique qui devrait se borner à condamner la peine de mort, et qui a tort d'écraser l'instrument passif, le bourreau (*Mouvement*); les exécuteurs font des efforts sauvages. Il faut que force reste à la loi, c'est la maxime. L'homme se cramponne à l'échafaud et demande grâce; ses vêtements sont arrachés, ses épaules nues sont en sang: il résiste toujours. Enfin, après trois quarts d'heure, trois quarts d'heure! (*Mouvement. M. l'avocat général fait un signe de dénégation. M. Victor Hugo reprend :*) — On nous chicane sur les minutes : trente-cinq minutes, si vous voulez! de cet effort monstrueux, de ce spectacle sans nom, de cette agonie, agonie pour tout le monde, entendez-vous bien? agonie pour le peuple qui est là autant que pour le condamné; après ce siècle d'angoisse, messieurs les jurés, on ramène le misérable à la prison. Le peuple respire; le peuple qui a des préjugés de vieille humanité, et qui est clément parce qu'il se sent souverain, le peuple croit l'homme épargné. Point. La guillotine est vaincue, mais elle reste debout; elle reste debout tout le jour, au milieu d'une population consternée. Et, le soir, on prend un renfort de bourreaux, on garrotte l'homme de telle sorte qu'il ne soit plus qu'une chose inerte, et, à la nuit tombante, on le rapporte sur la place publique, pleurant, hurlant, hagard, tout ensanglanté, demandant la vie, appelant Dieu, appelant son père et sa mère, car devant la mort cet homme était redevenu un enfant. (*Sensation.*) On le hisse sur l'échafaud, et sa tête tombe! — Et alors un frémissement sort de toutes les consciences; jamais le meurtre légal n'avait apparu avec plus de cynisme et d'abomination; chacun se sent, pour ainsi dire, solidaire de cette chose lugubre qui vient de s'accomplir; chacun sent au fond de soi ce qu'on éprouverait si l'on voyait en

pleine France, en plein soleil, la civilisation insultée par la barbarie. C'est dans ce moment-là, qu'un cri échappe à la poitrine d'un jeune homme, à ses entrailles, à son cœur, à son âme, un cri de pitié, un cri d'angoisse, un cri d'horreur, un cri d'humanité; et ce cri, vous le puniriez! Et, en présence des épouvantables faits que je viens de remettre sous vos yeux, vous diriez à la guillotine : « Tu as raison! » Et vous diriez à la pitié, à la sainte pitié : « Tu as tort! »

Cela n'est pas possible, messieurs les jurés. (*Frémissement d'émotion dans l'auditoire.*)

Tenez, monsieur l'avocat général, je vous le dis sans amertume, vous ne défendez pas une bonne cause. Vous avez beau faire, vous engagez une lutte inégale avec l'esprit de civilisation, avec les mœurs adoucies, avec le progrès. Vous avez contre vous l'intime résistance du cœur de l'homme; vous avez contre vous tous les principes à l'ombre desquels, depuis soixante ans, la France marche et fait marcher le monde : l'inviolabilité de la vie humaine, la fraternité pour les classes ignorantes, le dogme de l'amélioration, qui remplace le dogme de la vengeance! Vous avez contre vous tout ce qui éclaire la raison, tout ce qui vibre dans les âmes, la philosophie comme la religion, d'un côté Voltaire, de l'autre Jésus-Christ! Vous avez beau faire, cet effroyable service que l'échafaud a la prétention de rendre à la société, la société, au fond, en a horreur et n'en veut pas! Vous avez beau faire, les partisans de la peine de mort ont beau faire, et vous voyez que nous ne confondons pas la société avec eux, les partisans de la peine de mort ont beau faire, ils n'innocenteront pas la vieille pénalité du talion! Ils ne laveront pas ces textes hideux sur lesquels ruisselle depuis tant de

siècles le sang des têtes coupées! (*Mouvement général.*)

Messieurs, j'ai fini.

Mon fils, tu reçois aujourd'hui un grand honneur, tu as été jugé digne de combattre, de souffrir peut-être, pour la sainte cause de la vérité. A dater d'aujourd'hui, tu entres dans la véritable vie virile de notre temps, c'est-à-dire dans la lutte pour le juste et pour le vrai. Sois fier, toi qui n'es qu'un simple soldat de l'idée humaine et démocratique, tu es assis sur ce banc où s'est assis Béranger, où s'est assis Lamennais! (*Sensation.*)

Sois inébranlable dans tes convictions, et que ce soit là ma dernière parole, si tu avais besoin d'une pensée pour t'affermir dans ta foi au progrès, dans ta croyance à l'avenir, dans ta religion pour l'humanité, dans ton exécration pour l'échafaud, dans ton horreur des peines irrévocables et irréparables, songe que tu es assis sur ce banc où s'est assis Lesurques! (*Sensation profonde et prolongée. L'audience est comme suspendue par le mouvement de l'auditoire.*)

CHOIX DE DISCOURS

PRONONCÉS A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

I

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

(20 mai 1850.)

Messieurs, la révolution de février, et, pour ma part, puisqu'elle semble vaincue, puisqu'elle est calomniée, je chercherai toutes les occasions de la glorifier dans ce qu'elle a fait de magnanime et de beau (*Très-bien! très-bien!*), la révolution de février avait eu deux magnifiques pensées. La première, je vous la rappelais l'autre jour, ce fut de monter jusqu'aux sommets de l'ordre politique et d'en arracher la peine de mort; la seconde, ce fut d'élever subitement les plus humbles régions de l'ordre social au niveau des plus hautes et d'y installer la souveraineté.

Double et pacifique victoire du progrès qui, d'une part, relevait l'humanité, qui, d'autre part, constituait le peuple, qui emplissait de lumière en même temps le monde politique et le monde social, et qui les régénérait et les consolidait tous deux à la fois : l'un par la clémence, l'autre par l'égalité. (*Bravo! à gauche.*)

Messieurs, le grand acte, tout ensemble politique et chrétien, par lequel la révolution de février fit pénétrer son principe jusque dans les racines mêmes de l'ordre social, fut l'établissement du suffrage universel : fait capital, fait immense, événement considérable qui introduisit dans l'État un élément nouveau, irrévocable, définitif. Remarquez-en, messieurs, toute la portée. Certes, ce fut une grande chose de reconnaître le droit de tous, de composer l'autorité universelle de la somme des libertés individuelles, de dissoudre ce qui restait des castes dans l'unité auguste d'une souveraineté commune, et d'emplir du même peuple tous les compartiments du vieux monde social; certes, cela fut grand; mais, messieurs, c'est surtout dans son action sur les classes qualifiées jusqu'alors classes inférieures qu'éclate la beauté du suffrage universel. (*Rires ironiques à droite.*)

Messieurs, vos rires me contraignent d'y insister. Oui, le merveilleux côté du suffrage universel, le côté efficace, le côté politique, le côté profond, ce ne fut pas de lever le bizarre interdit électoral qui pesait, sans qu'on pût deviner pourquoi, mais c'était la sagesse des grands hommes d'État de ce temps-là (*On rit à gauche*), qui sont les mêmes que ceux de ce temps-ci.... (*Nouveaux rires approbatifs à gauche. — Très-bien!*); ce ne fut pas, dis-je, de lever le bizarre interdit électoral qui pesait sur une partie de ce qu'on nommait la classe moyenne, et même de ce qu'on nommait la classe élevée; ce ne fut pas de restituer son droit à l'homme qui était avocat, médecin, lettré, administrateur, officier, professeur, prêtre, magistrat, et qui n'était pas électeur; à l'homme qui était juré, et qui n'était pas électeur; à l'homme qui était membre de l'Institut, et qui n'était pas électeur; à

l'homme qui était pair de France, et qui n'était pas électeur; non, le côté merveilleux, je le répète, le côté profond, efficace, politique, du suffrage universel, ce fut d'aller chercher dans les régions douloureuses de la société, dans les bas-fonds, comme vous dites, l'être courbé sous le poids des négations sociales, l'être froissé qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autre espoir que la révolte, et de lui apporter l'espérance sous une autre forme (*Très-bien!*), et de lui dire : « Vote! ne te bats plus! » (*Mouvement.*) Ce fut de rendre sa part de souveraineté à celui qui jusque-là n'avait eu que sa part de souffrance! (*Bravo! à gauche.*) Ce fut d'aborder dans ses ténèbres matérielles et morales l'infortuné qui, dans les extrémités de sa détresse, n'avait d'autre arme, d'autre défense, d'autre ressource que la violence, et de lui retirer la violence, et de lui remettre dans les mains, à la place de la violence, le droit! (*Bravos prolongés.*)

Oui, la grande sagesse de cette révolution de février qui, prenant pour base de la politique l'Évangile (*A droite : Quelle impiété!*), institua le suffrage universel; sa grande sagesse, et en même temps sa grande justice, ce ne fut pas seulement de confondre et de dignifier dans l'exercice du même pouvoir souverain le bourgeois et le prolétaire; ce fut d'aller chercher dans l'accablement, dans le délaissement, dans l'abandon, dans cet abaissement qui conseille si mal, l'homme de désespoir, et de lui dire : « Espère! » l'homme de colère, et de lui dire : « Raisonne! » le mendiant, comme on l'appelle, le vagabond, comme on l'appelle, le pauvre, l'indigent, le déshérité, le malheureux, le misérable, comme on l'appelle, et de le sacrer citoyen! (*Longue acclamation à gauche.*)

Voyez, messieurs, comme ce qui est profondément

juste est toujours en même temps profondément politique : le suffrage universel, en donnant à ceux qui souffrent un bulletin, leur ôte le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme. Tout ce qui grandit l'homme l'apaise. (*Mouvement.*)

Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : « Soyez tranquilles, vous êtes souverains. » (*Sensation.*)

Il ajoute : « Vous souffrez? eh bien! n'aggravez pas vos souffrances, n'aggravez pas les détresses publiques par la révolte. Vous souffrez? eh bien! vous allez travailler vous-mêmes, dès à présent, au grand œuvre de la destruction de la misère, par des hommes qui seront à vous, par des hommes en qui vous mettrez votre âme, et qui seront, en quelque sorte, votre main. Soyez tranquilles. »

Puis, pour ceux qui seraient tentés d'être récalcitrants, il dit :

« Avez-vous voté? Oui. Vous avez épuisé votre droit, tout est dit. Quand le vote a parlé, la souveraineté a prononcé. Il n'appartient pas à une fraction de défaire ni de refaire l'œuvre collective. Vous êtes citoyens, vous êtes libres, votre heure reviendra, sachez l'attendre. En attendant, parlez, écrivez, discutez, contestez, enseignez, éclairez; éclairez-vous, éclairez les autres. Vous avez à vous, aujourd'hui la vérité, demain la souveraineté : vous êtes forts. Quoi! deux modes d'action sont à votre disposition, le droit du souverain et le rôle du rebelle; vous choisiriez le rôle du rebelle! ce serait une sottise et ce serait un crime. » (*Applaudissements à gauche.*)

Voilà les conseils que donne aux classes souffrantes le suffrage universel. (*Oui! oui! à gauche. — Rires à droite.*)

Messieurs, dissoudre les animosités, désarmer les

haines, faire tomber la cartouche des mains de la misère, relever l'homme injustement abaissé et assainir l'esprit malade par ce qu'il y a de plus pur au monde, le sentiment du droit librement exercé ; reprendre à chacun le droit de force, qui est le fait naturel, et lui rendre en échange la part de souveraineté, qui est le fait social; montrer aux souffrances une issue vers la lumière et le bien-être ; éloigner les échéances révolutionnaires et donner à la société, avertie, le temps de s'y préparer ; inspirer aux masses cette patience forte qui fait les grands peuples : voilà l'œuvre du suffrage universel (*Sensation profonde*,) œuvre éminemment sociale au point de vue de l'État, éminemment morale au point de vue de l'individu.

Méditez ceci, en effet : sur cette terre d'égalité et de liberté, tous les hommes respirent le même air et le même droit. (*Mouvement*.) Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal, où chaque citoyen, entrant dans la balance universelle, sent et constate la pesanteur spécifique du droit de cité, et où le plus petit fait équilibre au plus grand. (*Bravo ! à gauche. — On rit à droite.*) Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge le sénat, prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le président de la république, et dit : « La puissance, c'est moi ! » (*Applaudissements à gauche.*) Il y a un jour dans l'année où le plus imperceptible citoyen, où l'atome social participe à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques ; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté natio-

nale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie! (*Très-bien, à gauche. — Rires et bruit à droite.*) Quel accroissement de dignité pour l'individu, et par conséquent de moralité! Quelle satisfaction, et par conséquent quel apaisement! Regardez l'ouvrier qui va au scrutin. Il y entre avec le front triste du prolétaire accablé, il en sort avec le regard d'un souverain. (*Acclamations à gauche. — Murmures à droite.*)

Or, qu'est-ce que tout cela, messieurs? C'est la fin de la violence, c'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute, c'est la fin du fait matériel, et c'est le commencement du fait moral. (*Mouvement.*) C'est, si vous permettez que je rappelle mes propres paroles, le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage. (*Sensation.*)

Eh bien! vous, législateurs chargés par la Providence de fermer les abîmes et non de les ouvrir, vous qui êtes venus pour consolider et non pour ébranler, vous, représentants de ce grand peuple de l'initiative et du progrès, vous, hommes de sagesse et de raison, qui comprenez toute la sainteté de votre mission, et qui, certes, n'y faillirez pas, savez-vous ce que vient faire aujourd'hui cette loi fatale, cette loi aveugle qu'on ose si imprudemment vous présenter? (*Profond silence.*)

Elle vient, je le dis avec un frémissement d'angoisse, je le dis avec l'anxiété douloureuse du bon citoyen épouvanté des aventures où l'on précipite la patrie, elle vient proposer à l'assemblée l'abolition du droit de suffrage pour les classes souffrantes, et, par conséquent, je ne sais quel rétablissement abominable et impie du droit d'insurrection. (*Mouvement prolongé.*)

Voilà toute la situation en deux mots. (*Nouveau mouvement.*)

Oui, messieurs, ce projet, qui est toute une politique, fait deux choses : il fait une loi, et il crée une situation.

Une situation grave, inattendue, nouvelle, menaçante, compliquée, terrible.

Allons au plus pressé. Le tour de la loi, considérée en elle-même, viendra. Examinons d'abord la situation.

Quoi ! après deux années d'agitation et d'épreuves, inséparables, il faut bien le dire, de toute grande commotion sociale, le but était atteint !

Quoi ! la paix était faite ! quoi ! le plus difficile de la solution, le procédé, était trouvé, et, avec le procédé, la certitude. Quoi ! le mode de création pacifique du progrès était substitué au mode violent ; les impatiences et les colères avaient désarmé ; l'échange du droit de révolte contre le droit de suffrage était consommé ; l'homme des classes souffrantes avait accepté ; il avait doucement et noblement accepté. Nulle agitation, nulle turbulence. Le malheureux s'était senti rehaussé par la confiance sociale. Ce nouveau citoyen, ce souverain restauré, était entré dans la cité avec une dignité sereine. (*Applaudissements à gauche. — Depuis quelques instants, un bruit presque continuel, venant de certains bancs de la droite, se mêle à la voix de l'orateur. M. Victor Hugo s'interrompt et se tourne vers la droite.*)

Messieurs, je sais bien que ces interruptions calculées et systématiques (*Dénégations à droite. — Oui ! oui ! à gauche*) ont pour but de déconcerter la pensée de l'orateur (*C'est vrai !*) et de lui ôter la liberté d'esprit, ce qui est une manière de lui ôter la liberté de la parole. (*Très-bien !*) Mais c'est là vraiment un triste jeu, et peu digne d'une grande assemblée. (*Dénégations à droite.*) Quant à moi, je mets le droit de l'orateur sous la sauve-

garde de la majorité vraie, c'est-à-dire de tous les esprits généreux et justes qui siégent sur tous les bancs et qui sont toujours les plus nombreux parmi les élus d'un grand peuple. (*Très-bien à gauche. — Silence à droite.*)

Je reprends : la vie publique avait saisi le prolétaire sans l'étonner ni l'enivrer. Les jours d'élection étaient pour le pays mieux que des jours de fête, c'étaient des jours de calme. (*C'est vrai !*) En présence de ce calme, le mouvement des affaires, des transactions, du commerce, de l'industrie, du luxe, des arts, avait repris ; les pulsations de la vie régulière revenaient. Un admirable résultat était obtenu. Un imposant traité de paix était signé entre ce qu'on appelle encore le haut et le bas de la société. (*Oui ! oui !*)

Et c'est là le moment que vous choisissez pour tout remettre en question ! Et ce traité signé, vous le déchirez ! (*Mouvement.*) Et c'est précisément cet homme, le dernier sur l'échelle de vie, qui, maintenant, espérait remonter peu à peu et tranquillement, c'est ce pauvre, c'est ce malheureux, naguère redoutable, maintenant réconcilié, apaisé, confiant, fraternel, c'est lui que votre loi va chercher ! Pourquoi ? Pour faire une chose insensée, indigne, odieuse, anarchique, abominable ! pour lui reprendre son droit de suffrage ! pour l'arracher aux idées de paix, de conciliation, d'espérance, de justice, de concorde, et, par conséquent, pour le rendre aux idées de violence ! (*Profonde sensation.*) Mais quels hommes de désordre êtes-vous donc ? (*Nouveau mouvement.*)

Quoi ! le port était trouvé, et c'est vous qui recommencez les aventures ! Quoi ! le pacte était conclu, et c'est vous qui le violez !

Et pourquoi cette violation du pacte? pourquoi cette agression en pleine paix? pourquoi ces emportements? pourquoi cet attentat? pourquoi cette folie? Pourquoi? je vais vous le dire : c'est parce qu'il a plu au peuple, après avoir nommé qui vous vouliez, ce que vous avez trouvé fort bon, de nommer qui vous ne vouliez pas, ce que vous trouvez mauvais. C'est parce qu'il a jugé dignes de son choix des hommes que vous jugiez dignes de vos insultes. C'est parce qu'il est présumable qu'il a la hardiesse de changer d'avis sur votre compte depuis que vous êtes le pouvoir, et qu'il peut comparer les actes aux programmes, et ce qu'on avait promis avec ce qu'on a tenu. (*C'est cela!*) C'est parce qu'il est probable qu'il ne trouve pas votre gouvernement complétement sublime. (*Très-bien! — On rit.*) C'est parce qu'il semble se permettre de ne pas vous admirer comme il convient. (*Très-bien! très-bien! — Mouvement.*) C'est parce qu'il ose user de son vote à sa fantaisie, ce peuple, parce qu'il paraît avoir cette audace inouïe de s'imaginer qu'il est libre, et que, selon toute apparence, il lui passe par la tête cette autre idée étrange qu'il est souverain (*Très-bien!*); c'est, enfin, parce qu'il a l'insolence de vous donner un avis sous cette forme pacifique du scrutin et de ne pas se prosterner purement et simplement à vos pieds. (*Mouvement.*) Alors vous vous indignez, vous vous mettez en colère, vous déclarez la société en danger, vous vous écriez : « Nous allons te châtier, peuple! nous allons te punir, peuple! Tu vas avoir affaire à nous, peuple! » Et comme ce maniaque de l'histoire, vous battez de verges l'Océan! (*Immense acclamation à gauche.*)

Que l'assemblée me permette ici une observation qui,

selon moi, éclaire jusqu'au fond, et d'un jour vrai et rassurant, cette grande question du suffrage universel.

Quoi! le gouvernement veut restreindre, amoindrir, émonder, mutiler le suffrage universel! Mais y a-t-il bien réfléchi? Mais voyons, vous, ministres, hommes sérieux, hommes politiques, vous rendez-vous bien compte de ce que c'est que le suffrage universel? le suffrage universel vrai, le suffrage universel sans restrictions, sans exclusions, sans défiances, comme la révolution de février l'a établi, comme le comprennent et le veulent les hommes de progrès? (*Au banc des ministres: C'est de l'anarchie. Nous ne voulons pas de ça!*)

Je vous entends, vous me répondez : « Nous n'en voulons pas! C'est le mode de création de l'anarchie! » (*Oui! oui! à droite.*) Eh bien! c'est précisément tout le contraire. C'est le mode de création du pouvoir. (*Bravo! à gauche.*) Oui, il faut le dire et le dire bien haut, et j'y insiste; ceci, selon moi, devrait éclairer toute cette discussion : ce qui sort du suffrage universel, c'est la liberté, sans nul doute; mais c'est encore plus le pouvoir que la liberté!

Le suffrage universel, au milieu de toutes nos oscillations orageuses, crée un point fixe. Ce point fixe, c'est la volonté nationale, légalement manifestée; la volonté nationale, robuste amarre de l'État, ancre d'airain qui ne casse pas et que viennent battre vainement tour à tour le flux des révolutions et le reflux des réactions! (*Profonde sensation.*)

Et, pour que le suffrage universel puisse créer ce point fixe, pour qu'il puisse dégager la volonté nationale dans toute sa plénitude souveraine, il faut qu'il n'ait rien de contestable. (*C'est vrai! c'est cela!*); il faut qu'il soit

bien réellement le suffrage universel, c'est-à-dire qu'il ne laisse personne, absolument personne en dehors du vote; qu'il fasse de la cité la chose de tous, sans exception; car, en pareille matière, faire une exception, c'est commettre une usurpation (*Bravo! à gauche*); il faut, en un mot, qu'il ne laisse à qui que se soit le droit redoutable de dire à la société : « Je ne te connais pas! » (*Mouvement prolongé.*)

A ces conditions, le suffrage universel produit le pouvoir, un pouvoir colossal, un pouvoir supérieur à tous les assauts, même les plus terribles; un pouvoir qui pourra être attaqué, mais qui ne pourra être renversé, témoin le 15 mai, témoin le 23 juin (*C'est vrai! c'est vrai!*); un pouvoir invincible, parce qu'il pose sur le peuple, comme Antée parce qu'il pose sur la terre! (*Applaudissements à gauche.*) Oui, grâce au suffrage universel, vous créez et vous mettez au service de l'ordre un pouvoir où se condense toute la force de la nation; un pouvoir pour lequel il n'y a qu'une chose qui soit impossible, c'est de détruire son principe, c'est de tuer ce qui l'a engendré! (*Nouveaux applaudissements à gauche.*)

Grâce au suffrage universel, dans notre époque où flottent et s'écroulent toutes les fictions, vous trouvez le fond solide de la société. Ah! vous êtes embarrassés du suffrage universel, hommes d'État! ah! vous ne savez que faire du suffrage universel! Grand Dieu! c'est le point d'appui, l'inébranlable point d'appui qui suffirait à un Archimède politique pour soulever le monde! (*Longue acclamation à gauche.*)

Ministres, hommes qui nous gouvernez, en détruisant le caractère intégral du suffrage universel, vous attentez au principe même du pouvoir, du seul pou-

voir possible aujourd'hui! Comment ne voyez-vous pas cela?

Tenez, voulez-vous que je vous le dise? Vous ne savez pas vous-mêmes ce que vous êtes ni ce que vous faites. Je n'accuse pas vos intentions, j'accuse votre aveuglement. Vous vous croyez, de bonne foi, des conservateurs, des reconstructeurs de la société, des organisateurs? Eh bien! je suis fâché de détruire votre illusion; à votre insu, candidement, innocemment, vous êtes des révolutionnaires! (*Longue et universelle sensation.*)

Oui! et des révolutionnaires de la plus dangereuse espèce, des révolutionnaires de l'espèce naïve! (*Hilarité générale.*) Vous avez, et plusieurs d'entre vous l'ont déjà prouvé, ce talent merveilleux de faire des révolutions sans le voir, sans le vouloir et sans le savoir (*Nouvelle hilarité*), en voulant faire autre chose! (*On rit.—Très-bien! très-bien!*) Vous nous dites : « Soyez tranquilles! » Vous saisissez dans vos mains, sans vous douter de ce que cela pèse, la France, la société, le présent, l'avenir, la civilisation, et vous les laissez tomber sur le pavé par maladresse! (*Sensation.*) Vous faites la guerre à l'abîme en vous y jetant tête baissée! (*Long mouvement. — M. d'Hautpoul rit.*)

Eh bien! l'abîme ne s'ouvrira pas! (*Sensation.*) Le peuple ne sortira pas de son calme! Le peuple calme, c'est l'avenir sauvé. (*Applaudissements à gauche. — Rumeurs à droite.*)

L'intelligente et généreuse population parisienne sait cela, voyez-vous, et je le dis sans comprendre que de telles paroles puissent éveiller des murmures; Paris offrira ce grand et instructif spectacle que si le gouver-

nement est révolutionnaire, le peuple sera conservateur. (*Bravo! bravo!*)

Il a à conserver, en effet, ce peuple, non-seulement l'avenir de la France, mais l'avenir de toutes les nations! Il a à conserver le progrès humain dont la France est l'âme, la démocratie dont la France est le foyer, et ce travail magnifique que la France fait et qui, des hauteurs de la France, se répand sur le monde, la civilisation par la liberté! (*Explosion de bravos.*) Oui, le peuple sait cela, et quoi qu'on fasse, je le répète, il ne remuera pas. Lui qui a la souveraineté, il saura aussi avoir la majesté. (*Mouvement.*) Il attendra, impassible, que son jour, que le jour infaillible, que le jour légal se lève! Comme il le fait déjà, depuis huit mois, aux provocations quelles qu'elles soient, aux agressions quelles qu'elles soient, il opposera la formidable tranquillité de la force, et il regardera, avec le sourire indigné et froid du dédain, vos pauvres petites lois, si furieuses et si faibles, défier l'esprit du siècle, défier le bon sens public, défier la démocratie, et enfoncer leurs malheureux petits ongles dans le granit du suffrage universel! (*Acclamation prolongée à gauche.*)

Messieurs, un dernier mot. J'ai essayé de caractériser la situation. Avant de descendre de cette tribune, permettez-moi de caractériser la loi.

Cette loi, comme brandon révolutionnaire, les hommes du progrès pourraient la redouter; comme moyen électoral, ils la dédaignent.

Ce n'est pas qu'elle soit mal faite, au contraire. Tout inefficace qu'elle est et qu'elle sera, c'est une loi savante, c'est une loi construite dans toutes les règles de l'art. Je lui rends justice. (*On rit.*)

Tenez, voyez, chaque détail est une habileté. Passons, s'il vous plaît, cette revue instructive. (*Nouveaux rires. — Très-bien !*)

A la simple résidence décrétée par la Constituante, elle substitue sournoisement le domicile. Au lieu de six mois, elle écrit trois ans, et elle dit : « C'est la même chose. » (*Dénégation à droite.*) A la place du principe de la permanence des listes, nécessaire à la sincérité de l'élection, elle met, sans avoir l'air d'y toucher (*On rit*), le principe de la permanence du domicile, attentatoire au droit de l'électeur. Sans en dire un mot, elle biffe l'article 104 du Code civil, qui n'exige pour la constatation du domicile qu'une simple déclaration, et elle remplace cet article 104 par le cens indirectement rétabli, et à défaut du cens, par une sorte d'assujettissement électoral mal deguisé de l'ouvrier au patron, du serviteur au maître, du fils au père. Elle crée ainsi, imprudence mêlée à tant d'habiletés, une sourde guerre entre le patron et l'ouvrier, entre le domestique et le maître, et, chose coupable, entre le père et le fils. (*Mouvement. — C'est vrai !*)

Ce droit de suffrage, qui, je crois l'avoir démontré, fait partie de l'entité du citoyen, ce droit de suffrage, sans lequel le citoyen n'est pas ; ce droit, qui fait plus que le suivre, qui s'incorpore à lui, qui respire dans sa poitrine, qui coule dans ses veines avec son sang, qui va, vient et se meut avec lui, qui est libre avec lui, qui naît avec lui pour ne mourir qu'avec lui, ce droit imperdable, essentiel, personnel, vivant, sacré (*On rit à droite*), ce droit, qui est le souffle, la chair et l'âme d'un homme, votre loi le prend à l'homme et le transporte à quoi ? A la chose inanimée, au logis, au tas de pierres,

au numéro de la maison! (*Bravos à gauche.*) Elle attache l'électeur à la glèbe! (*Nouveaux bravos à gauche. — Murmures à droite.*)

Je continue :

Elle entreprend, elle accomplit, comme la chose la plus simple du monde, cette énormité, de faire supprimer par le mandataire le titre du mandant. (*Mouvement.*)

Quoi encore? Elle chasse de la cité légale des classes entières de citoyens, elle proscrit en masse de certaines professions libérales, les artistes dramatiques, par exemple, que l'exercice de leur art contraint à changer de résidence à peu près tous les ans.

A DROITE. — Les comédiens dehors! Eh bien! tant mieux.

M. VICTOR HUGO. — Je constate, et le *Moniteur* constatera que, lorsque j'ai déploré l'exclusion d'une classe de citoyens dignes entre toutes d'estime et d'intérêt, de ce côté on a ri et on a dit : « Tant mieux! »

A DROITE. — Oui! oui!

M. TH. BAC. — C'est l'excommunication qui revient. Vos pères jetaient les comédiens hors de l'Église, vous faites mieux, vous les jetez hors de la société! (*Très-bien! à gauche.*)

A DROITE. — Oui! oui!

M. VICTOR HUGO. — Passons. Je continue l'examen de votre loi : elle assimile, elle identifie l'homme condamné pour délit commun et l'écrivain frappé pour délit de presse. (*A droite : Elle fait bien!*) Elle les confond dans la même indignité et dans la même exclusion. (*A droite : Elle a raison!*) De telle sorte que si Voltaire vivait, comme le présent système, qui cache sous un masque d'austérité transparente son intolérance religieuse et son

intolérance politique (*Mouvement*), ferait certainement condamner Voltaire pour offense à la morale publique et religieuse... (*A droite : Oui! oui! et l'on ferait très-bien!... — M. Thiers et M. de Montalembert s'agitent sur leur banc.*)

M. TH. BAC. — Et Béranger! il serait indigne!

AUTRES VOIX. — Et M. Michel Chevalier!

M. VICTOR HUGO. — Je n'ai voulu citer aucun vivant. J'ai pris un des plus grands et des plus illustres noms qui soient parmi les peuples, un nom qui est une gloire de la France, et je vous dis : Voltaire tomberait sous votre loi, et vous auriez sur la liste des exclusions et des indignités le repris de justice Voltaire! (*Long mouvement.*)

A DROITE. — Et ce serait très-bien! (*Inexprimable agitation sur tous les bancs.*)

M. VICTOR HUGO *reprend.* — Ce serait très-bien, n'est-ce pas? Oui, vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire (*Nouveau mouvement*), ce qui ferait grand plaisir à Loyola! (*Applaudissements à gauche et longs éclats de rire.*)

Que vous dirai-je? Cette loi construit, avec une adresse funeste, tout un système de formalités et de délais qui entraînent des déchéances. Elle est pleine de piéges et de trappes où se perdra le droit de trois millions d'hommes! (*Vive sensation.*) Messieurs, cette loi viole, ceci résume tout, ce qui est antérieur et supérieur à la Constitution, la souveraineté de la nation. (*Oui! oui!*)

Contrairement au texte formel de l'article 1er de cette Constitution, elle attribue à une fraction du peuple l'exercice de la souveraineté qui n'appartient qu'à l'uni-

versalité des citoyens, et elle fait gouverner féodalement trois millions d'exclus par six millions de privilégiés. Elle institue des ilotes (*Mouvement*), fait monstrueux! Enfin, par une hypocrisie qui est en même temps une suprême ironie, et qui, du reste, complète admirablement l'ensemble des sincérités régnantes, lesquelles appellent les proscriptions romaines amnisties, et la servitude de l'enseignement liberté (*Bravo!*), cette loi continue de donner à ce suffrage restreint, à ce suffrage mutilé, à ce suffrage privilégié, à ce suffrage des domiciliés, le nom de suffrage universel! Ainsi, ce que nous discutons en ce moment, ce que je discute, moi, à cette tribune, c'est la loi du suffrage universel! Messieurs, cette loi je ne dirai pas, à Dieu ne plaise! que c'est Tartufe qui l'a faite, mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisée. (*Vifs applaudissements et hilarité sur tous les bancs.*)

Eh bien! j'y insiste : avec toute cette complication de finesses, avec tout cet enchevêtrement de piéges, avec tout cet entassement de ruses, avec tout cet échafaudage de combinaisons et d'expédients, savez-vous si, par impossible, elle est jamais appliquée, quel sera le résultat de cette loi? Néant. (*Sensation.*)

Néant pour vous qui la faites. (*A droite : C'est notre affaire!*)

C'est que, comme je vous le disais tout à l'heure, votre projet de loi est téméraire, violent, monstrueux, mais il est chétif. Rien n'égale son audace, si ce n'est son impuissance. (*Oui! c'est vrai!*)

Ah! s'il ne faisait pas courir à la paix publique l'immense risque que je viens de signaler à cette grande assemblée, je vous dirais : Mon Dieu! qu'on le vote! Il

ne pourra rien et il ne fera rien. Les électeurs maintenus vengeront les électeurs supprimés. La réaction aura recruté pour l'opposition. Comptez-y. Le souverain mutilé sera un souverain indigné. (*Vive approbation à gauche.*)

Allez, faites! retranchez trois millions d'électeurs, retranchez-en quatre, retranchez-en huit millions sur neuf. Fort bien, le résultat sera le même pour vous, sinon pire. (*Oui! oui!*) Ce que vous ne retrancherez pas, ce sont vos fautes (*Mouvement*); ce sont tous les contre-sens de votre politique de compression; c'est votre incapacité fatale (*Rires au banc des ministres*); c'est votre ignorance du pays actuel; c'est l'antipathie qu'il vous inspire et l'antipathie que vous lui inspirez. (*Nouveau mouvement.*) Ce que vous ne retrancherez pas, c'est le temps qui marche, c'est l'heure qui sonne, c'est la terre qui tourne, c'est le mouvement ascendant des idées, c'est la progression décroissante des préjugés, c'est l'écartement de plus en plus profond entre le siècle et vous, entre les jeunes générations et vous, entre l'esprit de liberté et vous, entre l'esprit de philosophie et vous. (*Très-bien! très-bien!*)

Ce que vous ne retrancherez pas, c'est ce fait immense, que, pendant que vous allez d'un côté, la nation va de l'autre, que ce qui est pour vous l'orient est pour elle le couchant, et que vous tournez le dos à l'avenir, tandis que ce grand peuple de France, la face tout inondée de lumière par l'aube de l'humanité nouvelle qui se lève, tourne le dos au passé! (*Explosion de bravos à gauche.*)

Tenez, faites votre sacrifice! Que cela vous plaise ou non, le passé est le passé. (*Bravos.*) Essayez de raccommoder ses vieux essieux et ses vieilles roues; attelez-y dix-sept hommes d'État si vous voulez. (*Rire universel.*)

Dix-sept hommes d'État de renfort ! (*Nouveaux rires prolongés.*) Traînez-le au grand jour du temps présent, eh bien ! quoi ! ce sera toujours le passé ! On verra mieux sa décrépitude, voilà tout. (*Rires et applaudissements à gauche. — Murmures à droite.*)

Je me résume et je finis :

Messieurs, cette loi est invalide, cette loi est nulle, cette loi est morte même avant d'être née. Et savez-vous ce qui la tue ? C'est qu'elle ment ! (*Profonde sensation.*) C'est qu'elle est hypocrite dans le pays de la franchise, c'est qu'elle est déloyale dans le pays de l'honnêteté! (*Bravo !*) C'est qu'elle n'est pas juste, c'est qu'elle n'est pas vraie, c'est qu'elle cherche en vain à créer une fausse justice et une fausse vérité sociales ! Il n'y a pas deux justices et deux vérités : il n'y a qu'une justice, celle qui sort de la conscience, et il n'y a qu'une vérité, celle qui vient de Dieu! (*Bravo ! bravo !*) Hommes qui nous gouvernez, savez-vous ce qui tue votre loi ? C'est qu'au moment où elle vient furtivement dérober le bulletin, voler la souveraineté dans la poche du faible et du pauvre, elle rencontre le regard sévère, le regard terrible de la probité nationale ! lumière foudroyante sous laquelle votre œuvre de ténèbres s'évanouit ! (*Mouvement prolongé.*)

Tenez, prenez-en votre parti. Au fond de la conscience de tout citoyen, du plus humble comme du plus grand, au fond de l'âme — j'accepte vos expressions — du dernier mendiant, du dernier vagabond, il y a un sentiment sublime, sacré, indestructible, incorruptible, éternel, le droit ! (*Sensation.*) Ce sentiment, qui est l'élément de la raison de l'homme ; ce sentiment, qui est le granit de la conscience humaine ; le droit, voilà le rocher sur lequel viennent échouer et se briser les ini-

quités, les hypocrisies, les mauvais desseins, les mauvaises lois, les mauvais gouvernements ! Voilà l'obstacle caché, invisible, obscurément perdu au plus profond des esprits, mais incessamment présent et debout, auquel vous vous heurterez toujours, et que vous n'userez jamais, quoi que vous fassiez ! (*Non ! non !*) Je vous le dis, vous perdez vos peines. Vous ne le déracinerez pas ! vous ne l'ébranlerez pas ! Vous arracheriez plutôt l'écueil du fond de la mer que le droit du cœur du peuple ! (*Acclamations à gauche.*)

Je vote contre le projet de loi. (*Tonnerre d'applaudissements. Les bravos éclatent de toutes parts. Les membres de la droite restent à leurs places d'un air morne, pendant que tous les membres de la gauche quittent leurs bancs et viennent féliciter l'orateur dans le couloir gauche de la tribune. La séance est suspendue au milieu d'une inexprimable agitation.*)

II

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(9 juillet 1850.)

Messieurs, quoique les vérités fondamentales, qui sont la base de toute démocratie, et en particulier de la grande démocratie française, aient reçu le 31 mai dernier une grave atteinte, comme l'avenir n'est jamais fermé, il est toujours temps de les rappeler à une assemblée législative. Ces vérités, selon moi, les voici :

La souveraineté du peuple, le suffrage universel, la liberté de la presse, sont trois choses identiques, ou, pour mieux dire, c'est la même chose sous trois noms différents. A elles trois, elles constituent notre droit public tout entier : la première en est le principe, la seconde en est le mode, la troisième en est le verbe. La souveraineté du peuple, c'est la nation à l'état abstrait, c'est l'âme du pays; elle se manifeste sous deux formes : d'une main, elle écrit, c'est la liberté de la presse ; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel.

Ces trois choses, ces trois faits, ces trois principes,

liés d'une solidarité essentielle, faisant chacun leur fonction, la souveraineté du peuple vivifiant, le suffrage universel gouvernant, la presse éclairant, se confondent dans une étroite et indissoluble unité, et cette unité, c'est la république. (*Très-bien ! très-bien !*)

Et voyez comme toutes les vérités se retrouvent et se rencontrent, parce qu'ayant le même point de départ, elles ont nécessairement le même point d'arrivée ! La souveraineté du peuple crée la liberté ; le suffrage universel crée l'égalité ; la presse, qui fait le jour dans les esprits, crée la fraternité.

Partout où ces trois principes, souveraineté du peuple, suffrage universel, liberté de la presse, existent dans leur puissance et dans leur plénitude, la république existe, même sous le mot monarchie ; là où ces trois principes sont amoindris dans leur développement, opprimés dans leur action, méconnus dans leur solidarité, contestés dans leur majesté, il y a monarchie ou oligarchie, même sous le mot république. (*Bravo ! à gauche.*)

Et c'est alors, comme rien n'est plus dans l'ordre, qu'on peut voir ce phénomène monstrueux d'un gouvernement renié par ses propres fonctionnaires. (*Bravo !*) Or, d'être renié à être trahi il n'y a qu'un pas.

Et c'est alors que les plus fermes cœurs se prennent à douter des révolutions, ces grands événements maladroits qui fond sortir de l'ombre en même temps de si hautes idées et de si petits hommes ! (*Double salve d'applaudissements.*) Des révolutions, que nous proclamons. des bienfaits quand nous voyons leurs principes, mais qu'on peut, certes, appeler des catastrophes quand on voit leurs ministres ! (*Acclamations.*)

Je reviens, messieurs, à ce que je disais.

Prenons-y garde, et ne l'oublions jamais, nous législateurs, ces trois principes, peuple souverain, suffrage universel, presse libre, vivent d'une vie commune. Aussi, voyez comme ils se défendent réciproquement ! La liberté de la presse est-elle en péril, le suffrage universel se lève et la protége. Le suffrage universel est-il menacé, la presse accourt et le défend. Messieurs, toute atteinte à la liberté de la presse, toute atteinte au suffrage universel est un attentat contre la souveraineté nationale. La liberté mutilée, c'est la souveraineté paralysée. La souveraineté du peuple n'est pas, si elle ne peut agir et si elle ne peut parler. Or, entraver le suffrage universel, c'est lui ôter l'action; entraver la liberté de la presse, c'est lui ôter la parole.

Eh bien ! messieurs, la première moitié de cette entreprise redoutable a été faite le 31 mai dernier; on veut aujourd'hui faire la seconde. Tel est le but de la loi proposée. C'est le procès de la souveraineté du peuple qui s'instruit, qui se poursuit et qu'on veut mener à fin. (*Oui! oui! c'est cela!*) Il m'est impossible, pour ma part, de ne pas avertir l'Assemblée.

Messieurs, je l'avouerai, j'ai cru un moment que le cabinet renoncerait à cette loi.

Il me semblait, en effet, que la liberté de la presse était déjà toute livrée au gouvernement. La jurisprudence aidant, on avait contre la pensée tout un arsenal d'armes parfaitement inconstitutionnelles, c'est vrai, mais parfaitement légales. Que pouvait-on désirer de plus et de mieux? La liberté de la presse n'était-elle pas saisie au collet par des sergents de ville dans la personne du colporteur? traquée dans la personne du crieur et de

l'afficheur? mise à l'amende dans la personne du vendeur? persécutée dans la personne du libraire? destituée dans la personne de l'imprimeur? emprisonnée dans la personne du gérant? Il ne lui manquait qu'une chose, malheureusement notre siècle incroyant se refuse à ce genre de spectacles utiles, c'était d'être brûlée vive en place publique, sur un bon bûcher orthodoxe, dans la personne de l'écrivain. (*Mouvement.*)

Mais cela pouvait venir. (*Rire approbatif à gauche.*)

Voyez, messieurs, où nous en étions, et comme c'était bien arrangé! De la loi des brevets d'imprimerie, sainement comprise, on faisait une muraille entre le journaliste et l'imprimeur. Écrivez votre journal, soit; on ne l'imprimera pas. De la loi sur le colportage, dûment interprétée, on faisait une muraille entre le journal et le public. Imprimez votre journal, soit; on ne le distribuera pas. (*Très-bien!*)

Entre ces deux murailles, double enceinte construite autour de la pensée, on disait à la presse : « Tu es libre! » (*On rit.*) Ce qui ajoutait aux satisfactions de l'arbitraire les joies de l'ironie. (*Nouveaux rires.*)

Quelle admirable loi en particulier que cette loi des brevets d'imprimeur! Les hommes opiniâtres qui veulent absolument que les constitutions aient un sens, qu'elles portent un fruit, et qu'elles contiennent une logique quelconque, ces hommes-là se figuraient que cette loi de 1814 était virtuellement abolie par l'article 8 de la Constitution, qui proclame ou qui a l'air de proclamer la liberté de la presse. Ils se disaient, avec Benjamin Constant, avec M. Eusèbe Salverte, avec M. Firmin Didot, avec l'honorable M. de Tracy, que cette loi des brevets était désormais un non-sens; que la liberté d'é-

crire, c'était la liberté d'imprimer, ou ce n'était rien; qu'en affranchissant la pensée, l'esprit de progrès avait nécessairement affranchi du même coup tous les procédés matériels dont elle se sert, l'encrier dans le cabinet de l'écrivain, la mécanique dans l'atelier de l'imprimeur; que, sans cela, ce prétendu affranchissement de la pensée serait une dérision. Ils se disaient que toutes les manières de mettre l'encre en contact avec le papier appartiennent à la liberté; que l'écritoire et la presse, c'est la même chose; que la presse, après tout, n'est que l'écritoire élevée à sa plus haute puissance; il se disaient que la pensée a été créée par Dieu pour s'envoler en sortant du cerveau de l'homme, et que les presses ne font que lui donner ce million d'ailes dont parle l'Écriture. Dieu l'a faite aigle, et Guttemberg l'a faite légion. (*Applaudissements.*) Que si cela est un malheur, il faut s'y résigner; car, au dix-neuvième siècle, il n'y a plus pour les sociétés humaines d'autre air respirable que la liberté. Ils se disaient enfin, ces hommes obstinés, que, dans un temps qui doit être une époque d'enseignement universel, que pour le citoyen d'un pays vraiment libre, — à la seule condition de mettre à son œuvre la marque d'origine, — avoir une idée dans son cerveau, avoir une écritoire sur sa table, avoir une presse dans sa maison, c'étaient là trois droits identiques : que nier l'un, c'était nier les deux autres; que sans doute tous les droits s'exercent sous la réserve de se conformer aux lois; mais que les lois doivent être les tutrices et non les geôlières de la liberté. (*Vive approbation à gauche.*)

Voilà ce que se disaient les hommes qui ont cette infirmité de s'entêter aux principes, et qui exigent que les institutions d'un pays soient logiques et vraies. Mais, si

j'en crois les lois que vous votez, j'ai bien peur que la vérité ne soit une démagogue, que la logique ne soit une rouge (*Rires*), et que ce ne soient là des opinions et un langage d'anarchistes et de factieux.

Voyez en regard le système contraire! Comme tout s'y enchaîne et s'y tient! Quelle bonne loi, j'y insiste, que cette loi des brevets d'imprimeur, entendue comme on l'entend, et pratiquée comme on la pratique! Quelle excellente chose que de proclamer en même temps la liberté de l'ouvrier et la servitude de l'outil, de dire : « La plume est à l'écrivain, mais l'écritoire est à la police; la presse est libre, mais l'imprimerie est esclave! » (*Très-bien! très-bien!*)

Et, dans l'application, quels beaux résultats! quels phénomènes d'équité! Jugez-en. Voici un exemple :

Il y a un an, le 13 juin, une imprimerie est saccagée. (*Mouvement d'attention.*) Par qui? Je ne l'examine pas en ce moment; je cherche plutôt à atténuer le fait qu'à l'aggraver; il y a eu deux imprimeries visitées de cette façon; mais pour l'instant je me borne à une seule. Une imprimerie donc est mise à sac, dévastée, ravagée de fond en comble.

Une commission, nommée par le gouvernement, commission dont l'homme qui vous parle était membre, vérifie les faits, entend des rapports d'experts, déclare qu'il y a lieu à indemnité, et propose, si je ne me trompe, pour cette imprimerie spécialement, un chiffre de 75 000 fr. La décision réparatrice se fait attendre. Au bout d'un an, l'imprimeur victime du désastre reçoit enfin une lettre du ministre. Que lui apporte cette lettre? L'allocation de son indemnité? Non, le retrait de son brevet. (*Profonde sensation.*)

Admirez ceci, messieurs! Des furieux dévastent une imprimerie. Compensation : le gouvernement ruine l'imprimeur. (*Nouveau mouvement. — En ce moment l'orateur s'interrompt. Il est très-pâle et semble souffrant. On lui crie de toutes parts : Reposez-vous! M. de Larochejaquelein lui passe un flacon. Il le respire, et reprend au bout de quelques instants.*)

Est-ce que tout cela n'était pas merveilleux? Est-ce qu'il ne se dégageait pas, de l'ensemble de tous ces moyens d'action placés dans la main du pouvoir, toute l'intimidation possible? Est-ce que tout n'était pas épuisé là en fait d'arbitraire et de tyrannie, et y avait-il quelque chose au delà?

Oui, il y avait cette loi.

Messieurs, je l'avoue, il m'est difficile de parler de sang-froid de ce projet de loi. Je ne suis rien, moi, qu'un homme accoutumé, depuis qu'il existe, à tout devoir à cette sainte et laborieuse liberté de la pensée, et, quand je lis cet inqualifiable projet de loi, il me semble que je vois frapper ma mère. (*Mouvement.*)

Je vais essayer pourtant d'analyser cette loi froidement.

Ce projet, messieurs, c'est là son caractère, cherche à faire obstacle de toute part à la pensée. Il fait peser sur la presse politique, outre le cautionnement ordinaire, un cautionnement d'un nouveau genre, le cautionnement éventuel, le cautionnement discrétionnaire, le cautionnement de bon plaisir (*Rires et bravos*), lequel, à la fantaisie du ministère public, pourra brusquement s'élever à des sommes monstrueuses, exigibles dans les trois jours. Au rebours de toutes les règles du droit criminel, qui présume toujours l'innocence, ce projet présume la culpabilité, et il condamne d'avance à la ruine

un journal qui n'est pas encore jugé. Au moment où la feuille incriminée franchit le passage de la chambre d'accusation à la salle des assises, le cautionnement éventuel est là comme une sorte de muet aposté qui l'étrangle entre les deux portes (*Sensation profonde.*) Puis, quand le journal est mort, il le jette aux jurés, et leur dit : « Jugez-le ! » (*Très-bien!*)

Ce projet favorise une presse aux dépens de l'autre, et met cyniquement deux poids et deux mesures dans la main de la loi.

En dehors de la politique, ce projet fait ce qu'il peut pour diminuer la gloire et la lumière de la France. Il ajoute des impossibilités matérielles, des impossibilités d'argent, aux difficultés innombrables déjà qui gênent en France la production et l'avénement des talents. Si Pascal, si la Fontaine, si Montesquieu, si Voltaire, si Diderot, si Jean-Jacques, sont vivants, il les assujettit au timbre. Il n'est pas une page illustre qu'il ne fasse salir par le timbre. (*Très-bien!*) Messieurs, ce projet, quelle honte! pose la griffe malpropre du fisc sur la littérature! sur les beaux livres! sur les chefs-d'œuvre! (*Bravo! bravo!*) Ah! ces beaux livres, au siècle dernier, le bourreau les brûlait, mais il ne les tachait pas. (*Mouvement.*) Ce n'était plus que de la cendre; mais cette cendre immortelle, le vent venait la chercher sur les marches du palais de justice, et il l'emportait, et il la jetait dans toutes les âmes, comme une semence de vie et de liberté! (*Bravos.*)

Désormais les livres ne seront plus brûlés, mais marqués. Passons.

Sous peine d'amendes folles, d'amendes dont le chiffre, calculé par le *Journal des Débats* lui-même, peut varier de 2 500 000 *fr.* à 10 millions pour une seule contra-

vention (*Mouvement; violentes dénégations au banc de la commission et au banc des ministres*); je vous répète que ce sont les calculs mêmes du *Journal des Débats*, que vous pouvez les retrouver dans la pétition des libraires, et que ces calculs, les voici. (*L'orateur montre un papier qu'il tient à la main.*) Cela n'est pas croyable, mais cela est! — Sous la menace de ces amendes extravagantes (*Nouvelles dénégations au banc de la commission. — Vous calomniez la loi!*), ce projet condamne au timbre toute édition publiée par livraisons, quelle qu'elle soit, de quelque ouvrage que ce soit, de quelque auteur que ce soit, mort ou vivant; en d'autres termes, il tue la librairie. Entendons-nous, ce n'est que la librairie française qu'il tue, car, du contre-coup, il enrichit la librairie belge. Il met sur le pavé notre imprimerie, notre librairie, notre fonderie, notre pape erie; il détruit nos ateliers, nos manufactures, nos usines : mais il fait les affaires de la contrefaçon; il ôte à nos ouvriers leur pain et il le jette aux ouvriers étrangers. (*Sensation profonde.*)

Je continue.

Ce projet, tout empreint de certaines rancunes, timbre toutes les pièces de théâtre sans exception, Corneille aussi bien que Molière. Il se venge du *Tartufe* sur *Polyeucte*. (*Rires et applaudissements.*)

Oui, remarquez-le bien, j'y insiste, il n'est pas moins hostile à la production littéraire qu'à la polémique politique, et c'est là ce qui lui donne son cachet de loi cléricale. Il poursuit le théâtre autant que le journal, et il voudrait briser dans la main de Beaumarchais le miroir où Basile s'est reconnu. (*Bravos à gauche.*)

Je poursuis.

Il n'est pas moins maladroit que malfaisant. Il sup-

prime d'un coup, à Paris seulement, environ trois cents recueils spéciaux, inoffensifs et utiles, qui poussaient les esprits vers les études sereines et calmantes. (*C'est vrai! c'est vrai!*)

Enfin, ce qui complète et couronne tous ces actes de lèse-civilisation, il rend impossible cette presse populaire des petits livres, qui est le pain à bon marché des intelligences. (*Bravo! à gauche. — A droite : Plus de petits livres! tant mieux! tant mieux!*)

En revanche, il crée un privilége de circulation au profit de cette misérable coterie ultramontaine à laquelle est livrée désormais l'instruction publique. (*Oui! oui!*) Montesquieu sera entravé, mais le père Loriquet sera libre.

Messieurs, la haine pour l'intelligence, c'est là le fond de ce projet. Il se crispe, comme une main d'enfant en colère, sur quoi? Sur la pensée du publiciste, sur la pensée du philosophe, sur la pensée du poëte, sur le génie de la France. (*Bravo! bravo!*)

Ainsi, la pensée et la presse opprimées sous toutes les formes, le journal traqué, le livre persécuté, le théâtre suspect, la littérature suspecte, les talents suspects, la plume brisée entre les doigts de l'écrivain, la librairie tuée, dix ou douze grandes industries nationales détruites, la France sacrifiée à l'étranger, la contrefaçon belge protégée, le pain ôté aux ouvriers, le livre ôté aux intelligences, le privilége de lire vendu aux riches et retiré aux pauvres (*Applaudissements*), l'éteignoir posé sur tous les flambeaux du peuple (*Rires et bravos*), les masses arrêtées, chose impie! dans leur ascension vers la lumière (*Mouvement*), toute justice violée, le jury destitué et remplacé par les chambres d'accusation, la confiscation rétablie par l'énormité des amendes, la condamnation et

l'exécution avant le jugement, voilà ce projet! (*Longue acclamation.*)

Je ne le qualifie pas, je le raconte. Si j'avais à le caractériser, je le ferais d'un mot : c'est tout le bûcher possible aujourd'hui. (*Mouvement prolongé.*)

Messieurs, après trente-cinq années d'éducation du pays par la liberté de la presse; alors qu'il est démontré par l'éclatant exemple des États-Unis, de l'Angleterre et de la Belgique, que la presse libre est tout à la fois le plus évident symptôme et l'élément le plus certain de la paix publique; après trente-cinq années, dis-je, de possession de la liberté de la presse; après trois siècles de toute-puissance intellectuelle et littéraire, c'est là que nous en sommes! Les expressions me manquent, les inventions de la Restauration sont dépassées; en présence d'un projet pareil, les lois de censure sont de la clémence, *la loi de justice et d'amour* est un bienfait : je demande qu'on élève une statue à M. de Peyronnet! (*Rires et bravos à gauche. — Murmures à droite.*)

Ne vous méprenez pas! ceci n'est pas une injure, c'est un hommage. M. de Peyronnet a été laissé en arrière de bien loin par ceux qui ont signé sa condamnation, de même que M. Guizot a été bien dépassé par ceux qui l'ont mis en accusation. (*Oui! c'est vrai! à gauche.*) M. de Peyronnet, dans cette enceinte, je lui rends cette justice, et je n'en doute pas, voterait contre cette loi avec indignation, et, quant à M. Guizot, dont le grand talent honorerait toutes les assemblées, si jamais il fait partie de celle-ci, ce sera lui, je l'espère, qui déposera sur cette tribune l'acte d'accusation de M. Baroche. (*Acclamation prolongée.*)

Je reprends :

Voilà donc ce projet, messieurs, et vous appelez cela une loi! Non! ce n'est pas là une loi! Non! et j'en prends à témoin l'honnêteté des consciences qui m'écoutent, ce ne sera jamais là une loi de mon pays! C'est trop! c'est décidément trop de choses mauvaises et trop de choses funestes! Non! vous ne nous ferez pas prendre pour la robe de la loi cette robe de jésuite jetée sur tant d'iniquités! (*Bravos.*)

Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que cela, messieurs? c'est une protestation de notre gouvernement contre nous-mêmes, protestation qui est dans le cœur de la loi, et que vous avez entendue hier sortir du cœur du ministre! (*Sensation.*) Une protestation du ministère et de ses conseillers contre l'esprit de notre siècle et l'instinct de notre pays; c'est-à-dire une protestation du fait contre l'idée, de ce qui n'est que la matière du gouvernement contre ce qui en est la vie, de ce qui n'est que le pouvoir contre ce qui est la puissance (*Bravo! bravo!*), de ce qui doit passer contre ce qui doit rester; une protestation de quelques hommes chétifs, qui n'ont pas même à eux la minute qui s'écoule, contre la grande nation et contre l'immense avenir! (*Applaudissements.*)

Encore si cette protestation n'était que puérile, mais c'est qu'elle est fatale! Vous ne vous y associerez pas, messieurs, vous en comprendrez le danger, vous rejetterez cette loi!

Je veux l'espérer, quant à moi; les clairvoyants de la majorité, — et, le jour où ils voudront se compter sérieusement, ils s'apercevront qu'ils sont les plus nombreux, — les clairvoyants de la majorité finiront par l'emporter sur les aveugles, ils retiendront à temps un pouvoir qui se perd; et, tôt ou tard, de cette grande

Assemblée, destinée à se retrouver un jour face à face avec la nation, on verra sortir le vrai gouvernement du pays.

Le vrai gouvernement du pays, ce n'est pas celui qui nous propose de telles lois. (*Non! non! — A droite : Si! si!*)

Messieurs, dans un siècle comme le nôtre, pour une nation comme la France, après trois révolutions qui ont fait surgir une foule de questions capitales de civilisation dans un ordre inattendu, le vrai gouvernement, le bon gouvernement est celui qui accepte toutes les conditions du développement social, qui observe, étudie, explore, expérimente, qui accueille l'intelligence comme un auxiliaire et non comme une ennemie, qui aide la vérité à sortir de la mêlée des systèmes, qui fait servir toutes les libertés à féconder toutes les forces, qui aborde de bonne foi le problème de l'éducation pour l'enfant et du travail pour l'homme! Le vrai gouvernement est celui auquel la lumière qui s'accroît ne fait pas mal, et auquel le peuple qui grandit ne fait pas peur! (*Acclamation à gauche.*)

Le vrai gouvernement est celui qui met loyalement à l'ordre du jour, pour les approfondir et pour les résoudre sympathiquement, toutes ces questions si pressantes et si graves de crédit, de salaire, de chômage, de circulation, de production et de consommation, de colonisation, de désarmement, de malaise et de bien-être, de richesse et de misère, toutes les promesses de la Constitution, la grande question du peuple, en un mot!

Le vrai gouvernement est celui qui organise, et non celui qui comprime! celui qui se met à la tête de toutes les idées, et non celui qui se met à la suite de toutes les

rancunes! (*Bravo!*) Le vrai gouvernement de la France au dix-neuvième siècle, non, ce n'est pas, ce ne sera jamais celui qui va en arrière! (*Sensation.*)

Messieurs, en des temps comme ceux-ci, prenez garde aux pas en arrière!

On vous parle beaucoup de l'abîme, de l'abîme qui est là, béant, ouvert, terrible, de l'abîme où la société peut tomber.

Messieurs, il y a un abîme, en effet, seulement il n'est pas devant vous, il est derrière vous.

Vous n'y marchez pas, vous y reculez. (*Applaudissements à gauche.*)

L'avenir où une réaction insensée nous conduit est assez prochain et assez visible pour qu'on puisse en indiquer dès à présent les redoutables linéaments. Écoutez! il est temps encore de s'arrêter. En 1829, on pouvait éviter 1830. En 1847, on pouvait éviter 1848. Il suffisait d'écouter ceux qui disaient aux deux monarchies entraînées : « Voilà le gouffre! »

Messieurs, j'ai le droit de parler ainsi. Dans mon obscurité, j'ai été de ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu, j'ai été de ceux qui ont averti les deux monarchies, qui l'ont fait loyalement, qui l'ont fait inutilement, mais qui l'ont fait avec le plus ardent et le plus sincère désir de les sauver. (*Clameurs et dénégations à droite.*)

Vous le niez! Eh bien! je vais vous citer une date. Lisez mon discours du 12 juin 1847 à la chambre des pairs; M. de Montebello, lui, doit s'en souvenir.

(*M. de Montebello garde le silence. Le calme se rétablit.*)

C'est la troisième fois que j'avertis; sera-ce la troisième fois que j'échouerai? Hélas! je le crains.

Hommes qui nous gouvernez, ministres! — et en parlant ainsi je m'adresse non-seulement aux ministres publics que je vois là sur ce banc, mais aux ministres anonymes, car en ce moment il y a deux sortes de gouvernants, ceux qui se montrent et ceux qui se cachent (*Rires et bravos*), et nous savons tous que M. le président de la république est un Numa qui a dix-sept Égéries, — ministres! ce que vous faites, le savez-vous? Où vous allez, le voyez-vous? Non!

Je vais vous le dire.

Ces lois que vous nous demandez, ces lois que vous arrachez à la majorité, avant trois mois, vous vous apercevrez d'une chose, c'est qu'elles sont inefficaces, que dis-je inefficaces? aggravantes pour la situation.

La première élection que vous tenterez, la première épreuve que vous ferez de votre suffrage remanié, tournera, on peut vous le prédire, et de quelque façon que vous vous y preniez, à la confusion de la réaction. Voilà pour la question électorale.

Quant à la presse, quelques journaux ruinés ou morts enrichiront de leurs dépouilles ceux qui leur survivront. Vous trouvez les journaux trop irrités et trop forts. Admirable effet de votre loi! Dans trois mois vous aurez doublé leur force; il est vrai que vous aurez doublé aussi leur colère. (*Oui! oui! — Profonde sensation.*) O hommes d'État! (*On rit.*)

Voilà pour les journaux.

Quant au droit de réunion, fort bien! les assemblées populaires seront résorbées par les sociétés secrètes. Vous ferez rentrer ce qui veut sortir. Répercussion inévitable. Au lieu de la salle Martel et de la salle Valentino, où vous êtes présents dans la personne de votre commis-

saire de police ; au lieu de ces réunions en plein air où tout s'évapore, vous aurez partout de mystérieux foyers de propagande où tout s'aigrira, où tout ce qui n'était qu'une idée deviendra une passion, ou tout ce qui n'était que de la colère deviendra de la haine.

Voilà pour le droit de réunion.

Ainsi, vous vous serez frappés par vos propres lois, vous vous serez blessés avec vos propres armes !

Les principes se dresseront de toutes parts contre vous ; persécutés, ce qui les fera forts ; indignés, ce qui les fera terribles ! (*Mouvement.*)

Vous direz : Le péril s'aggrave.

Vous direz : Nous avons frappé le suffrage universel, cela n'a rien fait. Nous avons frappé le droit de réunion, cela n'a rien fait. Nous avons frappé la liberté de la presse, cela n'a rien fait. Il faut extirper le mal dans sa racine.

Et alors, poussés irrésistiblement, comme de malheureux hommes possédés, subjugués, traînés par la plus implacable de toutes les logiques, la logique des fautes qu'on a faites (*Bravo !*), sous la pression de cette voix fatale qui vous criera : « Marchez ! marchez toujours ! » — que ferez-vous ?

Je m'arrête. Je suis de ceux qui avertissent, mais je m'impose silence quand l'avertissement peut sembler une injure. Je ne parle en ce moment que par devoir et avec affliction. Je ne veux pas sonder un avenir qui n'est peut-être que trop prochain. (*Sensation.*) Je ne veux pas presser douloureusement et jusqu'à l'épuisement des conjectures les conséquences de toutes vos fautes commencées. Je m'arrête. Mais je dis que c'est une épouvante pour les bons citoyens de voir le gouvernement

s'engager sur une pente connue au bas de laquelle il y a le précipice.

Je dis qu'on a déjà vu plus d'un gouvernement descendre cette pente, mais qu'on n'en a vu aucun la remonter. (*Applaudissements.*) Je dis que nous en avons assez, nous qui ne sommes pas le gouvernement, qui ne sommes que la nation (*Mouvement*), des imprudences, des provocations, des réactions, des maladresses qu'on fait par excès d'habileté et des folies qu'on fait par excès de sagesse! (*Bravos.*) Nous en avons assez des gens qui nous perdent sous prétexte qu'ils sont des sauveurs! Je dis que nous ne voulons plus de révolutions nouvelles. Je dis que, de même que tout le monde a tout à gagner au progrès, personne n'a plus rien à gagner aux révolutions. (*Vive et profonde adhésion.*)

Ah! il faut que ceci soit clair pour tous les esprits! il est temps d'en finir avec ces éternelles déclamations qui servent de prétexte à toutes les entreprises contre nos droits, contre le suffrage universel, contre la liberté de la presse, et même, témoin certaines applications du règlement, contre la liberté de la tribune. Quant à moi, je ne me lasserai jamais de le répéter, et j'en saisirai toutes les occasions, dans l'état où est aujourd'hui la question politique, s'il y a des révolutionnaires dans l'Assemblée, ce n'est pas de ce côté. (*L'orateur montre la gauche.*)

Il y a des vérités sur lesquelles il faut toujours insister et qu'on ne saurait remettre trop souvent sous les yeux du pays : à l'heure où nous sommes, les anarchistes, ce sont les absolutistes; les révolutionnaires, ce sont les réactionnaires! (*Oui! oui! à gauche. — Une inexprimable agitation règne dans l'Assemblée.*)

Quant à nos adversaires jésuites, quant à ces zélateurs de l'inquisition, quant à ces terroristes de l'Église (*Applaudissements*), qui ont pour tout argument d'objecter 93 aux hommes de 1850, voici ce que j'ai à leur dire :

Cessez de nous jeter à la tête la Terreur et ces temps où l'on disait : « Divin cœur de Marat! divin cœur de Jésus! » Nous ne confondons pas plus Jésus avec Marat que nous ne le confondons avec vous! Nous ne confondons pas plus la Liberté avec la Terreur que nous ne confondons le christianisme avec la société de Loyola; que nous ne confondons la croix du Dieu-agneau et du Dieu-colombe avec la sinistre bannière de saint Dominique; que nous ne confondons le divin supplicié du Golgotha avec les bourreaux des Cévennes et de la Saint-Barthélemy, avec les dresseurs de gibets de la Hongrie, de la Sicile et de la Lombardie (*Agitation*); que nous ne confondons la religion, notre religion de paix et d'amour, avec cette abominable secte, partout déguisée et partout dévoilée, qui, après avoir prêché le meurtre des rois, prêche l'oppression des nations (*Bravo! bravo!*); qui assortit ses infamies aux époques qu'elle traverse, faisant aujourd'hui par la calomnie ce qu'elle ne peut plus faire par le bûcher, assassinant les renommées parce qu'elle ne peut brûler les hommes, diffamant le siècle parce qu'elle ne peut plus décimer le peuple, odieuse école de despotisme, de sacrilége et d'hypocrisie, qui dit béatement des choses horribles, qui mêle des maximes de mort à l'Évangile et qui empoisonne le bénitier! (*Mouvement prolongé. — Une voix à droite : Envoyez l'orateur à Bicêtre!*)

Messieurs, réfléchissez dans votre patriotisme, réfléchissez dans votre raison. Je m'adresse en ce moment à

cette majorité vraie, qui s'est plus d'une fois fait jour sous la fausse majorité, à cette majorité qui n'a pas voulu de la citadelle ni de la rétroactivité dans la loi de déportation, à cette majorité qui vient de mettre à néant la loi des maires. C'est à cette majorité qui peut sauver le pays que je parle. Je ne cherche pas à convaincre ici ces théoriciens du pouvoir qui l'exagèrent, et qui, en l'exagérant, le compromettent, qui font de la provocation en artistes (*Rires*), pour avoir le plaisir de faire ensuite de la compression (*Rires et bravos*), et qui, parce qu'ils ont arraché quelques peupliers du pavé de Paris, s'imaginent être de force à déraciner la presse du cœur du peuple ! (*Bravo ! bravo !*)

Je ne cherche pas à convaincre ces hommes d'État du passé, infiltrés depuis trente ans de tous les vieux virus de la politique (*Mouvement*), ni ces personnages fervents qui excommunient la presse en masse, qui ne daignent même pas distinguer la bonne de la mauvaise, et qui affirment que le meilleur des journaux ne vaut pas le pire des prédicateurs. (*Rires.*)

Non ! je me détourne de ces esprits extrêmes et fermés. C'est vous que j'adjure, vous législateurs nés du suffrage universel, et qui, malgré la funeste loi récemment votée, sentez la majesté de votre origine ; et je vous conjure de reconnaître et de proclamer par un vote solennel, par un vote qui sera un arrêt (*Sensation*), la puissance et la sainteté de la pensée. Dans cette tentative contre la presse, tout le péril est pour la société. (*Oui ! oui !*) Quel coup prétend-on porter aux idées avec une telle loi, et que leur veut-on ? Les comprimer ? Elles sont incompressibles. Les circonscrire ? Elles sont infinies. Les étouffer ? Elles sont immortelles. (*Longue sensation.*)

Oui! elles sont immortelles! Un orateur de ce côté l'a nié un jour, vous vous en souvenez, dans un discours où il me répondait; il s'est écrié que ce n'étaient pas les idées qui étaient immortelles, que c'étaient les dogmes, parce que les idées sont humaines, disait-il, et que les dogmes sont divins. Ah! les idées aussi sont divines! et n'en déplaise à l'orateur clérical.... (*Violente interruption à droite. M. de Montalembert s'agite.*)

A DROITE. — A l'ordre! c'est intolérable! (*Cris.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous prétendez que M. de Montalembert n'est pas représentant au même titre que vous? (*Bruit.*) Les personnalités sont défendues.

UNE VOIX A GAUCHE. — M. le président s'est réveillé.

M. CHARRAS. — Il ne dort que lorsqu'on attaque la révolution.

UNE VOIX A GAUCHE. — Vous laissez insulter la République!

M. LE PRÉSIDENT. — La République ne souffre pas et ne se plaint pas.

M. VICTOR HUGO. — Je n'ai pas supposé un instant, messieurs, que cette qualification pût sembler une injure à l'honorable orateur auquel je l'adressais. Si elle lui semble une injure, je m'empresse de la retirer.

M. LE PRÉSIDENT. — Elle m'a paru inconvenante.

(*M. de Montalembert se lève pour répondre.*)

VOIX A DROITE. — Parlez! parlez!

A GAUCHE. — Ne vous laissez pas interrompre, monsieur Victor Hugo!

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur de Montalembert, laissez achever le discours; n'interrompez pas; vous parlerez après.

VOIX A DROITE. — Parlez ! parlez !

VOIX A GAUCHE. — Non ! non !

M. LE PRÉSIDENT, *à M. Victor Hugo.* — Consentez-vous à laisser parler M. de Montalembert ?

M. VICTOR HUGO. — J'y consens.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo y consent.

M. CHARRAS et autres membres. — A la tribune !

M. LE PRÉSIDENT. — Il est en face de vous !

M. DE MONTALEMBERT, *de sa place.* — J'accepte pour moi, M. le président, ce que vous disiez tout à l'heure de la République. A travers tout ce discours, dirigé contre moi, je ne souffre de rien et ne me plains de rien. (*Approbation à droite. — Réclamations à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — L'honorable M. de Montalembert se trompe quand il suppose que c'est à lui que s'adresse ce discours. Ce n'est pas à lui personnellement que je m'adresse ; mais, je n'hésite pas à le dire, c'est à son parti ; et quant à son parti, puisqu'il me provoque lui-même à cette explication, il faut bien que je le lui dise.... (*Rires bruyants à droite.*)

M. PISCATORY. — Il n'a pas provoqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas provoqué du tout.

M. VICTOR HUGO. — Vous ne voulez donc pas que je réponde ?... (*A gauche : Non ! ils ne veulent pas ! c'est leur tactique.*)

M. VICTOR HUGO. — Combien avez-vous de poids et de mesures ? Voulez-vous, oui ou non, que je réponde ? (*Parlez !*) Eh bien ! alors, écoutez !

VOIX DIVERSES A DROITE. — On ne vous a rien dit, et nous ne voulons pas que vous disiez qu'on vous a provoqué.

A GAUCHE. — Si! si! parlez, monsieur Victor Hugo!

M. VICTOR HUGO. — Non, je n'aperçois pas M. de Montalembert au milieu des dangers de ma patrie, j'aperçois son parti tout au plus; et, quant à son parti, puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache.... (*Interruption à droite.*)

QUELQUES VOIX A DROITE. — Il ne vous l'a pas demandé.

M. VICTOR HUGO. — Puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache.... (*Nouvelle interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Montalembert n'a rien demandé, vous n'avez donc rien à répondre!

A GAUCHE. — Les voilà qui reculent maintenant! ils ont peur que vous ne répondiez. Parlez!

M. VICTOR HUGO. — Comment! je consens à être interrompu, et vous ne me laissez pas répondre? Mais c'est un abus de la majorité, et rien de plus.

Que m'a dit M. de Montalembert? Que c'était contre lui que je parlais. (*Interruption à droite.*)

Eh bien! je lui réponds, j'ai le droit de lui répondre, et vous, vous avez le devoir de m'écouter.

VOIX A DROITE. — Comment donc!

M. VICTOR HUGO. — Sans aucun doute, c'est votre devoir. (*Marques d'assentiment de tous les côtés.*)

J'ai le droit de lui répondre que ce n'est pas à lui que je m'adressais, mais à son parti; et, quant à son parti, il faut bien qu'il le sache, les temps où il pouvait être un danger public sont passés.

VOIX A DROITE. — Eh bien! alors, laissez-le tranquille.

M. LE PRÉSIDENT, *à l'orateur.* — Vous n'êtes plus du tout dans la discussion de la loi.

UN MEMBRE A L'EXTRÊME GAUCHE. — Le président trouble l'orateur.

M. LE PRÉSIDENT. — Le président fait ce qu'il peut pour ramener l'orateur à la question. (*Vives dénégations à gauche.*)

M. VICTOR HUGO. — C'est une oppression! La majorité m'a invité à répondre : veut-elle, oui ou non, que je réponde? (*Parlez donc!*) Ce serait déjà fait.

Il m'est impossible d'accepter la question posée ainsi. Que j'aie fait un discours contre M. de Montalembert, non. Je veux et je dois expliquer que ce n'est pas contre M. de Montalembert que j'ai parlé, mais contre son parti.

Maintenant, je dois dire, puisque j'y suis provoqué....

A DROITE. — Non! non! — A GAUCHE. — Si! si!

M. VICTOR HUGO. — Je dois dire, puisque j'y suis provoqué....

A DROITE. — Non! non! — A GAUCHE. — Si! si!

M. LE PRÉSIDENT, *s'adressant à la droite.* — Ça ne finira pas; il est évident que c'est vous qui êtes dans ce moment-ci les indisciplinables de l'Assemblée. Vous êtes intolérables de ce côté-ci maintenant.

PLUSIEURS MEMBRES A DROITE. — Non! non!

M. VICTOR HUGO, *s'adressant à la droite.* — Exigez-vous, oui ou non, que je reste sous le coup d'une inculpation de M. de Montalembert?

A DROITE. — Il n'a rien dit!

M. VICTOR HUGO. — Je répète pour la troisième, pour la quatrième fois que je ne veux pas accepter cette situation que M. de Montalembert veut me faire. Si vous voulez m'empêcher, de force, de répondre, il le faudra bien; je subirai la violence et je descendrai de cette tribune; mais, autrement vous devez me laisser m'expliquer, et ce n'est pas une minute de plus ou de moins qui importe.

Eh bien! j'ai dit à M. de Montalembert que ce n'était pas à lui que je m'adressais, mais à son parti. Et quant à ce parti.... (*Nouvelle interruption à droite.*) — Vous tairez-vous? (*Le silence se rétablit. L'orateur reprend :*)

Et quant au parti jésuite, puisque je suis provoqué à m'expliquer sur son compte (*Bruit à droite*); quant à ce parti qui, à l'insu même de la réaction, est aujourd'hui l'âme de la réaction; à ce parti aux yeux duquel la pensée est une contravention, la lecture un délit, l'écriture un crime, l'imprimerie un attentat (*Bruit*)! quant à ce parti qui ne comprend rien à ce siècle, dont il n'est pas; qui appelle aujourd'hui la fiscalité sur notre presse, la censure sur nos théâtres, l'anathème sur nos livres, la réprobation sur nos idées, la répression sur nos progrès, et qui en d'autres temps eût appelé la proscription sur nos têtes (*C'est cela! bravo!*); à ce parti d'absolutisme, d'immobilité, d'imbécillité, de silence, de ténèbres, d'abrutissement monacal; à ce parti qui rêve pour la France, non l'avenir de la France, mais le passé de l'Espagne; il a beau rappeler complaisamment ses titres historiques à l'exécration des hommes; il a beau remettre à neuf ses vieilles doctrines rouillées de sang humain; il a beau être parfaitement capable de tous les guet-apens sur tout ce qui est la justice et le droit; il a beau être le parti qui a toujours fait les besognes souterraines et qui a toujours accepté dans tous les temps et sur tous les échafauds la fonction du bourreau masqué; il a beau se glisser traîtreusement dans notre gouvernement, dans notre diplomatie, dans nos écoles, dans notre urne électorale, dans nos lois, et en particulier dans celle qui nous occupe; il a beau être tout cela et faire tout cela, qu'il le sache bien, et je m'étonne

d'avoir pu moi-même croire un moment le contraire, oui, qu'il le sache bien, les temps où il pouvait être un danger public sont passés! (*Oui! oui!*)

Oui, énervé comme il l'est, réduit à la ressource des petits moyens, obligé d'user pour nous attaquer de cette liberté de la presse qu'il voudrait tuer et qui le tue (*Applaudissements*), hérétique lui-même dans les moyens qu'il emploie, condamné à s'appuyer, dans la politique, sur des voltairiens qui le raillent, et dans la banque sur des juifs qu'il brûlerait de si bon cœur (*Explosion de rires et d'applaudissements*)! balbutiant en plein dix-neuvième siècle son infâme éloge de l'inquisition, au milieu des haussements d'épaules et des éclats de rire, le parti jésuite ne peut plus être parmi nous qu'un obje d'étonnement, un accident, un phénomène, une curiosité (*Rires*), un miracle, si c'est là le mot qui lui plaît (*Rire universel*), quelque chose d'étrange et de hideux comme une orfraie qui volerait en plein midi (*Vive sensation*), rien de plus. Il fait horreur, soit; mais il ne fait pas peur! (*Bravos à gauche.*) Qu'il sache cela, et qu'il soit modeste! Non, il ne fait pas peur! Non, nous ne le craignons pas! Non! le parti jésuite n'égorgera pas la liberté : il fait trop grand jour pour cela! (*Longs applaudissements.*)

Ce que nous craignons, ce dont nous tremblons, ce qui nous fait peur, c'est le jeu redoutable que joue le gouvernement, qui n'a pas les mêmes intérêts que ce parti et qui le sert, et qui emploie contre les tendances de la société toutes les forces de la société.

Messieurs, au moment de voter sur ce projet insensé, considérez ceci :

Tout, aujourd'hui, les arts, les sciences, les lettres, la

philosophie, la politique, les royaumes qui se font républiques, les nations qui tendent à se changer en familles, les hommes d'instinct, les hommes de foi, les hommes de génie, les masses, tout aujourd'hui va dans le même sens, au même but, par la même route, avec une vitesse sans cesse accrue, avec une sorte d'harmonie terrible qui révèle l'impulsion directe de Dieu! (*Sensation.*)

Le mouvement au dix-neuvième siècle, dans ce grand dix-neuvième siècle, n'est pas seulement le mouvement d'un peuple, c'est le mouvement de tous les peuples. La France va devant, et les nations la suivent. La Providence nous dit : « Allez! » et sait où nous allons. (*Bravo!*)

Nous passons du vieux monde au monde nouveau. Ah! nos gouvernants, ah! ceux qui rêvent d'arrêter l'humanité dans sa marche et de barrer le chemin à la civilisation, ont-ils bien réfléchi à ce qu'ils font? Se sont-ils rendu compte de la catastrophe qu'ils peuvent amener, de l'effroyable Fampoux social qu'ils préparent, quand, au milieu du plus prodigieux mouvement d'idées qui ait emporté le genre humain, au moment où l'immense et majestueux convoi passe à toute vapeur, ils viennent furtivement, chétivement, misérablement, mettre de pareilles lois dans les roues de la presse, cette formidable locomotive de la pensée universelle! (*Immenses bravos!*)

Messieurs, croyez-moi, ne nous donnez pas le spectacle de la lutte des lois contre les idées. (*Bravos à gauche. — Une voix à droite : Et ce discours coûtera 25 francs à la France!*)

Et, à ce propos, comme il faut que vous connaissiez pleinement quelle est la force à laquelle s'attaque et se heurte le projet de loi, comme il faut que vous puissiez

juger des chances de succès que peut avoir, dans ses entreprises contre la liberté, le parti de la peur, car il y a en France et en Europe un parti de la peur (*Sensation*), c'est lui qui inspire la politique de compression; et, quant à moi, je ne demande pas mieux que de n'avoir pas à le confondre avec le parti de l'ordre; comme il faut que vous sachiez où l'on vous mène, à quel duel impossible on vous entraîne, et contre quel adversaire, permettez-moi un dernier mot.

Messieurs, dans la crise que nous traversons, crise salutaire, après tout, et qui se dénouera bien, c'est ma conviction, on s'écrie de tous les côtés : « Le désordre moral est immense, le péril social est imminent. »

On cherche autour de soi avec anxiété, on se regarde et l'on se demande :

Qui est-ce qui fait tout ce ravage ? Qui est-ce qui fait tout le mal? quel est le coupable? qui faut-il punir? qui faut-il frapper?

Le parti de la peur, en Europe, dit : « C'est la France. » En France, il dit : « C'est Paris. » A Paris, il dit : « C'est la presse. » L'homme froid qui observe et qui pense, dit : « Le coupable, ce n'est pas la presse, ce n'est pas Paris, ce n'est pas la France; le coupable, c'est l'esprit humain ! » (*Mouvement.*)

C'est l'esprit humain. L'esprit humain qui a fait les nations ce qu'elles sont; qui, depuis l'origine des choses, scrute, examine, discute, débat, doute, contredit, approfondit, affirme et poursuit sans relâche la solution du problème éternellement posé à la créature par le Créateur. C'est l'esprit humain qui, sans cesse persécuté, combattu, comprimé, refoulé, ne disparaît que pour reparaître, et passant d'une besogne à l'autre, prend suc-

cessivement de siècle en siècle la figure de tous les grands agitateurs ! C'est l'esprit humain qui s'est nommé Jean Hus, et qui n'est pas mort sur le bûcher de Constance (*Bravo !*); qui s'est nommé Luther, et qui a ébranlé l'orthodoxie ; qui s'est nommé Voltaire, et qui a ébranlé la foi; qui s'est nommé Mirabeau, et qui a ébranlé la royauté ! (*Longue sensation.*) C'est l'esprit humain qui, depuis que l'histoire existe, a transformé les sociétés et les gouvernements selon une loi de plus en plus acceptable par la raison, qui a été la théocratie, l'aristocratie, la monarchie, et qui est aujourd'hui la démocratie (*Applaudissements.*) C'est l'esprit humain qui a été Babylone, Tyr, Jérusalem, Athènes, Rome, et qui est aujourd'hui Paris; qui a été tour à tour, et quelquefois tout ensemble, erreur, illusion, hérésie, schisme, protestation, vérité; c'est l'esprit humain qui est le grand pasteur des générations, et qui, en somme, a toujours marché vers le juste, le beau et le vrai, éclairant les multitudes, agrandissant les âmes, dressant de plus en plus la tête du peuple vers le droit et la tête de l'homme vers Dieu. (*Explosion de bravos.*)

Eh bien ! je m'adresse au parti de la peur, non dans cette chambre, mais partout où il est en Europe, et je lui dis : Regardez bien ce que vous voulez faire; réfléchissez à l'œuvre que vous entreprenez, et avant de la tenter, mesurez-la. Je suppose que vous réussissiez. Quand vous aurez détruit la presse, il vous restera quelque chose à détruire : Paris. Quand vous aurez détruit Paris, il vous restera quelque chose à détruire : la France. Quand vous aurez détruit la France, il vous restera quelque chose à tuer : l'esprit humain. (*Mouvement prolongé.*)

Oui, je le dis, que le grand parti européen de la peur mesure l'immensité de la tâche que, dans son héroïsme, il veut se donner. (*Rires et bravos.*) Il aurait anéanti la presse jusqu'au dernier journal, Paris jusqu'au dernier pavé, la France jusqu'au dernier hameau, il n'aurait rien fait. (*Mouvement.*) Il lui resterait encore à détruire quelque chose qui est toujours debout, au-dessus des générations et en quelque sorte entre l'homme et Dieu, quelque chose qui a écrit tous les livres, inventé tous les arts, découvert tous les mondes, fondé toutes les civilisations; quelque chose qui reprend toujours, sous la forme révolution, ce qu'on lui refuse sous la forme progrès; quelque chose qui est insaisissable comme la lumière et inaccessible comme le soleil, et qui s'appelle l'esprit humain! (*Acclamations prolongées.*)

(*Un grand nombre de membres de la gauche quittent leurs places et viennent féliciter l'orateur.*

La séance est suspendue.)

FIN.

TABLE.

DISCOURS.

CHAMBRE DES PAIRS.

1845-1848.

RÉUNIONS ÉLECTORALES.

1848-1849.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

1848-1849.

CONGRÈS DE LA PAIX A PARIS.

1849.

TRIBUNAUX.

1851.

CHOIX DE DISCOURS

PRONONCÉS A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

FIN DE LA TABLE.

9879. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

